

# RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIF AU PROJET D'AUTOROUTE FERROVIAIRE ATLANTIQUE TARNOS (40) ↔ DOURGES (62)

1<sup>ère</sup> ENQUETE



Enquête publique unique du lundi 5 mai 2014 au jeudi 5 juin 2014 inclus  
**ANNEXE** au rapport sur le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique  
Dépouillement des observations, courriers et courriels recueillis

JP. CHAULET : PRESIDENT

A. LE MORVAN : MEMBRE	D. VASSEUR : MEMBRE	M. BADAIRE : MEMBRE
P. DOLLE : MEMBRE	H. REDONDO : MEMBRE	P.J. LISSALDE : MEMBRE



# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## Ligne RFF : DEPOUILLEMENT DES 7 SECTEURS

Observations, courriers et courriels reçus dans les communes et/ou préfectures par le commissaire enquêteur concernant la ligne RFF

### THEMES RECENSÉS

Thème 1 : Nuisances sonores et vibrations ressenties par riverains

Thème 2 : Le transport des matières dangereuses

Thème 3 : La dépréciation immobilière

Thème 4 : Pollution et santé

Thème 5 : Le tracé : variantes et suggestions

Thème 6 : Concertation et qualité du dossier

Thème 7 : Divers : les autres problématiques évoquées

**NB** : Les thèmes retenus figurent à l'horizontale et les courriers figurent en verticale. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

LIGNE RFF : SECTEUR 1											
THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
← Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE BAYONNE</b>											
Obs 1	*						*	*			<b><u>SYNDICATS CGT CHEMINOTS DE BAYONNE et HENDAYE (Motion)</u></b> Le projet d'Autoroute ferroviaire TARNOS-DOURGES ne convient pas aux syndicats CGT des cheminots de BAYONNE et HENDAYE pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il met en péril l'emploi cheminot SNCF sur le site du port de BAYONNE, car l'ensemble du travail au sol, ainsi que les dessertes vers le site de transbordement sont assurées par une filiale de la SNCF (L'entreprise VIIA Atlantique)</li> <li>- L'implantation sur le site de TARNOS n'est pas conforme à la logique de transit sur le territoire français. En effet, un tel projet devrait se situer soit le</li> </ul>

# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## LIGNE RFF : SECTEUR 1

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									<p>plus proche de la frontière, soit sur un site déjà dédié au transbordement de marchandises du camion vers le wagon, le Centre de Fret Européen (CEF) par exemple.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque de pertinence de la réponse apportée par une autoroute ferroviaire vis-à-vis du besoin du tissu industriel français composé de PME et PMI exclus de fait de l'offre, puisqu'il ne répond qu'aux besoins de transit. De plus, l'expérience montre que la même organisation sur l'axe PORT BOU-Luxembourg ne fonctionne pas, et la SNCF tracte déjà un train DOURGES au départ d'HENDAYE,</li> <li>- -Le lobbying du constructeur de wagons MODHALOR qui réalise des bénéfices sur la vente de ses wagons hors de prix, alors que d'autres solutions existent (Conteneurs, wagons poches) permettant une économie de plus de 50% sur l'achat du matériel. De plus les infrastructures existantes doivent être modifiées pour permettre le passage de ces wagons (Tunnels, Ouvrages d'art) ce qui représente un surcoût exorbitant.</li> <li>- Le recours au subventionnement public pour un projet qui ne répond pas aux besoins industriels du territoire. L'argent public doit aller à des alternatives qui correspondent aux besoins du tissu économique.</li> <li>- Le business-Plan basé sur des tains de 1050m impose la modification de tous les garages sur l'ensemble du parcours. Le dossier ne le prend pas en compte.</li> <li>- Le recours au subventionnement public ne répond pas aux besoins industriels du territoire. L'argent public doit aller vers des alternatives économiques qui correspondent aux besoins du territoire (Wagon isolé)</li> </ul> <p>Pour l'ensemble de ces éléments, les syndicats CGT des cheminots de BAYONNE et HENDAYE se positionnent contre le projet d'autoroute ferroviaire tell qu'il est prévu entre DOURGES et TARNOS.</p>
Obs 2	*		*	*	*			* *	<p><b><u>LETTRE DE MONSIEUR LE MAIRE DE BAYONNE EN DATE DU 04 JUIN 2014.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autoroute ferroviaires, qui consistent à transporter par rail les remorques des Poids-lourds, sont spécifiquement visées par le Grenelle de l'Environnement ( Loi n° 2009-967 DU 03 Août 2009 article 11), en ce sens, on ne peut que souscrire à l'objectif poursuivi.</li> <li>- Cependant, les autoroutes ferroviaires sont une innovation française dont l'efficacité du modèle économique reste à prouver et qui restent très sensibles aux variations de coût de transport routier. Les bilans présentés seraient même négatifs, même quand les investissements réalisés sont analysés sur des périodes significativement longues.</li> <li>- Cependant si on estime que le politique doit l'emporter, il ne faut pas ignorer les réticences exprimées lors de la concertation et de l'enquête publique par le public, les élus locaux, les syndicats de cheminots, sur l'implantation à TARNOS de la plateforme de transbordement, et son accès à l'A63.</li> <li>- L'augmentation du trafic de 8% suscite des questions légitimes sur le bruit, la pollution de l'air, la sécurité routière, les encombrements, la fermeture des passages à niveau. Il semble donc indispensable de trouver des solutions techniques visant à limiter ces inconvénients (Déniveler les passages à niveau, installer des dispositifs routiers antibruit, proposer des heures d'arriver décalées par rapport aux heures de pointe urbaine, ceci par des engagements fermes du concessionnaire et soumises à validation ultérieure)</li> <li>- Par ailleurs, je ne crois pas qu'il faille laisser entendre que le prolongement de l'autoroute ferroviaire vers l'Espagne n'est qu'hypothétique et non envisageable avant la fin de la concession de 15 ans. Le projet sera d'autant mieux perçu si il a un impact significatif sur le nombre de poids-lourds transportés.</li> <li>- En conclusion, le projet est intéressant, mais il nécessite de mieux prendre en compte les observations formulées au cours de l'enquête publique. La plate-forme de transbordement de TARNOS ne peut constituer qu'une première étape en direction du sud.</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>2 1 2 0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de BAYONNE</b>

# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## LIGNE RFF : SECTEUR 1

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE</b>									
Obs 1								*	<p><b>Mc RENAULT.</b> (E-mail eric.renault@wanadoo.fr) J'apporte mon soutien entier à ce projet et désirerais qu'il puisse être étendu à d'autres véhicules de transit comme les Campings cars ou caravanes en utilisant les plateformes déjà construites et aménagées. Le choix de la zone industrielle et portuaire de TARNOS est le meilleur choix car il est relié par une bretelle directe à l'A 63 et permet aux trains d'éviter la gare de BAYONNE (Contrairement au choix de MOUGUERRE). Paraît-il possible de créer d'autres plateformes de chargement entre les deux extrémités de service (Région Bordelaise)</p>
Obs 2	*							*	<p><b>ANONYME OBSERVATION DEPOSEE SUR LE REGISTRE DE SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE LE 14 MAI 2014.</b></p> <p>L'Autoroute ferroviaire est la solution la plus onéreuse et le moins performante pour le fret ferroviaire. Le principe de transporter des camions complets ou leur remorque est foncièrement inadapté ; C'est le fret et pas les camions qui doit être transporté ;</p> <p>En outre l'autoroute ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite des wagons surbaissés,</li> <li>- Gaspille de la place,</li> <li>- Gaspille de l'énergie,</li> <li>- Transporte peu de masse,</li> <li>- Nécessite la retouche des tunnels et de certains ouvrages d'art,</li> <li>- Nécessite des bases logistiques importantes comparées au transport combiné par caisses ou conteneurs normalisés,</li> </ul> <p>Au total les aménagements de l'autoroute ferroviaire coûteront au contribuable 285 M€</p> <p>Il apparaît donc, qu'il est indispensable d'évoluer et de généraliser outre le combiné par caisses, le transport par conteneurs normalisé qui permettra de très bons reports modaux entre bateaux, trains, camions et péniches.</p> <p>Il faut savoir q »un porte conteneur moderne embarque plus de 10 000 conteneurs ; ce ne sont pas les camions sur les trains qui les aborderont.</p> <p>Déjà en 2006, le bureau d'études indépendant (Suisse) SMA pro-Trans, choisi et payé par la commission de débat public, avait considéré ce projet d'autoroute ferroviaire de façon très critique. Le projet d'autoroute ferroviaire est un gaspillage d'argent et ne règle rien. Il transporte moins de 500 camions par jour, deux sens confondus, alors qu'il transite 10 à 20 000 camions par jour sur l'A10/ RN 10.</p> <p>Les wagons MODALHOR utilisés par l'Autoroute ferroviaire sont surbaissés mais pas assez pour s'affranchir d'une modification des tunnels et autres. Ils sont de plus hors de prix (400 000 € le wagon).</p> <p>L'Autoroute ferroviaire risque aussi d'avoir pour conséquence de liquider les bases fret de MOUGUERRE et HENDAYE-IRUN .</p> <p>Enfin le tonnage de fret transporté en France et en Espagne est en érosion constante, ce n'est pas l'autoroute ferroviaire qui inversera la tendance.</p> <p>(Cette observation reprend les arguments développés par le CADE)</p>
Obs 3	*							*	<p><b>ANONYME .</b></p> <p>L'Autoroute ferroviaire est la solution la plus onéreuse et le moins performante pour le fret ferroviaire.</p> <p>En effet mettre les camions et leurs remorques sur les trains, pose le problème de la « double enveloppe ».</p> <p>Il faut transporter le fret et non pas les camions. Cela demande une plate-forme spécifique, les wagons MODHALOR sont hors de prix, Il faut retoucher les tunnels et les ouvrages d'art, Il faut transporter le fret dans des caisses normalisées pour assurer le « Multi-modal » bateau, camion, train péniche.</p> <p>L'autoroute ferroviaire ne règle pas le problème des camions, il en transite trop peu !!</p> <p>Le transport combiné par caisses et le wagon modal sont aussi à développer.</p> <p>Devant les problèmes financiers qui se posent dans notre pays, le coût de ce type de transport est prohibitif et devrait inciter les décideurs à revoir leur</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											copie. (Cette observation reprend les arguments développés par le CADE)
Obs 4									*		<b><u>M.LAVIGNE</u></b> Monsieur LAVIGNE est venu se renseigner sur le dossier. Monsieur LAVIGNE est propriétaire sur la commune de BENNESSE-MAREMNE de parcelles riveraines des voies existantes. Le projet ne comporte pas de création de voies nouvelles. En conséquence, les parcelles de Monsieur LAVIGNE ne sont pas impactées. Monsieur LAVIGNE ne formule pas d'avis.
Obs 5							*	*			<b><u>Mme LETACONOUX</u></b> Projet de non-sens économique, pas de possibilité d'accès entre TARNOS et DOURGES. Gouffre financier, les tarifs doivent être compétitifs par rapport à la route. Ce projet choisi par nos dirigeants est la solution la plus mauvaise.
Obs 6							*	*			<b><u>M. LETACONOUX</u></b> Même argumentation que le CADE
Obs 7							*	*			<b><u>ASSOCIATION DE COORDINATION DES CITOYENS ET RIVERAINS LANDAIS</u></b> Même argumentation que le CADE
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>5</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Vincent de TYROSSE</b>
<b>COMMUNE DE DAX</b>											
Obs 1	*		*	*			*	*			<b><u>M. PEDESPAN</u></b> - L'Autoroute ferroviaire transporte peu de camions, - Elle nécessite des wagons spécifiques hors de prix, - Elle gaspille de la place, - Elle gaspille de l'énergie, - La facture des aménagements est lourde (288M€), - Elle nécessite des bases logistiques importantes par rapport au transport combiné par caisses,, - En 2006, un bureau d'études indépendant avait évalué le concept de façon très critique, - Sa mise en service risque de détruire les bases de fret existantes à HENDAYE et MOUGUERRE
Obs 2									*		<b><u>M. TISNE</u></b> Monsieur TISNE est membre de l'Association « LGV ni à GOUBER ni ailleurs » il déposera une contribution ultérieurement

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 3	*	*		*			*	*		
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune DAX</b>
<b>COMMUNE DE MORCENX</b>											
Obs 1	*									*	<p><b><u>M. ARRICAU</u></b> Monsieur DARRICAU est riverain du tracé de la ligne ferrée existante (30 mètres). Il fait part de son inquiétude par rapport au bruit et aux vibrations causées par le passage des trains notamment la nuit.</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF
	Obs 2	*	*	*			*	*			<p><b><u>FEDERATION SEPANSO LANDES.</u></b></p> <p><b>Prévision de trafic</b> On ne peut que regretter que RFF ait été aussi peu à l'écoute de la société civile. Reste à voir si le projet présente toutes les qualités requises pour être acceptable</p> <p><b>Choix techniques</b> La généralisation des conteneurs pour les transports maritimes et la croissance de ces transports aurait dû inciter RFF à vouloir capter l'acheminement de ces conteneurs, souvent transportés à leur arrivée dans les ports par des camions. Alors que le report modal apparaît dans maints discours officiels, on ne peut que regretter qu'il n'est pas fait l'objet de toute l'attention voulue. Ceci est d'autant plus étonnant que lors du débat public en 2006, la contre-expertise demandée par les associations de protection de l'Environnement, confiée au bureau d'études SMA pro trans, avait déjà permis d'examiner ce projet d'autoroute ferroviaire ; or les conclusions des experts auraient dû dissuader RFF de poursuivre ce projet.</p> <p><b>Retour d'expériences</b> Cet investissement global de 288M€, dont les perspectives d'amortissement paraissent aléatoires, sinon très lointaines, dans un contexte économique très incertain. Les perspectives géographiques du projet paraissent étriquées dans la mesure où le modèle français (Gabarit, matériel...) risque fort de ne pas susciter l'adhésion des autres Etats membres de l'Union Européenne.</p> <p><b>NOVATRANS</b> La SEPANSO regrette que les responsables des transports en France n'aient pas accru leurs efforts pour dynamiser les transports de marchandises par conteneurs. Il est en effet le plus souvent moins coûteux d'optimiser un système existant que de créer un nouveau système.</p> <p><b>Trains longs</b> La SEPANSO souhaite une remise à plat de toutes les données relatives au fret (Information du public en vertu de la convention d'Aarhus) afin que toutes les parties prenantes (Acteurs économiques, salariés, populations riveraines...) puissent fournir des pistes fiables pour que soient développés des systèmes complémentaires de transport de marchandises.</p> <p><b>Intégration du projet dans l'environnement de TARNOS</b> La SEPANSO tient à faire constater que le dossier comporte tellement de lacunes, qu'il est impossible d'émettre un avis catégorique sur le projet. Si le projet concerne essentiellement des voies existantes, il suppose aussi une consommation d'espace pour les plates-formes qui n'a pas été évaluée.</p> <p><b>Acceptabilité sociale</b> Il ressort des échanges que nous avons pu avoir avec divers citoyens que la plupart estiment que l'argent destiné à l'investissement proposé pourrait être utilisé plus judicieusement par RFF.</p> <p><b>Avis de l'Autorité Environnementale ( 24 pages)</b> L'Autorité Environnementale, sans l'écrire explicitement, considère que l'étude d'impact est insuffisante puisqu'elle demande toute une série d'études</p>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de MORCENX</b>
<b>COMMUNE DE LABOUHEYRE</b>											
Obs 1									*		<p><b><u>Mme HEDOIN</u></b> Madame HEDOIN est venue se renseigner sur le dossier elle ne formule pas d'avis</p>



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
← Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 2										*	<b>Mme GIRY</b> Madame GIRY est venue se renseigner sur le dossier elle ne formule pas d'avis
Obs 3										*	<b>M. MARGARITI</b> Monsieur MARGARITI est venu se renseigner sur le dossier elle ne formule pas d'avis
Obs 4	*	*		*			*	*			<p><b>FEDERATION SEPANSO LANDES.</b></p> <p><b>Prévision de trafic</b> On ne peut que regretter que RFF ait été aussi peu à l'écoute de la société civile. Reste à voir si le projet présente toutes les qualités requises pour être acceptable</p> <p><b>Choix techniques</b> La généralisation des conteneurs pour les transports maritimes et la croissance de ces transports aurait dû inciter RFF à vouloir capter l'acheminement de ces conteneurs, souvent transportés à leur arrivée dans les ports par des camions. Alors que le report modal apparaît dans maints discours officiels, on ne peut que regretter qu'il n'est pas fait l'objet de toute l'attention voulue. Ceci est d'autant plus étonnant que lors du débat public en 2006, la contre-expertise demandée par les associations de protection de l'Environnement, confiée au bureau d'études SMA pro trans, avait déjà permis d'examiner ce projet d'autoroute ferroviaire ; or les conclusions des experts auraient dû dissuader RFF de poursuivre ce projet.</p> <p><b>Retour d'expériences</b> Cet investissement global de 288M€, dont les perspectives d'amortissement paraissent aléatoires, sinon très lointaines, dans un contexte économique très incertain. Les perspectives géographiques du projet paraissent étriquées dans la mesure ou le modèle français (Gabarit, matériel....) risque fort de ne pas susciter l'adhésion des autres Etats membres de l'Union Européenne.</p> <p><b>NOVATRANS</b> La SEPANSO regrette que les responsables des transports en France n'aient pas accru leurs efforts pour dynamiser les transports de marchandises par conteneurs. Il est en effet le plus souvent moins coûteux d'optimiser un système existant que de créer un nouveau système.</p> <p><b>Trains longs</b> La SEPANSO souhaite une remise à plat de toutes les données relatives au fret (Information du public en vertu de la convention d'Aarhus) afin que toutes les parties prenantes (Acteurs économiques, salariés, populations riveraines....) puissent fournir des pistes fiables pour que soient développés des systèmes complémentaires de transport de marchandises.</p> <p><b>Intégration du projet dans l'environnement de TARNOS</b> La SEPANSO tient à faire constater que le dossier comporte tellement de lacunes, qu'il est impossible d'émettre un avis catégorique sur le projet. Si le projet concerne essentiellement des voies existantes, il suppose aussi une consommation d'espace pour les plates-formes qui n'a pas été évaluée.</p> <p><b>Acceptabilité sociale</b> Il ressort des échanges que nous avons pu avoir avec divers citoyens que la plupart estiment que l'argent destiné à l'investissement proposé pourrait être utilisé plus judicieusement par RFF.</p> <p><b>Avis de l'Autorité Environnementale ( 24 pages)</b> L'Autorité Environnementale, sans l'écrire explicitement, considère que l'étude d'impact est insuffisante puisqu'elle demande toute une série d'études</p>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de LABOUHEYRE</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
	<b>PREFECTURE DES PYRENEES ATLANTIQUES</b>											
												Aucune observation sur le registre de la PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture des Pyrénées Atlantiques</b>	
<b>PREFECTURE DES LANDES</b>												
											Aucune observation sur le registre de la préfecture des LANDES	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture des Landes</b>	
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 1</b>												
<b>COMMUNE DE SAINT PAUL LES DAX (40)</b>												
Cour 36							*		*		<p><b><u>ASSOCIATION DE COORDINATION DES CITOYENS ET RIVERAINS LANDAIS (ACCRI) :</u></b></p> <p>Nous sommes favorables au transport ferroviaire du fret privilégiant le transport combiné, caisse, conteneur standard, commun à tous les modes de transport (bateau, route, rail), solution qui permet de favoriser le report modal. Nous sommes opposés à ce projet d'autoroute ferroviaire, à même de flatter l'égo de nos élus, mais inefficace sur le plan économique financier et environnemental.</p> <p>Nous regrettons le calendrier retenu pour l'enquête publique, du 05 mai au 05 juin 2014 alors que le contrat de concession entre l'Etat et V11A Atlantique, filiale de la SNCF, est signé depuis le 20 mars 2014... Cela démontre, une fois encore, le dédain de nos dirigeants pour les citoyens, un manque de démocratie, alors que des fonds publics vont être engloutis dans un projet à l'inutilité démontrée.</p> <p>Tout commence dans le titre de ce projet : «autoroute » : dans son rapport de février 2012, la cour des comptes en pointait déjà l'ambiguïté : « <b>l'autoroute ferroviaire, à la différence de son homologue routière, ne comprend pas de sortie ou d'entrée sur le trajet ; c'est un « pont sans escale » entre deux terminaux de chargement.</b> » Pour RFF, « <b>l'autoroute ferroviaire est conçue comme un service cadencé, de point à point.</b> »</p> <p>Les ¾ des marchandises transportées en France et en Europe sont chargées et déchargées dans une même région économique (source : Fédération Nationale des Transporteurs Routiers), voilà donc un projet, présenté par le Ministère de l'Ecologie et des Transports, comme un projet d'intérêt général, mais qui dès le départ « oublie » 75 % de clients potentiels et qui transporte des camions en transit sur plus de 1000 km. Pour ce type de transport, des solutions existent déjà, le « meroutage », cette « autoroute » de la mer qui relie VIGO en GALLICE à NANTES et LE HAVRE. Ce mode de transport pourrait être largement développé, permettant de réorienter les crédits qui seront engloutis par l'autoroute ferroviaire vers une vraie alternative ferroviaire pour le fret.</p> <p>Si l'on se réfère aux chiffres fournis, toujours par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, la mise en service de l'autoroute ferroviaire permettra, dans un premier temps de transporter 85 000 camions/an, soit 250/ jour puis de proposer une offre de 480 camions/jours. Ces chiffres sont à comparer aux 8000 camions/jour qui franchissent la frontière à BIRIATOU !</p> <p>Le choix de transporter des camions entiers, ou au mieux des remorques gaspille de la place, de l'énergie et transporte peu de masse utile. Il nécessite l'achat de wagons spéciaux surbaissés, et impose malgré tout la réalisation de nombreux travaux d'aménagement des infrastructures ferroviaires pour un coût estimé à 285 millions d'euros. Tous ces « investissements se feront au détriment des autres branches du transport ferroviaire des marchandises, ce que nous regrettons.</p>	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 1**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF
											Le choix de transporter des camions entiers, ou au mieux des remorques gaspille de la place, de l'énergie et transporte peu de masse utile. Il nécessite l'achat de wagons spéciaux surbaissés, et impose malgré tout la réalisation de nombreux travaux d'aménagement des infrastructures ferroviaires pour un coût estimé à 285 millions d'euros. Tous ces « investissements se feront au détriment des autres branches du transport ferroviaire des marchandises, ce que nous regrettons. Tout cela pour une rentabilité impossible à atteindre sans subventions ou incitations directes ou indirectes de l'Etat. En ces temps de disette financière, gaspiller de l'argent public dans un projet hasardeux, et mal ou pas évalué nous paraît pour le moins inquiétant. Pour toutes ces raisons, nous estimons que ce projet est inutile., qu'il n'est pas la réponse appropriée aux problèmes du transport de marchandises, et qu'il doit être abandonné. Il doit être réorienté vers une modernisation du fret ferroviaire favorisant un maillage fin du territoire.
<b>Total</b>							1		1		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de saint Paul les Dax</b>
<b>Total Secteur 1</b>	9	3	2	5	1	0	1	2	1	1	<b>Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 1</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

LIGNE RFF : SECTEUR 2											
THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE CESTAS</b>											
Obs 1	*						*			*	<b>Mr BOULET</b> s'interroge sur d'éventuelles expropriations de terrains. Il émet des inquiétudes relatives aux nuisances sonores et demande des mesures d'insonorisation de sa maison.
Obs 2	*									*	<b>Mr GRISET</b> s'interroge sur des incidences sonores et des tremblements de sol supplémentaires causés par ces lourds convois.
Obs 3	*									*	<b>Mr BOULET</b> maintient ses préoccupations concernant les nuisances sonores et demande l'insonorisation de son habitation.
Obs 4	*								*	<b>Mr THOMAS</b> est opposé à la circulation des trains de marchandises en raison du bruit. Il faut envisager des travaux d'isolation phonique sans certitude d'efficacité.	
Obs 5	*									*	<b>Mr et Mme GUIMBARD, Mme DECHAUME, Mr PHAN, et Mr ZGANSHI</b> sont déjà victimes du bruit et des vibrations causés par les trains de marchandises. Ils demandent une étude maison par maison ainsi que des mesures techniques et financières pour faire face à ces nuisances importantes.
Obs 6	*									*	<b>Mr et Mme DURIX</b> expriment leur vive inquiétude quant aux nuisances sonores causées par des trains de plus d'1 kilomètre et demandent que soient prises les mesures techniques et financières pour que le passage de ces trains n'aggrave pas leur situation.
Obs 7										*	<b>Mr BARREAU</b> : « Non pour le passage du train » (pas de motivation)
Obs 8	*	*								*	<b>Mme PRADET</b> Il y a déjà beaucoup de nuisances sonores et de vibrations au niveau du sol. Je pense qu'il n'est pas la peine d'en rajouter, cela suffit déjà et ça fait mal aux oreilles
Obs 9	*	*			*					*	<b>Mr LARET</b> Il faut réaliser une zone dans laquelle les vibrations des trains peuvent provoquer des nuisances aux maisons. Ensuite proposer aux habitants des remèdes et des solutions cas par cas.
Obs 10	*									*	<b>Mr THOMAS</b> demande qu'une étude soit effectuée maison par maison concernant les nuisances sonores et les vibrations car il constate déjà des lézardes sur son habitation. Il faudra faire un gros travail pour ne pas en rajouter.
Obs 11	*									*	<b>Mr ARNAL</b> constate que les trains de marchandises sont très bruyants. Ayant appris une très grande augmentation de trains de ce type, il demande si des mesures seront prises le long de son lotissement
Obs 12	*									*	<b>Mr et Mme MEMAIN</b> expriment leur inquiétude quant au surplus de bruits et de vibrations par de lourds convois. Y a-t-il des mesures de protection physiques ?
Obs 13									*		<b>Mr BOIZARD</b> . Pas de remarque particulière.
Obs 14	*									*	<b>Mme MAZERAT et Mr GERBIER</b> s'interrogent sur le futur avec ce projet d'augmentation de passages sur la voie ferrée. Ils espèrent voir des travaux en route afin de diminuer les vibrations et les effets sonores. Ils font confiance à la commune pour prendre les mesures nécessaires.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 15	*						*			<b>Mr LABAT</b> Le trafic existant est déjà très bruyant surtout la nuit et provoque des vibrations au niveau du sol. Des trains plus longs et plus lourdes risquent d'aggraver la situation, fragiliser les maisons et dégrader le cadre de vie des riverains. Nous ne sommes donc pas favorables à la réalisation de se projet.
	Obs 16	*	*					*			<b>Mr et Mme LACAZE</b> Grande inquiétude face au projet, impact phonique nécessitant un contrôle de l'isolation et des vibrations. Impact sur la vie des riverains, pollution visuelle, sonore et olfactive. Les riverains ont besoin de considération et veulent un cadre de vie plus agréable d'autant que les nuisances n'iront qu'en augmentant au fil du temps (croissance de la fréquence des convois).
	Obs 17	*						*			<b>Mr BARRIERE et Mr BEAUMATIN</b> Habitent à proximité de la voie ferrée et font part de leur inquiétude concernant les nuisances sonores et les vibrations causes par des trains de marchandises de grande longueur. Ils demandent que toutes les mesures y compris financières soient prises pour limiter ces nuisances.
	Obs 18	*						*			<b>Mr DENY et Mr PINEAU</b> habitant à proximité de la voie ferrée font part de leur inquiétude sur les nuisances occasionnées par l'augmentation du trafic notamment en termes de bruit et de vibrations. Ils souhaitent savoir si un mur anti-bruit ou des mesures d'ide à l'isolation des maisons sont prévus ainsi qu'une indemnisation compte tenu de la dévaluation immobilière occasionnée.
	Obs 19	*						*			<b>Mme GEY, Mme CHOCARDELLE et Mr GRISET</b> subissent déjà des nuisances sonores importantes. Le projet va générer de la pollution sonore supplémentaire. Ils demandent l'application du principe « pollueur-payeur » en réalisation un mur de protection le long de leur commune conformément à la réglementation. Ils envisagent de créer un collectif associatif pour défendre leurs droits.
	Obs 20	*						*			<b>Mme MONTEAGUDO</b> est propriétaire d'une maison à proximité immédiate de la voie ferrée. Elle exprime sa vive inquiétude concernant les nuisances sonores et les vibrations dont elle est déjà victime et qui seront aggravées par le passage de trains de marchandises de grande longueur. Elle demande que toutes les mesures y compris financières soient prises pour diminuer ou supprimer toutes ces nuisances.
	Obs 21	*						*			<b>Mr et Mme DELAGE</b> demeurant à proximité de la voie ferrée font part de leur vive inquiétude concernant l'augmentation des vibrations qui seront causées par le passage de trains de marchandises de grande longueur. Ils demandent la construction d'un mur antibruit destiné à les protéger des nuisances.
	Obs 22	*						*			<b>Mr et Mme DIO</b> sont directement concernés par le passage de trains longs et lourds. Ils souhaitent savoir quelles sont les possibilités d'avoir un mur antibruit le long de leur propriété.
	Obs 23	*						*			<b>Pétition des habitants du quartier de l'Estrème – 60 signatures</b> Contre le projet d'autoroute ferroviaire atlantique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Subissent les nuisances sonores dues aux transports de marchandises</li> <li>- Expriment leur vive inquiétude concernant le passage de trains de marchandises beaucoup plus grands et plus nombreux</li> <li>- Demandent que soient prises toutes les mesures techniques et financières pour que le passage de ces trains n'aggrave pas leur situation avec notamment la mise en œuvre d'un mur antibruit le long des habitations.</li> </ul>
Obs 24	*						*			<b>Mr PASQUET</b> Certains points du dossier d'enquête sont litigieux : insuffisance d'étude sur l'étude d'impact sonore, pas d'étude de mesures sur Cestas, mesures prises avec des trains roulant à faible vitesse, le bruit provoqué par des trains de 1050 mètres n'est pas mesuré avec exactitude, l'impact des vibrations n'est pas pris en compte. Donc enquête peu fiable, RFF doit être transparent. Je demande la construction d'un mur antibruit.	
Obs 25	*	*	*	*			*			<b>Famille MCHELOT</b> exprime son inquiétude quant à la mise en place de l'autoroute ferroviaire atlantique : augmentation des nuisances sonores et vibrations, dépréciation de la maison et de la qualité de vie, risque de dangerosité des matières transportées. Ils soutiennent la valeur écologique du projet mais demandent un aménagement des abords de la voie ferrée.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 26	*								*	<b>Mr PERNOT</b> Le problème du bruit étant majeur, demande des mesures pour sa limitation et l'adaptation de la voie au trafic : rails longs, mur antibruit, limitation de la vitesse en zone urbaine. Qui paie les travaux pour une autoroute « concédée » ?
	Obs 27	*		*							<b>Mme REY GOREZ</b> élue du quartier de Gazinet, relaie les préoccupations des riverains concernés par le projet : accroissement du bruit et des vibrations, dévalorisation des biens immobiliers. C'est pourquoi les demandes des habitants portent sur une étude ciblée sur ce quartier et des aménagements adaptés en termes de réalisations techniques.
	Obs 28	*	*				*			*	<b>Lettre d'observations de Mr DUCOUT, maire de la commune au nom du conseil municipal</b> - Considère que les convois vont apporter une augmentation très importante des nuisances sonores voire des vibrations - Rappelle les engagements de RFF dans le cadre du débat public sur le GPSO, en particulier sur la commune de Cestas de réaliser des protections phoniques dans les zones les plus concernées - Considère que l'étude d'impact indique une très forte augmentation du trafic fret dans la section Lamothe/ Bordeaux Saint Jean - Considère que cette étude phonique ne présente des éléments que sur une moyenne journalière et non l'impact réel de chaque convoi - Considérant les éléments présentés par RFF avec les représentants du secteur Lamothe/Bordeaux qui sont sur la même position que la commune, - Souligne les craintes exprimées par les administrés sur l'impact du projet sur leur qualité de vie et leurs biens - Emet un avis défavorable au projet tel que présenté - Exige une étude détaillée sur l'impact de l'augmentation du trafic fret dans les années à venir, - Exige une étude sur l'amélioration des voies et le profilage des convois pour réduire les nuisances sonores, et que ces études soient réalisées selon les engagements donnés par RFF dans le cadre du débat public sur le projet LGV - Demande la mise en place de protections phoniques avant tout démarrage concret de l'autoroute ferroviaire atlantique.
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Cestas</b>
<b>COMMUNE DE TALENCE</b>											
Obs 1	*									*	<b>Mr SIMON</b> manifeste son inquiétude sur le passage de trains de marchandises de grande longueur et leur incidence sur les vibrations et les nuisances phoniques. Il demande que des études complémentaires soient effectuées en vue de compléter dispositif de mur anti-bruit et isolations de façades.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Talence</b>
<b>COMMUNE DE BORDEAUX</b>											
Mail 60							*		*		<b>ANONYME</b> Personne opposée au projet, à la limite de la rentabilité et d'un équilibre économique fragile
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Bordeaux</b>
<b>COMMUNE DE CARBON BLANC</b>											
Obs 3	*									*	<b>Mme MONTCEC</b> manifeste son inquiétude sur les nuisances sonores générées par l'activité des trains de marchandises.

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
Obs 4	*							*	<b>Mme ROBQUIN</b> constate une dégradation constante de la structure de sa maison et notamment de la façade exposée aux bruits et vibrations. Elle exprime ses vives inquiétudes et demande des études complémentaires.	
Obs 6	*							*	<b>Mr PITHON</b> est victime de nuisances sonores. Il exprime son inquiétude sur le passage de trains de grande longueur. Il regrette que l'étude acoustique n'ait pas été prolongée jusqu'à l'entrée nord de Bordeaux.	
Obs 7	*							*	<b>Mr et Mme DESPLATS</b> ne bénéficient pas d'un mur antibruit et entendent très bien les trains de marchandises. Ils s'inquiètent fortement de l'augmentation de la fréquence et de la taille des trains et demandent une protection acoustique	
Obs 38	*							*	<b>Mme FERNANDES</b> demeure à proximité de la voie ferrée. Elle s'inquiète des nuisances sonores causées par des trains de grande longueur et demande à ce que toutes les mesures nécessaires y compris financières soient prises pour faire face à la situation.	
Obs 39	*							*	<b>Mr DUBOSC MARCHENY</b> s'inquiète de devoir subir une augmentation des décibels lors du passage des trains de marchandises. La commune doit être prise en compte dans le cadre d'une étude générale. le niveau sonore actuel est de 65 db et il ne faut pas qu'il soit plus élevé.	
Obs 53	*							*	<b>Mr et Mme BROUILLAUD</b> Le transport de camions transportant des produits aux 4 coins de l'Europe par chemin de fer est sans doute nécessaire, mais pas au détriment des habitants en les privant de calme et de tranquillité. Le bruit engendré par le passage des trains de jour et de nuit fera subir un traumatisme profond et durable aux habitants. Il faut enfouir cette voie. La qualité de vie passe avant les considérations financières.	
Obs 84	*							*	<b>Mr et Mme PREVOTEAU</b> soutiennent la commune de Sainte Eulalie mais souhaitent que celle de Carbon Blanc ne soit pas oubliée. La partie haute de la commune reçoit le bruit permanent de l'autoroute des des trains de marchandises. Pourquoi ne demande-t-on pas le prolongement du tunnel à la sortie Nord de Lormont jusqu'à Sainte Eulalie pour rejoindre l'enfouissement souhaité.	
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Carbon Blanc</b>
<b>COMMUNE DE SAINT ANDRE DE CUBZAC</b>										
Obs 1	*								*	<b>Mr HERVE</b> propriétaire du bâtiment situé au PN 502, qui se trouve en dépassement des seuils acoustiques. Il émet des inquiétudes sur les nuisances sonores ainsi que les vibrations susceptibles de dégrader son bien et demande qu'un constat soit effectué avant la mise en service des trains à grande longueur. Il n'a reçu à ce jour la visite d'aucun technicien.
Obs 2	*								*	<b>Mr BONHOMME</b> est en cours d'acquisition d'une maison sur la commune de Saint Germain de Lusignan (17). Il s'inquiète de l'augmentation des nuisances sonores et souhaite un constat des services techniques afin d'évaluer l'acoustique.
Obs 3	*								*	<b>Mr ANGOT</b> est propriétaire d'une maison en bordure de la voie ferrée. Il entend nettement les trains de marchandises et s'inquiète de l'augmentation des nuisances sonores. Il demande que les mesures y compris financière soient prises pour faire face à cette situation. Sa maison est répertoriée SA 261 sur l'étude acoustique du dossier.
Obs 4	*								*	<b>Mr MEYREAU et Melle POMIER</b> sont propriétaires d'une maison située en bordure de la voie ferrée. Ils subissent déjà l'accroissement du trafic et sont vivement inquiets des vibrations et des nuisances sonores causées par des trains de grande longueur dans leur habitation et leur jardin. Ils demandent que des mesures y compris financières soient prises pour face à cette situation. Leur maison est répertoriée SA 0021 sur l'étude acoustique.
Obs 5	*		*						*	<b>Mr et Mme BOURGOGNAT</b> sont propriétaires d'une maison à proximité immédiate de la voie ferrée. Ils subissent les nuisances sonores et les vibrations. La maison se trouve à proximité immédiate de celle répertoriée SA 110 sur l'étude acoustique. De plus, le talus qui borde leur clôture s'effondre et n'est plus entretenu par RFF. Ils sont vivement inquiets de l'aggravation des vibrations et nuisances sonores et demandent que toutes les mesures y compris financières soient prises pour faire face à la situation qui entraînera la dépréciation de leur bien.



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 6	*						*			
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint André de Cubzac</b>
<b>COMMUNE DE SAINT YZAN DE SOUDIAC</b>											
Obs 1	*									*	<b><u>Mme CLAIN</u></b> , propriétaire d'une maison située à proximité de la voie ferrée qui n'a pas été prise en compte dans l'étude acoustique, demande cette prise en compte ainsi que des aides pour l'isolation phonique si le projet est mis en œuvre
Obs 2	*		*							*	<b><u>Mme GUERINAUD, demeurant à MONTENDRE</u></b> (17) est propriétaire de deux habitations situées à proximité de la voie ferrée. Elle exprime ses craintes sur la dépréciation de son bien ainsi que l'aggravation des nuisances sonores et demandes des études pour les évaluer et l'indemniser en conséquence.
Obs 3	*									*	<b><u>Mr DULAS</u></b> propriétaire d'une maison à proximité de la voie ferrée s'inquiète de l'augmentation des nuisances sonores et demandes des études complémentaires en vue d'éventuelles indemnisations.
Obs 4	*									*	<b><u>Mme PERDRIAUD</u></b> , agissant au nom de l'association cantonale d'aide à l'insertion économique (ACSAIE) propriétaire du bâtiment répertorié sous le numéro SY027 dans l'étude complémentaire acoustique est préoccupée par les nuisances sonores et demande une aide pour le financement des travaux d'isolation.
Obs 5	*	*								*	<b><u>Courrier déposé à la mairie de Saint Yzan de Soudiac – Extrait du registre des délibération du conseil municipal de Marsas</u></b> La commune de Marsas est impactée par le projet d'autoroute ferroviaire atlantique. La municipalité attire donc l'attention sur : - La nécessité de préserver la population des nuisances sonores par un équipement collectif de mur antibruit tout au long de la zone d'habitations - Les conséquences dues aux vibrations du fret ferroviaire de 10 trains à terme de plus d'un kilomètre, sur le transport de matières dangereuses en zone habitée et longeant la ligne LGV En conséquence, la municipalité souhaite être tenue informée par une étude d'impact sur l'humain ainsi que les mesures prises afin d'éviter, de réduire ou de compenser ces nuisances avant la mise en service de l'autoroute ferroviaire.
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Yzan de Soudiac</b>
<b>COMMUNE DE SAINTE EULALIE (OBSERVATIONS ET COURRIERS ENREGISTRES SUR LES REGISTRES DE LA COMMUNE DE CARBON BLANC)</b>											
Obs 1							*	*			<b><u>Mr MAIZEROL</u></b> dénonce une enquête publique insuffisante. La commune de Sainte Eulalie est totalement absente de cette enquête

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 2							*	*	<b>ANONYME</b> : Omerta sur Sainte Eulalie. Commune oubliée de l'enquête alors qu'elle est gravement impactée. Pas d'information de RFF . A quand les éclaircissements ?
Obs 5	*		*					*	<b>Mr LAFARGUE</b> constate que les petites communes sont laissées pour compte. La commune est coupée en deux et ses biens seront dépréciés. Sa maison se fissure et il a du changer ses menuiseries. Un enfouissement et de nouvelles infrastructures sont indispensables.
Obs 8				*				*	<b>Mr DITEY</b> Pour RFF, Sainte Eulalie est un point sur la carte alors que 4000 habitants y vivent et travaillent. Un goulot d'étranglement sera créé par la suppression de 2 passages à niveau sur 3. Où vont passer les piétons ? Seront-ils asphyxiés par les camions ? A vous de réfléchir.
Obs 11		*			*			*	<b>Mr et Mme DECHENE</b> constatent l'augmentation permanente du nombre de trains sur la ligne notamment de transports de produits dangereux. Ils demandent l'enfouissement de la voie ferrée
Obs 12	*	*			*			*	<b>Mr et Mme ZAOUD</b> constatent l'accroissement des nuisances sonores et la dangerosité du flux constant de train. Ils demandent l'enfouissement de la voie ferrée
Obs 13	*			*	*			*	<b>Mr PREVOTEAU</b> dénonce l'augmentation de la pollution sonore et environnementale, la quiétude des habitants ne devant pas être soumise aux intérêts financiers. Il demande l'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 14					*		*	*	<b>Mr et Mme PLUMET, Melle DUMON</b> demandent l'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 15	*			*				*	<b>Mr et Mme ROY</b> s'étonnent que le registre d'enquête se trouve à Carbon Blanc qui peu impactée. Ils trouvent scandaleux que la commune ne soit pas citée dans le dossier d'enquête et les panneaux d'information ne soient pas au passage à niveau des Places. Ils refusent le tunnel routier et en cas d'inondation et de fermeture des deux autres passages à niveau la circulation des secours sera impossible. Ils veulent l'enfouissement de la voie ferrée pour des raisons de bruit, de vibrations, de sécurité et d'environnement.
Obs 16	*							*	<b>Mr et Mme PASQUET</b> sont pour l'enfouissement de la voie ferrée pour les nuisances sonores car l'épouse est handicapée.
Obs 17	*			*				*	<b>Melles PEREZ</b> expriment leur inquiétude sur l'avenir : nuisances sonores et écologiques, patrimoine dévalorisé, commune non citée dans le dossier d'enquête. Elles refusent le tunnel routier et souhaitent l'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 18	*			*	*			*	<b>Mme DECONZANET</b> La commune de Sainte Eulalie est ignorée dans le dossier d'enquête. La gestion des passages à niveau n'est pas abordée. Le problème des nuisances sonores n'est pas traité. La fermeture du PN des RUAULTS remettra-t-il en cause les projets de développement de la commune, des traversées piétonnières sont-elles prévues ? Des études hydrologiques ont-elles été réalisées pour l'enfouissement de la voie ferrée ?
Obs 19	*					*		*	<b>Mr et Mme BLEY Nicolas</b> sont consternés par le fait que la commune ne soit pas prise en compte dans le dossier d'enquête. Des études ont-elles été faites pour les nuisances sonores et l'abandon des passages à niveau ? Ils sont pour l'enfouissement de la voie ferrée afin de garder un minimum de quiétude.
Obs 20	*	*		*				*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC -Mme GARCIA</b> estime le projet négatif et source de nuisances : fermeture plus fréquence des passages à niveau causant des bouchons et de la pollution, tunnel nuisible à la nappe phréatique, merlon insuffisant pour arrêter les nuisances sonores. Pour préserver la qualité de vie, elle demande l'enfouissement de la voie ferrée en traversée de la commune.
Obs 21	*			*				*	<b>Courrier déposé en mairie de C ARBON BLANC - Mr CROUZET Yann</b> estime le projet négatif et source de nuisances : fermeture plus fréquence des passages à niveau causant des bouchons et de la pollution, tunnel nuisible à la nappe phréatique, merlon insuffisant pour arrêter les nuisances sonores. Pour préserver la qualité de vie, il demande l'enfouissement de la voie ferrée en traversée de la commune.

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 22	*			*				*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mr CROUZET Gérard</b> estime le projet négatif et source de nuisances : fermeture plus fréquence des passages à niveau causant des bouchons et de la pollution, tunnel nuisible à la nappe phréatique, merlon insuffisant pour arrêter les nuisances sonores. Pour préserver la qualité de vie, elle demande l'enfouissement de la voie ferrée en traversée de la commune.
Obs 23	*			*				*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mme PEULT CROUZET</b> estime le projet négatif et source de nuisances : fermeture plus fréquence des passages à niveau causant des bouchons et de la pollution, tunnel nuisible à la nappe phréatique, merlon insuffisant pour arrêter les nuisances sonores. Pour préserver la qualité de vie, elle demande l'enfouissement de la voie ferrée en traversée de la commune.
Obs 24	*						*	*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mr CAUBET</b> Projet inacceptable proposé par des personnages irresponsables, aucune attention pour les riverains, bruits, pollution, village enclavé.
Obs 25	*		*	*	*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mme CORMERAIS</b> dénonce un projet onéreux et inutile créant des nuisances, la dégradation de l'habitat, la dépréciation du patrimoine. Elle souhaite un contournement par la ligne actuelle Bordeaux- Paris
Obs 26	*			*		*		*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mr DUBOURDEAUX association DECIDEF</b> : dénonce des arguments spécieux et une étude à la limite de la malhonnêteté. La commune de Sainte Eulalie n'est pas mentionnée dans l'enquête et des centaines de citoyens sont traités par le mépris. RFF a surestimé le coût de l'enfouissement de la voie ferrée. L'affichage est inexistant sur Sainte Eulalie. RFF a décidé d'ériger un mur de protection phonique qui coupera la commune en deux et nuira largement au développement économique de la commune ainsi qu'aux secours d'urgence. Cette catastrophe est prévisible à court terme si RFF persiste dans son déni de l'enfouissement de la voie ferrée. La traction s'effectuera par des locomotives diesel très polluantes. Tout ceci est passé sous silence dans une parodie d'enquête. Il ne subsiste qu'une solution : l'enfouissement de la voie ferrée tout au long de la commune.
Obs 27	*					*		*	<b>Mr DUBOURDEAUX</b> s'étonne qu'un registre aussi mince soit mis à la disposition du public. Les petits transporteurs n'utiliseront certainement pas cette autoroute ferroviaire. On nous impose une pollution sonore supplémentaire. L'enquête ne fait pas état de la suppression des passages à niveau et aucune protection sonore n'est envisagée. L'enquête est biaisée dans le départ preuve supplémentaire du manque de scrupule et d'honnêteté de RFF dans ce dossier. L'enfouissement est la seule solution acceptable.
Obs 28					*			*	<b>Mme HEINRICH</b> demande l'enfouissement de la ligne en vue de préserver la qualité de vie des habitants et les voies de communication.
Obs 29	*				*	*		*	<b>Mr MAURY</b> exprime de très forts doutes sur la rentabilité et la viabilité du projet. Il s'agit juste d'une petite tranche de saucisson par rapport à l'ensemble du trafic RFF local et il n'y a aucune liaison avec les autres projets. Ce projet est un mensonge, ce qui est inacceptable. Quid des bruits, du franchissement de la ligne ? RFF ne tient pas compte des études faites par les associations ni des mentions officielles portées par les élus. Les technocrates devraient venir sur le terrain et se trompent dans cette étude.
Obs 30								*	<b>Mr BLEY Bernard</b> Etude incomplète et inacceptable dans l'état. Enfouissement obligatoire.
Obs 31	*			*				*	<b>Mr LILIONNAIS</b> Le projet impactera la qualité de vie : nuisances sonores accrues, vie quotidienne perturbée par le trafic automobile. Projet à revoir par l'enfouissement de la ligne ferroviaire.
Obs 32	*	*						*	<b>Mme LILIONNAIS</b> en accord avec les associations, demande l'enfouissement de la ligne pour ne pas enclaver la commune et préserver le cadre de vie (nuisances sonores, risques technologiques) et préserver les axes principaux de circulation.
Obs 33	*			*	*		*	*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mme GARCIA</b> dénonce l'incohérence économique et écologique de ce projet non viable et demande l'enfouissement de la voie ferrée dans la traversée de Sainte Eulalie afin de ne pas enclaver la commune, de préserver la qualité de vie des

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
											habitants, de maintenir l'accès aux principaux axes de communication et ainsi préserver l'ouverture de la commune sur l'extérieur.	
	Obs 34	*		*	*					*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mr GARCIA</b> demande l'enfouissement de la voie ferrée dans la traversée de Sainte Eulalie afin de ne pas enclaver la commune, de présenter la qualité de vie des habitants, de maintenir l'accès aux principaux axes de communication et ainsi préserver l'ouverture de la commune sur l'extérieur.	
	Obs 35	*		*						*	<b>Mme BIETRY</b> subit les nuisances sonores de l'autoroute et des trains, notamment ceux transportant des marchandises, ainsi que la pollution. L'enfouissement de la ligne est nécessaire pour préserver la qualité de vie, qu'il faut respecter.	
	Obs 36	*					*			*	<b>Mr ROUSSILLON</b> demande les moyens qui seront mis en œuvre pour diminuer les nuisances sonores. Il est opposé au projet qui les aggravera, enclavera la commune et générera des vibrations. 50 millions d'euros ont été trouvés pour réparer la bêtise des trains trop larges mais pas pour désenclaver une ville et atténuer les nuisances.	
	Obs 37			*			*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mr MASCARET</b> demande l'enfouissement de la ligne afin de ne pas enclaver la commune, assurer la sécurité du trafic sur les passages à niveau, préserver la qualité de vie et éviter les inondations en respectant la nappe phréatique. Il ne faut pas augmenter les nuisances au quotidien des Eulaliens.	
	Obs 40			*			*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mr LAMBERT</b> s'interroge sur la nécessité du projet par rapport aux flux actuels de poids-lourds, pourquoi Tarnos au lieu de la frontière. Il s'inquiète de la fermeture des 3 passages à niveau qui coupera la commune en deux (résidentiel et commerces), dénonce la dévaluation du patrimoine foncier. Il demande l'enfouissement de la voie ferrée. De plus, Sainte Eulalie n'est pas impactée dans le dossier d'enquête.	
	Obs 41	*	*								*	<b>Mme PREVOTEAU</b> présidente de la CLCV de SAINTE EULALIE et membre du collectif enfouissement voie ferrée (EVE) remet une <b>pétition comportant 350 signatures</b> dont le texte demande l'enfouissement de la voie ferrée afin de ne pas enclaver la commune et de préserver la vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques). Elle remet également un avis de la CLCV et un dossier du collectif EVE datant de janvier 2010 ainsi que son annexe technique. Documents annexés au dossier d'enquête.
	Obs 42				*						*	<b>Mr FOURNIER</b> président de la commission environnement de la CLCV GIRONDE /AQUITAINE remet un avis sur l'enquête publique autoroute ferroviaire atlantique ainsi qu'un dossier sur les inondations. Il remet également un avis déposé par le SEPANSO ainsi qu'un dossier PPRI. Documents annexés au registre d'enquête
	Obs 43							*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Mme PREVOTEAU</b> Face à des situations techniques futures insurmontables, nous ne pouvons que refuser le projet RFF. Accepter le projet d'enfouissement de la voie est la seule solution.
Obs 44							*			*	<b>Mr FOURNIER</b> : il est très difficile d'admettre que RFF puisse imposer la suppression des passages à niveau, ce qui aurait des conséquences désastreuses. Opposé au projet seul alors qu'il doit être présenté dans un projet d'ensemble.	
Obs 45	*						*			*	<b>Mmes POUMIER</b> propriétaires de plusieurs immeubles, dont un classé comme d'intérêt patrimonial et architectural, à proximité de la ligne ferroviaire expriment leurs vives inquiétudes concernant les nuisances sonores et demandent que ces bâtiments bénéficient de protections phoniques. En outre le seul accès s'effectue par le passage à niveau des Ruaults, qui doit impérativement être maintenu afin de maintenir cet accès aux axes principaux.	
Obs 46	*			*						*	<b>Mrs et Mmes JUYON</b> sont pour l'enfouissement de la voie ferrée impactant le moins l'environnement, plus économique et respectueux de la vie des gens.	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 47	*			*		*		*	<b>Mr LAUR</b> est favorable au feroutage bien que celui-ci vienne trop tard. La politique désastreuse de la SNCF est orientée vers le tout-TGV. L'autoroute ferroviaire est toutefois désastreuse. Où sont les économies de CO2 alors que les voies ne sont pas électrifiées ? Il n'y aura pas de gain de temps compte tenu des ruptures de charges des locomotives. Il se prononce contre ce projet et demande l'enfouissement de la voie ferrée compte tenu notamment des trains de 1050 mètres en deuxième phase.
Obs 48	*			*		*		*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mr FAGEALDE</b> dénonce une enquête en plein mois de mai et un registre ouvert dans la commune voisine.. Le referendum local a demandé l'enfouissement de la ligne et il est inscrit au PLU. Projet sans cohérence écologique et humaine bafouant les populations, l'environnement et les règles européennes. L'ensemble de la commune est impacté : circulation, environnement, plan carbone, bruit, pollution, santé
Obs 49	*			*				*	<b>Mr SCAZZA</b> Le projet est de nature à troubler gravement l'ordre public dans la commune. Un referendum s'est prononcé pour l'enfouissement de la ligne. Le projet causera plus de nuisances que d'avantages. Le saucissonnage du dossier démontre la volonté de ne pas prendre en compte les habitants en matière de cadre de vie et de santé. Les forces et associations de Sainte Eulalie sont réunies en union sacrée et il exprime au commissaire enquêteur sa compassion pour les ennuis qui vont arriver.
Obs 50	*			*	*			*	<b>Mr PITTONI</b> est très inquiet pour l'avenir car le projet ne tient nullement compte de l'environnement des habitants. Les décideurs de RFF connaissent les impacts néfastes sur le cadre de vie et l'enclavement de la commune mais les ignorent totalement. Il soutient le projet d'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 51	*			*	*			*	<b>Mme CHAPSAL</b> Non au projet d'autoroute ferroviaire. Non aux nuisances sonores, écologiques, émissions de carbone. Non au découpage de Sainte Eulalie. Oui à l'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 52	*			*	*			*	<b>Note déposée en mairie de CARBON BLANC précédée de 9 articles de presse– Mr DUBOURDEAUX président de l'association DECIDEF,</b> Comment peut-on prendre au sérieux des responsables d'entreprises d'Etat qui passent commande de plus de 300 TER trop larges pour entrer en gare ? Peut-on raisonnablement penser que la présente enquête échappe à cette règle ? Non, l'utilité des travaux est loin d'être démontrée et leur impact écologique, économique et humain est systématiquement minimisé. La solution d'enfouissement n'est pas évoquée et on ne parle même plus d'isolations phoniques. La réaction des citoyens est sans équivoque : pétitions, actions, associations et élus mobilisés. RFF veut faire de la voie ferrée traversant Sainte Eulalie un couloir de fret à très forte fréquentation. Sainte Eulalie est une zone périurbaine possédant 3 ZAC. Une tranchée butonnée est construite à Veigné, qu'attend-on pour faire la même chose à Sainte Eulalie ? Si la commission veut bien se donner la peine de lire les différentes observations et réclamations, elle ne pourra se prononcer que dans un sens : l'enfouissement de la voie ferrée à Sainte Eulalie !
Obs 54	*				*			*	<b>Mme ROMAIN</b> souhaite que la qualité de vie de sa commune soit préservée et qu'elle ne soit pas enclavée. La protection contre les nuisances sonores est un droit pour tous. Il faut maintenir les accès aux principales voies de communication dans de bonnes conditions. Je demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant la commune
Obs 55	*	*			*			*	<b>Mr VALTAT</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 56	*	*			*			*	<b>Mme VALTAT</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 57	*	*			*				<b>Mr HEINRICH</b> souhaite l'enfouissement de la voie ferrée traversant la commune pour la sécurité et la tranquillité. Il veut pouvoir circuler librement sur des voies terrestres et non souterraines. L'enclavement que créera RFF n'est pas une solution durable.
Obs 58 et 58/2	*	*			*			*	<b>Mr HEINRICH</b> dépose et agrafe une note de l'association Sainte Eulalie Patrimoine (document 58/2) qui souligne les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des passages aériens seront fermés, augmentant la circulation nord/sud pour franchir les goulots d'étranglement et risquant un enclavement qu'il faut empêcher</li> <li>- Le maintien de plusieurs accès au CD 911 est vital pour la vie économique et sociale</li> <li>- Comment les habitants seront-ils protégés des nuisances sonores, des vibrations et risques technologiques ?</li> <li>- RFF est en contradiction avec ce que les candidats aux élections ont défendu et les principes du développement durable.</li> <li>- Demander l'enfouissement de la voie ferrée traversant Sainte Eulalie est une exigence démocratique.</li> </ul>
Obs 59									<b>Mr HEINRICH</b> dépose 16 textes et signatures de la pétition de la CLCV Sainte Eulalie en faveur de l'enfouissement de la voie ferrée
Obs 60	*	*		*				*	<b>Mme HEINRICH</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 61	*	*		*				*	<b>Mme FOURNIER</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 62	*	*		*				*	<b>Mme LAPLANCHE</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 63	*	*		*				*	<b>Mme DUROU</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 64	*	*		*				*	<b>Mme MIONE</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 65	*	*		*				*	<b>Mme SANCHEZ</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 66	*	*		*				*	<b>Mme MICHAUD</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 67	*	*		*				*	<b>Mme GENESTE</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 68	*	*		*					*	<b>Mr HEINRICH</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 69	*	*		*					*	<b>Mr BOSSUET</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 70	*	*		*					*	<b>Mme VIALARD</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 71	*	*		*					*	<b>Mme HEINRICH</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 72	*	*		*					*	<b>Mr DUSSILLOL</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 73	*	*		*					*	<b>Mme DUSSILLOL</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 74	*	*		*					*	<b>Mme DUCOURET</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 75	*	*		*					*	<b>Mr DUCOURET</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 76	*				*				*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Melle DAGENS et Mr LACOSTE</b> La présentation du document est incomplète. Un projet d'envergure lourd est présenté à travers plusieurs enquêtes publiques. Le projet ne mentionne pas l'accroissement du trafic dans les années à venir. Le bilan carbone est contestable car une partie de la ligne n'est pas électrifiée. Pas de prise en compte des nuisances sonores ni des vibrations futures par des convois lourds. Le trafic ferroviaire entraînera à terme la suppression des passages à niveau et une réduction des accès par création de goulots d'étranglement. Nous demandons l'enfouissement de la voie ferrée sur une partie de la portion traversant la commune de Sainte Eulalie.	
Obs 77	*	*		*					*	<b>Mr et Mme DUSSARRAT</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 78	*				*	*		*			<b>Mr BERTREAU</b> RFF ignore le peuple souverain de Sainte Eulalie, qui est traité par le mépris. Si la solution de l'enfouissement n'est pas retenue qu'en est-il des murs anti-bruits, de l'indemnisation des riverains, de la suppression des passages à niveau. RFF ne présente pas de preuves sérieuses que le cout de la suppression des passages à niveau est inférieur à l'enfouissement. Halte au saucissonnage.
Obs 79	*				*			*			<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mme SOPENA</b> Le calme du quartier de Bonlieue est compromis par le projet RFF : aucune protection anti-bruit collective ou individuelle prévue, suppression des passages à niveau. La commune est privée de liaisons transversales et donc de communications avec notamment Carbon Blanc. Quel sera l'itinéraire des véhicules de secours ? Comment vont se désengorger les petites routes empruntées par les véhicules venant notamment d'Yvrac ? l'enfouissement de la voie ferrée répondrait en partie à ces inconvénients. Pourquoi ne pas utiliser la voie maritime pour les transports notamment de matières dangereuses ?
Obs 80	*			*	*	*		*			<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC - Motion du conseil municipal de la commune de Sainte Eulalie contre le projet d'autoroute ferroviaire accompagné de 2 articles de journaux</b> - Sur le plan du projet et de sa pertinence : le service rendu sous réserve de son bon fonctionnement est insignifiant, il s'adresse uniquement à des grands groupes et présente l'usage futur de trains de 1050 m sans aucune garantie de date et alors que ce dispositif ne bénéficie pas à ce jour des autorisations nécessaires. - Sur le plan de l'écologie : il n'est pas tenu compte du report du trafic fret actuel vers la ligne Poitiers/ Angoulême/ Cenon, il n'est pas conforme aux recommandations de l'autorité environnementale et au code de l'environnement car le projet ne détecte que 3 passages à niveau sur 1000 kilomètres de distance. La section Niort/Saintes est non électrifiée ce qui nécessitera le recours à la traction diesel. Le projet ne tient pas compte de la notion de durée dans le temps de la pression acoustique supplémentaire. - Sur le plan économique : le tableau du rapport de contre-expertise fait apparaître un bilan négatif du projet et un bilan très lourd pour les finances publiques, le projet s'adressant en priorité aux transporteurs étrangers. Le projet ne répond qu'à une recommandation sur 10 du rapport de la Cour des Comptes de février 2012. - Sur les problématiques propres à la commune de Sainte Eulalie : Le voie ferrée crée une barrière sur les chemins à destination de la ville centre de Bordeaux. Le 10 février 2002 a été organisé un referendum d'initiative populaire et les délibérations du conseil municipal du 9 février 2006, du 9 mars 2009 et du 3 février 2011 demandent l'enfouissement de la voie ferrée sur une longueur de 700 mètres au lieu-dit Les Ruaults. Cette solution est la seule à même de préserver une partie significative du territoire communal de pollutions sonores et visuelles supplémentaires et permettre la restitution des circulations répondant aux besoins de la population. - Sur le plan de la prévention du bruit dans l'environnement : la municipalité élabore un plan d'évaluation et de gestion du bruit et a cet environnement fragile - Sur le plan de la forme de l'enquête publique : l'enquête ne bénéficie pas de délais à hauteur des enjeux du projet. Le dossier ne comprend ni étude phonique de la commune ni bilan carbone détaillé et chiffré. Le Conseil Municipal se prononce contre le projet d'autoroute ferroviaire atlantique.
Obs 81	*	*		*				*			<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mr et Mme PAPPALARDO</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 82	*	*		*				*			<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC 6 Mme PECASSOU BACQUE</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie



## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 83	*				*			*	<b>Mr BLANCHARD</b> Pour préserver l'ouverture de Sainte Eulalie et le bien-être de ses habitants je suis pour l'enfouissement de la voie ferrée.
Obs 85								*	<b>Mr et Mme GARCIA</b> demandent l'enfouissement de la voie ferrée pour le bien-être des gens
Obs 86	*			*				*	<b>Mr FERRAND</b> Ce projet ne correspond pas à l'autorité environnementale de 2012 : projet imprécis sur le nombre réel de trajets par jour, grosses difficultés de circulation dans le cas de maintien d'un seul passage à niveau, nuisances de bruit. Il est nécessaire de prévoir l'enfouissement de la voie ferrée. En un mot : qualité environnementale avant tout.
Obs 87	*			*	*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mr DA CRUZ</b> projet non positif pour les habitants de la commune et provoquant de grosses nuisances. La fermeture des passages à niveau découplera les bouchons et de l'insécurité. Le tunnel de traversée des voies va influencer sur l'écoulement de la nappe phréatique et provoquera des inondations. Un merlon n'arrêtera pas les nuisances sonores pour les Eulaliens vivant à plus de 150 mètres de celui-ci. L'enfouissement ne semble pas être aussi conséquent que l'annonce RFF. Afin de ne pas enclaver la commune et de maintenir la qualité de vie des habitants, je demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant la commune de Sainte Eulalie
Obs 88	*			*	*			*	<b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC – Mme BARREAU</b> projet non positif pour les habitants de la commune et provoquant de grosses nuisances. La fermeture des passages à niveau découplera les bouchons et de l'insécurité. Le tunnel de traversée des voies va influencer sur l'écoulement de la nappe phréatique et provoquera des inondations. Un merlon n'arrêtera pas les nuisances sonores pour les Eulaliens vivant à plus de 150 mètres de celui-ci. L'enfouissement ne semble pas être aussi conséquent que l'annonce RFF. Afin de ne pas enclaver la commune et de maintenir la qualité de vie des habitants, je demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant la commune de Sainte Eulalie
Obs 89	*			*	*			*	<b>Mr et Mme CHATAIGNIER</b> demandent l'enfouissement de la voie ferrée pour limiter les nuisances sonores, environnementales et le risque d'enclavement de la commune. Il faut reprendre et poursuivre les études comparatives issues de recherches sérieuses. Nous demandons pus de concertation et d'objectivité, demain sera ce que nous déciderons et mettrons en œuvre aujourd'hui.
Obs 90	*	*						*	<b>Mme PREVOTEAU présidente de la CLCV de SAINTE EULALIE</b> et membre du collectif enfouissement voie ferrée (EVE) remet une <b>pétition complémentaire comportant 377 signatures</b> dont le texte demande l'enfouissement de la voie ferrée afin de ne pas enclaver la commune et de préserver la vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques). Elle remet également un avis de la CLCV et un dossier du collectif EVE datant de janvier 2010 ainsi que son annexe technique. Documents annexés au dossier d'enquête.
Obs 91	*			*	*			*	<b>Remise en mairie de CARBON BLANC d'une pétition anonyme comportant 9 signatures</b> pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants, notamment sur leur santé du fait des nuisances sonores et des risques technologiques, pour maintenir les accès aux principales voies de communication et plus d'ouverture sur l'extérieur notamment en matière de commerces d'emploi, je demande l'enfouissement de la voir ferrée sur la portion traversant la commune de Sainte Eulalie.
Obs 92	*	*			*			*	<b>Mr PINTO</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
Obs 93	*	*			*			*	<b>Mme PINTO</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
← Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 94											<p><b>Mr FOURNIER (CLCV GIRONDE/ AQUITAINE) remet un document complémentaire</b> pour l'enfouissement de la voie ferrée, composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une lettre adressée au commissaire enquêteur</li> <li>- Un avis sur les incidences des travaux d'aménagement de l'AFA et la suppression des trois passages à niveau dont la seule parade est constituée par l'enfouissement de la voie ferrée, placer des ponts-rails constituant un danger.</li> <li>- Des extraits de documents d'étude RFF sur les projets en présence visant à palier la suppression des 3 passages à niveau de Sainte Eulalie</li> </ul> <p>On traite de l'AFA de manière trop succincte sans faire référence à une vision globale synthétique. Ces remarques font suite à d'autres dossiers établis par les unions locales, départementales et régionales avec plusieurs bases scientifiques et données très précises la première d'entre elles faisant appel au bon sens et à une projection raisonnable de l'avenir de tout un territoire.</p>
Obs 95					*				*		<p><b>Courrier déposé en mairie de CARBON BLANC Mme MAURY</b> Depuis 13 années, les habitants, élus et associations demandent l'enfouissement de la voie ferrée. RFF fait croire à un trafic bien inférieur à ce qu'il sera dans les années à venir. Je sais également la crainte des communes avoisinantes contraintes de traverser Sainte Eulalie si vous persistez dans votre projet initial.</p>
Obs 96	*	*		*	*	*			*		<p><b>Pétition déposée en mairie de CARBON BLANC - Front uni contre le projet d'autoroute ferroviaire à Sainte Eulalie et pour l'alternative de l'enfouissement (Mairie de Sainte Eulalie et association DECIDEF) accompagnée de 533 signatures</b> qui fait par de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de prise en compte des nuisances sonores</li> <li>- L'absence de prise en compte de la sécurité indispensable avec l'augmentation du trafic et la longueur des trains de fret</li> <li>- Le découpage du projet voulu par l'Etat et RFF ne permettant pas une projection cohérente d'ensemble du trafic rail à long terme sur la commune</li> <li>- Le manque de proximité et d'information dans cette enquête publique et son déroulement durant la période de la campagne électorale européenne</li> <li>- La non-réponse du projet aux demandes de l'autorité environnementale : étude d'impact incomplète</li> <li>- L'absence de prise en compte des problématiques aquifères et des questions de sensibilité hydrologique</li> <li>- Le bilan carbone défavorable</li> <li>- Le budget trop important par rapport à sa rentabilité</li> <li>- Le manque de contrôle des sociétés (Lorry-Rail implantée au Luxembourg)</li> </ul> <p>Les signataires demandent à la commission d'enquête d'émettre un avis défavorable à la déclaration de projet portant sur l'intérêt général du projet prise par le président de RFF au projet d'autoroute ferroviaire atlantique (sic).</p>
Obs 97,97/1 et 97/2											<p><b>Remise en mairie de CARBON BLANC par l'association DECIDEF de trois documents :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux affiches de LISEA (ligne SEA TOURS BORDEAUX) comportant les photographies des 220 espèces protégées présentes le long de la ligne à grande vitesse Tours Bordeaux</li> <li>- Une affiche demandant l'enfouissement de la voie ferrée.</li> </ul>
Obs 98									*		<p><b>Mr DUBOURDEAUX</b> Toute la publicité faite autour de la LGV et les efforts consentis par RFF au bénéfice des riverains est remarquable ! Il est donc souhaitable que RFF agisse de même pour les habitants de Sainte Eulalie, la commune n'ayant pas pour vocation de devenir le couloir-poubelle, le déversoir à trains découlant d'une gestion pitoyable du réseau. Que RFF prenne enfin ses responsabilités pour protéger la qualité de vie des citoyens. Enfouissement ! Nous exigeons l'enfouissement !</p>
Obs 99	*		*						*		<p><b>Mr et Mme BREHIN</b> sont favorables à l'enfouissement de la voie ferrée et la prise en considération des nuisances occasionnées par l'autoroute ferroviaire atlantique. Il ne faut pas faire d'économies de bout de chandelle mais penser à l'environnement</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 100										<b>Mme PREVOTEAU</b> présidente de la CLCV de <b>SAINTE EULALIE</b> et membre du collectif enfouissement voie ferrée (EVE) remet une <b>pétition complémentaire comportant 28 signatures</b> dont le texte demande l'enfouissement de la voie ferrée afin de ne pas enclaver la commune et de préserver la vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques). Elle remet également un avis de la CLCV et un dossier du collectif EVE datant de janvier 2010 ainsi que son annexe technique. Documents annexés au dossier d'enquête.
	Obs 101	*	*		*					*	<b>Mr et Mme LACOSTE</b> Pour ne pas enclaver la commune et préserver la qualité de vie des habitants (nuisances sonores et risques technologiques, le maintien des accès aux principales voies de communication et l'ouverture de la commune sur l'extérieur, demande l'enfouissement de la voie ferrée sur la portion traversant Sainte Eulalie
	Obs 102									*	<b>Mr DAUBERCES</b> Faut-il employer des actions virulentes pour se faire écouter et préserver sa qualité de vie.
	Obs 103										<b>Mr DUTRUCH</b> mentionne un comptage des « pages » par registre et une liste des documents annexes.
	Mail 14	*			*					*	<b>Mr NAGUI</b> est favorable à l'enfouissement de la ligne pour éviter les nuisances sonores et préserver l'environnement.
	Mail 51	*	*				*	*		*	<b>Mr TAUPIN</b> dénonce la fermeture prolongée des passages à niveau, l'accroissement des nuisances sonores et des vibrations ainsi que du transport des matières dangereuses, et le caractère non viable du projet sur le plan économique.
	Mail 64			*	*		*	*		*	<b>Mr RENOUE</b> est totalement opposé au projet. La fermeture des passages à niveau entraînera l'isolement de la commune, de la pollution supplémentaire et la baisse de valeur des immeubles. Il demande l'enfouissement de la ligne.
	Mail 66				*		*	*		*	<b>Mr MORISSEAU</b> soulève le problème des passages à niveau qui seront fréquemment fermés et causeront des perturbations de la circulation. Le projet n'est pas rentable et les locomotives diesel causeront de la pollution. Il demande l'enfouissement de la ligne.
	Mail 79	*					*	*		*	<b>Mme BOGARD</b> demande l'enfouissement de la ligne afin de ne pas enclaver la commune et de préserver la qualité de vie des habitants.
Mail 82	*					*	*		*	<b>Anonyme</b> : manifeste ses inquiétudes sur l'absence de mur anti-bruit, la non-prise en compte des vibrations, la sécurité liée à l'accroissement de la zone d'activité commerciale, la raison de tant de dépenses pour 2 A/R par jour. Favorable à l'enfouissement de la voie ferrée au niveau des trois passages à niveau.	
Mail 92	*					*	*		*	<b>Mr PILLAUD</b> Avec des trains de 700 à 1000 mètres le temps de passage sera allongé et le bruit de plus en plus insupportable. Il ne fera plus bon vivre à Sainte Eulalie et les accès vers Bordeaux ne seront plus pratiques. La solution est d'enterrer la voie ferrée plutôt que des murs anti-bruit.	
Mail 96	*					*	*		*	<b>Mr GOY</b> On Fait fi du citoyen au profit d'intérêts privés. Le projet ne présente pas toutes les garanties de rentabilité et ne pourra être mené sans enfouissement de la voie. La commune se débarrasse des immeubles des Ruault, il ne faut pas en rajouter. Je suis contre le projet.	
Mail 100	*					*	*		*	<b>Mr PARIENTY</b> Les habitants de Sainte Eulalie se sont majoritairement prononcés pour l'enfouissement de la voie et il serait antidémocratique de ne pas en tenir compte. Nous refusons catégoriquement que cette voie ferrée vienne ajouter une nuisance supplémentaire à notre cadre de vie. Merci de respecter notre choix de l'enfouissement de la voie ferrée.	
Mail 105	*			*		*	*		*	<b>Mr DUMARTIN</b> Aucune étude sur les nuisances sonores. L'enfouissement de la voie ferrée est indispensable. La suppression d'un passage à niveau induira des difficultés d'accès à la zone commerciale. Le bilan carbone ne prend pas en compte les modifications d'itinéraires des véhicules. Le	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 2

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									passage souterrain des Places sera indisponible lors des orages. Il est donc urgent de repenser le projet.
Mail 119	*			*				*	<b>Mr YANINI</b> Le projet n'est pas écologique car les trains ne transportent que des remorques alors que les tracteurs se trouvent toujours sur les routes. Les trains circulent sur une ligne non électrifiée. Sur Sainte Eulalie, il n'y a aucune isolation phonique, ni de solution pour les passages à niveau. Pourquoi un « saucissonnage » des dossiers au lieu d'un projet global ? Transporter des remorques ne sert à rien si les tracteurs restent sur les routes.
Mail 128	*			*	*			*	<b>Mr DUMARTIN</b> Le projet ne prend pas en compte les nuisances sonores. L'enfouissement de la voie ferrée est indispensable. La suppression d'un passage à niveau provoquera l'enclavement de la commune et le passage souterrain des Places sera inopérant en cas d'inondations dues à des orages. Le bilan carbone ne prend pas en compte les modifications d'itinéraires des automobilistes. Il faut repenser le projet
Mail 143	*		*	*				*	<b>Mr NABOULET</b> Le projet entraînera une partition inacceptable de la commune rendant problématique l'accès aux grands axes routiers et isolant la zone d'habitations du secteur économique et commercial. Il entraînera également dans le temps l'augmentation des nuisances sonores et la dégradation du cadre de vie, et donc la dévaluation des biens fonciers. Les nuisances seront donc aggravées au bénéfice de la rentabilité de la ligne ferroviaire. La seule solution réside donc dans l'enfouissement de la ligne sur la plus grande longueur possible.
Mail 170	*		*	*				*	<b>Mme BRIODIN</b> est opposée au projet qui générera des nuisances sonores jour et nuit, la dévaluation des habitations et des perturbation du trafic automobile du fait de la suppression de voies.
Mail 231	*							*	<b>Mme DARMANI</b> est opposée au fait que rien ne soit fait pour protéger les habitants du bruit. Si le trafic ferroviaire augmente sans que des dispositions soient prises, la vie deviendra un enfer. Elle pense que l'enfouissement de la voie est une très bonne idée.
Mail 237	*			*				*	<b>Mme BORIES</b> s'interroge sur les mesures prises par l'Etat relatives au projet. Constate le déroulement de l'enquête à une période faible disponibilité du public. Relève de nombreuses incohérences et l'absence de mesures contre les nuisances sonores, les vibrations et la sécurité des passages à niveau. Des mesures devront être prises pour assurer la sécurité et la fluidité des accès. Le PLU de 2010 préconisait l'enfouissement de la ligne ferroviaire commune une priorité.
Mail 242	*	*		*	*	*		*	<b>Mr CAZASSUS</b> Le dossier de présentation du projet est incomplet de démontre la volonté de présenter un projet d'envergure lourde en plusieurs enquêtes. Le bilan carbone apparaît très marginal et une portion des voies entre Poitiers et Bordeaux n'est pas électrifiée. Il souligne l'absence de prise en compte des nuisances sonores et des vibrations du sol qui nuiront à la qualité de vie des riverains et à la valeur des biens. La suppression des passages à niveau créera des goulets d'étranglement pour les véhicules et des matières dangereuses seront transportées par les trains. Il faut donc procéder à l'enfouissement de la ligne ferroviaire sur une portion de la commune.
Mail 257					*	*		*	<b>Mr FURLAN</b> dénonce des conditions de concertation inappropriées au regard de l'enjeu (durée trop serrée, délai d'information trop court, publicité inexistante et réunion publique du 15 mai sans les porteurs du projet). Le nombre de trains transportés est faible par rapport au trafic global. Le passage plus nombreux de trains de marchandises occasionnera des nuisances sonores en contradiction avec les directives européennes et nationales. La seule solution acceptable est donc l'enterrement de la voie car la suppression des passages à niveau générerait de grosses difficultés pour les citoyens et créerait une coupure en deux de la commune mais aussi de tous les lieux environnants.
Mail 281					*			*	<b>Melle LOPEZ</b> Nous sommes une P.M.E. et sommes très inquiets ainsi que nos salariés sur les conséquences que le projet pourrait engendrer sur la pérennité de notre entreprise. En effet, nous sommes situés proche de la voie ferrée. Nos clients, les camions d'approvisionnements de marchandises et matières premières nécessaires à notre activité empruntent quotidiennement le passage à niveau de l'abbaye de Bonlieu à Ste Eulalie pour accéder à notre entreprise. Cette première enquête publique ne précise pas l'impact sur les passages à niveau (fermeture). Si l'accès du passage à niveau devait être supprimé ce serait plus que préjudiciable à notre entreprise et pourrait entraîner sa fermeture, le chômage pour l'ensemble des salariés, puisque la clientèle mais aussi les camions ne pourraient plus accéder à notre entreprise. Il n'est pas possible d'enclaver la ville.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 2**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
	Mail 285			*						*		<b>GRUPE DES ELUS EUROPE ECOLOGIE LES VERTS CONSEIL REGIONAL D'AQUITAINE</b> Le projet AFA doit être replacé dans la problématique général des transports en Europe. Le report doit être très important, hors l'objectif est loin d'être atteint. Le projet d'autoroute ferroviaire paraît intéressant mais constitue une fausse bonne solution. Pour le projet d'autoroute atlantique, il est prévu entre 2014 et 2029, 4 allers et retours quotidiens sur l'axe Tarnos-Dourges. En régime de croisière, ce service permettra le transport de plus de 100 000 poids lourds. Ce nombre peut paraître impressionnant mais il ne représente qu'une part très modeste du trafic poids lourds aussi, la question se pose de savoir si ce ferroutage par autoroute ferroviaire est le mode de transport ferroviaire le plus adapté, le plus efficace, le plus économe, le plus vertueux. La réponse est clairement négative. Il est regrettable que l'Etat, RFF et la SNCF s'obstinent à vouloir développer ces autoroutes ferroviaires alors que d'autres pays comme l'Allemagne, ont fait des choix plus judicieux avec le développement du transport ferroviaire combiné des marchandises par containers. Il apparait que ce service d'autoroute ferroviaire aura une rentabilité socio-économique très problématique et qu'il engendrera des nuisances pour les riverains qui n'ont pas été prises en compte à la hauteur voulue dans le dossier d'enquête comme le souligne à juste titre, l'avis de l'Autorité environnementale rendu fin décembre 2012 qui pointe les nombreuses insuffisances du dossier, celui-ci devant être complété par des études complémentaires. Le groupe des élus Europe Ecologie-Les Verts du Conseil régional d'Aquitaine, ne peut émettre qu'un avis très réservé sur ce projet car il ne répond en rien à l'immense défi d'un report modal ambitieux du transport de marchandises de la route vers des modes de transports plus vertueux et plus écologiques.
	Mail 287	*		*						*		<b>Mr et Mme LAUTIER</b> Avec plus de passages de trains, nous ne pourrions plus vivre convenablement. Le bruit et les nuisances sismiques dues aux passages des trains de marchandises seraient insupportables. De plus la perte de la valeur immobilière de notre maison engendrerait une injustice intolérable du à notre investissement qui court encore sur 15 années. Il devient important pour le bien être des familles de Sainte Eulalie d'enterrer la voie .
	<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>		<b>5</b>
	<b>8</b>	<b>5</b>		<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>9</b>		<b>4</b>	<b>4</b>		
<b>PREFECTURE DE LA GIRONDE</b>												
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture de la Gironde</b>	
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 2</b>												
<b>COMMUNE DE SAINT MEDARD D'EYRANS</b>												
Mail 43							*		*		<b>Mr THOMAS de Saint Médard d'Eyrans (33)</b> : projet prématuré et non rentable. Impact faible du volume transporté par rapport à l'évolution du transport européen. Doit être à minima différé.	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Médard d'Eyrans</b>	
<b>Total Secteur 2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 2</b>	
	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>5</b>	<b>1</b>		
	<b>4</b>											

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

LIGNE RFF : SECTEUR 3											
THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS		Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE POITIERS (86)</b>											
Obs 1	*						*			*	<b>M. LANNEAU</b> , 1 place des Sablons à POITIERS, met en doute la crédibilité du <u>bilan socio-économique</u> , dans sa version actuelle et demande pourquoi des <u>études acoustiques</u> n'ont pas été réalisées sur la traversée de la commune de POITIERS et les communes situées au Nord comme au Sud de cette ville.
Obs 2	*									*	<b>Mme et M. MAUCHAMP</b> , résidence La Chanterie, rue des Douves à Poitiers (86), demandent quelles solutions seront mises en place pour les <u>nuisances sonores et vibratoires</u> .
Obs 3	*									*	<b>L'ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA VARENNE DE SAINT BENOIT (86)</b> , plus particulièrement les habitants des rues Jean Bart et impasse des Vergnes, proches de la voie ferrée, demande une information et la mise en place de <u>mesures pour limiter les nuisances sonores et les vibrations</u> .
Obs 4	*		*		*		*				<b>Mme LEVRAULT</b> , domiciliée PN 15 à Rouillé (86) exprime ses inquiétudes sur les <u>nuisances sonores, vibratoires et la dépréciation des biens immobiliers en demandant les mesures qui seront prises</u> . Elle attire également l'attention sur le doublement de la voie ferrée entre Lusignan et Saint-Maixent prévu dans le contrat de Plan Etat-Région 2014-2020.
Obs 5	*		*							*	<b>Mme DADY</b> 24 route de Blois à Saint-Ay (45), est inquiète pour les <u>nuisances sonores, les vibrations et la dépréciation de son bien</u> .
Obs 6	*		*							*	<b>M. LOUVEAU</b> , 703 rue de la Massatrie à Aiffres (79) en bordure de la voie ferrée, à proximité d'un passage à niveau, demande à bénéficier des <u>mesures qui seront prises pour les nuisances sonores, vibratoires et la dépréciation du bâti</u> .
Obs 7	*	*	*	*	*					*	<b>L'ASSOCIATION « VIENNE NATURE » (Voir lettre 1 RE)</b> reprend pleinement à son compte l'avis négatif donné par Poitou-Charentes Nature (cf. lettre 2 du registre d'enquête) au projet en ajoutant plusieurs remarques : - Les aménagements prévus en Vienne ne prennent pas en compte les difficultés inhérentes à la gare de Poitiers (saturation, inondation), - La situation du site SEVESO Seuil Haut PICOTY (mitoyen de la future ligne de ferroutage) devra être réexaminée (modification du PPRT) et l'entreprise avisée en amont du transport de matières dangereuses, - Une nouvelle étude acoustique devra être réalisée avec un indicateur de type « Lamax » à la place de l'indicateur « Laeq », - Les effets des vibrations sur les maisons surplombant les voies dans la traversée de Châtellerauld devront être étudiées avec soin.
Obs 8		*		*	*		*			*	<b>L'ASSOCIATION « POITOU-CHARENTES NATURE » (Voir lettre 2 RE)</b> dans son argumentaire, reprend l'historique du projet depuis 2003 et constate qu'aujourd'hui, RFF propose une caricature de ce projet dans lequel l'itinéraire « alternatif » devient principal et l'aménagement possible d'un itinéraire par Angoulême est renvoyé à une date indéterminée. Reprenant les principaux thèmes qui posent problème sur le tracé par Niort (ligne vétuste, électrification, voie unique, rentabilité aléatoire), l'association « Poitou-Charentes Nature » dit NON à l'itinéraire par Niort-Saintes proposé par le pétitionnaire et réitère son appui au projet par Angoulême. Poitou-Charentes-Nature demande que les travaux de mise au gabarit des tunnels entre Poitiers et Bordeaux fassent l'objet d'un programme financé par la redevance poids lourds et les plates-formes terminales de Tarnos et Dourges conçues en prévision d'un trafic minimum de 20 AR en 2020.
Obs 9	*	*	*	*			*			*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE CLION SUR SEUGNE (17)</b> , (Voir lettre 3 RE) conscient que le ferroutage est un atout pour palier au trafic important de camions mais émet un avis défavorable au projet tel qu'il est présenté considérant que : - La fermeture de 2 passages à niveau sur 3 entrainera inévitablement des embouteillages et de l'insécurité sur la route, - les nuisances sonores seront aggravées et les problèmes de vibrations ne sont pas pris en compte,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											- Le marché de l'immobilier va subir des dommages, - Le transport de produits dangereux représente une préoccupation forte avec la présence d'une école maternelle à 50 m de la voie ferrée.
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Poitiers (86)</b>
<b>COMMUNE DE DE CHATELLERAULT (86)</b>											
Obs 1	*							*			<b>M. PAILLER, Président de l'Université Familiale</b> , 108 avenue Louis Ripault à Châtellerault (86), constate que ce projet est une bonne initiative (moins de camions sur les routes) mais réclame la mise en place de mur antibruit contre les nuisances sonores.
Obs 2	*								*		<b>M. AVRIL</b> , 6 chemin de Ronde à Châtellerault (86), demeurant aux abords immédiat de la voie ferrée (15 m), regrette qu'aucune étude acoustique sérieuse n'ait été réalisée dans la traversée de la commune et demande la mise en place d'un mur antibruit.
Obs 3	*								*		<b>M. PENIN</b> , membre de l'Université Familiale, présente la même demande que M. PAILLER (cf. Obs 1).
Obs 4	*								*		<b>M. CUBERTAFOND</b> , 115 rue de la Chevretterie à Châtellerault (86) demande des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit) et les vibrations.
Obs 5	*								*		<b>Mme et M. NOYON</b> , 13 rue de la passerelle à Châtellerault (86), demandent des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit) et les vibrations.
Obs 6	*								*		<b>M. AZAIS</b> 16 place de la Croix Rouge à Châtellerault (86), à 50 m de la voie, demandent des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit)
Obs 7	*								*		<b>Mme et M. DE MATOS</b> , 5 place de la Croix Rouge à Châtellerault (86), à 80 m de la voie, demandent des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit)
Obs 8	*	*							*		<b>M. LAGADIC</b> , 4 place de la Croix Rouge à Châtellerault (86), demande des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit) et les vibrations, de même qu'une indemnisation pour la perte de valeur de son bien immobilier.
Obs 9	*	*							*		<b>SCI SF NAISOL</b> , 4 chemin de Ronde à Châtellerault (86), demande des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit) et les vibrations, de même qu'une indemnisation pour la perte de valeur de son bien immobilier (4 appartements).
Obs 10	*	*							*		<b>M. HUESO</b> 8 place de la Croix Rouge à Châtellerault (86), demande des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit) et les vibrations, de même qu'une indemnisation pour la perte de valeur de son bien immobilier
Obs 11	*								*		<b>Mme LETARD</b> , 2 place de la Croix Rouge à Châtellerault (86), à 10 m de la voie, demande des protections contre les nuisances sonores (mur antibruit)
Obs 12	*								*		<b>Mme et M. TARTARIN</b> , 3 résidence Picasso à Châtellerault (86), à 35 m de la voie, demande des protections contre les nuisances sonores
Obs 13	*								*		<b>Mme NELIAT</b> , 62 avenue Louis Ripault à Châtellerault (86), à 50 m de la voie, demande des protections contre les nuisances sonores
Obs 14	*								*		<b>M. PELIAT</b> , 63 avenue Louis Ripault à Châtellerault (86), à 100 m de la voie, demande des protections contre les nuisances sonores



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 15	*									
Obs 16	*		*							*	<b>M.BABIN</b> , 4 résidence Picasso à Châtellerault (86), demande des protections contre les nuisances sonores et une indemnisation pour perte de valeur de son bien.
Obs 17							*			*	<b>M. BARBOT, Maire de PORT DE PILES (86), (Voir lettre 1 RE)</b> attire l'attention sur la situation d'un fossé communal situé sur les parcelles A 70, 91, 92, au lieu-dit « La Corderie », le long et en contrebas du talus de la voie ferrée. Ce talus est fragilisé sur environ 800 mètres, par des galeries de rongeurs et doit être renforcé par RFF. Le Conseil municipal de la commune de Port de Piles propose une entente entre RFF et la municipalité pour buser ce fossé et ainsi permettre de sécuriser l'endroit autant au niveau du talus que de l'évacuation des eaux pluviales communales. (Le commissaire s'est rendu sur place et a effectué un CR)
Obs 18	*									*	<b>M. ABELIN, maire de Châtellerault (86), (Voir lettre 2 RE)</b> relaie le souci légitime de ses administrés et demande que toutes les mesures de bruit soient menées et l'identification des secteurs plus vulnérables identifiés afin que les nuisances sonores restent admissibles grâce aux mesures d'isolation sonores et de protection phonique sur les bâtiments et les ouvrages.
Obs 19							*			*	<b>M. AVRIL (Voir lettre 3 RE)</b> en complément de son observation sur le registre d'enquête, apporte des précisions sur le nombre de convois et confirme sa demande d'une étude d'impact sérieuse et la mise en place d'un mur antibruit.
Obs 20	*									*	<b>Mme DALLIER (Voir lettre 4 RE)</b> , 14 avenue de Paris à Jaunay-Clan (86), riveraine de la voie ferrée, demande des protections acoustiques (mur anti bruit).
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Châtellerault (86)</b>
<b>COMMUNE DE SAINT MAIXENT L'ECOLE (79)</b>											
Obs 1	*									*	<b>M. et Mme PAPOT</b> , chemin de la Maisonnette à Pamproux (79), habitent à l'ancienne maison du garde, au passage à niveau n°23, Km 34,5, à environ 5 m de la voie ferrée, attirent l'attention sur l'augmentation prévisible des nuisances sonores après la mise en service de l'AFA, et demandent à bénéficier d'une isolation phonique adaptée au profil de leur maison.
Obs 2	*	*								*	<b>M. DUTOIS</b> , 40 rue de Beausoleil à La Crèche (79), habite à une vingtaine de mètres de la voie ferrée et craint une augmentation importante des nuisances sonores et vibratoires. Il s'interroge aussi sur les risques multipliés en fonction des marchandises transportées.
Obs 3	*							*			<b>M. NIVAU</b> , 14 rue Croix Guerchamp à Salles (79), domicilié à environ 20 m de la voie, attire l'attention sur les nuisances sonores et vibratoires mais reste favorable au projet inscrit dans le Grenelle de l'environnement.
Obs 4	*			*						*	<b>Mme BETIN</b> , 23 rue du Paradis à Rouillé (86), demeurant à 50 m de la voie ferrée, exprime son inquiétude quant à l'augmentation des nuisances sonores, vibratoires et polluantes.
Obs 5										*	<b>LETTRE (Voir lettre 1 RE) DE LA MUNICIPALITE DE ROUILLE (86).</b> (Voir courrier 1 et 2 paragraphe « commune de Rouillé)
Obs 6	*									*	<b>Mme BOUFFARD, (Voir lettre 2 RE)</b> PN n°13, attire l'attention sur les problèmes de nuisances sonores supplémentaires après la mise en service de l'AFA.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 7	*							*	<b>Mme ROBILLARD, (Voir lettre 3 RE)</b> PN n°19, attire l'attention sur les problèmes de nuisances sonores supplémentaires après la mise en service de l'AFA.
Obs 8	*							*	<b>M. ROSSARD, (Voir lettre 4 RE)</b> PN n°17, 31 RUE DU Paradis à Rouillé (86), attire l'attention sur les problèmes de nuisances sonores supplémentaires après la mise en service de l'AFA.
Obs 9	*	*	*	*			*	*	<b>M. CLOCHARD, Maire de Nanteuil (79), (Voir lettre 5 RE)</b> présente les préoccupations de la commune sur la mise en place de l'AFA : - Doublement de la voie entre Saint-Maixent l'école et Lusignan, - Nuisances sonores, protections phoniques et aides pour l'isolation sonore des habitations, - Fréquence des convois allant jusqu'à 1 km, - Atteintes à l'environnement concernant le milieu sensible Natura 2000 traversé.
Obs 10					*	*	*	*	<b>M. DUPUIS, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Pamproux (79), (Voir lettre 6 RE)</b> au nom des usagers du <b>PN n°23</b> lieu-dit « Rulle-Crotte », très utilisé pour l'accès au village de Saint-Martin et pour les exploitations agricoles situées de part et d'autre de la voie ferrée. Les usagers et la municipalité de Pamproux s'interrogent sur le devenir de ce passage à niveau dont l'éventuelle fermeture serait dommageable pour les habitants et les routes (sécurité des usagers, augmentation des distances entre les sièges d'exploitation et les parcelles exploitées, trajets supplémentaires et augmentation des temps de transport, dangers accrus par la traversée de la commune par les camions, nuisances sonores et olfactives supplémentaires en centre bourg). Toutefois, en cas de fermeture de ce passage à niveau, il est proposé la construction d'un passage sous le ballast à la hauteur du « petit pont de l'âne ».Ce passage pourrait être complété par une voie descendant jusqu'au chemin dit « chemin de la garenne ».Les habitants et élus se tiennent à disposition des porteurs de projets pour une négociation sur ce problème.
Obs 11					*	*	*	*	<b>Mme BALLU BERTHELLEMY, Maire de Pamproux (79), (Voir lettre 7 RE)</b> au nom du conseil municipal de Pamproux, attire également l'attention sur le devenir du <b>PN n°23</b> en présentant le même diagnostic et les mêmes conséquences de la fermeture de ce passage à niveau que Monsieur Gérard DUPUIS, 1 <sup>er</sup> adjoint (cf. courrier 6 précédent). Le conseil municipal s'oppose fermement à la fermeture du PN n°23, projet en totale contradiction avec le sens du développement durable et la protection des concitoyens. Les élus se tiennent à disposition des porteurs de projets pour une négociation sur ce problème.
Obs 12	*				*	*	*	*	<b>M. GUILLON, 26 Avenue de Blossac, à Saint-Maixent l'école (79), (Voir lettre 8 RE)</b> constate que le projet d'AFA est ambitieux mais suscite des interrogations notamment sur le tracé choisi, les études acoustiques et les nuisances vibratoires. Soulignant le coût financier important nécessaire à la mise aux normes du tracé passant par Saintes, et le retard pris par le projet (mise en service prévue en 2007), il propose que les décideurs choisissent directement le passage par Angoulême. Enfin, constatant les critiques de l'autorité environnementale (absence d'études sérieuses sur les nuisances acoustiques et vibratoires), il souhaite que RFF prenne des initiatives à hauteur des nuisances (bruit, vibration) engendrées et « soit assez imaginatif pour prendre les bonnes mesures de lutte contre ces impacts négatifs ».
Obs 13	*	*						*	<b>M. BAILLOT, 14 rue du Pré à Rouillé (86), (Voir lettre 9 RE)</b> à proximité de la ligne et de la gare, demande à bénéficier d'insonorisation et de compensation financière pour la perte de valeur de son bien.
Obs 14	*							*	<b>Mme BANNIER, 18 rue de la Libération à Rouillé (86), (Voir lettre 10 RE)</b> réside à 4 m de la voie ferrée, à proximité du passage à niveau en centre bourg, s'inquiète des nuisances sonores supplémentaires et demande une indemnisation pour faire des travaux d'isolation.
Obs 15	*							*	<b>Mmes THOMAS et MERIGET</b> propriétaires d'une maison située à proximité du passage à niveau n° 16 à Rouillé (86), <b>(Voir lettre 11 RE)</b> s'inquiètent des nuisances sonores et vibratoires.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 16	*						*			*	<b>Mme JAMONNEAU</b> , lieu-dit « Avernant » à Salles (79), ( <b>Voir lettre 12 RE</b> ) habite à proximité du passage à niveau n° 24 sur la ligne La rochelle-Poitiers et souhaite connaître les risques possibles d'expropriation si une deuxième ligne est construite entre Saint Maixent et Lusignan, de même que l'importance des nuisances acoustiques.
Obs 17	*						*			*	<b>Mme DUMORTIER</b> , 14 rue de l'épine à Rouillé (86), ( <b>Voir lettre 13 RE</b> ) proche de la voie ferrée, souhaite être informée sur un éventuel doublement de la voie existante, et demande à bénéficier des protections phoniques prévues (double vitrage).
Obs 18	*		*		*		*			*	<b>M. CLERET de LANGAVANT</b> , possède une maison à Sainte Eanne (79) ( <b>Voir lettre 14 RE</b> ) située en bordure de voie ferrée et présente plusieurs interrogations : - Nature des travaux envisagés sur la voie ferrée, doublement de la ligne et éventuelle expropriations, - Aides aux riverains pour les nuisances sonores, - Solutions pour prendre en compte les nuisances vibratoires et la dévalorisation du bâti, - Impact sur l'environnement et non prise en compte du site NATURA 2000 de la Plaine de la Mothe Saint Heray – Lezay.
Mail 220							*			*	<b>M. GUILLON</b> complète son argumentation (cf. courrier 8 St Maixent), en s'interrogeant sur l'opportunité du passage par Niort et Saintes et le fait que le dossier ne prenne pas en compte le projet de plateforme de transbordement à Niort ou La Rochelle et le doublement de la voie entre Lusignan et Saint Maixent l'école.
<b>Total</b>	<b>1 5</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1 8</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Maixent l'Ecole (79)</b>
<b>COMMUNE DE NIORT (79)</b>											
Obs 1							*			*	<b>M. DE LA PORTE</b> château de Lens à Saint Symphorien (79), demande s'il existe un lien entre le projet d'AFA et le projet Niortais de plate-forme ferroviaire à ROMAGNE. Dans l'affirmative, quels sont les impacts prévus sur Niort, Aiffres et Saint Symphorien. Aucun élément n'est fourni dans le dossier d'enquête publique.
Obs 2							*			*	<b>M. PASQUIER</b> , 20 rue des écoles à FORS (79), exploitant agricole demande le maintien ou l'amélioration de plusieurs passages à niveau situés entre les points kilométriques 423- 424 sur FORS et 428-429 sur MARGNY, passages à niveau qu'il utilise quotidiennement pour son activité professionnelle.
Obs 3	*			*			*		*		<b>M. CHASSERIAU</b> , 282B avenue St Jean d'Angély à NIORT (79), riverain de la ligne SNCF, s'interroge sur les dispositions et procédures qui seront prises afin de limiter les nuisances sonores, visuelles et olfactives. Il demande si ce projet est bien en accord avec le Plan de Prévention des Risques de la commune de NIORT.
Obs 4								*			<b>M. LANDARD</b> , 2 place du Port à BOUILLE-COURDAULT(85) est tout à fait favorable au projet via Saintes et Niort, car ce tracé redonne une vitalité au bassin Niortais et au port de La Rochelle étant donné l'importance de la plate-forme multimodale prévue à NIORT.
Obs 5	*								*		<b>Mme ROBERTS et M. NEAVES</b> , 8 rue des écoles à FORS (79), propriétaires du château « villa Ste Marie », situé à 12 mètres de la voie ferrée, exerçant une activité de chambres d'hôtes expriment leurs inquiétudes sur les nuisances sonores et vibratoires induites par le projet et demandent l'isolation de leur maison ou la construction d'un mur antibruit au droit de leur propriété.
Obs 6	*								*	*	<b>M. et Mme BARATON</b> , 241 avenue St Jean d'Angély à NIORT (79), inquiets sur les nuisances sonores et vibratoires, demandent l'isolation de leur maison située à 50 mètres de la ligne SNCF.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 7	*		*						*	<b>M. MOUSSET</b> , 6 impasse de la Rapée à NIORT (79), demande l'installation d'un mur antibruit au droit de son habitation.	
Obs 8							*	*		<b>M. BONNICEL</b> , 176 rue Brun Puyrajoux à NIORT, exprime un avis favorable au projet en demandant des éléments de précisions sur l'économie de co2 avec des tractions diesel, le bruit, l'endroit du changement de traction pour la trajet entre Niort et Bordeaux, la possibilité de rajout de wagons pendant le trajet, l'activité du futur terminal en cours d'aménagement à Niort, la prise en compte du doublement de la voie ferrée entre Saint Maixent et Lusignan...	
Obs 9	*								*	<b>M. MISOUDRI et Mlle ANTIER</b> , 6 rue des Pèlerins à Niort (79), en bordure de la voie ferrée, à côté du PK 416, demandent une nouvelle étude phonique et l'installation d'un mur antibruit.	
Obs 10									*	<b>SYNDICAT DES EAUX DU VIVIER (SEV) DE NIORT (79)</b> , (Voir lettre 1 RE) courrier reçu le 7 juin 2014 au domicile du CE, hors délai. Pris note des remarques sur les dangers des marchandises transportées et les précautions à prendre en cas de pollution sur site.	
Cour 15		*			*		*	*		<b>LE SYNDICAT MIXTE OUVERT (SMO)</b> pour la promotion et le développement de la plateforme Niort Terminal émet un avis réservé au projet d'AFA tant que ne sont pas prises en compte les remarques suivantes : - Que l'exploitant puisse profiter du changement de traction obligatoire à Niort avant l'électrification de l'itinéraire vers Saintes pour que cet arrêt technique soit une étape logistique pour le débarquement et l'embarquement de marchandises de la façade atlantique entre Nantes, Tours, Bordeaux et Limoges. - Cet itinéraire soit conservé à titre pérenne, au regard des surcoûts exorbitants générés par l'itinéraire via Angoulême, - Soit préservés le développement du trafic voyageur et du trafic fret, - La garantie que toutes les mesures inhérentes aux risques technologiques et environnementaux soient étudiées de manière approfondie.	
Cour 20		*			*		*	*		<b>LA CCI DES DEUX-SEVRES</b> émet un avis défavorable au projet pour les mêmes raisons que le Syndicat Mixte Ouvert ( voir courrier 15).	
Cour 22		*			*		*	*		<b>SAS MODAL QUEST NIORT (79)</b> , émet un avis défavorable au projet pour les mêmes raisons que le SMO (cf. courrier 15).	
Cour 23									*	Déjà traité en courrier 15	
Cour 38	*	*		*	*	*	*	*	*	<b>La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)</b> estime ne pas être en mesure d'approuver le dossier compte tenu des nombreuses insuffisances d'informations concernant les impacts locaux tant en phase de travaux que d'exploitation. La CAN affirme la nécessité : - D'être assuré de la réalisation de travaux de dégagement de gabarits à la fois hauts et bas, - D'être renseigné quant à la nature des risques et des nuisances associés à l'exploitation de l'ouvrage concernant notamment les 2 sites SEVESO (SIGAP et Arizona Chemical), du PPRT, le transport des matières dangereuses au sein des zones urbanisées, les accidents potentiels (pollution des sols et des eaux), les impacts potentiels (bruit et vibrations) à l'égard des riverains, -- De prendre en compte les grands projets d'investissements locaux (Niort-Terminal, réaménagement du quartier de la gare de Niort au travers du pôle « Gare Santé), renforcement du trafic voyageur, - De ne pas retarder le financement d'autres infrastructures régionales et inter régionales ferroviaires ou intermodales par un engagement de fonds publics importants en faveur de la réalisation du projet d'AFA ; Pour toutes ces raisons, le bureau de la CAN, au vu de la présentation de l'étude et à ce stade de la consultation, émet un Avis défavorable au projet.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
	Mail 191	*								*		<b>M. CHAPEAU</b> , 10 rue Maurepas à NIORT, s'inquiète des nuisances de trépidation du sol et des nuisances sonores malgré une rénovation totale en 2006 et un classement imposé par l'architecte des Bâtiments de France et demande quelle mesures seront prises pour les atténuer .
	Mail 248			*					*			<b>Mlle ANTIER</b> complète sa demande (Obs 9) en attirant l'attention sur la dépréciation des biens et la mise en service de la future plateforme de transbordement de Niort.
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Niort (79)</b>	
<b>COMMUNE DE SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b>												
Obs 1	*									*	<b>M. BERTHENEAU</b> , 3 rue des Coquelicots à Villeneuve la Comtesse (17), demande, pour sa maison située au point kilométrique 444, à 6 mètres de la voie ferrée, à bénéficier des procédures d'isolation phoniques (double vitrage) prévues par le dossier.	
Obs 2	*									*	<b>M. FERRY</b> , 9 rue de Brélisics VERON à Asnières la Giraud, réside à 150 m de la voie ferrée et demande à bénéficier de protections prévues pour les nuisances sonores.,	
Obs 3	*									*	<b>M. et Mme BARIBEAUD</b> , 11 rue de La Chapelle Bâton, « Bourgneuf » à Saint Denis du Pin (17), propriétaires d'une habitation et d'un gîte rural à 15 m de la voie ferrée, demandent à bénéficier des protections prévues contre les <u>nuisances</u> sonores.	
Obs 4	*									*	<b>M. et Mme LARGE</b> , 12 rue de la Chapelle Bâton, « Bourgneuf » à Saint Denis du Pin (17) , propriétaires d'une maison située à 15 m de la voie ferrée, demandent à bénéficier des protections prévues contre les nuisances sonores.	
Obs 5	*		*							*	<b>Mme BALLANGER et M. GOBIN-POULAILLEAU</b> , 11, 13, 15 impasse des ormeaux, « Bourgneuf » à Saint Denis du Pin (17), habitant à 2 m de la voie ferrée, demandent des protections phoniques et attirent l'attention sur les nuisances vibratoires et la moins-value du bâti à la revente.	
Obs 6	*		*							*	<b>M. GOBIN</b> , 9 rue de la Chapelle Bâton, « Bourgneuf » à Saint Denis du Pin (17) , propriétaire d'une maison jouxtant la voie ferrée, demande à bénéficier des protections prévues contre les nuisances sonores et attire l'attention sur les nuisances vibratoires et la moins-value du bâti à la revente.	
Obs 7	*		*							*	<b>M. P. GOBIN</b> , 2 chemin des forges à Vergné (17), propriétaire d'un gîte rural, demande une isolation contre les nuisances sonores et vibratoires et attire l'attention sur la moins-value de la propriété..	
Obs 8	*		*	*			*		*	*	<b>Mme et M. PERDRIAT</b> , 5 rue de Dampierre à Saint Jean d'Angély (17), demeurant à 5 m de la voie ferrée, attirent l'attention sur les nuisances sonores, la pollution, la dévaluation de leur bien, la perte d'exploitation de leur équipement photovoltaïque et les vibrations et expriment un avis défavorable au projet.	
Obs 9	*									*	<b>Mme HERAULT</b> 41 avenue Aristide Briand à Saint Jean d'Angély (17), exprime un avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores.	
Obs 10								*			<b>M. FAITIS</b> , 15 rue Réveillaud à Saint Jean d'Angély (17), exprime un avis favorable au projet.	
Obs 11	*		*	*			*			*	<b>M. (ou Mme) SARRION</b> , 8 rue Basse Bourgneuf à Saint Denis du Pin (17), ( <b>Voir lettre 1 RE</b> ) au droit du passage à niveau 384 et à 15 mètres de la voie ferrée, s'interroge sur les effets négatifs de la mise en place de l'AFA ( préjudice sonore, poussière, dévaluation immobilière) et demande qu'elles sont les mesures envisagées par RFF pour pallier à ces futures nuisances.	
Obs 12					*	*	*		*		<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b> , ( <b>Voir lettre 2 RE</b> ) tout en soutenant le principe porté par l'état de trouver des solutions alternatives au fret routier, a émis un avis défavorable au projet en considérant :	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'il n'est aucunement fait mention du projet d'électrification de la ligne Niort-Saintes pourtant inscrit au Contrat de Projets Etat-Région 2014-2020,</li> <li>- L'incidence du projet sur le fret voyageur déjà fragile,</li> <li>- L'insuffisance de voies d'évitement et la gestion des circulations sur voie unique entre Niort et Saintes,</li> <li>- L'insuffisance des études d'impact environnementales sur le territoire communal,</li> <li>- La disponibilité dès la mise en service de la LGV, de la ligne Poitiers-Angoulême- Bordeaux.</li> </ul>
Obs 13	*	*	*	*	*	*	*	*			<p><b>29 PERSONNES ont signé un courrier exprimant un avis DEFAVORABLE (Voir lettre 3 RE)</b> au projet pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- non pertinence de l'itinéraire choisi et coût des travaux,</li> <li>- augmentation de la pollution,</li> <li>- nuisances sonores incorrectement analysées,</li> <li>- Aucune information sur l'impact des vibrations,</li> <li>- Aucune information sur les indemnités pour la perte de la valeur marchande des biens,</li> <li>- Interrogations sur le devenir du trafic voyageur.</li> </ul>
Obs 14	*					*	*	*			<p><b>M. CASTAGNET, (Voir lettre 4 RE)</b> ancien adjoint au maire émet un avis négatif au projet qui n'apportera que des nuisances pour la ville de Saint Jean d'Angély (17) pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier impossible à lire,</li> <li>- problèmes environnementaux (ZPPAUP,),</li> <li>- Etude acoustique contestable,</li> <li>- Problème du PN 393 et de la paralysie du trafic routier à cet endroit.</li> </ul>
Mail 73	*			*				*			<p><b>M. DESLANDES, SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b> domicilié à 80 mètres de la voie ferrée, est catégoriquement opposé au projet compte tenu de l'impact des nuisances sonores et vibratoires.</p>
Mail 78	*			*				*			<p><b>M. TAILLE, SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b>, également domicilié dans un secteur de 80 mètres de la voie, exprime son opposition catégorique à ce projet qui n'amène que des nuisances (sonores, vibratoires, polluantes) dans un secteur d'habitat urbain.</p>
Mail 83	*			*	*		*	*			<p><b>M. DESLANDES, SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b>, Condamne ce projet délirant, incorrect, qui n'amène que des nuisances (sonores, vibratoires, polluantes par l'utilisation du diesel dans la traversée de la commune) et qui coupe de nombreuses voies de circulation en augmentant les risques d'accidents.</p>
Mail 124	*						*				<p><b>Mme DOM, SAINT JEAN D'ANGELY (17)</b>, attire l'attention sur les nuisances sonores et vibratoires et demande que l'AFA emprunte les voies utilisées par le TGV.</p>
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Jean d'Angely (17)</b>
<b>COMMUNE DE SAINTES (17)</b>											
Obs 1	*							*			<p><b>M. RENOUX, 12 rte de Beillant à Saint Sever de Saintonge (17)</b>, exprime son avis favorable au principe du ferroutage mais, possède 4 maisons à 20 mètres en bordure de la voie ferrée et souhaite bénéficier des mesures qui seront prises pour la protection contre les nuisances acoustiques (double vitrage, isolation phonique).</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 2	*	*		*			*	*	<b>M. et Mme POUILLAUDE</b> , 38 avenue des Deux Charentes à Chaniers (17), ( <b>Voir lettre 1 RE</b> ) riverains de la ligne SNCF, au PK 497-500, s'inquiètent des nuisances sonores et demandent la mise en place d'un mur antibruit de même qu'une indemnisation pour la perte de la valeur de leur bien.
Obs 3							*	*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE LE DOUHET (17)</b> , ( <b>Voir lettre 2 RE</b> ) n'est pas opposé au projet mais exprime un avis défavorable en faisant état de la présence d'un site SEVESO II, « Butagaz » et demande une étude approfondie sur les risques en cas d'accident en attirant l'attention sur la présence d'un PN à 200 m du site.
Obs 4	*							*	<b>L'HORLOGERIE MOINET</b> , 5 rue Gauguin à Chaniers (17), ( <b>Voir lettre 3 RE</b> ) attire l'attention sur les nuisances sonores et surtout vibratoires, préjudiciables à l'activité de l'entreprise.
Obs 5	*		*		*	*		*	<b>M. FOURRE</b> , 1 rue de la Touche à Chaniers (17), ( <b>Voir lettre 4 RE</b> ) exprime un avis défavorable et attire l'attention sur plusieurs points : - La ligne traverse le bourg avec la présence de 5 PN et des dangers d'accidents, - La sensibilité du bâti vis-à-vis des nuisances sonores, les distances prises en compte et le coût pour les indemnisations, - L'absence d'étude sur les vibrations et l'absence d'enveloppe budgétaire pour la perte de la valeur des biens, - l'absence de concertation (pas de réunion publique à Chaniers).
Obs 6	*	*	*		*	*	*	*	<b>M. RICHON, gérant de la pharmacie RICHON</b> , 21 avenue Général De Gaulle à Chaniers (17), ( <b>Voir lettre 5 RE</b> ) déplore le peu de concertation et exprime une opposition au projet pour les raisons suivantes : - Problèmes de sécurité vue la longueur des convois (PN), - Pas d'étude sur l'impact sonore pour les habitations proches et éloignées, - Compensation financière dérisoire ne tenant pas compte de la perte de valeur des biens, - Passage par St Jean d'Angély moins rentable qu'en transitant par La Rochelle, - Utilisation par les transporteurs routiers aléatoire.
Obs 7	*	*	*		*	*	*	*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHANIER (17)</b> , ( <b>Voir lettre 6 RE</b> ) malgré l'intérêt du ferroutage, émet un avis défavorable au projet pour les motifs suivants : - Problème de la zone inondable (PPRI) et de la proximité des 2 PN 427 et 428, - Aucune étude de prédiction des vibrations et de leur impact, - Immeubles subissant des nuisances sonores non répertoriés, - Indemnisations sous évaluées pour les travaux d'insonorisation, - Manque d'information des élus et des riverains, - évaluation du patrimoine immobilier non prise en compte.
Obs 8	*		*		*	*	*	*	<b>M. VAGNIER</b> , rue Duburcq à Chaniers (17) à 40 m de la voie, ( <b>Voir lettre 7 RE</b> ) exprime un avis défavorable (nuisances sonores, vibratoires, pas de concertation). Demande les horaires de passage des trains et les dédommagements pour les biens. Propose de revenir à la solution initiale avec le passage par Angoulême.
Obs 9	*							*	<b>POSPS, (sans autre indication)</b> , habitant à 50 m de la voie ferrée ( <b>Voir lettre 8 RE</b> ) est opposée au projet générateur de nuisances sonores et vibratoires.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF		
	Obs 10	*	*		*			*	*				<p><b>LA COMMUNE DE SAINTES (17) (Voir lettre 9 RE)</b> exprime son intérêt pour ce projet structurant et son avis favorable au développement du transport ferroviaire qui revêt un aspect important pour l'économie de la ville. Néanmoins elle est en attente de compléments et d'explications sur les remarques et interrogations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts sur le Plan communal de Sauvegarde : Ce projet ne doit-il pas justifier une réflexion approfondie sur les risques en cas d'accident majeur compte tenu de la densité des espaces urbanisés traversés (lycée, école, pavillons et habitats collectifs..),</li> <li>- Impacts sur la proximité avec le système aquifère et le bassin versant de la Charente : L'avis du SAGE Charente n'est pas mentionné. En phase d'exploitation, quels sont les risques des vibrations sur la géologie, les cavités souterraines, la protection des ressources en eau. Sur les aspects environnementaux, quelles mesures pourraient être mises en œuvre pour confiner ou stopper des rejets accidentels de matières dangereuses ou de produits phytosanitaires.</li> <li>- Impacts sur le patrimoine communal d'adduction d'eau potable et assainissement : La station d'épuration communale se situe à proximité de la voie ferrée. Quel est l'impact possible des vibrations sur les ouvrages d'art ? La ville devra-t-elle assurer un suivi des fissures et des fuites sur le réseau. Il n'y a pas de précisions quant aux réseaux passant sous la voie ferrée, au niveau du pont des Arcivaux !</li> <li>- Impacts en termes de nuisances sonores : La ville de Saintes est très concernée par le projet en matière de nuisances sonores supplémentaires. Il n'y a aucun élément de précision sur l'impact de la traction « diésel » dans la traversée de la commune. Par ailleurs, 92 logements ont été identifiés en dépassement de seuil sonore acceptable. Le choix des mesures de protection devra respecter l'aspect architectural et paysager et s'intégrer dans l'environnement urbain (secteurs gares et Arcivaux en ZPPAUP),</li> <li>- Impacts sur le Pont de Lormont et les passages sous voies Gambetta et Jourdan : Le Pont de Lormont est fragilisé et interdit aux poids lourds. Quels impacts auront les vibrations sur les ouvrages d'art ? Par ailleurs le passage à niveau de la rue du Bois Taillis se situe près d'une zone de circulation délicate et la commune s'interroge sur la nécessité de l'aménagement d'un passage totalement sécurisé.</li> </ul>
	<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>6</b>		<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saintes (17)</b>
<b>COMMUNE DE PONS (17)</b>													
Obs 1	*									*	<b>Mme PINAUD ASTRIO</b> , « la Gare » à Fontaine d'Ozillac (17), demeurant près de la voie ferrée, souhaite bénéficier des mesures prévues pour l'isolation phonique de sa maison (double vitrage, isolation des murs)		
Obs 2							*			*	<b>M. FREDERIC</b> , maire de Fléac sur Seugne (17), demande la pérennisation et l'amélioration des 5 passages à niveau situés sur le territoire communal et s'interroge sur les travaux prévus pour l'amélioration de la voie ferrée dans la traversée de la commune.		
Obs 3	*						*			*	<b>M. Pascal MANDEIX</b> , 24 rue du Colombier à Pons (17), demande quels sont les traitements acoustiques sont prévus, quel type de fret circulera sur la ligne et quels travaux sont prévus sur la ligne.		
Obs 4	*		*			*	*			*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN (17) (Voir lettre 1 RE)</b> est conscient que le ferroutage est un atout pour pallier au trafic important de poids lourds sur l'axe Nord-Sud, mais exprime un avis défavorable au projet compte tenu notamment des nuisances sonores , vibratoires supplémentaires et de la dévalorisation de l'immobilier. Le conseil municipal attire l'attention sur le plan de circulation routière compte tenu de la longueur des trains, notamment au droit des 3 passages à niveau situés sur le territoire communal. Les élus regrettent le manque de communication sur le projet avant l'enquête publique.		



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 5	*	*							*	<b>M. DORMIER</b> , 3 place Rémy Piteau à Jonzac (17), ( <b>Voir lettre 2 RE</b> ) domicilié très près de la voie ferrée, demande la création d'un mur antibruit et l'isolation phonique (fenêtres et murs extérieurs de sa maison) de même que la prise en compte des nuisances vibratoires et la dépréciation de la valeur de son bien.
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Pons (17)</b>
<b>PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME (17)</b>											
Obs 1	*	*		*	*	*	*		*		<b>L'ASSOCIATION « NATURE –ENVIRONNEMENT 17 »</b> confirme son soutien au ferroutage mais émet un avis défavorable au projet en l'état en demandant que le tracé Poitiers-Angoulême-Bordeaux soit retenu. L'association reprend dans son exposé les principales remarques reprises dans plusieurs observations sur la portion de ligne traversant la Charente Maritime : - Choix du tracé (voie unique à partir de Niort, ligne non électrifiée entraînant un changement de traction, zones fortement urbanisées, sites SEVESO, carences du volet sanitaire), - Enjeux de la zone de Saint Jean d'Angély ( voie unique et vétuste, pont route des Arcivaux, argiles gonflantes, - 2 ZNIEFF à Saintes, des risques industriels avec le transport de matières dangereuses, ligne non électrifiée, nuisances sonores importantes avec la présence d'un lycée polyvalent de 2000 élèves, - Une étude d'impact incomplète quant aux aspects du volet sanitaire et une mauvaise information des élus et des habitants, sur les nuisances sonores et qui n'apporte aucune solution sur les vibrations. Les risques doivent être clairement identifiés. - S'agissant des sites SEVEZO, seuls les sites Seuil Haut sont étudiés, aucun allusion n'est faite dans l'étude aux risques accidentels générés par les convois. Il apparait essentiel que l'étude d'impact soit complétée par une évaluation plus rigoureuse des impacts de l'autoroute ferroviaire au plan du risque technologique. Pour la Charente Maritime, l'étude de dangers devra tenir compte des sites BUTAGAZ et SIGAP-OUEST. - Enfin, en cas d'électrification de la ligne Niort-Saintes-Bordeaux, l'association demande que l'étude d'impact comporte un volet sanitaire faisant état des risques liés aux effets des champs magnétiques.
Obs 2	*	*	*		*	*		*			<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE CHANIERES (17)</b> émet un avis défavorable au projet pour plusieurs motifs : - Problème de zone inondable et proximité de 2 passages à niveau dans le bourg (PN 427 et 428), - Pas d'étude sur les prédictions des vibrations, - Certains immeubles qui auront à subir les nuisances sonores ne sont pas répertoriés, - Le montant des indemnités pour les travaux d'insonorisation semblent sous évalués, l'information a été insuffisante, - La dévaluation du patrimoine immobilier n'est pas prise en compte, - Le couloir de 80 à 100 m de part et d'autre de la voie paraît insuffisant au regard des nuisances multiples.
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Préfecture Charente Maritime (17)</b>
<b>PREFECTURE DE LA VIENNE (86)</b>											
											<b>Aucune occurrence sur les thèmes retenus Préfecture Vienne</b>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Préfecture Vienne (86)</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	<b>PREFECTURE DEUX-SEVRES (79)</b>										
	<b>Total</b>										
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Préfecture Deux-Sèvres (79)</b>
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 3</b>											
<b>COMMUNE DE SAINT DENIS DU PIN (17)</b>											
Mail 35	*		*		*				*		<b>M. ROUSSEAU</b> , SAINT DENIS DU PIN (17), domicilié à moins de 80 mètres de la voie ferrée Niort-Saintes, inquiet de l'augmentation du trafic d'ici 2020, exprime son mécontentement et sa colère devant les dangers de nuisances supplémentaires (sonores, vibratoires, poussières, baisse de la valeur immobilière) et demande que le tracé se fasse le plus loin des habitations.
<b>Total</b>	1	0	1	0	1	0	0	0	1	0	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Denis du Pin (17)</b>
<b>COMMUNE DE ROUILLE (86)</b>											
Cour 1	*					*	*		*		<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROUILLE (VIENNE)</b> , indique que la mise en place de l'AFA aura un impact en terme de nuisances sonores dans la traversée de la commune plus particulièrement pour les habitants aux abords des PN 16 , 13, 15, 17, 18. De même, la longueur des trains risque de provoquer des ralentissements et des embouteillages sur les routes à proximité du PN 16.
Cour 3							*		*		<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROUILLE (VIENNE)</b> reprend les problématiques exposées dans son envoi précédent (cour1) et précise qu'entre Saint-Maixent et Lusignan (voie unique), les trains de l'AFA, compte tenu de leur longueur, devront circuler en alternances car les trois voies de garage intermédiaires ont une longueur inférieure à 750 m.
<b>Total</b>	1	0	0	0	0	1	2	0	0	2	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Rouillé (86)</b>
<b>COMMUNE DE MARIGNY (79)</b>											
Cour 4	*								*		<b>M. et Mme SACHOT</b> , 7 chemin de Beauregard à Marigny (79), dont la maison et l'entreprise sont situés en bordure de la voie ferrée, font état de leurs inquiétudes quant aux nuisances sonores et vibratoires.
Mail 133	*					*	*		*		<b>M. BAUDOIN</b> Maire de Marigny (79), s'interroge sur les nuisances sonores, les horaires des trains et émet un avis défavorable en demandant pourquoi ce projet n'attend pas l'électrification de la ligne entre Niort et Saintes.
Mail 219	*		*	*			*		*		<b>Mme CHAIGNEAU</b> à Marigny (79) à 20 m de la voie ferrée, exprime son avis défavorable compte tenu des nuisances supplémentaires (acoustiques, dépréciation de biens, décalage dans la fréquence des trains de voyageurs) et demande le retrait immédiat de ce projet.
Mail 225	*					*	*		*		<b>Mme BAUDOIN</b> présente les mêmes demandes que M. BAUDOIN Daniel (cf. mail 133) en demandant en plus de définir les horaires des convois,
Mail 235	*	*					*		*		<b>Familles DROUARD et REGNIER</b> 40, 42, 43 et 45 rue du Champ de Foire à Marigny (79) à proximité de la voie ferrée, s'interrogent sur : - Les nuisances sonores et la mise en place de protections phoniques (triple vitrage, murs antibruit), - Les horaires de passage des trains,

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 3

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
											- Les protections contre les produits dangereux transportés, - L'étude d'une nouvelle voie en parallèle à l'autoroute A10.	
Mail 254	*	*	*	*				*			<b>ANONYME</b> , à Marigny (79), émet un avis défavorable compte tenu des nuisances sonores, vibratoires, de la baisse de l'immobilier et du danger des matériaux transportés.	
Mail 264	*	*					*	*			<b>M. (ou Mme) CACAULT</b> à Marigny (79), résidant près de la voie, émet un avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores, vibratoires et des problèmes de santé.	
Mail 268	*	*	*	*			*	*			<b>ANONYME</b> , à Marigny (79), émet un avis défavorable compte tenu des nuisances sonores, vibratoires, de la baisse de l'immobilier et du danger des matériaux transportés	
Mail 273	*	*	*	*			*	*			<b>M. VERGNAULT</b> à Marigny (79), émet un avis défavorable compte tenu des nuisances sonores, vibratoires, de la baisse de l'immobilier et du danger des matériaux transportés	
Mail 276	*							*			<b>Mme LAMOUREUX</b> , à Marigny (79), près de la voie, demande quelles seront les mesures prises pour les nuisances sonores (double vitrage, mur acoustique).	
Mail 278	*	*	*	*			*	*			<b>M. MORISSEAU</b> , lieu-dit « la Blotière » au bord de la voie ferrée, est contre ce projet pour toutes les raisons déjà évoquées relatives aux contraintes pratiques d'accessibilité des services de transport et aux contraintes environnementales.	
Mail 296	*	*	*	*			*	*			<b>ANONYME</b> , à Marigny (79), émet un avis défavorable compte tenu des nuisances sonores, vibratoires, de la baisse de l'immobilier et du danger des matériaux transportés	
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Marigny (79)</b>	
<b>COMMUNE DE FORS (79)</b>												
Cour 6	*	*	*	*		*	*		*		<b>M. COUTURIER</b> , 6 route de la Chauvinière à Fors (79), à 30 m de la voie ferrée, exprime sa stupeur, son inquiétude et son mécontentement face à ce projet générateur d'impacts irréversibles pour les riverains. Demande quelles mesures seront prises contre les nuisances sonores, pour la protection de l'environnement et pour compenser la perte de valeur immobilière. Demande également la fréquence des trains la vitesse dans la traversée du village, le contenu des frets et les transports de matières dangereuses. Enfin, souhaite avoir des informations sur la construction éventuelle d'une seconde voie électrifiée le long de celle existante.	
Cour 7	*	*	*	*			*		*		<b>Mme RENAUDEAU</b> , 22 rue de la Poste à Fors (79), à 15 m de la voie ferrée, présente le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).	
Cour 9			*				*			*	<b>M. BERTRAND</b> , 39 rue Maurepas à Fors (79), à 50 m de la voie ferrée, demande comment seront prises en compte les dévaluations des biens et, à terme, le nombre de convois prévus journallement et les horaires de passage.	
Cour 11	*	*	*	*			*		*		<b>M. AUDE</b> , 32 rue de la Douve à Fors (79), à 10 m de la voie ferrée, présente le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).	
Cour 12	*	*	*	*			*		*		<b>Valérie, Jézabel et Adeline AUDE</b> , 12 rue du petit Polygone à Poitiers, pour la propriété de leur père Michel AUDE (cf. courrier 11 et courrier 6). Attirent de plus l'attention sur le petit château appelé « la distillerie », édifice très sensible aux vibrations et qui fait partie du patrimoine du village de Fors.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Cour13	*	*	*	*		*	*			<b>Mme MASSETEAU-BRUN</b> , 22 rue de la Poste à Fors (79), à 80 m de la voie ferrée, présente le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
	Cour 16	*	*		*		*	*			<b>M. et Mme DENIS</b> , 14 route de Niort à Fors (79), pensent que cet équipement est utile à l'économie et à ses échanges mais présente d'importantes lacunes (nuisances sonores, vibratoires, entrave au plan de circulation, expropriations...) et craignent, dans un proche avenir, une extension de l'équipement avec l'électrification et la mise à 2 voies de la ligne. Ils attirent l'attention sur l'impact du projet sur la zone humide de pâturage dénommée « le communal » en souhaitant que le projet d'AFA, pas acceptable en l'état, soit reporté.
Cour 17			*					*			<b>M. ARCHAMBAULT</b> , 23 rue de Maurepas à Fors (79), demande, devant la décote de son bien, le rachat par RFF de sa maison d'habitation et du terrain constructible qu'il possède à cet endroit.
Cour 18	*		*	*			*		*		<b>M. MARILLAUD</b> , 13 rue de Maurepas à Fors (79) précise que sa maison, située à 34 m de la voie ferrée est identifiée en bâtiment sensible au bruit (FOR 077). Il souhaite obtenir des précisions sur les isolations prévues pour compenser les nuisances sonores et vibratoires, sur les protections environnementales, les indemnisations pour la perte de valeur du bien, les types de fret transportés et la vitesse des trains dans la traversée du village.
Cour 21	*	*	*	*			*		*		<b>M. et Mme MASSE</b> , 27 rue de la Poste à FOR (79), reprennent les mêmes demandes que M. COUTURIER (cf. courrier6)
Cour 24											<b>M. CARTON</b> , déjà transmis par mail ( cf. mail 142 Fors)
Cour 25	*	*	*	*			*		*		<b>M. et Mme VOUHE</b> 38 rue de la Douve à Fors (79), demeurant à 13 m de la voie ferrée, reprend le même courrier et les mêmes demandes que M. COUTURIER (cf. courrier 6 Fors).
Cour 26	*	*	*	*			*		*		<b>M. David VINCENT</b> 5 rue des écoles à Fors (79), demeurant en bordure de la voie ferrée, reprend le même courrier et les mêmes demandes que M. COUTURIER (cf. courrier 6 Fors).
Cour 27	*	*	*	*			*		*		<b>Mme RIVET</b> , propriétaire d'une maison 1 rue de la gare à Fors(79), au plus près de la voie ferrée, attire l'attention sur les nuisances sonores, les vibrations et la dépréciation de son bien en souhaitant connaitre les solutions proposées.
Cour 28	*		*	*	*	*	*		*		<b>M. et Mme BEAUMONT</b> , 34 chemin du Moulin à Fors (79), expriment leur stupeur et leur indignation devant ce projet dont la publicité a été très discrète. Ils souhaitent obtenir des réponses aux problèmes de nuisances sonores, vibratoires, la dépréciation de leur bien, la protection de la nature (ZNIEFF, zone Natura 2000, prairie humide), la nature des produits transportés de même que sur problème local de 3 passages à niveau risquant d'être impactés en même temps par le passage des trains de l'AFA. Ils proposent enfin d'emprunter le trajet plus court via Angoulême.
Cour 29	*		*				*		*		<b>M. BAUDRIT</b> , 33 rue de Maurepas à Fors (79), propriétaire de 2 maisons et d'un terrain constructible demande : - Pour sa maison située au PN 349 à 10 m de la voie ferrée, des contrôles acoustiques complémentaires, l'évaluation de la dépréciation du bâti et le rachat du bien, - Pour celle située à 30 m de la voie ferrée (cadastrée 661) des contrôles sur les nuisances acoustiques et des travaux nécessaires, - Le rachat par RFF de son terrain Cadastré 461 en bordure de la voie ferrée.
Cour 30											<b>M. NEAVES</b> , demande déjà enregistrée (cf. Obs n° 5 Niort).
Cour 32	*	*	*	*			*	*			<b>M. SAVARIT</b> , 41 rue de Maurepas à Fors (79), à 30 m de la voie ferrée, présente le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
								DEFAVORABLE	
Cour 33	*	*	*	*			*	*	<b>M. BURAUD</b> , 31 rue de la poste à Fors (79), à 30 m de la voie ferrée, présente le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Cour 34	*	*	*	*	*		*	*	<b>M. et Mme PAUMIER</b> 19 rue Maurepas à Fors (79) reprennent les mêmes thèmes et demandent (évaluation des biens, nuisances sonores et vibratoires, qualité de la vie en extérieur, libre circulation dans le village, matières transportées, champs électromagnétiques) et proposent de revenir à l'itinéraire initial prévu par Angoulême.
Cour 37 et 36 bis	*	*	*	*			*	*	<b>M. POIRAUT</b> , 18 rue des écoles à Fors (79) exprime les mêmes préoccupations que M. COUTURIER (cf. courrier n°6) et demande une indemnisation pour une parcelle de terrain (cadastrée AM0024).
Cour 38 bis	*		*	*	*	*	*	*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL DE FORS (79)</b> , tout en soutenant le principe de trouver des alternatives au fret routier, émet un avis extrêmement réservé au projet. Les élus considèrent : - La particularité de la commune édifiée de part et d'autre de la voie ferrée Niort-Saintes, ponctuée de 3 passages à niveau automatisés sur un distance de 810 m au centre bourg, - Que le projet impactera le cheminement et l'organisation des secours aux personnes du fait de la fermeture simultanée des 3 passages à niveau pendant environ 8 minutes à chaque passage de train, - Que le projet modifiera le comportement des automobilistes en augmentant le trafic routier sur le pont du « Tarte » enjambant la voie ferrée, en nécessitant des aménagements d'infrastructures et peut-être la fermeture d'un passage à niveau non automatisé situé sur un chemin communal, - Que le projet entrainera une augmentation du trafic de fret, - Qu'il n'est fait aucune mention, dans le dossier, du projet d'électrification de la ligne Niort-Saintes, pourtant inscrit au contrat de projet Etat-Région (CPER 2014-2020), - Que le projet impactera des risques de nuisances sonores, vibratoires et que les études d'impact environnemental et des nuisances induites à l'égard des habitants ont été insuffisamment mesurées sur le territoire de la commune, - Que la ligne Poitiers-Angoulême- Bordeaux sera disponible dès la mise en service de la LGV-SEA, Enfin, en s'interrogeant sur l'opportunité de tels engagements financiers, le Conseil municipal sollicite les autorités publiques et les concepteurs du projet afin que des précisions et réponses soient apportées aux multiples questions formulées, et restera vigilant quant à l'évolution du projet.
Cour 40	*	*	*	*			*	*	<b>M. et Mme PELLOQUIN</b> , 9 rue des écoles à Fors (79), à 40 m de la voie, présentent le même courrier que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Cour 41	*	*	*	*			*	*	<b>Mme FAZILLEAU</b> , 11 rue de Maurepas à Fors (79), reprend les mêmes demandes que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Cour 42	*		*					*	<b>M. GOURDON</b> , 43 rue de Maurepas à Fors (79), à 50 m ferrée, demande de nouvelles études sur les nuisances sonores et vibratoires de même que l'évaluation de la dépréciation du bâti.
Cour 48					*			*	<b>M. PASQUIER</b> , 20 rue des écoles à Fors (79) demande pourquoi la ligne par Niort a été choisie au détriment du projet initial par Angoulême. Il se demande également comment la circulation des convois est possible entre 6h et 22h. Enfin, il demande des informations plus précises pour les riverains.
Cour 51	*		*					*	<b>M. et Mme EL JAMALI</b> , 47 rue de Maurepas à Fors (79), demeurant en face de la voie, sont inquiets sur les nuisances sonores, les dommages occasionnées par les vibrations et la dépréciation de leur bien. Ils souhaitent obtenir des informations sur les indemnisations et travaux proposés.

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 3

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Cour 52	*		*					*	<b>Mme PAIRAULT</b> , 25 rue de Maurepas à Fors (79), reprend les mêmes inquiétudes et demandes que M. EL JAMALI (cf. cour 51).
Mail 93								*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), déclarant demeurer au 22 rue de la Poste, adresse de Mme MASSETEAU-BRUN (courrier 13) reprend les mêmes thèmes et les mêmes demandent que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Mail 94									<b>MAIL IDENTIQUE</b> au mail précédent (cf. mail 93).
Mail 109								*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), déclarant demeurer 32 rue de la douve, adresse donnée dans le courrier de M. Michel AUDE (courrier 11).
Mail 110								*	<b>Mme MASSETEAU-BRUN</b> , mail identique au courrier 13.
Mail 113	*	*	*	*			*	*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), déclarant demeurer 38 rue de la Douve, à 13 m de la voie ferrée, présente le même texte que M. COUTURIER (cf courrier 6).
Mail 116								*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), pour M. Michel AUDE (identique courrier 11).
Mail 120	*		*					*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), référence aux problèmes de nuisances sonores, de vibrations et de dépréciation du bien immobilier.
Mail 132	*		*					*	<b>M. BONNEAU</b> à Fors (79), exprime son opposition au projet ayant des conséquences sur la valeur du bien immobilier, des nuisances sonores et vibratoires.
Mail 142	*	*	*				*	*	<b>M. CARTON</b> 25 rue de la Poste à Fors (79), demeurant à 100 m de la voie ferrée, fait part de son mécontentement et de ses inquiétudes sur les nuisances sonores, vibratoires et la dépréciation de son bien, de même que sur la fréquence des trains, la vitesse dans la traversée du village et les produits transportés. Il demande la mise en place d'isolations phoniques et des indemnisations pour la perte de valeur de sa propriété.
Mail 153	*	*	*				*	*	Identique au mail 142 (M. CARTON)
Mail 167	*	*	*	*			*	*	<b>M. MOULAY</b> , 31 rue de la Gare à Fors (79), s'oppose au projet et présente les mêmes remarques et demandes que M. COUTURIER(cf. <u>courrier 6</u> à Fors).
Mail 169	*	*	*				*	*	<b>ANONYME</b> , à Fors (79), 31 rue de la Poste, à côté de la voie ferrée, présente les mêmes demandes que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Mail 236	*	*	*				*	*	<b>ANONYME</b> , 27 rue de la Poste à Fors (79), à 20 m du chemin de fer, présente la même demande que M. COUTURIER (cf. courrier 6).
Mail 244	*		*		*		*	*	<b>M. et Mme PAUMIER</b> , à Fors (79), dénoncent les impacts sonores, la circulation, la dévaluation des biens et demandent notamment l'électrification de la ligne, la construction de murs antibruit, et proposent de faire passer les convois sur la ligne par Angoulême.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
<b>COMMUNE DE CHANIERES (17)</b>											
Cour 5	*		*				*			*	<b>Mme et M. POUILLADE</b> , 38 avenue des deux Charentes, riverain de la ligne (PK 497-500), s'inquiètent des nuisances sonores, de l'augmentation du trafic et de la circulation des trains de nuit. Demandent la mise en place d'un mur antibruit, une indemnisation pour la perte de la valeur de leur bien immobilier et la prise en charge par le maître d'ouvrage, d'un mur d'enceinte devant leur propriété.
Mail 121	*						*			*	<b>M. SEMPERE</b> , 11 chemin des Gardons à Chaniers (17), à 200 m de la voie ferrée, près du pont de chemin de fer traversant la Charente, se plaint du bruit provoqué par les trains sur ce pont métallique et demande la construction d'un mur antibruit entre ce pont et le passage à niveau sur la 134.
Mail 146											<b>IDENTIQUE</b> au courrier 5 (Mme et M. POUILLADE)
Mail 151	*						*		*		<b>Mme DIET</b> , riveraine de la voie ferrée à Chaniers (79), exprime son désaccord au projet en soulignant le problème des 3 passages à niveau situés sur la commune et qui risquent d'être simultanément bloqués par le passage des trains et attire l'attention sur les nuisances sonores.
Mail 157	*								*		<b>M. BARBARAY</b> , s'oppose farouchement au projet en attirant l'attention sur les nuisances sonores et vibratoires et demande une refonte de la voie afin d'incliner le virage et disposer de rails sans soudures au niveau du lieu-dit « Chauveau ».
Mail 205	*						*		*		<b>ANONYME</b> à Chaniers (79), exprime ses plus vives réserves et inquiétudes sur des nuisances importantes (sonores et vibratoires) et attire l'attention sur la qualité de l'environnement (zone d'intérêt patrimonial, vallée de la Charente), tout en précisant importance de réduire la pollution due au trafic routier.
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Chaniers</b>
<b>COMMUNE DE CORIGNAC (17)</b>											
Cour 10	*									*	<b>M. BOURGEOIS</b> , 1 impasse du Jard à Corignac (17), habitant dans une maison ancienne à 70 mètres de la voie ferrée, émet des réserves quant à d'éventuels dégâts commis sur sa maison par les vibrations inhabituelles que provoquera le passage de trains très lourds et très longs.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Corignac (17)</b>
<b>COMMUNE DE AIFRES (79)</b>											
Mail 117	*		*						*		<b>ANONYME</b> à Aiffres (79) exprime un avis défavorable au projet, fait état de préjudice financier, sonore de vibrations futures, et demande les mesures qui seront prises pour les indemnisations
Mail 203	*						*		*		<b>Mme BOURCIER</b> à Aiffres (79), attire l'attention sur les problèmes de bruit et exprime ses craintes quant à l'augmentation du trafic des trains.
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Aiffres (79)</b>
<b>COMMUNE DE BRESSUIRE (79)</b>											
Mail 136							*		*		<b>ANONYME</b> à Bressuire (79), estime souhaitable que l'exploitant profite du changement de traction à Niort, pour que : - Cet arrêt technique soit une étape logistique pour le débarquement et l'embarquement de marchandises de la façade atlantique entre Nantes, Tours ,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											Bordeaux et Limoges. - Cet itinéraire soit conservé à titre pérenne, au regard des surcoûts exorbitants générés par l'itinéraire via Angoulême, - Soit préservés le développement du trafic voyageur et du trafic fret.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Bressuire</b>
<b>COMMUNE DE MONCOUTANT (79)</b>											
Mail 139							*			*	<u>M. VERGER</u> à Moncoutant (79) mail identique au mail n°136 à Bressuire (79)
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Moncoutant (79)</b>
<b>COMMUNE DE LA CRECHE (79)</b>											
Mail 140	*							*			<u>M. POUGNARD</u> à La Crèche (79) , demande des précisions sur les horaires de passage des trains et les nuisances sonores de nuit entre 22h et 6h.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus La Crèche (79)</b>
<b>COMMUNE DE PAMPROUX (79)</b>											
Mail 158	*					*		*			<u>M. JAMET</u> , demeurant près de la voie ferrée, attire l'attention sur les nuisances acoustiques et la sécurité et demande la construction d'un mur antibruit. Il s'interroge sur s'interroge également sur l'augmentation du nombre de convois et le doublement de la voie prévu dans le contrat de plan Etat-Région.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Pamproux (79)</b>
<b>COMMUNE DE SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN (17)</b>											
Mail 161									*		<u>ANONYME</u> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet.
Mail 162	*		*						*		<u>Mme PIERRE</u> à Saint Germain de Lusignan (17), dont la voie ferrée jouxte son jardin, exprime un avis défavorable compte tenu des nuisances sonores, des vibrations et de la baisse de la valeur immobilière de son bien.
Mail 163	*	*	*	*			*			*	<u>M. LARCHE</u> , à Saint Germain de Lusignan (17), domicilié à moins de 100 m de la voie ferrée, attire l'attention sur les nuisances sonores, vibratoires, la protection de l'environnement, la chute du prix de l'immobilier la pollution la dangerosité les dangers supplémentaires pour la circulation routière, l'impact du projet sur les écoles, la cure thermale et les bases de loisirs.
Mail 168	*			*						*	<u>Mme PEREIRA</u> , à Saint Germain de Lusignan (17), à 100 m de la voie ferrée, exprime son inquiétude sur les nuisances sonores, la baisse de la valeur immobilière et les perturbations sur le trafic routier.
Mail 173	*						*		*		<u>M. MORNET</u> , à Saint Germain de Lusignan (17), résidant à moins de 100m de la voie, exprime son avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores, visuelles et de la dégradation possible des bâtiments.



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Mail 176								*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), route de Clion, exprime un avis défavorable au projet.
Mail 177	*						*	*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), , exprime un avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores diurnes et nocturnes, des vibrations, de l'accumulation des voitures aux passages à niveau et des dangers en cas d'intervention des pompiers et ambulances.
Mail 178	*							*			<b>M. BEULIN</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), est favorable au projet mais demande que le matériel soit conçu pour faire un minimum de bruit.
Mail 179	*						*	*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores, vibratoires et de la multiplication des files d'attentes aux passages à niveaux.
Mail 180									*		<b>M. MARCOU</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet.
Mail 181							*	*			<b>M. VIGNER</b> , Saint Germain de Lusignan (17), exprime avis défavorable au projet nuisible à environnement et à l'évolution ville thermale de Jonzac (17).
Mail 182	*		*				*	*			<b>Mme DEVIGNOT</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet (nuisances sonores et vibratoires, circulation routière, marché de l'immobilier et impacts négatifs sur le campus des métiers).
Mail 183									*		<b>M. MONNOIS</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet.
Mail 184							*	*			<b>M. DELAIS</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), est pour la limitation du trafic routier et demande des précisions sur les passages des trains (jours, nuit).
Mail 187							*			*	<b>M. NION</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), résidant à proximité de la voie ferrée, demande d'utiliser la voie LGV pour le feroutage et des précisions sur le tracé et la fréquence des convois.
Mail 192	*						*	*			<b>M. De OLIVEIRA</b> , à Saint Germain de Lusignan (17), habitant à 200 m de la voie ferrée, exprime un avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores et demande d'utiliser la voie LGV pour le feroutage.
Mail 194									*		<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet.
Mail 195	*			*			*	*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet (bruits, circulation, vibrations, émission de gaz à effet de serre)
Mail 201	*	*		*			*	*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), très réservé sur les impacts environnementaux (nuisances sonores, vibratoires, visuelles, pollution, risques technologiques). Déclare n'avoir pas trouvé dans le dossier d'éléments sur le projet d'électrification de la ligne ni d'évaluation sur les risques liés au sol. Enfin il considère que les l estimations de trafic des trains dans le futur sont aléatoires (10, 20, 30 AR par jour avec des convois de 1035 m ?).
Mail 241	*		*	*			*	*			<b>ANONYME</b> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet (bruits, et de dépréciation de la qualité de vie)
Mail 252	*			*						*	<b>M. SIXTE</b> , à Saint germain de Lusignan (17), demande la mise en place d'un mur antibruit et crains une dévalorisation de son bien.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
	Mail 253											<u>GERON</u> Nicole, (voir mail 262)
	Mail 262	*	*		*			*	*			<u>Mme GERON</u> , à Saint Germain de Lusignan (17), s'oppose au projet compte tenu des nuisances (sonores, insécurité des usagers de la circulation, problèmes de santé vibration).
	Mail 301	*		*	*			*	*			<u>ANONYME</u> à Saint Germain de Lusignan (17), exprime un avis défavorable au projet (bruits, et de dépréciation de la qualité de vie)
<b>Total</b>	<b>1 5</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 4</b>	<b>2</b>	<b>1 7</b>	<b>4</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Germain de Lusignan (17)</b>	
<b>COMMUNE DE SAINT GEORGES DU BOIS (17)</b>												
Mail 171	*				*				*		<u>ECOLE PRIMAIRE JULES FERRY</u> , à Saint Georges du Bois (17), en proximité immédiate de la voie ferrée, exprime son avis défavorable au projet en attirant l'attention sur les nuisances sonores, vibratoires, les dangers de circulation et les dégagements de CO2.	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Georges du Bois (17)</b>	
<b>COMMUNE DE BRIE (16)</b>												
Mail 174	*						*		*		<u>Mme ARANEGA</u> , conseillère principale d'éducation au campus de Saint Germain de Lusignan (17), exprime son avis défavorable au projet compte tenu des nuisances sonores pouvant avoir un impact sur les cours, des problèmes de sécurité et de la modification possible des dessertes de trains.	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Brie (16)</b>	
<b>COMMUNE DE JONZAC (17)</b>												
Mail 193										*	<u>M. DORNIER</u> à Jonzac (17), demande déjà traitée (cf. courrier 2 à Pons)	
Mail 198	*		*				*		*		<u>Mme BROSSARD</u> pour les communes de Jonzac (17) et Saint Germain de Lusignan (17), considère ce projet simplement impensable compte tenu des impacts sonores, de la dévalorisation des biens, des pertes pour l'activité thermale, des impacts sur la circulation routière.	
Mail 200	*						*		*		<u>ANONYME</u> à Jonzac (17), exprime un avis défavorable au projet à Jonzac et Saint Germain de Lusignan (bruits, vibrations, impacts sur les thermes le collège et l'hôpital) et demande le transfert du feroutage sur la ligne LGV Paris-Bordeaux.	
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Jonzac (17)</b>	
<b>COMMUNE DE SAINT SEVER DE SAINTONGE (17)</b>												
Mail 206	*			*			*			*	<u>M. PERROTON</u> , à Saint Sever de Saintonge (17), attire l'attention sur les risques liés à la longueur et à la lourdeur des trains, de même qu'aux nuisances sonores, vibratoires et aux impacts sur l'environnement. Il propose de faire passer les convois par la ligne actuelle TGV passant par Angoulême.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
← Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Sever de Saintonge (17)</b>
<b>COMMUNE DE MONTENDRE (17)</b>											
Mail 218			*							*	<b>ANONYME</b> opposé à l'AFA, constate qu'avec ce projet la vente sa maison située à moins de 150m de la voie est compromise.
Mail 286	*				*	*	*		*		<b>M. LALANDE</b> , maire de MONTENDRE (17), présente l'avis de la commune sur le projet et indique que s'il est nécessaire de fournir des solutions alternatives au transport routier, il doit être mis en balance le bien-être de la population. Il précise que le tracé Poitiers-Angoulême apparait plus pertinent et adapté pour la création de l'AFA. Toutefois, dans l'optique où le tracé via Niort-Saintes serait retenu il relève les remarques suivantes : - Le dossier présenté à l'enquête publique est complexe et incomplet, - La traversée des passages à niveau pose problème, notamment au niveau de la RD 730, voie de délestage de la RN 10 et de l'A10, et aucune étude n'a été faite dans ce sens. Il parait indispensable de prévoir un aménagement au droit de ce passage à niveau, - Concernant le bruit, il apparait indispensable de prévoir des protections optimales pour les populations riveraines et demande, dans la traversée de la commune de Montendre et celle de Chardes, la construction d'un mur antibruit. - La mairie regrette l'absence, dans le dossier d'enquête, d'étude sur les impacts vibratoires et demande un diagnostic en préalable à toute conclusion de l'enquête, autant sur les ouvrages d'art (pont route surplombant la voie ferrée au niveau de la voie communale n°5), que pour les conséquences sur les immeubles riverains, - Quant au trafic des trains voyageurs et compte tenu de l'accroissement prévu de l'agglomération Bordelaise, le conseil municipal estime indispensable de prévoir des créneaux réservés au transport des personnes. A défaut d'une prise en compte de ces demandes, le conseil municipal confirmera son avis défavorable au projet.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Montendre (17)</b>
<b>COMMUNE DE JAUNAY-CLAN (86)</b>											
Mail 270	*			*			*			*	<b>M. LANTRES Président de l'association locale « réaction TGV Jaunay-Clan »</b> , reprend les principaux sujets de préoccupation exposés pendant l'enquête publique (nuisances sonores et insuffisance de l'étude acoustique, problèmes vibratoires, répercussions sur l'environnement).L'association demande : - Une étude acoustique complète sur la commune de Jaunay-Clan incluant un état initial avec relevé sur 10%des bâtiments, - Une étude d'impact des vibrations et des mesures de protections appropriées, - L'application du principe de précaution en matière de bruit et de vibrations.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Jaunay-Clan (86)</b>
<b>COMMUNE DE CLION SUR SEUGNE (17)</b>											
Mail 271	*		*	*			*		*		<b>ANONYME</b> à Clion sur Seugne (17), est consciente que le ferroutage est un atout important pour palier au trafic important mais exprime un avis défavorable au projet compte tenu des nombreuses nuisances engendrées (bruit, vibration, trafic trains, dépréciation du bâti, risques d'accidents et de saturation aux passages à niveau).

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>COMMUNE DE FONTAINES D'OZILLAC (17)</b>											
Mail 272	*									*	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL De Fontaines d'Ozillac (17)</b> n'est pas opposé au projet mais émet des inquiétudes sur les nuisances sonores et les risques de détérioration du bâti compte tenu des vibrations.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Fontaines d'Ozillac (17)</b>
<b>COMMUNE D'ANGOULEME (16)</b>											
Mail 297				*			*		*		<b>M. BOUSSARIE pour l'association environnementale « Charente Nature »</b> , présente des observations critiques sur le projet en souhaitant revenir au tracé initial et logique prévu par Angoulême après la mise en service de la LGV : - Voie unique vétuste, - Aucune preuve d'atteinte des objectifs, - Changement de traction, -Coût d'exploitation plus important et moins d'emplois créés, En conséquence demande à l'Etat de renoncer à la modification du tracé et de revenir au tracé initial prévu.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Angoulême (16)</b>
<b>COMMUNE DE FONCOUVERTE (17)</b>											
Cour 35	*									*	<b>LA MAIRIE de Foncouverte (17)</b> , précise que l'étude d'impact ignore les nuisances provoquées par le passage des trains de grande longueur (nuisances sonores et vibratoires) et demande que le projet soit modifié en présentant des mesures compensatoires afin de palier à ces nuisances.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Foncouverte (17)</b>
<b>COMMUNE DE SAINTE EANNE (79)</b>											
Cour 39	*	*	*				*			*	<b>La commune de Sainte Eanne (79)</b> considère que le projet va causer des impacts irréversibles pour les riverains de la ligne. La municipalité exprime ses inquiétudes et demande : - Quelles seront les solutions proposées pour les nuisances sonores et les vibrations, - Comment est prévue l'intégration paysagère (mesures pour le respect de l'environnement dans la zone sensible du bassin de la Sèvre, - Des compensations financières seront-elles envisagées pour répondre à la baisse de la valeur vénale des biens, - Fréquence, vitesse des trains et type de fret, -Mise en place de clôtures dans les zones d'élevage.
Cour 49	*	*	*				*			*	<b>M. et Mme BONNIN</b> , « Les Chateliers », PN 26, dont la propriété jouxte la voie ferrée, exprime les mêmes inquiétudes que la municipalité (cf. courrier 39).
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Sainte Eanne (79)</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 3**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossiers	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE CHASSENEUIL DU POITOU (86)</b>											
Cour 43	*	*	*	*			*			*	<b>M. EIDELSTEIN Maire de Chasseneuil du Poitou (86)</b> attire l'attention sur le fait que cette commune est déjà fortement impactée par plusieurs couloirs de nuisances (LGV, A10, RD910, ligne ferroviaire) sans compter les risques technologiques (site SEVESO seuil haut avec la société Picoty). Ainsi la création d'une autoroute ferroviaire viendra s'ajouter aux nuisances (bruit, vibrations, pollutions) déjà subies par les riverains. La municipalité demande notamment la construction de murs antibruit, le financement des travaux d'isolation acoustique des habitations les plus proches, une indemnisation de la perte de valeur des biens immobiliers.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Chasseneuil du Poitou (86)</b>
<b>COMMUNE DE FONTAINE LE COMTE (86)</b>											
Mail 232											<u>ASSOCIATION « POITOU-CHARENTES NATURE »</u> (déjà traité voir courrier 2 Poitiers)
Mail 234											<u>ASSOCIATION « VIENNE NATURE »</u> (déjà traité voir courrier 1 Poitiers)
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Fontaine le Comte (86)</b>
<b>Total secteur 3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 3</b>
	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	
	<b>1</b>						<b>1</b>			<b>6</b>	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## LIGNE RFF : SECTEUR 4

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF
COMMUNE DE TOURS									
Obs. 1					*			*	<p><b>M. SAUSSET</b> : Découvre un énorme dossier, reconnaissant de la somme de documents proposés et leur qualité. Note la prise en compte de l'environnement, ce dossier devrait être porté à la connaissance du grand public et en particulier dans les collèges et lycées pour l'initiation à l'environnement et au développement durable. Dans la partie BORDEAUX / TOURS il aurait fallu une troisième voie sur le LGV plutôt que la mise au gabarit de l'ancienne ligne</p>
Obs. 2	*							*	<p><b>M. MATHIOT</b> : Adjoint au Maire de VOUVRAY accompagné de M. VELNEREY. Dans l'avenir, y aurait-il une incidence de l'AFA par augmentation du trafic fret et report des passagers vers le TGV par des prix attractifs : Par l'utilisation de la ligne pour le fret la nuit. Par un déferlement des trafics voyageurs sur la ligne classique au profit de la ligne TGV en privilégiant des tarifs low cost.. Les riverains de la vallée Chartier, qui jouxtent la sortie du tunnel TGV, constatent déjà une augmentation de trafic, peut-on mener une étude pour l'amélioration des nuisances sonores.</p>
Obs. 3					*			*	<p><b>M. PITAUD</b> : Trouve le dossier très intéressant mais regrette que le DVD ne soit disponible dans sa Mairie. L'électrification de la ligne BORDEAUX/SAINTES/NIORT est à l'ordre du jour ? Cela permettrait de réduire le CO2 au lieu de faire rouler des motrices diesel. Sur sa commune de MONTENDRE il existe un pont routier « Berthelot » faut-il le raser ou le réhabiliter par rapport au gabarit ainsi qu'aux trépidations ou vibrations ?</p>
Obs. 4							*	*	<p><b>Mme GOLEO</b> : Secrétaire de l'AQUAVIT vient se renseigner sur l'aspect économique du dossier. Retour sur investissement, cout pour l'utilisateur, viabilité du projet.</p>
Obs. 5	*			*				*	<p><b>M. BAUDIN Président et BRAY vice Président de l'association de la commune de VEIGNE</b> : Les études d'impact sont insuffisantes pour prévenir le bien être et la qualité de vie des populations. Présentation brève et avis aux populations à la sauvette. Quid des observations relatives aux tronçons 11 et 12 concernant le viaduc de Monts ? dont les études brillent par leur absence. Les contraintes imposées aux transporteurs routiers pour emprunter la voie ferrée doivent être incitatives.</p>
Obs. 6							*	*	<p><b>M. LOUAULT Président de l'association AQUAVIT</b> : L'autoroute ferroviaire est une idée séduisante. La France supporte la totalité de l'investissement mais ce sont les pays des terminaux routiers qui en tireront le plus grand bénéfice en termes de réduction d'émission de gaz à effet de serre. L'insertion des services d'autoroute ferroviaire n'est pas sans poser le problème de la coexistence avec les autres composantes du trafic ferroviaire. Le projet profitant davantage à l'Europe qu'à la France, cela justifierait une contribution européenne. Il faut une qualité de l'offre et une régularité du service, sans aléas sociaux et technique avec des prix attractifs. Il serait judicieux de décharger les portes containers en Espagne ou au Portugal plutôt qu'à Anvers ou Rotterdam, pour éviter qu'ils traversent la France.</p>
Mail 229	*						*	*	<p><b>M. BOUTIN, vice Président de la SEPANT (Société d'études, de protection et d'aménagement en TOURAINE) de Tours 37</b> : Se félicite en tout premier lieu de la qualité du travail formel riche et bien construit et respectant bien les attendus de la Loi. Un modèle de dossier qu'il serait intéressant de retrouver pour tous les dossiers importants : CiGéo, Notre-Dame-Des-Landes, par exemple, pour lesquels les non-dits et les minimisations d'impacts n'honorent pas leurs réalisateurs. Ainsi que l'expriment fort bien l'Agence de l'Environnement, les contenus sont parfois en-deçà des réalités de terrain. La réponse (dossier 4) n'est sans doute pas complètement à la hauteur. Comme seul exemple, nous avons cherché en vain, un énoncé des impacts potentiels sur la Touraine (Indre-et-Loire) où une trentaine de communes traversées ne seraient aucunement affectées. Certes aucun chantier n'est prévu sur ce territoire, mais des sites sensibles de passage sont cependant concernés : traversée de l'agglomération tourangelle notamment. Différence</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											<p>d'émergence de bruit, impact sur les autres trafics (horaires, retards, travaux, etc.) ? Nous restons dans l'expectative sur tous ces points. Par ailleurs, il n'est fait aucunement mention du Viaduc de MONTS sur la vallée de l'INDRE. Or, il semblerait que ce vieil ouvrage nécessite des ralentissements des TGV actuels, pour cause de capacité technique. Il n'est pas remis en cause le fait que ce projet soit pertinent, mais il nous semblerait opportun que les techniciens assurent ces points sensibles. Par ailleurs attachés au rail comme moyen majeur de déplacement des hommes et des marchandises, il nous paraît surprenant que la première phase ne retienne que 4 ARQ au regard d'un tel investissement. Certes la montée en puissance est prévue mais nous semble-t-il, trop modestement. L'A10 peut témoigner que le trafic « longue distance » est autrement démesuré. Il convient donc d'affirmer fortement que ce projet ne rendra vraiment son effet qu'avec les 10 ARQ envisagé.</p> <p>Sur cette question pratique, est-il vraiment inconcevable que la nouvelle LGV Aquitaine soit exploitée pendant les vacances de nuit ? Un autre énorme investissement collectif qui pourrait encore satisfaire aux transferts ferroutages. Il est bien inventorié les états des lieux et impacts potentiels environnementaux et sociaux. Outre le fait que « les vérités-terrains » doivent être complétées, il apparaît important pour convaincre le grand public que les mesures « d'évitement », « de réduction » et au final « de compensation » soient exemplaires pour que se développe encore plus cette modalité de transport performante sur tous les plans environnementaux, avec des contestations moindres. Seul point regrettable à nos yeux est qu'il est encore prévu des entretiens par désherbage chimique, alors qu'il se développe plusieurs autres techniques beaucoup moins impactantes pour le milieu naturel. La « culture ferroviaire » doit aussi évoluer sur ce thème.</p>
Mail 298							*			<p><b>Courriel N°298, Association AQUAVIT TOURS 37</b> : L'autoroute ferroviaire apparaît comme une idée séduisante. Il s'agit de faire transporter par le rail des camions qui encombrant les autoroutes en traversant la France en diagonale. En effet, pourquoi continuer à élargir les autoroutes, alors que le rail peut transporter les remorques ?</p> <p>Le bilan environnemental et sanitaire est positif tant pour les rejets de CO2 (-75000 t/an sur l'axe atlantique, -450000t/an au total), le bruit et la sécurité routière. L'AQUAVIT dont la majorité des adhérents habite TOURS, ville traversée par l'autoroute A10, ne peut être que très sensible à tous ces arguments. D'autant plus que le délestage d'une partie du trafic voyageur de la voie Paris Bordeaux sur la Ligne à Grande Vitesse Sud Est Atlantique (LGV SEA) libérera des « sillons ». « L'objectif de l'Etat est de faire évoluer la part du non routier et non aérien de 14% à 25% à l'échéance 2022. ». Il en ressort un projet à 400 M€ pour transporter en 2021, 100 000 remorques par an sur un total en circulation de 1.000.000, soit 10%. Il y a lieu de s'interroger sur le financement de l'Etat (subvention de 80 M€ au concessionnaire qui couvre le coût de construction des terminaux), au moment où l'écotaxe est bloquée. Quant aux aides de l'Europe, annulées une première fois pour cause de retard, elles restent à acquérir de nouveau. Dans la pièce 5 Bilan socio- économique Rapport de contre-expertise, l'avis du Commissaire Général à l'Investissement (CGI) est circonspect. Il évoque le problème de l'imputation des économies de CO2. « L'instruction-cadre n'est pas très claire à ce sujet mais on peut comprendre qu'elle recommande d'affecter la totalité des réductions d'émissions de CO2 à la France qui porte et finance ce projet. En revanche, les comptabilisées au lieu de livraisons du carburant et non sur le trajet où elles sont émises. Dans le cas d'espèce, il en résulte que la France supporte la totalité de l'investissement mais que ce sont les pays terminaux du trafic routier (pays de la péninsule ibérique, pays du nord de l'Europe) qui en tireront le plus grand bénéfice en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. » Certes, seulement 15% du carburant est délivré en France, mais ce sont bien les Français qui auront les bénéfices en terme de qualité de vie. Le CGI a également des réticences sur la disponibilité des voies ferrées. « L'insertion des services d'autoroutes ferroviaires dans le système ferroviaire français n'est pas sans soulever des problèmes délicats de coexistence avec les autres composantes du trafic ferroviaire. » Bizarrement la LGV SEA n'est pas citée. Le rapport de contre-expertise insiste également sur la longueur de la période de retour sur investissement : 24 ans. Comment s'empêcher de penser alors au tunnel sous la Manche ? Il note cependant que ce projet profite davantage à l'Europe qu'à la France, ce qui pourrait justifier une contribution européenne substantielle au projet Pour assurer la viabilité économique du projet, il faudra une bonne politique commerciale car l'habitude du « tout routier » est tenace. D'ailleurs le CGI précise bien les deux points cruciaux suivants : -« La qualité de l'offre : fréquences suffisantes et bien étudiées et régularité du service. Différents aléas techniques et sociaux survenus au cours du démarrage du service ont bien permis de mesurer l'impact désastreux d'un manque de régularité garantie du service ; - des tarifs attractifs permettant, surtout en phase de</p>	



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											démarrage du service, de vaincre les réticences des utilisateurs potentiels à s'adapter à un mode de fonctionnement substantiellement différent du « routier de bout en bout » qui leur est coutumier ». Enfin, ne serait- il pas judicieux de décharger les porte-containers en Espagne ou au Portugal plutôt qu'à Anvers ou Rotterdam pour éviter qu'ils traversent ensuite la France ? En attendant, autant utiliser les voies ferrées plutôt que d'élargir les autoroutes avec tout le cortège de nuisances que cela entraîne. Toutes ces raisons conduisent mon association à être favorable à ce projet
Mail 299								*			<b>ANONYME</b> : Habitant à 300 mètres de l'autoroute A10, je ne peux qu'encourager ce projet d'autoroute ferroviaire, même s'il m'apparaît très modeste. Mais il faut bien démarrer, on a déjà 30 ans de retard.
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de TOURS</b>
<b>COMMUNE D'AMBOISE</b>											
Obs 1	*			*	*	*	*			*	<p><b>Monsieur HOGU, Fédération Nationale des associations d'usagers des transports de la région Centre (FNAUT)</b> :Déposée sous forme de courrier agrafé dans le registre)</p> <p>Cette autoroute ferroviaire innovante sur un parcours assez long a le mérite sur le papier de délester l'autoroute A1 et A10 et la nationale 10, cette conception de train bloc remorqué par des machines innovantes : diesel et électrique permet de s'affranchir des secteurs non électrifiés en première étape.</p> <p>Un parcours entièrement sous caténaire pourrait être réalisé rapidement sans attendre la fin de la concession, ce trajet plus court par Angoulême sur un axe à double voies électrifiée apporte une meilleure rentabilité au projet au titre de l'environnement, le surcoût lié à l'aménagement des tunnels, y compris leur entretien courant aurait dû être pris en compte dans l'évaluation, pas seulement la mise au gabarit de l'autoroute ferroviaire.</p> <p>Ce choix d'emprunt de lignes à voies uniques pour un trajet classé prioritaire au titre des itinéraires FRET risque de rentrer en conflit avec la régularité des TER et des TGV entre Poitiers et Niort. De même le temps d'allongement des parcours dus aux croisements des trains de marchandises de plus de 1000 mètres amènera rapidement l'obligation de transferts des services Ter sur une solution routière au détriment de la région organisatrice des transports et des voyageurs pénalisés par des choix nationaux.</p> <p>Entre Niort et Saintes cette ancienne ligne Paris Bordeaux de l'Etat, l'infrastructure était à double voie .11 manque dans ce projet la remise à double voies des zones de croisement en vitesse de plusieurs kilomètres pour ne pas pénaliser les voyageurs réguliers des trains TER Royan Niort.</p> <p>La conception de trains de plus de 1000 mètres dans des secteurs très chargés risque de provoquer des retards à la desserte de la banlieue parisienne, prioritaire pour les circulations ferroviaires de proximité, avec des triages non adaptés comme le Bourget et Juvisy pour permettre la régulation et le stockage en phase incident et de pointes de banlieue.</p> <p>De plus le secteur Juvisy ,Brétigny ,Etampes étant à la limite de la saturation, l'injection de nouveaux trains longs sur des lignes de voyageurs déjà très chargées risquent de péjorer la régularité de la banlieue et des trains de voyageurs long parcours de l'axe Paris Orléans.</p> <p>Dans cette étude il n'est pas envisagé la modification des accès aux triages d'Orléans et de Saint Pierre des Corps .Ce dernier étant classé comme un point noir de la régularité en France dont la sortie vers le Sud croise les mouvements ferroviaires générés par le nœud ferroviaire de l'étoile de Tours.</p> <p>Plus au Sud le nœud ferroviaire de Bordeaux, même avec les travaux de doublement de la voie au Nord pour l'arrivée du TGV et le renforcement des dessertes TER sur toute l'étoile. Le problème se situe au sud de la gare de Bordeaux et en particulier sur l'axe commun Bordeaux Lamothe avec la desserte de banlieue vers Arcachon, risque de conflit d'usage.</p> <p>Une analyse plus fine du terminus à Tarnos montre que ce site situé sur un embranchement de voie mère desservant une zone industrielle n'est pas</p>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Amboise</b>
<b>COMMUNE DE BLOIS</b>											
Obs 1	*								*		<b>Mme GARAND</b> : Déjà exposée au bruit des trains, souhaite savoir si elle doit remplacer ses fenêtres ? Contre le projet car le quartier est bruyant !
Obs 2	*							*			<b>Mme ROCHET-LECOUVREUR et Monsieur LOYER</b> : Projet intéressant, mais à condition d'être vigilant sur les nuisances sonores. Ce serait bien de favoriser le développement économique pas seulement avec une zone d'échange à MER.
Obs. 3								*			<b>M. DUPE</b> : Démarche cohérente, il aurait été intéressant de développer les accès au ferroutage pour des parcours plus courts et ne pas le réserver aux transports internationaux. C'est un aspect à long terme, il ne faut pas vouloir une rentabilité importante des le départ. Il faut une politique tarifaire incitatrice pour les transporteurs
Obs. 4	*				*					*	<b>M. CHARBONNIER</b> : Ressent fortement les vibrations actuellement dans sa maison du XVII <sup>e</sup> siècle. Pourquoi ne pas utiliser les lignes TGV ?
Obs. 5							*	*			<b>M. de VIBRAYE : Président de l'association BLOIS/PARIS illico</b> . Tient absolument à conserver les sillons disponibles pour le trafic voyageur. En aucun cas les trains de marchandises supplémentaires ne devront perturber le trafic voyageur par des retards ou annulations. Il faut que cela soit l'occasion d'accélérer l'entretien de cette ligne historique pour en augmenter les performances avec plus de confort et davantage de

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											vitesse
Obs. 6							*	*			<b>M. MOREAU</b> : Maire de COUR sur LOIRE, vice-président de la communauté de communes « Beauce Ligérienne » souhaite que l'autoroute ferroviaire desserve la zone d'activité « les portes de Chambord » dans laquelle les voies ferrées sont existantes.
Obs. 7	*							*			<b>M. PERRAULT</b> : Il faut absolument travailler sur les nuisances sonores, le matériel doit être rénové et adapté à des zones urbaines. Contrairement aux trains de marchandises, les TER font peu de bruit, les suspensions doivent être le plus silencieuses possible. Pourquoi ne pas installer des murs anti bruit et en attendant laisser les arbres et arbustes qui actuellement sont coupés de manière radicale.
Obs. 8	*						*	*			<b>M. SCHMOERING</b> : Seule une faible partie de la circulation effectuée la totalité du parcours, la majorité des poids lourds effectuent entre 250 et 500 km. Le concessionnaire aura tout intérêt à mettre en place des plates formes de transbordement intermédiaires. L'emplacement d'un tel équipement n'est pas efficient entre Orléans et Paris, MER constitue un emplacement idéal, terrains disponibles, embranchement ferrée récent. Les nuisances sonores à Blois : La voie passe en ville, il n'est pas prévu de mesures compensatoires, la base d'étude de bruit est de 2007, des bâtiments qui formaient un écran ont été démolis, comme le souligne l'avis de l'autorité environnementale, l'étude d'impact souffre de graves lacunes pour sa partie bruit et il faut créer des mesures adaptées pour atténuer le bruit.
Mail 67	*								*		<b>Mme CADIOU PERIBOIS de Blois 41</b> : Je viens d'acquérir un bien situé devant la voie de chemin de fer, si un tel projet était adopté, la maison que je viens d'acquérir subirait une décote lors d'une éventuelle revente. Nous supportons les trains de voyageurs qui en soit ne posent pas de nuisance sonore particulière, en revanche les trains de marchandise font actuellement beaucoup de bruit, si on augmente leur passage la situation risque de devenir insupportable. Si une telle mesure était adoptée, ne faudrait-il pas réglementer la vitesse de passage des trains en agglomération, ce qui réduirait considérablement les nuisances sonores occasionnées par un nombre plus important de passage? Idem ne faut-il pas réglementer les heures de passage, afin que la nuit ces nuisances ne viennent pas perturber le sommeil des riverains ?
Mail 80	*								*		<b>ANONYME de Blois 41</b> : Riverain de la voie ferrée Paris- Orléans- Tours, il ne me sera pas possible de supporter le passage d'un plus grand nombre de trains qu'il en passe actuellement.
Mail 81	*								*		<b>M. PECOUT de Blois 41</b> : Pour la traversée de Blois et, en particulier, au niveau du viaduc des Granges, il est indispensable de prévoir une très bonne insonorisation de la voie qui sera empruntée. Sur ce viaduc, le passage des trains est d'ores et déjà extrêmement bruyant. Que sera-ce quand votre autoroute sera en service ?
Mail 84	*		*					*			<b>Courriel N° 84, M. GOIFFON de Blois 41</b> : Malgré que je sois persuadé que le feroutage soit la meilleure solution, je pense également qu'il doit se faire hors des villes et dans le respect de l'environnement des campagnes. Pour mon cas, je vis à Blois (41), dans une maison que j'ai achetée il y a trois ans seulement, qui se trouve à 12m de la voie ferrée ... Actuellement, les trains sont relativement supportables, la nuit étant le moment de fort passage. Lorsque qu'un train lourd, de type transport de camions ou de céréales, comme ceux qui pourraient passer encore plus dans ce projet, passent devant notre maison (pratiquement à niveau d'ailleurs), on mesure 75 DB fenêtres fermées ... Imaginez les pièces donnant sur la voie ferrée, ouvertes l'été ... Hors, le trafic est dors et déjà très dense, surtout la nuit (j'ai eu compté plus de 30 trains dans une nuit), un plus de train serait une aberration pour notre simple santé mentale, je peux vous l'assurer. Ce qui serait une aberration également, c'est la répercussion sur la vente de notre maison ... - 20%, -30 % ? ... Combien êtes vous prêt à compenser en dédommagement, faut il encore qu'elle puisse se vendre ! Sans parler de notre joli terrain, qui ne servirait plus à grand chose si on ne peut plus y rester sans devenir fou ou sourd ou les deux ... Il y a très certainement des solutions, voici celles que je propose :

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											<p>1 - Passage hors ville, dans le respect de l'environnement, comme on le fait pour les contournements de ville pour les camions, dans un souci de bien être des habitants et immobilier.</p> <p>2 - De véritables murs anti-bruits, très hauts et également, et c'est important un dispositif anti-vibrations, qui sont au moins la moitié de la gêne occasionnée.</p> <p>3 -Solution complémentaire à la "2", un dédommagement sous forme d'isolation phonique adéquate (isolation importante des murs et du toit) extérieure et climatisation, car les fenêtres resteraient fermées l'été ...</p> <p>Ceci assurerait peut être un prix de vente correct de notre maison (au moins prix d'achat) ou un confort relatif pour nous. Ayant conscience que beaucoup de grandes villes sont sujettes aux passages des trains intra-muros, notez bien tout de même, que les lignes dont vous parlez assurent des vitesses assez élevées et donc, très bruyantes et fortes en vibration. Je suis un écologiste convaincu, mais dans une logique intelligente, prenant en compte l'environnement au sens large, sans exclure les Humains. Je vous remercie aussi d'assurer une très large information, réactive et concrète</p>
Mail 85											<b>M. GOIFFON de Blois 41</b> : Idem au courriel N° 84.
Mail 86											<b>M. GOIFFON de Blois 41</b> : Idem aux courriels N° 84 et 85.
Mail 98	*				*					*	<b>M. LEROYER de Blois 41</b> : Il serait plus judicieux de faire passer cet autoroute sur la ligne TGV qui est plus moderne (ponts, villes, voies, etc.) Si l'autoroute emprunte la voie non TGV, il faut prévoir sur des protections contre le bruit comme cela avait été prévu il y quelques années. Ou est passé le budget qui avait été alloué?
<b>Total</b>	<b>1 0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de BLOIS</b>
<b>COMMUNE DE BEAUGENCY</b>											
Obs 1							*	*			<b>Monsieur POSTE, Président de « Mauves vivantes » et secrétaire de France nature centre</b> : Ce projet a un impact global positif mais il manque d'ambition, en particulier pour l'implantation d'une plate forme entre Paris et Orléans avec prolongement vers le Havre. En matière acoustique, le dossier dit que le bilan est globalement positif, il n'y a pas l'impact des passages en villes ou en gare. Une durée de concession plus longue aurait permis un projet plus ambitieux.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Beaugency</b>
<b>COMMUNE D'ORLEANS</b>											
Obs 1							*			*	<b>Mme. ANOT</b> : Se pose la question d'élargissement sur des terrains au niveau des « Mauves » ?
Obs 2	*						*		*		<b>M. SERUGUE</b> : Nombreuses nuisances, coût important, l'entretien des voies et matériels déjà très problématique sans compter le bruit dans des zones habitées, nous défigurons la France. Une suggestion, reprendre l'idée des transports par mer.

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 4

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires		
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF		
Obs 3	*			*					<p><b>M. AINCY</b> : Co-président de l'association SCEVE qui se préoccupe de la qualité de vie dans des quartiers coupés par la voie ferrée. Il est mentionné 95% du parcours en rase campagne et 5% en zone urbaine diffuse, ce qui est erroné dans le cas de cette zone d'ORLEANS car la zone d'étude de bruit est à l'extérieur.</p> <p>Les hypothèses de calcul du bruit sont incohérentes, pages 16 et 17 de la pièce 3 avis de l'AE.</p> <p>Nous demandons une étude spécifique du bruit le long des secteurs situés entre les Aubrais et St JEAN de la RUELLE.</p> <p>Cette zone fait partie du Plan de Protection de l'Atmosphère nous demandons une prospection des particules émises et celles remises en suspension.</p>		
Obs 4	*								<p><b>M. CHARLEUX</b> : Président de l'association SCEVE s'inquiète des nuisances sonores olfactives et particulaires.</p> <p>Que des mesures soient prises, avant, pour la diffusion du bruit dans la traversée des quartiers.</p> <p>Que la construction de murs antibruit soit étudiée dans la traversée d'ORLEANS.</p> <p>Que l'assurance soit donnée que les convois ne seront pas tractés par des motrices diesel qui relâcheront des particules polluantes.</p>		
Obs 5	*			*					<p><b>M. HERIER</b> : Secrétaire de la SCEVE, la Mairie à des projets de part et d'autre de la voie ferrée, ces constructions seront impactées par le bruit et la pollution. Il faut faire réaliser une étude par un bureau indépendant, par ailleurs il conviendra de s'assurer que la traction soit propre, à savoir ne pas avoir de traction diesel.</p>		
Obs 6	*							*	<p><b>Mme BOCHE</b> : D'accord pour le ferroutage, mais demande une protection efficace le long des voies ferrées, la diminution de la vitesse ne semble pas suffisante car les trains de marchandises qui passent jour et nuit provoquent une nuisance sonore.</p>		
Obs 7							*	*	<p><b>Mairie d'ORLEANS</b> : Le projet s'inscrit dans une politique de développement reconnue, pour l'agglomération qui dispose de nombreuses plates formes logistiques.</p> <p>Une interrogation, cette future réalisation pourrait concurrencer d'autres projets, le LGV Paris / Orléans / Clermont / Lyon ?</p> <p>Les projets de réouverture aux trafics voyageurs des liaisons ferroviaires Orléans / Châteauneuf et Orléans / Chartres seraient-ils impactés par ce projet ?</p> <p>Nous souhaitons avoir si les conditions de circulation actuelles vers Paris ou sur l'axe Ligérien seront maintenues voir améliorées avec des convois dépassant le kilomètre.</p>		
Obs 8	*			*			*	*	<p><b>Association SCEVE</b> : Une position positive sur le ferroutage. La ligne passe à Orléans, dans des zones urbaines denses et le dossier ne comporte d'étude d'impact que sur les deux gares d'accès des camions.</p> <p>Nous demandons une étude d'impact sur nos zones, afin de limiter le bruit.</p> <p>L'obligation de traction électrique dans la zone urbaine.</p> <p>Préciser l'intensité du trafic qui justifierait le contournement de la zone urbaine dense par le ferroutage.</p>		
Cour 47							*		<p><b>CCI du Loiret Orléans 45</b> : Notre compagnie consulaire se félicite de voir le projet d'autoroute ferroviaire enfin aboutir, ce projet va diminuer le nombre de semi remorques qui empruntent notre réseau routier et permettre une économie de CO2.</p> <p>Par contre ce projet comportait une plate forme en région centre ou île de France. Les conseils généraux avait fait acte de candidature pour une implantation sur la zone Artenay/Poupry. Idéalement située sur l'autoroute A10 permettant de capter les flux venant de l'A19 et de la future A154.</p> <p>Elle aurait permis de desservir l'île de France qui reste la première zone de consommation pour les fruits et légumes en provenance du Maghreb et de la péninsule ibérique.</p> <p>Nous regrettons la disparition de cette plate forme qui aurait été une source de développement pour notre région</p>		
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Orléans</b>

# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## LIGNE RFF : SECTEUR 4

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
<b>COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS</b>										
Obs. 1							*	*	<b>M. BONNEFOY</b> : de OPPBTP, organisme interprofessionnel vient consulter le dossier pour voir s'il aura une incidence sur d'éventuels travaux pour des entreprises de la Région.	
Obs. 2							*	*	<b>Monsieur BOITIER</b> : Retraité SNCF apporte les observations et remarques suivantes : Pour réduire le nombre de camions, il serait bon de mettre en place une plate forme du coté d'ARTENAY pour dispatcher sur PARIS et la région. La ligne du « BOULOU » est assurée par des wagons immatriculés au Luxembourg et entretenus dans ce pays selon ses principes alors que ces wagons circulent essentiellement sur le territoire Français et que le financement est Français. Il sera nécessaire de changer de conducteur de train en cours de route, les AUBRAIS se situant à mi-chemin, il conviendrait que ce changement se fasse ici pour créer ou conserver des emplois ; L'arrivée de prestataires privés permet de compléter l'offre de fret, il est incompréhensible de voir des locomotives diesel sur des voies totalement électrifiées.	
Obs. 3							*	*	<b>M. DAVID</b> : Souhaite la reprise de son exploitation agricole par son fils et/ou faire des investissements. Il souhaite savoir si la plate forme prévue depuis un certain déjà va se faire.	
Obs 4	*			*				*	<b>MOUVEMENT NATIONAL DE LUTTE POUR L'ENVIRONNEMENT (MNLE) du Loiret</b> (déposé sous forme de courrier agrafé dans registre): Constate que les aménagements et constructions envisagés sont sur des surfaces antérieurement occupées. Les études ne relèvent pas d'atteinte à la flore ni à la faune et les habitations du voisinage existent mais à des distances qui ne relèvent pas de gêne vraiment dérangeante en ce qui concerne le bruit, qui reste en dessous du seuil légal. Sauf exception, il devra être fait des aménagements Le MNLE est favorable à l'autoroute ferroviaire qui constitue un plus pour l'environnement.	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Fleury les Aubrais</b>
<b>COMMUNE DE TOURY</b>										
Obs. 1	*						*	*	<b>M. et Mme CHAMPEAU</b> : S'inquiètent des nuisances sonores générées par ces 6 passages supplémentaires le long d'habitations. Est-il prévu l'implantation de talus ? Ou se trouvera la troisième plate forme et à quelle échéance ?	
Obs. 2	*						*	*	<b>OBSERVATIONS ORALES DE DIVERSES PERSONNES</b> : Il y aura des expropriations ? Le bruit sera plus important avec des convois plus longs ! Que deviennent les projets à BOISSEAUX et dans la ZA de TOURY ? Il y aura une incidence sur la ponctualité des trains de voyageurs ?	
Obs. 3							*	*	<b>M. ARROYO</b> Directeur Général Adjoint au Conseil General de l'Eure et Loir, M. BRUN Directeur des mobilités durables au Conseil General du Loiret, M. CLAVIER Directeur Général Adjoint pôle aménagement durable et Mme DEGROLLARD responsable service déplacements durables : Le Conseil général du Loiret à délibéré pour un terminal d'accès ferroviaire en limite, et conjointement, avec le département de l'Eure et Loir sur le site d'Artenay :Poupry. Le Conseil Général de l'Eure et Loir à délibéré fermement dans le même sens.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											Ils démontrent dans un dossier tout l'intérêt d'une telle plate forme.
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Touiry</b>
<b>PREFECTURE D'INDRE ET LOIRE</b>											
											Aucune observation sur le registre de la préfecture d'INDRE ET LOIRE
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture d'INDRE ET LOIRE</b>
<b>PREFECTURE DU LOIR ET CHER</b>											
											Aucune observation sur le registre de la préfecture du LOIR ET CHER
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture du Loir et Cher</b>
<b>PREFECTURE DU LOIRET</b>											
											Aucune observation sur le registre de la préfecture du LOIRET
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture du Loiret</b>
<b>PREFECTURE D'EURE ET LOIR</b>											
											Aucune observation sur le registre de la préfecture d'EURE ET LOIR
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture d'Eure et Loir</b>
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 4</b>											
<b>COMMUNE DE NAZELLES NEGRON (37)</b>											
Mail 148							*	*			<b>ANONYME de Nazelles Négron 37</b> : Après avoir consulté le dossier et m'être entretenu à Amboise avec le Commissaire enquêteur, je suis globalement en faveur du projet pour les raisons de fond évoquées pour sa finalité, même si des améliorations sont sans doute souhaitables au niveau des terminaux de Dourges et Tarnos. D'autant qu'on craignait beaucoup plus le projet (concurrent ?) d'un doublement de l'autoroute A10 pour contourner Tours. En tant que riverains (non immédiats) de la voie ferrée, nous sommes moins impactés que par exemple à Blois. En tant qu'usagers de la ligne TER ou Intercités pour Tours, Orléans ou Paris, la seule crainte pourrait venir de conséquences sur la régularité du trafic, en particulier en cas d'immobilisation des convois, mais il y a déjà des déboires sur les horaires et l'entretien (et la mise aux normes) de cette ligne. Le projet peut être l'occasion d'une attention plus suivie pour cette ligne, avec quand même le risque de sacrifier le voyageur au détriment de la marchandise.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Nazelles Négron</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF		
	<b>COMMUNE DE DRACHE (37)</b>												
	Mail 239							*				*	<b>M. CERNAUT de DRACHE 37</b> : Sur la nécessité de reporter sur le rail une partie du fret routier pour diminuer les nuisances et l'insécurité routière, on ne peut qu'être à priori d'accord. mais quand on regarde ce projet d'un peu plus près, de nombreuses déficiences apparaissent. D'abord, on peut douter de l'efficacité technique et de la rentabilité quand on regarde les autres expériences et avis compétents. Ensuite, le montage du projet et sa chronologie : les multiples conflits d'intérêt comme ceux de M.ESSIG, principal porteur et caution du projet (successivement ou simultanément représentant de RFF, la SNCF, du ministère de l'Environnement, de la région Aquitaine, de la société Mohdalar vendant les wagons) laisse pantois. L'absence de débat public sur le choix de la technique et du tracé est à déplorer, comme sur d'autres projets comme celui de la LGV SEA. Il est très surprenant aussi de constater que l'attribution de la délégation de service public a été décidée avant l'enquête, et comme pour celle bénéficiant à Coséa/Vinci, dans des conditions financières favorables à l'opérateur privé et très pénalisantes pour les finances publiques. Enfin il est très surprenant et condamnable que le dossier occulte complètement les nuisances liées au passage de ces trains de 1050m sur les lignes actuelles, insérées au milieu de zones habitées et n'envisage par exemple aucune mesure de protection en Indre et Loire, en particulier dans les communes de Monts, Villeperdue, Noyant de Touraine, Maillé, Nouâtre, La Celle Saint Avant, déjà très éprouvées par le passage de la LGV SEA et de ses voies de raccordement, et ne mentionne aucunement les travaux de mise au gabarit des ouvrages anciens sur ces communes. Enfin l'impact cumulé des deux projets (avec la LGV) est totalement nié : cumul sonore, incidence sur les autres circulations, etc. La circulation des TER pourra-t-elle ainsi se développer après la libération de la ligne par les TGV (argument des promoteurs de la LGV) si ces trains longs de fret occupent les créneaux libérés ? Enfin nous constatons et condamnons l'absence totale de publicité autour de cette enquête dans le département d'Indre et Loire, pourtant largement concerné par le passage de ce projet, -dossier non consultable dans les mairies, absence d'articles ou réunions- ce qui explique l'absence de réactions.
Mail 259							*			*	<b>Courriel N° 259 de M. CERNAUT de DRACHE 37</b> : Idem courriel 239		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Drache</b>		
<b>COMMUNE DE MAILLE (37)</b>													
Mail 245	*						*			*	<b>Mme PINOT de MAILLE 37</b> : Incroyable que toutes les communes ne soient pas averties par cette enquête, à croire qu'il n'y a que Tours et Amboise de concernées, je crois que la ligne passe par Maillé et comme d'habitude, nous n'avons pas notre mot à dire, c'est consternant, vous ignorez les habitants proche ou très proche de cette ligne concernée qui seront encore et toujours dérangés par ces nuisances et bruits nocturne, mais ceci n'est pas votre problème? Vous n'êtes pas concernés ?		
Mail 279	*									*	<b>Mairie de MAILLE 37</b> : Délibération du Conseil Municipal en date du 12 mai 2014 adressée ce jour sur la boîte mail Par délibération en date du 12 mai 2014, le Conseil Municipal s'oppose à l'unanimité au projet et demande la prise en compte des courriers des ministres des transports du 16 juin 2003 et 22 août 2008 et de l'étude réalisée dans le cadre du projet LGV SEA avec mise en conformité sur ces points. Demande le traitement des nuisances sonores par la mise en place d'écrans sonores dans la traversée de la commune		
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Maille</b>		
<b>COMMUNE DE NOIZAY (37)</b>													
Mail 256	*									*	<b>ANONYME de NOIZAY 37</b> : J'aimerais connaître l'impact sonore de ces trains. Les trains passant aujourd'hui sur la ligne Orléans Tours peuvent être très bruyants, selon la direction du vent et entendus très loin car le coteau doit faire un effet d'écho. Donc quelle serait la durée de perturbation sonore pour un train de 1 km? Peut-on envisager des périodes sans train, la nuit, le week-end? Par ailleurs les petites communes sont déjà de plus en plus mal		



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 4**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											desservies par le train, je me demande quelle possibilité de desserte voyageur il restera si la ligne est utilisée par des prestataires privés pour les marchandises. Je suis plutôt pour le principe des camions sur le rail, à condition d'un cadre économique raisonnable.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Noizay</b>
<b>COMMUNE DE BAULE (45)</b>											
Mail 251	*		*						*		<b>ANONYME de BAULE 45</b> : Je suis un riverain inquiet de la future autoroute ferroviaire Atlantique. Environ 6m sépare ma maison de la voie ferrée. Qu'est-il prévu pour réparer les préjudices lié à la qualité de vie, (augmentation de l'intensité du trafic) aux bruits et aux vibrations de ces trains de nuit? La dévalorisation de mon bien immobilier sera t'elle compensée financièrement lord de la revente?
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Baule</b>
<b>Total Secteur 4</b>	<b>2</b> <b>7</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b> <b>3</b>	<b>2</b> <b>6</b>	<b>5</b>	<b>1</b> <b>6</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 4</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE D'ETAMPES</b>											
Obs 1		*								*	<b>M. BLANCHAUD</b> conseiller municipal délégué aux transports, de SAVIGNY SUR ORGE émet une réserve officielle relative à la non communication de la nature des matières et des marchandises qui seraient transportées
Obs 2								*			<b>Mme MIRAMONT</b> déclare qu'elle est favorable au ferroutage.
Obs 3	*								*		<b>M. LAPLACE</b> délégué du maire d'Etampes, déclare au nom de la ville d'Etampes, s'opposer au projet d'autoroute ferroviaire atlantique compte tenu de l'augmentation des nuisances sonores engendrées par le passage de nombreux convois dans la commune.
Obs 4								*			<b>M. GIBORT</b> déclare que cette autoroute ferroviaire est une très bonne chose et qu'il est préférable d'avoir une pollution sonore locale et intermittente plutôt qu'atmosphérique permanente et il ne faut pas oublier les riverains des routes qui subissent le bruit et la gêne des camions continuellement.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Etampes</b>
<b>COMMUNE DE BRETIGNY SUR ORGE</b>											
Obs 1		*								*	<b>ANONYME</b> : Des carburants seront-ils transportés par ces trains ? D'autres matières dangereuses ? Quelles sont –elles ?
Obs 2	*				*		*			*	<b>Mme DUSSUTOUR</b> : demande : - Pourquoi ne pas prolonger l'autoroute existante Bettembourg-Boulou vers Calais et vers l'Espagne et éviter de créer une 2 <sup>ème</sup> autoroute ? - En empruntant la ligne RER C déjà chargée et sans maintenance appropriée on risque gêner le trafic voyageurs et créer une autre catastrophe. - Que comptez vous faire pour protéger les habitants des bruits sonores, les murs sonores n'empêchent pas les secousses ressenties
Obs 3	*						*			*	<b>ANONYME</b> : affirme que les trains de marchandises créeront énormément de bruit. Il demande combien de trains vont-ils passer et si des murs sonores vont être construits.
Obs 4	*						*			*	<b>M. CHARBONNIER</b> demande : que des murs antibruit soient installés compte tenu des vibrations occasionnées. IL demande également pourquoi n'utilise t-on pas les voies navigables. Il considère que la ligne C est déjà surchargée et que les ventes diminueront en valeur immobilière.
Obs 5	*		*							*	<b>M. RICKAL</b> estime que le passage fréquent de trains de marchandises compte tenu du bruit et des vibrations risque d'ébranler les maisons des riverains et de perturber leur tranquillité. Il demande donc que le projet soit abandonné.
Obs 6	*				*			*			<b>M. (ou Mme ?) AVELINE</b> demande de contourner et d'abandonner la traversée de Paris, compte tenu également du fait que les riverains de la ligne C sont déjà soumis aux nuisances sonores
Obs 7	*						*		*		<b>M. LACROIX</b> considère que l'étude laisse trop de points cruciaux en suspens et est inacceptable en l'état : - les hypothèses de trafic sur l'autoroute ferroviaire ne sont pas homogènes, - la moitié des circulations se volatilise en milieu de parcours, alors qu'aucune plateforme n'est prévue à Artenay, - il n'y a pas que le bruit mais aussi la durée du bruit estimée à 121 h soit 5 jours pleins par an, - l'impact relatif des circulations supplémentaires y est jugé relativement faible, - pourquoi ne pas créer un comité de suivi qui procéderait à l'isolation des bâtiments ou aiderait au déménagement des riverains,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											- les conflits entre les demandes de sillon fret et voyageurs jettent un doute sérieux sur la robustesse du projet
	Obs 8	*					*			*	<b>LES RIVERAINS DE LA RUE SALVADOR ALLENDE à Brétigny</b> au nombre de <b>28</b> , ont signé une pétition demandant la mise en œuvre de mesures appropriées pour éviter ou réduire les nuisances impactant les habitations et leurs occupants compte tenu 'du bruit et des vibrations que nous subissons déjà aujourd'hui et qui augmenteront avec le projet de réalisation d'autoroute ferroviaire.
	Obs 9	*	*		*			*			<b>M. (ou Mme?) OLLO</b> fait état des problèmes de longueur des trains et de l'impossibilité de les garer, des produits dangereux transportés, du bruit aux aiguillages et demande une déviation de la région parisienne.
	Obs 10						*			*	<b>ILLISIBLES (3 signatures)</b> émettent des réserves compte tenu de l'implantation possible d'une plateforme de chargement en sud Essonne car : - augmentation du nombre de camions des aires de stockage, - disparition des terres agricoles, - plus de CO2 - aucun bénéfice pour les essonnien et plus de nuisances (bruit/pollution)
	Obs 11	*					*		*		<b>M. et Mme REISS</b> demandent quel va être l'impact de ce projet sur le trafic du RER C ? Ils demandent également si la sécurité des voies est suffisante pour accueillir ce surplus de trains et s'il va falloir créer de nouvelles lignes et dénaturer un peu plus la ville qui va voir une augmentation des nuisances sonores et des tremblements engendrés
	Obs 12	*					*	*			<b>M. MONCEAUX, président de l'Association pour l'aménagement du quartier Seine de Juvisy</b> soutient le projet très attendu mais met l'accent sur les efforts nécessaires à la lutte contre les nuisances et souhaite que des aménagements antibruit soient réalisés à Juvisy-sur-Orge grâce à un traitement approprié des soubassements ainsi que des rails eux-mêmes par suppression des raccordements engendrant bruits et vibrations
	Obs 13	*			*	*	*			*	<b>M. MEARY, maire de Brétigny</b> considère que l'intérêt du ferroutage est incontestable d'un point de vue environnemental mais regrette que : - qu'une concertation n'ait pas eu lieu préalablement à l'enquête avec l'ensemble des communes et intercommunalités, - que la faisabilité économique repose sur des prévisions discutables, - que le réseau actuel fortement inséré dans un tissu urbain dense aurait dû entrainer l'étude d'un tracé alternatif contournant la région parisienne, - qu'il semble important de se pencher sur les conséquences éventuelles du trafic pour les riverains en matière de nuisances acoustiques et que des mesures compensatoires soient prises pour réduire au maximum les nuisances engendrées
	Obs 14	*					*			*	<b>L'ADEMUB (Association pour la Défense de l'Environnement et la Maitrise de l'Urbanisation à Brétigny sur Orge)</b> après avoir évoqué les aspects positifs du projet (réduction des poids lourds sur routes, réduction gaz à effet de serre et réduction gazole émetteur de particules, réduction risque accidents) Considère : - qu'aucune isolation phonique n'est prévue pour des villes comme Brétigny, Saint Michel, etc. - que les intensités de vibrations engendrées par de tels convois ne sont pas connues et que le dossier ne dit pas quelles mesures seront prises pour assurer un bon entretien des voies - que les chiffres concernant les circulations sont contradictoires, - que la création d'une plateforme à Brétigny paraît impossible compte tenu de la saturation des axes routiers environnants et de la destruction dev terres agricoles entraînée par la création de nouveaux axes routiers.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
← Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Mail 277	*	*					*	*			<b>ANONYME</b> : considère le projet contre performant, illogique et dangereux avec nuisances sonores et vibrations supplémentaires. Questions de sécurité d'une part et risques d'accidents de matières dangereuses d'autre part. Dégradation générale de mon lieu d'habitation. Nécessité d'une protection acoustique respectueuse de l'environnement
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Brétigny sur Orge</b>
<b>COMMUNE DE VILLENEUVE LE ROI</b>											
Obs 1					*					*	<b>M. FAUQUEMBOURG (EELV)</b> : demande si le futur trajet passe ou non à Villeneuve le Roi
Obs 2	*				*		*			*	<b>M. GUERIN vice président du Conseil Général du Val de Marne et Conseiller Régional d'Ile de France</b> fait observer que : - le tracé n'est pas clairement identifié « voie dite stratégique ? » - il est extrêmement préoccupé des impacts pour les riverains : → pas de protections phoniques et antivibratoires supplémentaires, → devrait contourner l'agglomération urbaine évitant la zone dense → souhaite des précisions avant toute décision sur le tracé envisagé et sur les nuisances susceptibles d'être générées pour les riverains
Obs 3									*		<b>M. AUBERT</b> considère que le projet est démentiel et irréfléchi sur le plan technique et politique et demande pourquoi ne pas investir dans le réseau secondaire
Obs 4					*			*			<b>Mme BERGET, riveraine de la voie stratégique</b> demande si cette autoroute ferroviaire passera sur la voie stratégique en souterrain, mais considère que c'est une bonne idée et un vrai besoin de créer ces autoroutes
Obs 5	*	*								*	<b>Mme SIMON</b> constate qu'il n'y a eu aucune concertation et qu'aucune information n'a été apportée. Elle va subir des nuisances et est opposée au projet.
Obs 6	*			*	*	*				*	<b>M. MERLINO</b> considère que : - le dossier d'enquête publique présenté aux riverains n'est pas du tout explicite, c'est même le contraire, - les cartographies présentées sont à un échelle ne permettant pas de voir le tracé, - les impacts ne sont pas étudiés pour les villes et riverains concernés, - les convois de 750 mètres et 1050 mètres de long vont générer des nuisances supplémentaires Il demande : - si les trains passeront la nuit, - quelles mesures compte prendre RFF pour protéger les riverains du bruit et des vibrations, - quels sont les impacts sur notre santé des pollutions sonores, Il estime que le projet présenté a été réalisé sans aucune concertation et est donc défavorable à celui-ci.
Obs 7	*		*	*		*				*	<b>Mme COLLET</b> constate qu'il n'a pas eu de concertation mais qu'il va y avoir de nouvelles nuisances acoustique et des vibrations sur les bâtiments ? Elle demande où est notre qualité de vie, notre protection de santé, la pollution ? Et est très défavorable au projet.

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
Obs 8	*				*	*		*			<b>Mme HURIEZ</b> considère que Villeneuve ne doit pas supporter de nouvelles nuisances sonores. Elle demande où elle pourrait obtenir le tracé réel de cette autoroute ferroviaire et s'il va y avoir concertation avec les habitants et riverains. Elle est donc défavorable.
Obs 9	*					*		*			<b>M. CHAZAL président de l'ALEP</b> est défavorable au projet imposé sans concertation. Il considère que Villeneuve est au cœur des nuisances liées au transports et de veut pas « de votre énième lubie qui nous annonce un nouveau recul pour notre qualité de vie ».
Obs 10	*							*			<b>M. et Mme TRANCHARD</b> constatent des nuisances de plus en plus conséquentes avec l'aéroport de Paris ainsi que des trains de transports de marchandises supplémentaires jours et nuits et s'opposent donc au futur réseau ferré .
Obs 11	*	*	*					*			<b>M. et Mme CUTINI</b> ne sont pas d'accord pour le passage de l'autoroute ferroviaire atlantique car subissent à Villeneuve le Roi de multiples nuisances (risques d'inondation, aéroport, site Seveso II, nuisances sonores et vibrations dues à la ligne Massy-Valenton, dévalorisation des habitations) les 4 à 8 passages par jour de marchandises voire de produits dangereux vont en rajouter.
Obs 12	*							*			<b>Mme CAVALIERE</b> affirme que sa ville connaît déjà de multiples problèmes et subit déjà tous les inconvénients liés à l'aéroport . Elle ne veut pas de nuisances supplémentaires . Notre qualité de vie et celle de nos enfants en dépendent.
Obs 13	*				*		*	*			<b>M. LAURENT</b> est sur le fond favorable au remplacement du transport routier très polluant par un transport ferroviaire ne peut adhérer à la mise en place d'un projet qui fait passer les intérêts économiques avant les intérêts des populations et qui n'est pas respectueux de la santé et de la tranquillité des Villeneuvois. Il considère de plus le dossier d'enquête comme très insuffisant (manque de tracé précis, d'étude approfondie des nuisances sonores, des mesures prises par RFF pour neutraliser ces nuisances et risques, de l'évaluation sincère du trafic envisagé dans les années futures, de l'étude de rentabilité envisagée et d'un avis plus récent de l'AE)
Obs 14	*		*	*	*	*		*			<b>M. ROMPILLON</b> parle de nuisances supplémentaires sans explication concernant le tracé exact. Il parle des nombreuses contraintes existantes qui vont augmenter (site Seveso, pollution, bruit, dévalorisation du patrimoine, sécurité des enfants). Absence de concertation avec les riverains. Il ne peut accepter un tel projet.
Obs 15	*	*		*	*	*	*	*			<b>M. GONZALES, maire de Villeneuve le Roi</b> considère que : - tout projet qui conduirait à une augmentation des nuisances pour la commune et ses habitants est inacceptable, - le développement routier , enjeu évident en termes de développement durable ne doit pas s'effectuer au détriment des populations traversées, - ce projet est réalisé sans aucune concertation préalable et sans aucune information, - les plans présentés ne permettent pas de déterminer avec précision le tracé, - les études d'impacts et évaluations environnementales se focalisent sur les aménagements nouveaux et non sur les tracés déjà existants, - rien dans ce dossier n'évalue les impacts réels pour les riverains, notamment en termes de bruit et de vibrations - une étude devrait évaluer les impacts de ce projet sur le site Seveso et le type de marchandises transportées, - il existe des incohérences sur le nombre d'A/R quotidiens (de 3 à 25 !) jouant sur la viabilité économique du projet et sur les horaires auxquels peuvent avoir lieu les passages (jour et/ou nuit) Il émet donc un avis défavorable à ce projet.
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Villeneuve le Roi</b>

# ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

## LIGNE RFF : SECTEUR 5

LIGNE RFF : SECTEUR 5											
THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE DRANCY</b>											
<b>REGISTRE N°1</b>											
Obs 1	*	*	*	*		*		*			<p><b>ELUS ECOLOGISTES DE BLANC MESNIL</b> : dénoncent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la méthode opaque sans concertation des élus et des associations, sans même d'information préalable ;</li> <li>- l'hypothèse du tracé de passer en zone urbaine dense de Seine Saint Denis qui ressemble à une provocation ;</li> <li>- le passage par la gare de triage de Drancy concentrant déjà des risques chimiques et nucléaires avec le stationnement des wagons,</li> <li>- le fait que le préfet du 93 avec une porter à connaissance a interdit toute nouvelle construction dans un rayon de 620 m dépréciant les biens immobiliers existants ;</li> <li>- le fait que cette zone subit de nombreuses pollutions sonores (A1, A3 ; aéroport du Bourget, aéroport d'Orly, → coût médical et social</li> </ul>
Obs 2		*						*			<p><b>Mme BROQUE (Juliette)</b> déclare ! Je ne veux pas des trains suite à la dangerosité des autres trains chimiques</p>
Obs 3		*						*			<p><b>Mme BROQUE (Danièle)</b> déclare ! Non à ces nouveaux trains suite aux dangers des trains chimiques dont nous nous battons en ce moment pour qu'ils ne passent pas sur Drancy</p>
Obs 4								*			<p><b>Mme COUTURIER</b> de « Jeunes handicapées les chaises roulantes » opposée au projet</p>
Obs 5	*	*	*	*				*			<p><b>M. GRANDGUILLAUME</b> déclare son opposition à l'autoroute ferroviaire : « en raison des nuisances environnementales, des risques technologiques majeurs au regard des zones urbaines et enfin de la dévaluation immobilière ».</p>
Obs 6	*	*	*					*			<p><b>M. FERNANDES</b> déclare : » Pourquoi faire passer des trains de transport de voyageurs dans une zone déclarée dangereuse alors que des infrastructures existantes sont inhabitées sans parler des nuisances sonores et des impacts économiques sur le voisinage immobilier.</p>
Obs 7							*		*		<p><b>M. MOUSSET</b> demande : « Que deviennent les sites de Villeneuve Saint Georges, Valenton et Bonneuil, sans le fret ? »</p>
Obs 8	*							*			<p><b>Mme PROUST</b> déclare : « Non à l'autoroute en pleine ville, les écoles , les riverains devront supporter ».</p>
Obs 9								*			<p><b>M. ou Mme ? JACQUEMART</b> déclare : « Non au projet d'autoroute ferroviaire avec toutes ses conséquences de traversée de la ville de Drancy »</p>
Obs 10								*			<p><b>M. FAUCHER</b> déclare : « Je refuse catégoriquement le projet ci-contre »</p>
Obs 11	*							*			<p><b>M. et Mme CHERKI</b> déclarent : « Pas d'accord pour ce projet d'autoroute et ses conséquences pour Drancy (notre ville et les villes avoisinantes ne sont pas invisibles, nous avons des enfants et petits enfants qui doivent avoir un avenir plus sain)</p>
Obs 12								*			<p><b>M. (ou Mme ?) CLAUDIO</b> disent : « Non à l'autoroute ferroviaire »</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 13		*	*					*	<b>Mme VERRUCHIO</b> ? affirme que « Le transport de matières dangereuses traversant la ville de Drancy a diminué le prix de notre immobilier. L'arrivée de cette autoroute ferroviaire ne va qu'empirer les choses.
Obs 14		*						*	<b>M. et Mme DAUX</b> disent non au projet partant du Pas de Calais. Déclarent avoir déjà de gros problèmes avec la gare de triage avec ses wagons dangereux et disent non à ces trains de 1 km de long.
Obs 15								*	<b>Mme HAMEG</b> déclare être contre le projet
Obs 16									Sans objet
Obs 17								*	<b>M. et Mme CUZENARD</b> déclarent : « Je suis absolument contre ce passage, Drancy n'est pas un dépotoir, on en a ras le bol ».
Obs 18								*	<b>Mme SAUSSET</b> déclare : « Je ne suis pas d'accord pour le projet. Je soutiens le Maire »
Obs 19								*	<b>NOM ILLISIBLE</b> déclare : « Je suis contre le projet très dangereux de wagons et longs trains sur le RER de Drancy et je soutiens le Maire »
Obs 20								*	<b>Mme GONCALVES ?</b> déclare : « Je dis non à ce projet ».
Obs 21								*	<b>Mme VENTURA</b> déclare : « Je suis contre ce projet »
Obs 22								*	<b>M. (ou Mme) ROGUE</b> affirme : « Absolument contre ce projet. Trop c'est trop »
Obs 23								*	<b>Mme CIRELLI</b> déclare : « Nous sommes absolument contre ce passage sur Drancy de l'Autoroute Ferroviaire Atlantique »
Obs 24								*	<b>M. (ou Mme) LEBAS</b> déclare : « Nous sommes absolument contre le projet de passage de la ligne de ce train à Drancy »
Obs 25	*	*	*	*	*			*	<b>Mme BOISSY</b> met en avant les éléments suivants: - dangerosité et désagréments représenté par le passage d'une autoroute ferroviaire ; - augmentation prévisible du transit de matières explosives et nucléaires alors qu'elles pourraient passer par Amiens - gare de triage déjà bombe à retardement mais encore plus de nuisances sonores et qualité d'air déjà en alerte pollution - périmètre de 620 m autour de la gare désormais déclaré inconstructible Elle demande si la santé, la vie des habitants de Drancy valent-elles seulement quelques économies ?
Obs 26	*	*	*	*				*	<b>Mme STAUB</b> déclare être contre le passage de l'autoroute ferroviaire par Drancy car : -la gare ferroviaire est entourée de milliers de personnes avec habitations, écoles maternelles et primaires, crèches, etc. donc un danger accru -le danger représenté par les produits chimiques transportés par ces trains pour les hommes et l'environnement ;



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									-la dévalorisation sur le marché de l'immobilier de nos maisons et appartements ; -l'impact sur l'environnement de l'ensemble des travaux pour la réalisation de l'autoroute, -l'augmentation des nuisances sonores si les trains sont triés sur place et ont donc un impact sur la santé des Drancéens qui ne pourront pas dormir ; Cette autoroute n'apportera rien aux Drancéens que des complications dans notre vie
Obs 27	*	*		*	*	*		*	<b>M. ZANGRILLI</b> adjoint au maire de Drancy, chargé de l'urbanisme, fait part de son hostilité au projet d'autoroute ferroviaire en mettant en avant que : - les lobbys sont puissants, - c'est encore un coup, un coup bas, un grand coup bas, on veut supprimer la parole portée par ceux là mêmes qui sont chargés de réfléchir, proposer, orienter les décisions pour le bien commun de tous, - cette route du rail traverse les grandes agglomérations très urbanisées, lieux de vie de milliers de personnes, dont l'Etat n'a que peu de considération, - des voies de contournement des grands centres urbains existent, pourquoi ne les prend-on pas ? En résumé, il précise ne pas vouloir que cette autoroute ferroviaire traverse nos villes de wagons polluants et que d'autres trajets existent . Il demande à RFF de les étudier notamment la proposition pertinente du président du comité économique et social de Picardie.
Obs 28	*	*						*	<b>M. RIVIERRE</b> dit NON à l'autoroute ferroviaire atlantique avec des trains de 1 km de long, qui rouleront la nuit dans un bruit infernal en transportant des marchandises dangereuses. Il en a plus qu'assez des produits dangereux sur la gare de triage de Drancy
Obs 29		*						*	<b>Mme GILLOT</b> est contre l'autoroute ferroviaire à Drancy à cause du danger
Obs 30								*	<b>M. DEVERT-ZECANA</b> ? est contre
Obs 31								*	<b>Mme CARIGGLIO</b> ? a déposé son nom sans observation (pour marquer son opposition : note du CE)
Obs 32		*						*	<b>M. BIDAULT</b> ) déclarent être contre cette autoroute ferroviaire car « <i>surajouter cette autoroute à nos problèmes de wagons de transport de produits toxiques nous semble absolument scandaleux</i> »
Obs 33								*	<b>M. CUETANAO</b> déclare qu'il est contre le fait que l'autoroute passe par la gare de Drancy
Obs 34	*	*			*			*	<b>Mme CARTIER</b> riveraine de la gare ne voudrait pas avoir en plus de la gare de triage les inconvénients de bruits et de risques supplémentaires. Elle demande de bien vouloir trouver un autre tracé.
Obs 35	*	*						*	<b>M. CARTIER</b> déclare « <i>qu'il est en projet de réduire les nuisances de la gare de triage, aussi il est inadmissible que l'on vienne nous rajouter les nuisances et les dangers de cette autoroute ferroviaire.</i> »
Obs 36	*	*	*		*			*	<b>M. et Mme GORRE</b> demandent pourquoi faut-il faire des travaux très onéreux avec de nouvelles nuisances sur le réseau passant par Drancy et Le Blanc Mesnil alors que la gare de Villeneuve Saint Georges est équipée pour accueillir ces grands convois sans travaux. Toutes les nuisances sont regroupées sur Drancy : - la ligne grande Ceinture est déjà la plus saturée, - stockage et tri des produits dangereux et nuisances sonores,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									- en zone urbaine avec interdiction de construire autour de 600 m → dévaluation de l'immobilier (mais pas diminution des impôts fonciers), - nuisances sonores de jour auxquelles s'ajouteront celles de nuit, - les trains transporteront toutes sortes de produits dangereux Donc cumul de toutes les nuisances et aucun respect pour les humains. Un département le 93 est sacrifié dans tous les domaines pour le seul profit RFF et SNCF car rien ne passe à l'ouest car il faut protéger certaines catégories d'habitants
Obs 37								*	<u>Mme DAMIENS</u> déclare être contre le projet
Obs 38								*	<u>M. RIO</u> ? a signé sans aucune observation (pour marquer son opposition : note du CE)
Obs 39								*	<u>Mme SAO...Y ? et Mme COUEDOR ?</u> (illisible) déclare être contre le projet pour les train et/ou dit « non au passage des trains
Obs 40	*	*	*	*	*			*	<u>M. BRUNETON</u> , après avoir rappelé le contexte existant depuis 2012 (la gare de triage de Drancy a la particularité de recevoir des wagons de matières dangereuses pour la santé des personnes, de leur intégrité et leurs biens et de leur environnement) ayant conduit le Préfet à prendre un « Porter à connaissance » imposant de lourdes restrictions d'usage aux riverains (pertes financières sans compensation) sans diminuer les risques qu'ils encourent. Pour cette enquête, il propose en contrepartie de chercher des compensations techniques fort coûteuses de supprimer la source des dangers en proposant un ou des itinéraires de contournement du coeur de l'île de France En conclusion il est pour le principe du feroutage (moins dangereux que le transport routier) mais hors des zones urbaines où la sécurité ne peut être assurée (ex du convoi d'hydrocarbures au Canada)
Obs 41								*	<u>M. CONTIOM</u> déclare demander le métro et non l'autoroute pour les trains de 1 km.
Obs 42									<u>Mme BERTHON</u> demande que les wagons dangereux soient déplacés du site de Drancy, Le Bourget, Bobigny, Le Blanc Mesnil vers un lieu indépendant de toute habitation.
Obs 43		*							<u>M. COCOZZAN</u> demande « A quand des convois dangereux de 2 km de long ? »
Obs 43 bis		*						*	<u>M. SODIANT</u> déclare être contre le projet de transport de matières dangereuses
Obs 44								*	<u>Mme DE PINA</u> déclare être « contre le projet de la gare »
Obs 45								*	<u>Mme SODIANT</u> déclare « je suis contre le projet de la gare »
Obs 46		*			*			*	<u>M. HUYGHE</u> déclare que « le projet est totalement inacceptable, dangereux et ne devrait, en aucun cas, être effectué en zone urbaine. »

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
Obs 47		*								*	<u>Mme BECHIRI</u> est contre ce projet de la gare dangereux et inacceptable.	
Obs 48										*	<u>Mme DOUAY</u> est contre le projet de la gare	
Obs 49	*									*	<u>M. et Mme DOUILLARD</u> déclarent habiter à proximité de la gare et être contre le nouveau projet car il y a trop de nuisances sonores en perspective	
Obs 50										*	<u>M. GARNIEL</u> a déposé son nom sans observation (pour marquer son opposition : note du CE)	
Obs 51		*								*	<u>Mme VAUDOIS</u> a déclaré « <i>je suis contre cette autoroute ferroviaire qui va rajouter du danger au danger existant qui n'est pas acceptable.</i> »	
Obs 52											<u>Mme LEFEBVRE</u> déclare « <i>Pourquoi encore chez nous ?</i> » (pour marquer son opposition : note du CE)	
Obs 53			*							*	<u>Mme LABROUY</u> déclare « <i>Cela va dévaloriser notre bien</i> »	
Obs 54		*								*	<u>Mme LACE</u> déclare « <i>La vie est déjà assez dure pour subir encore des dangers aux environs de nos habitations</i> »	
Obs 54 bis	*	*								*	<u>Mme BETTONS</u> déclare « <i>Saturée du bruit et danger qu'un passage de train rempli de matières dangereuses. L'Etat et SNCF font fi de nos vies.</i> »	
Obs 55	*		*							*	<u>M. WITTEWRONGEL</u> déclare « <i>Je suis contre ce projet d'autoroute ferroviaire. Dévaluation de notre immobilier et nuisances sonores</i> ».	
Obs 56	*	*	*							*	<u>M. GENESTE</u> déclare : Je suis contre ce projet. Dévalorisation de nos pavillons / nuisances et insécurité.	
Obs 57										*	<u>M. ROMERO ?</u> déclare : Je suis contre ce projet.	
Obs 58										*	<u>M. COIA?</u> a écrit : Contre ce projet.	
Obs 59										*	<u>Mme CARIN</u> a écrit : Contre ce projet.	
Obs 60										*	<u>M. DEGREZE</u> déclare : Je suis contre ce projet. C'est inacceptable	
Obs 61										*	<u>M. et Mme NEVE ALVARO</u> ont écrit : Je suis contre ce projet. C'est inacceptable.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
								FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 62								*			<b>Mme Anne ILLISIBLE</b> a écrit : Je suis aller mettre wagons avec les handicapés jeunes qui vous travail en fauteuil (sic).
Obs 63								*			<b>Mme LACHAISE</b> déclare : Pour une vie meilleure sans crainte à Drancy.
Obs 64											<b>ILLISIBLE</b> déclare : D'accord pour une autoroute ferroviaire mais en zone désertique et NON URBAINE. Halte aux camions sur les autoroutes
Obs 65		*			*		*			*	<b>M. BELAY</b> demande si le trajet passe par l'emprise de la gare de triage, auquel cas une enquête devrait également concerner la gare de triage Il demande également si les trains auront le droit de stationner sur les voies et s'ils auront le droit de modifier leur chargement via la gare de triage. Il pense qu'une enquête d'utilité publique devrait avoir lieu pour la gare de triage ainsi que l'établissement d'une liste exhaustive des produits transportés par les convois, notamment les matières dangereuses et il demande enfin si un contournement par l'ouest est envisagé.
Obs 66					*					*	<b>M. et Mme MARJANOVIC</b> adresse une pétition notamment à Mme Ségolène Royal et aux préfets du 62, 64 et 93 qui s'oppose au projet de passage de l'autoroute ferroviaire à Drancy dans le but de protéger les habitants vivant à proximité de la ligne de grande ceinture et leur demande de revoir le tracé.
Obs 66bis					*					*	<b>M. et Mme BÖSEN-MILONA</b> ont signé la même pétition que celle décrite ci-dessus
Obs 67										*	<b>Mme GARCIA</b> a écrit « contre ».
Obs 68	*	*	*		*					*	<b>M. EVRARD</b> fait part de ses inquiétudes sur le projet d'autoroute ferroviaire : - éviter le passage de convois 1050 mètres deux ou trois fois par nuit avec nuisances, - éviter l'Ile de France par un détournement vers l'est ou ouest, - pour le triage, crainte de wagons avec déchets dangereux, - immobilier subit une énorme baisse.
Obs 69										*	<b>M. et Mme PLANCHON</b> sont « contre ce projet »
Obs 70										*	<b>M. et Mme CUOCHER ?</b> affirment être « en désaccord avec le projet de l'autoroute ferroviaire »
Obs 71										*	<b>M. JONVEAUX</b> affirme être « en désaccord avec le projet de l'autoroute ferroviaire »
Obs 72										*	<b>M. et Mme PHAM</b> affirment être « contre ce projet de wagons et autoroute »
Obs 73										*	<b>Mme « ILLISIBLE »</b> affirme être « contre ce projet de construction »

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Obs 74				*				*		<u>ILLISIBLE</u> a écrit « Non au projet de trains traversant par Drancy. Je suis contre cette autoroute ferroviaire en zone urbaine »
	Obs 75								*		<u>M. SINOUI</u> a écrit « Je suis contre ce projet. Pourquoi faire compliqué quand on pourrait faire simple et certainement moins cher »
	Obs 75 bis								*		<u>Mme ROBERT</u> a écrit « Je suis contre ce projet ».
	Obs 76								*		<u>M. et Mme BENARD</u> ont écrit Je suis contre ce projet ».
	Obs 77								*		<u>Mme ELBAZ</u> affirme qu'en France « Elle condamne des milliers de personnes en entreposant des produits très dangereux à proximité de leurs communes et en plus faire passer du TGV Atlantique par ces zones pour augmenter leurs risques de vie »
	Obs 78								*		<u>M. et Mme DEHMESHER</u> affirment « Nous sommes contre ce projet »
	Obs 79		*						*		<u>M. DAUX</u> a écrit « Je refuse catégoriquement le passage de l'autoroute ferroviaire par la gare de Drancy ainsi que le transit de wagons dangereux »
	Obs 80								*		<u>ILLISIBLE</u> a écrit « Je suis contre ce projet »
	Obs 81		*			*			*		<u>Mme PROT</u> a écrit qu'un autre tracé passant par Amiens, Le Havre permettrait le contournement de notre ville de Drancy. Pourquoi ne pas tenir compte de l'avis des Conseils généraux de Picardie, Haute et Basse Normandie. Notre ville est déjà très touchée par ce problème de sécurité lié aux transports de matières dangereuses. Il est également étonnant que dans l'enquête publique aient été oubliées 21 villes d'Ile de France traversées par cette ligne en projet. Etudiez les solutions de contournement avant toute décision.
Obs 82	*	*			*			*		<u>M. FERRERE</u> est contre le passage de l'autoroute ferroviaire atlantique à Drancy et sur les communes avoisinantes. Les trains de 1 km de long augmenteront les nuisances et surtout le danger d'un accident dans ce secteur saturé avec la gare de triage. Il souhaite que l'itinéraire prévu soit modifié en évitant les zones où la population est très importante.	
<b>Total Reg 1</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Registre 1 commune de Drancy</b>
<b>REGISTRE N°2</b>											
Obs 1		*							*		<u>Mme BORRECA</u> s'oppose à ce projet . Nombreux convois dangereux traversant la ville et ayant déjà occasionné des accidents. S'oppose catégoriquement au passage de nouveaux trains et à ce tracé d'autoroute ferroviaire.
Obs 2									*		<u>Mme PALARD ?</u> écrit « comment accepter de telles absurdités en zone urbaine dense avec au bout l'irréparable. Revoyez votre copie ».
Obs 3	*	*			*				*		<u>M. RAMOS Président du CORIGAT (Collectif des Riverains de la Gare de Triage)</u> à la suite de l'arrêté du préfet du 93 et de son porter à connaissance a fait part des remarques suivantes : - ne peut que se réjouir du concept d'autoroute ferroviaire avec des trains de 1 km de longueur, mais considère ce projet comme inacceptable pour

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
								DEFAVORABLE	
									deux raisons : <ul style="list-style-type: none"> <li>• aucune concertation ni information des associations, attitude anti-démocratique et méprisante</li> <li>• possibilité de passer en zone urbaine dans le 93, ne fût-ce que pour transiter, sans même stationner ni trier est aussi inacceptable car il y a déjà concentration des risques chimiques, toxiques, inflammables, explosifs et nucléaires ainsi que des nuisances sonores.</li> </ul> - exige donc que le tracé soit revu et ne passe en aucun cas par la gare de triage de Drancy-Le Bourget ni par aucune autre zone urbaine
Obs 4	*	*			*			*	<u>Mme MIRCOVICH</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 5	*	*			*			*	<u>M. HUYGHE</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 6	*	*			*			*	<u>M. MAIOLINO</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 7	*	*			*			*	<u>M. MEKKERI</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 8	*	*					*	*	<u>M. BINACHI ?</u> est d'accord pour l'autoroute ferroviaire mais demande une protection contre les nuisances sonores et les vibrations. Quelle gestion du danger alors que ce danger est déjà réel en gare de triage et que le feroutage augmentera le nombre de produits dangereux transportés
Obs 9		*						*	<u>M. ALMANZA</u> est d'accord pour l'autoroute ferroviaire mais demande faire attention aux produits transportés
Obs 10		*						*	<u>M. FONTAINE</u> est contre l'autoroute ferroviaire tant qu'il y aura un stockage de wagons dangereux en gare de Drancy
Obs 11	*	*			*			*	<u>M. BEGERT ?</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 12	*	*			*			*	<u>M. MEVICE ?</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 13	*	*			*			*	<u>M. ANGE</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 14	*	*			*			*	<u>Mme LECLAIR</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 15	*	*			*			*	<u>M. FELLAH</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 16	*	*			*			*	<u>ILLISIBLE</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT
Obs 17	*	*			*			*	<u>ILLISIBLE</u> remet une feuille identique à celle du CORIGAT

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
								DEFAVORABLE	
Obs 18					*			*	<b>ILLISIBLE</b> déclare « Non au transfert des trains de marchandises d'1 km de longueur dans des lieux habités de Seine Saint Denis et à la gare de triage de Drancy »
Obs 19					*			*	<b>ILLISIBLE</b> déclare « Je soutiens la municipalité à 100%. Pourquoi pas Villeneuve Saint Georges qui peut absorber le trafic »
Obs 20	*	*			*			*	<b>ILLISIBLE</b> déclare « Tout mon soutien à la municipalité et le collectif citoyens quant à la sécurité publique et environnementale en ce qui concerne le transport, stockage, transit des wagons contenant des matières très dangereuses à la gare de triage de Drancy ».
Obs 21	*	*			*			*	<b>M. ORGAËR</b> déclare : plus de trains, plus importants et plus nombreux = plus de danger, plus de bruit, plus de stress, plus de responsabilité dilué en cas d'accident. Soutient l'ensemble de la municipalité
Obs 22					*			*	<b>M. GUILLOU</b> demande s'il est nécessaire de passer par l'IDF pour relier Dourges à Tarnos.
Obs 23		*			*			*	<b>ILLISIBLE</b> déclare « je m'oppose au projet de tracé car il existe certainement un itinéraire de contournement. Ce trafic supplémentaire va s'ajouter à la présence de wagons transportant des matières dangereuses. Trafic déjà saturé sur la Grande Ceinture. Nuisances nocturnes pour les riverains
Obs 24	*	*			*			*	<b>M. RIVOIRE, maire de Noisy-le-Sec</b> déclare que ses services n'ont reçu aucune information sur ce dossier et sur l'enquête publique. La ville ne peut se satisfaire d'un profond manque d'information et de concertation. Deux facteurs de risque sont soulevés par ce dossier (dangerosité des transports et nuisances phoniques). La ville est totalement opposée au passage de l'autoroute ferroviaire sur son territoire.
Obs 25					*			*	<b>M. THOMINE et Mme SERVAIS</b> sont en désaccord complet sur ce projet. Il serait préférable de faire passer cette ligne autoroute plus à l'écart des villes concernées car cela est possible dans la campagne. Ils restent sceptiques sur leur demande car à ce jour le projet est certainement bouclé ! 8 autres personnes ont signé cette observation)
Obs 26	*	*	*				*	*	<b>M. UBENATORE?</b> Déclare être contre ce projet qui densifie l'utilisation de la gare de triage de Drancy alors que des incidents graves sont connus et reconnus par l'instauration d'un périmètre de sécurité qui pénalise les habitants et dévalue leurs biens. Demande pourquoi le commissaire enquêteur n'a pas consulté le député-maire. Nuisances sonores, dégradation de la valeur mobilière, dangerosité des matières dangereuses et pollution et sécurité du site reconnus. Revoir l'intégration du rail dans l'agglomération
Obs 27		*						*	<b>M. et Mme GAUDEL</b> trouvent qu'il y a déjà beaucoup de wagons dangereux qui passent dans leur ville à proximité des logements et des habitations
Obs 28								*	<b>M. DRENCERS ?</b> a écrit : Pensez aux enfants pour leur avenir
Obs 29								*	<b>M. MAULNY</b> a écrit : Problème de santé publique, bruit, nuisance, il faut éviter l'agglomération et faire doubler par une ligne parallèle à celle du TGV qui descend de Lille et passe à distance de l'agglomération
Obs 29 bis	*	*			*			*	<b>Mme ELSODY ?</b> estime que ce projet encore une fois a été réfléchi par des personnes déconnectées des réalités des habitants du 93, car : - l'accroissement du trafic ferroviaire avec des trains plus longs exposerait les habitants à des nuisances dramatiques, - le transport des matières dangereuses ira en croissant dans une zone à densité urbaine importante, - les voies ferroviaires existantes sont vétustes d'où risque d'accroissement du risque dans le transport Il faut donc créer une voie de transport parallèle à celle du TGV qui arrive de Lille dans des zones non urbanisées

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 29 ter		*						*			<u>Mme VERSET</u> habitante de Drancy depuis 1926. Maintenant ce n'est plus possible pour les dangers encourus et le futur projet de nuit. Elle est contre
Obs 30		*						*			<u>Mme HUEZ</u> demande s'il est normal de faire passer des trains contenant des produits dangereux dans des zones peuplées. Par ailleurs on sait que le train est sûr nous l'avons noté l'année dernière au Canada, en Espagne et même à Brétigny sur Orge
Obs 31	*	*			*			*			<u>M. RAMOS Président du CORIGAT (Collectif des Riverains de la Gare de Triage)</u> remet 9 avis et en conclusion estime que la création d'une autoroute ferroviaire est une bonne chose mais exige que le tracé soit revu et ne passe ne aucun cas par la gare de triage Drancy-Le Bourget mais par une autre zone moins dense
Obs 32	*	*			*			*			<u>Mme IACONELLI</u> considère que la traversée de la région parisienne pose question puisque la région est très densément peuplée et les nuisances liées au passage des trains très longs . Un passage dans des zones moins peuplées parait s'imposer. Elle considère également qu'il n'est pas acceptable d'aggraver une situation déjà tendue de l'immobilier sur ce département. Les nuisances sonores ont des conséquences non négligeables en matière de santé publique. Tracé alternatif souhaité, car matières dangereuses.
Obs 33	*	*	*			*		*			<u>Mme VIDOTTO</u> est contre cet itinéraire vu les nuisances actuelles déjà subies. Bruit, nuisances de jour et de nuit, danger d'accident dans des secteurs à forte population. Pertes de valeur de son pavillon. Les études et enquêtes publiques doivent être réalisées avec les citoyens concernés dans des délais normaux et avec leurs représentants élus. Se rallie aux nombreuses lettres déjà déposées
Obs 34		*			*			*			<u>M. et Mme PINET</u> sont très opposés à la circulation de trains transportant des matières dangereuses en zone urbaine. La nuisance sonore surtout la nuit est à bannir. Nous pensons que nos responsables peuvent faire des autoroutes ferroviaires en plein champ.
Obs 35	*	*			*			*			<u>Motion de la ville de DRANCY</u> contre le passage de l'autoroute ferroviaire atlantique en zone urbaine dense - Le Conseil Municipal s'oppose au passage de l'Autoroute Ferroviaire Atlantique avec des trains d'un kilomètre de longueur en zone urbaine dense. - Le Conseil Municipal refuse qu'on vienne ajouter des risques supplémentaires avec ces trains transportant des remorques de produits inflammables, explosifs, radioactifs, toxiques, voire mortels au milieu des habitants de notre Ville. - Le Conseil Municipal s'oppose à l'augmentation des nuisances phoniques la nuit dans les villes de la Proche Couronne de Paris. - Le Conseil Municipal exige que l'enquête publique concerne également toutes ces communes traversées par la ligne de grande ceinture actuellement exclues de cette consultation. - Le Conseil Municipal demande à l'Etat de contraindre la SNCF à s'orienter vers l'indispensable contournement Est de l'Ile-de-France pour cette Autoroute Ferroviaire Atlantique
Obs 36	*							*			<u>Ets BOSCH de Drancy</u> sont très inquiets du projet car ils ont des bancs d'essai qui ne supportent pas les perturbations extérieures. Ont déjà des craintes avec la gare de triage . Menace de commencer une étude de transfert de leur activité sur une commune plus sure avec leurs 1000 collaborateurs
Obs 37	*	*			*			*			<u>Courrier de la ville de NOISY LE SEC</u> déjà traité sous l'observation N°24



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Obs 38	*	*			*			*	<p><b><u>Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Villepinte.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Conseil Municipal s'oppose au passage de l'Autoroute Ferroviaire Atlantique avec des trains d'un kilomètre de longueur en zone urbaine dense.</li> <li>- Le Conseil Municipal refuse qu'on vienne ajouter des risques supplémentaires avec ces trains transportant des remorques de produits inflammables, explosifs, radioactifs, toxiques, voire mortels au milieu des habitants de notre Ville.</li> <li>- Le Conseil Municipal s'oppose à l'augmentation des nuisances phoniques la nuit dans les villes de la Proche Couronne de Paris.</li> <li>- Le Conseil Municipal exige que l'enquête publique concerne également toutes ces communes traversées par la ligne de grande ceinture actuellement exclues de cette consultation.</li> <li>- Le Conseil Municipal demande à l'Etat de contraindre la SNCF à s'orienter vers l'indispensable contournement Est de l'Ile-de-France pour cette Autoroute Ferroviaire Atlantique</li> <li>- Le Conseil Municipal réaffirme son refus de voir transiter ou stationner en gare de Drancy des produits qui peuvent menacer la vie de plusieurs dizaines de milliers de personnes</li> </ul>
Obs 39					*			*	<p><b><u>Vœu présenté par le Conseil Municipal de Rosny sous Bois relatif à l'Autoroute Ferroviaire Atlantique</u></b> : Le conseil municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rejette le passage de cette autoroute ferroviaire et souhaite qu'elle emprunte un autre itinéraire,</li> <li>- s'étonne que l'Etat n'ait pas inclus la ville de Rosny sous Bois dans le périmètre d'information de l'enquête publique,</li> <li>- réaffirme la place et le rôle des élus comme interlocuteurs légitimes de l'Etat et en profite pour rappeler aux représentants de ce dernier l'existence des actes I, II et III de la décentralisation</li> </ul>
Obs 40	*	*	*					*	<p><b><u>Les riverains de la rue de la Station à Drancy</u></b> affirment subir déjà de nombreuses nuisances jour et nuit liées aux passages incessants des trains « trafic de la Grande Ceinture » car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les nuisances sonores se font entendre et déjeuner en extérieur devient impossible,</li> <li>- les vibrations provoquées entraînent des fissures dans les habitations,</li> <li>- sont de plus en plus inquiets aux passages des trains devant les habitations (accidents liés aux transport de produits dangereux)</li> <li>- la valeur immobilière des habitations subira une perte estimée à 30%</li> </ul> <p>Demandent donc la construction d'un mur antibruit et une prise en charge des travaux occasionnés par le changement des fenêtres des habitants de la rue de la station (9 personnes ont signé cette déclaration)</p>
Obs 41	*	*						*	<p><b><u>M., Mme et leur fils REGERT</u></b> riverains de la grande ceinture vivent un véritable enfer quotidien par le bruit du trafic marchandises . Nous ne pouvons pas les fenêtres ouvertes et en plus hélas en période de chaleur jours et nuits. Nous ne pouvons pas remédier les travaux étant trop chers. Avec cette autoroute, cela deviendra intolérable</p>
Obs 42	*	*			*			*	<p><b><u>84 personnes ont signé le courrier de M. RAMOS Président du CORIGAT (Collectif des Riverains de la Gare de Triage)</u></b> à la suite de l'arrêté du préfet du 93 et de son porter à connaissance a fait part des remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ne peut que se réjouir du concept d'autoroute ferroviaire avec des trains de 1 km de longueur, mais considère ce projet comme inacceptable pour deux raisons :</li> <li>• aucune concertation ni information des associations, attitude anti-démocratique et méprisante</li> <li>• possibilité de passer en zone urbaine dans le 93, ne fût-ce que pour transiter, sans même stationner ni trier est aussi inacceptable car il y a déjà concentration des risques chimiques, toxiques, inflammables, explosifs et nucléaires ainsi que des nuisances sonores.</li> </ul>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
											- exige donc que le tracé soit revu et ne passe en aucun cas par la gare de triage de Drancy-Le Bourget ni par aucune autre zone urbaine	
<b>Total Reg 2</b>	<b>28</b>	<b>3 5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2 9</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3 7</b>	<b>5</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Registre 2 Commune de Drancy</b>	
<b>COURRIERS ET MAILS CONCERNANT LA COMMUNE DE DRANCY</b>												
Mail 1		*	*		*				*		<b>Mme LEVOY</b> : Pense que l'autoroute doit passer par des zones moins peuplées surtout la nuit. Doit à la sécurité et à la tranquillité Transit de produits dangereux. Nos biens sont dévalorisés	
Mail 4		*		*					*		<b>Mme RICHARD</b> : _Epée de Damoclès . Produits inconnus et santé. Vie et santé en jeu.	
Mail 6	*						*		*		<b>Mme VANDAMME</b> : Marchandises dangereuses. Nuisible au niveau environnemental et bruit.	
Mail 7							*		*		<b>M. BELLIARD</b> : Contre création autoroute ferroviaire Drancy déjà surchargée par gare de triage	
Mail 10	*	*	*	*					*		<b>Mme. THEVENOT</b> : Contre le projet - habite à 800 m de la gare - zone potentiellement à risque - déjà de fortes nuisances, donc ne pas en rajouter	
Mail 13	*	*							*		<b>Mme DURUFLEY</b> : Contre le projet car contre le passage de marchandises dangereuses et contre les nuisances sonores	
Mail 17	*	*							*		<b>M. BENTERA</b> : Contre le projet car : - Risques additionnels inacceptables de dangerosité des produits transportés - Accroissement des nuisances sonores des trains qui de nuit viendraient compléter l'état actuel très critique des pollutions aoustiques	
Mail 18	*	*							*		<b>(Idem au Mail 17)</b>	
Mail 31		*						*			<b>Mme JEAN</b> : favorable au projet sauf pour transport des matières dangereuses	
Mail 44	*	*	*	*					*		<b>Mme BOISSY</b> : contre le passage de l'autoroute ferroviaire à la gare de triage de Drancy car - Transit de matières explosives et nucléaires en plein centre ville - Nuisances sonores non négligeables pour les riverains - Qualité de l'air relevant déjà "d'alerte pollution". - La zone inconstructible s'étale sur un périmètre de 620 mètres autour de la gare. Les propriétaires ne peuvent plus vendre ni agrandir suite à un arrêté	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Mail 49	*	*						*	<b>ANONYME</b> : contre le projet car les trains qui circulent déjà font énormément de bruit, transportent des matières dangereuses et augmenter le trafic, c'est augmenter le risque d'accident
Mail 55	*	*			*			*	<b>Mme MOSCA</b> déclare : Absolument contre l'autoroute ferroviaire qui traverse le triage du Bourget - zone déjà soumise à un risque industriel à cause du stationnement et du triage de wagons de produits chimiques. Permettre de laisser passer cette autoroute dans une zone dense en population rajoute des risques supplémentaires et un environnement sonore encore plus intense.. Il serait temps de prendre en compte la vie (et l'avis) des riverains situés sur le trajet. Pourquoi ne pas faire passer cette autoroute ferroviaire par l'Est parisien plutôt que d'encombrer d'avantage la grande ceinture déjà saturée. Si ce projet met en avant le budget ... à combien évaluez vous la vie de la population ???
Mail 56		*	*					*	<b>ANONYME</b> : contre le projet car maison dévaluée et risque de futur V+Bhopal et peut-être même Tchernobyl dans le Grand Paris
Mail 57		*						*	<b>ANONYME</b> : contre le projet car wagons dangereux et risque d'accident
Mail 61		*	*					*	<b>ANONYME</b> : contre le projet car wagons dangereux et risque d'accident et danger pour la population . De plus interdiction de construire dans un périmètre autour de la gare
Mail 65	*	*	*	*	*			*	<b>M. BRUNETON</b> : Pour le principe du ferroutage mais contre le projet car : - Drancy a la particularité de recevoir des wagons de matières dangereuses - Ces matières sont dangereuses pour la santé des personnes (mise en danger d'autrui), de leur intégrité et leurs biens (explosion) et de leur environnement (pollution du sol, sous-sol, air, bruit) - Arrêté de Porter à Connaissance du Préfet imposant de lourdes restrictions d'usage aux riverains Propose : - un ou des itinéraires de contournement du cœur de l'île de France (hors zones urbaines) - des travaux de remise en état des voies ferrées et infrastructures connexes - des mesures pour réduire le bruit nocturne
Mail 68	*	*	*	*	*			*	<b>M. FERRI</b> : Pour les autoroutes ferroviaires mais pas à n'importe quel prix, car sur Drancy risque chimique dans zone de 600 m définie par préfet. Risque de déraillement . Risque de pollution. Nuisances sonores (bruit du système de freinage des wagons) . Les enquêtes n'ont pas pris en compte le contournement de Drancy par l'est parisien beaucoup moins dense en population
Mail 69	*	*	*	*	*			*	<b>(Identique au mail 68)</b>
Mail 74	*	*	*	*		*	*	*	<b>M. BU LOCKO</b> : Ecologistes opposés au projet car ils ne peuvent accepter que toutes les nuisances soient concentrées dans notre partie de l'île de France : - Risques du bruit et risques inflammables, explosifs, chimiques, radioactifs ; - Risques de collision entre wagons dans le cas de la gare de triage de Drancy-Le Bourget ; - Risques d'effets « domino » - Dépréciations immobilières (porter à connaissance préfet dans un périmètre de 620 m autour de la gare ; - Pollution sonore existante dégradant santé habitants (agacement anxiété, agressivité, fatigue...)

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									<p>- Opacité de la méthode, sans concertation des élu(e)s et des associations, sans même d'information préalable</p> <p>Il demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'en plus des impacts environnementaux (positifs par la diminution des Gaz à Effet de Serre, en cas de passage des marchandises de camions vers des trains), économiques (positifs au moins par la diminution des risques d'accidents routiers), soient étudiés l'impact social et l'impact médical sur les populations actuelles et futures, et ce sur l'ensemble du parcours de la potentielle future autoroute ferroviaire ;</li> <li>- qu'à proximité de toute habitation, les mesures techniques les plus performantes soient mises en place pour limiter la pollution sonore</li> <li>- que soient rendues obligatoires les mesures permettant d'éviter l'effet domino en cas de choc entre des wagons contenant des matières dangereuses.</li> </ul>
Mail 75	*	*	*	*		*	*	*	<b>(Identique au mail 74)</b>
Mail 125		*	*		*	*		*	<p><b>M. ANDRE</b> : se dit totalement défavorable car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cette autoroute ferroviaire auront des trains de 1km de long transportant un peu plus de matières dangereuses et toxiques,</li> <li>- la zone de danger est inconstructible et la valeur de nos biens a terriblement diminué,</li> <li>- Notre département et en particulier notre ville sont sinistrés par des décisions unilatérales mettant en danger de mort la population très nombreuse dans cette zone,</li> </ul> <p>Pourquoi vous ne faites pas passer ces trains dans des zones moins urbanisées? Pourquoi l'ouest de Paris est toujours épargné, ce serait pourtant le chemin le plus court. Pourquoi nous a t'on annoncé qu'un tel projet s'il est déposé est considéré à 96 % comme acquis. Pourquoi vous nous demandez notre avis si nous n'avons que 4% de chances d'être entendus. S'agit il d'une énorme duperie ? Je suis pour le transport ferroviaire. Je suis totalement pour qu'il passe par l'Ouest de Paris. Je vous propose si vous maintenez votre projet de me racheter mon pavillons situé à 600 m de la gare de triage de Drancy.</p>
Mail 129					*			*	<p><b>ANONYME</b> : Se déclare contre le passage de l'autoroute ferroviaire par Drancy</p>
Mail 130	*	*			*			*	<p><b>M. MARSILLI</b> : Se dit formellement opposé à la circulation de l'autoroute ferroviaire dans la zone dense parisienne car :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- risques industriels et technologiques en cas d'accident ou déraillement de wagons contenant des matières dangereuses,</li> <li>- elle utilisera la ligne de la Grande ceinture parisienne actuellement à saturation et engendrera un niveau sonore important pour la population,</li> <li>- il faut impérativement que cette autoroute ferroviaire passent en dehors de la zone dense de la petite couronne parisienne en utilisant un itinéraire existant ou à créer de contournement de cette zone par l'Est de la région parisienne.</li> </ul>
Mail 137		*			*			*	<p><b>M. HERCBERG</b> : déclare que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet est une bonne chose en soi, mais considère que faire transiter ces convois en zone urbaine dense est une aberration ,</li> <li>- des solutions de contournement de notre de Drancy, et des autres villes aussi peuplées doivent être trouvées,</li> <li>- déjà à Drancy le risque avéré du transit et du stationnement des wagons dangereux, alors évitons d'ajouter d'autres risques,</li> </ul> <p>En conclusion , je suis contre le passage et le stationnement de ces convois à la gare de triage de Drancy</p>
Mail 141	*	*	*		*			*	<p><b>MM et Mmes MENJON - HEMERY - DESSENA - DESSENA - LECOURT – BENEDETTI</b> sont opposées au passage de cette autoroute ferroviaire sur les communes de Seine Saint-Denis car :</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

### LIGNE RFF : SECTEUR 5

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
<b>←Observations, courriers et/ou courriels</b>	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
									-elle doit passer par des zones moins peuplées que le 93 , -nous avons droit à la sécurité et la tranquillité surtout la nuit, - nous sommes déjà sous la coupe de la SNCF en ce qui concerne les produits dangereux qui transitent par cette gare, - une zone de sécurité de 620 m autour de la gare empêche toutes constructions et dévalorise nos biens même au-delà.
Mail 165					*			*	<b>Mme GUERESSE</b> considère avoir déjà des difficultés importantes avec la gare de triage à Drancy concernant des produits très dangereux stockés sans surveillance. Il est impossible pour les Drancéens de concevoir une autoroute ferroviaire. Il y a sûrement des gares en pleine campagne par laquelle ces autoroutes peuvent passer mais évitons une ville importante en population comme Drancy
Mail166	*	*	*	*	*			*	<b>M. et Mme DI LUCA</b> sont contre car : - aggravation de la dégradation des conditions de vie des riverains de Drancy et communes avoisinantes en raison des nuisances sonores, - risque lié au transport de matières dangereuses, - il serait plus logique que le tracé évite la région parisienne, d'autres tracés peuvent être envisagés - l'atmosphère est puante, - dévaluation financière subie par nos habitations ayant suivi la déclaration du Préfet
Mail 190	*			*				*	<b>M. BROCQUE</b> est contre le passage de l'autoroute ferroviaire car des produits hautement dangereux circulent et stationnent déjà sur notre ville et nos vies et santé sont menacés .
Mail 199	*	*		*				*	<b>Mme GOSSE</b> dit : Stop aux nuisances de tous types. Elle exige l'abandon du passage dans les zones urbanisées de la région parisienne.
Mail 212	*	*						*	<b>Mme PINARD</b> est contre le passage des trains de l'AFA à proximité de son domicile car -subit déjà des nuisances sonores de jour et de nuit, - transport envisagé de matières dangereuses et toxiques Demande que cette autoroute contourne cette zone urbaine dense.
Mail 213	*	*	*		*			*	<b>M. BONZON</b> affirme que Drancy : -est déjà confrontée au danger des matières dangereuses, - subit déjà des bruits insupportables , - subit déjà l'interdiction d'agrandir ou de construire et donc la dépréciation de ses biens Le contournement ne semble pas avoir été envisagé
Mail 230		*						*	<b>Mme BARCHI</b> est opposée au passage de l'autoroute ferroviaire accroissant le danger de transport de matières dangereuses
Mail 240		*						*	<b>M. FERRERE</b> est contre le passage de l'autoroute ferroviaire à cause du danger des accidents
Mail 246		*			*	*	*		<b>M. CHAILLET</b> est pour : * étudier un itinéraire alternatif passant plus à l'ouest (Amiens, Le Havre, Alençon, Tours) permettant d'éviter : - les zones à fortes densités de population telles que la banlieue parisienne, - d'engorger d'avantage une ligne déjà proche de la saturation,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											* informer l'ensemble des communes traversées afin de recueillir leurs avis, * fournir aux élus des communes concernées la liste des produits dangereux transportés, * désigner un cabinet indépendant des parties prenantes pour réaliser l'étude des risques, * prendre en compte dans l'étude des risques les effets dominos potentiels, * ne pas ajouter de risques supplémentaires à des risques existants.
Mail 283	*						*				<b>ANONYME</b> : aucune compensation et demande l'arrêt du tri de matières dangereuses et la mise en place de protections antibruit
Mail 303	*				*						<b>M. HOUARD</b> : affirme qu'aujourd'hui toute les grandes agglomérations font des déviations routière pour préserver leur bien-être et surtout se préserver des nuisances. Pourquoi une autoroute ferroviaire ne serait pas régie par ces mêmes contraintes. habitant depuis plus de 35 ans près de la gare ( à 500 m ), je peux vous affirmer que le transport ferroviaire, marchandises et voyageurs, est une véritable nuisance.
<b>Total Cou et Mails</b>	<b>22</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Courriers et Mails Commune de Drancy</b>
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>94</b>	<b>29</b>	<b>17</b>	<b>57</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Drancy : (Registres 1 + 2 et mails et courriers)</b>
<b>COMMUNE DE TREMBLAY EN FRANCE</b>											
Obs 1							*			*	<b>M. REDON</b> fait état d'une grosse difficulté pour les habitants de savoir s'ils sont concernés par le projet car les cartes sont illisibles et ne permettent pas d'avoir une vision concrète
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Tremblay en France</b>
<b>COMMUNE DE GARGES LES GONESSE</b>											
Obs/Cou	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Aucune observation, courrier ou mail déposé dans cette commune
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Garges les Gonesse</b>
<b>COMMUNE DE MITRY-MORY</b>											
Obs 1	*	*		*	*		*			*	<b>M. DJABALI</b> Groupe des écologistes de Mitry-Mory fait observer et ou demande : - que les cartes annexées à l'étude ne détaillent pas assez le parcours emprunté ; - quelle ligne sera utilisée à Mitry-Mory TGV ou RER B et si c'est RER B quelle charge supplémentaire en terme de convois par jour ? - pas d'allusion dans l'étude aux ZNIEFF 1 et 2, est-ce un oubli ? - si la ligne TGV était utilisée quelles seraient les nuisances supplémentaires dans l'ensemble naturel sensible du bois du Moulin des Marais ? - il est signalé 2 entreprises classées SEVESO alors que depuis le dernier PPRT du 06/02/2014, il en existe 7 - si cette autoroute servira également au transport de matières dangereuses,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											- si le réseau du RER B état retenu est ce que des mesures antibruit seront prévues pour les communes fortement urbanisées du 77 et du 93 ?
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Mitry-Mory</b>
<b>COMMUNE DE FOSSES</b>											
Obs 1							*			*	<p><b>M. PINEAU pour le ROSO (Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise)</b> déclare que ils sont d'accord :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'objectif de transfert de camions sur 3 autoroutes ferroviaires pour décharger le transit sur route et diminuer la pollution de l'air mais pour l'AFA seule la Picardie n'a pas signé un tel contrat,</li> <li>- sur l'optimisation du système de transport existant afin de limiter la création de nouvelles infrastructures.</li> </ul> <p>Mais il s'interroge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la robustesse du concept quand il analyse les difficultés (régularité) d'exploitation de l'autoroute Luxembourg-Perpignan,</li> <li>- la commodité (durabilité) de ce type de transport, un budget de 200 millions d'Euros d'aménagements réseaux sera-t-il aussi bénéfique pour les autres types de transport (autres frets et passagers ?)</li> <li>- l'absence d'implication de la région Picardie dans un contrat de plan concernant cet aspect du transport ferroviaire,</li> <li>- l'option rapidité de déplacement, discutable dans une optique de développement durable.</li> </ul> <p>Ses remarques concernent :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Aspect socio-économique général de ce projet d'autoroute, en lien avec les autres trajets passagers et fret et aménagements nécessaires dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justification insuffisante des interactions avec les autres modes de transport</li> <li>- Irrigation de la vie économique</li> <li>- Dépendance de la capacité de l'infrastructure ferroviaire</li> </ul> </li> <li>2) Aspect environnemental : si le projet devait conduire à engrillager les voies, nous ne pourrions y être favorable que si des passages biocorridors sont maintenus aux endroits déjà repérés.</li> <li>3) Proximité d'installations Seveso seuil haut</li> </ol> <p>Nous sommes étonnés que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FM Logistic, à Longueil Sainte Marie qui dispose d'un PPRT depuis le 23 décembre 2012 ( l'installation se trouve dans le complexe logistique)</li> <li>- BASF COATINGS SAS (Breuil-le-Sec - Oise) qui dispose depuis le 27 novembre 2013 d'un PPRT,</li> </ul> <p>4) Pollution des eaux</p> <p>Le point le plus sensible est donc le tunnel de SERY. La nappe Eocène du Valois est affleurante au niveau de Séry-Magneval. La majorité de la masse d'eau est classée en zone vulnérable aux pollutions. L'enjeu environnemental est fort.</p> <p>En conclusion, nous demandons la prise en compte des remarques ci-dessus ; notre avis est pour l'instant plus que réservé sur ce projet dont la contribution au développement durable est discutable.</p>
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Fosses</b>
<b>PREFECTURE DE L'ESSONNE A EVRY</b>											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture de l'Essonne à Evry</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
								<b>PREFECTURE DU VAL DE MARNE A CRETEIL</b>			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture du Val de Marne à Créteil</b>
<b>PREFECTURE DE SEINE ET MARNE A MELUN</b>											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture de Seine et Marne à Melun</b>
<b>PREFECTURE DE SEINE SAINT DENIS A BOBIGNY</b>											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture de Seine Saint Denis à Bobigny</b>
<b>PREFECTURE DU VAL D'OISE A CERGY</b>											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture du Val d'Oise à Cergy</b>
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 5</b>											
<b>COMMUNE DE ABLON SUR SEINE</b>											
Mail 3	*				*		*		*		<p><b>Mme DEPRINCE</b> déclare :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement du transport ferroviaire ne doit pas se faire au détriment des riverains</li> <li>- Les longs trains de fret causent des nuisances sonores incontestables. Notre commune, Ablon sur Seine, est déjà fortement soumises aux nuisances sonores liées à l'aéroport d'Orly et au trafic ferroviaire actuel.</li> <li>- La réalisation de l'autoroute ferroviaire Atlantique n'est pas envisageable sans un enfouissement des lignes et la mise en place de murs anti bruit. L'enfouissement des lignes doit être la solution prioritaire, et les dispositifs anti bruits réservé au seules zones où l'enfouissement n'est pas possible</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Ablon sur Seine</b>
<b>COMMUNE DE LE BLANC MESNIL</b>											
Mail 20					*	*	*		*		<p><b>M. QUINET</b> fait observer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- je ne comprends pas l'explication du tracé publié ici ou là qui parle d'une boucle remontant vers Stains car passé le croisement avec Grande Ceinture il est obligatoire de poursuivre jusqu'à Aubervilliers puis St Denis,</li> <li>- Mon analyse des photos aériennes me conduit à penser que le seul parcours vraisemblable serait de rejoindre la Grande Ceinture dès la sorti ouest de Drancy (au niveau du pont de l'Av, Marceau), Mais là il faut franchir un dédale d'aiguillages avec interférences possibles avec le trafic courant de la gare de triage</li> <li>- Le projet global prévoit une plateforme multimodale au sud de Paris sans autres précisions ce qui empêche de comprendre l'ensemble du projet</li> <li>- Au moment où l'on demande l'avis des populations concernées ce projet reste encore trop imprécis et j insisterai sur le risque de déraillement par dysfonctionnement technique du matériel d'infrastructure hautement sollicité dans la zone urbaine la plus étendue et la plus dense de France</li> </ul>



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS	Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Mail 34	*	*	*	*				*	<b>Mme SOUBEN</b> souligne que le projet d'autoroute ferroviaire, avec des trains d'une longueur de d'1km ne peut avoir notre assentiment pour les raisons suivantes : - la gare de triage de Drancy située en milieu urbain dense concentre déjà tous les dangers : les risques chimiques et nucléaires avec le stationnement des wagons, - porté à connaissance du préfet qui a pénalisé les communes concernées en interdisant toutes nouvelles constructions dans un périmètre défini, dépréciant les biens immobiliers privés et publics sans pour garantir la sécurité des populations - les nuisances sonores du passage d'aussi longs convois ferroviaires ne peuvent être négligées. Elles s'ajoutent aux autres nuisances sonores déjà présentes qui dégradent la santé des habitants. Elles génèrent stress et dépression et ont coût au niveau médical pas pris en compte dans le projet. La SNCF compte-t-elle installer des protections contre l'augmentation du bruit généré ?
Mail 36							*	*	<b>M. QUINET</b> estime que : - il serait préférable que le développement des autoroutes ferroviaires se fasse au coût le plus faible pour les finances publiques, les interventions publiques devant, dans la mesure du possible, demeurer temporaires - il est indispensable que les services d'autoroutes ferroviaires puissent être concédés selon des modalités assurant la concurrence la plus large lors des appels d'offre, afin d'en garantir le coût le plus faible possible pour les finances publiques.
Mail 37									<b>(Identique au mail 36)</b>
Mail 38				*			*	*	<b>M. QUINET</b> déclare : - Aucune voie d'évitement de 1100 m n'existe entre Etampes et Pierrefitte. Un convoi parti doit, quelles que soient les circonstances, passer le nœud de l'île de France. Une solution de robustesse, dont la faisabilité n'est pas assurée, est de créer une telle voie d'évitement - Pour moi ce projet est bâclé pour ce qui est du passage en Ile de France et peut-être qu'une solution serait de construire une ligne dédiée en parallèle sur le site de la LGV qui contourne Paris par l'est
Mail 126	*	*	*	*	*	*		*	<b>Mme DELMAS</b> est opposée au projet car : - elle ne peut accepter que toutes les nuisances soient concentrées dans cette partie de l'île de France, déjà largement touchée par les propriétés de Lucifer - la gare de triage de Drancy - Le Bourget ajoute déjà en plus du bruit, les risques inflammables, explosifs, chimiques, radioactifs... Inutile d'en rajouter, - elle rejette ce projet à cause du tracé proposé : la possibilité de passer en zone urbaine dense en Seine-Saint-Denis ressemble à une provocation. Utiliser la gare de triage de Drancy - Le Bourget ne fut-ce que pour faire transiter des trains d'un kilomètre, même sans les stationner ni les trier, est inacceptable - le préfet a été conduit à rédiger un porté à connaissance. Celui-ci a eu pour effet immédiat de pénaliser les communes concernées en interdisant toute nouvelle construction dans un périmètre de 620 mètres autour de la gare, dépréciant les biens immobiliers privés et publics, limitant les projets d'équipements collectifs, tout cela sans pour autant garantir la sécurité des populations. Il est légitime que les habitants demandent à vivre en sécurité. Rajouter des trains immenses à cette gare ne va pas dans ce sens - cette zone subit déjà de nombreuses pollutions, notamment sonores (autoroutes A1, autoroute A3, aéroport du Bourget, aéroport de Roissy et la gare de triage, bien entendu). Celles-ci dégradent la santé des habitants, et génèrent stress et dépressions et ont un coût au niveau médical et

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											social (agacement, anxiété, agressivité, fatigue...) non évalué, - elle dénonce l'opacité de la méthode, sans concertation des comité d'information et d'échange présidée par le Préfet sur la problématique de la sécurité autour de la gare de triage de Drancy, ce projet ne fut pas évoqué ! Cette attitude est méprisante. - Elle soutient les écologistes qui demandent que soient étudiés l'impact social et l'impact médical sur les populations actuelles et futures, et ce sur l'ensemble du parcours de la potentielle future autoroute ferroviaire et exigent que le tracé soit revu et ne passe en aucun cas par la gare de triage de Drancy - Le Bourget
Mail 149	*								*		<b>ANONYME</b> déclare être contre la mise en place de l'autoroute ferroviaire passant par le Blanc Mesnil. Les nuisances étant déjà assez importantes avec l'autoroute A3 et le RER
Mail 150	*								*		<b>ANONYME</b> déclare être contre la traversée de Blanc Mesnil par l'autoroute ferroviaire. Les nuisances étant suffisantes avec la gare de triage
Mail 172	*	*			*				*		<b>ANONYME</b> déclare être contre la traversée des agglomérations de population dense déjà soumises à de fortes contraintes. Pense que l'on doit créer une ligne nouvelle.
Mail 196	*	*	*		*				*		<b>M. BRETONNEAU</b> est contre le projet d'autoroute ferroviaire car : - nuisances sonores - danger des matières dangereuses transportées, - dévalorisation des biens immobiliers, - passage en zone peu dense de population serait préférable.
Mail197	*				*				*		<b>Mme GOSSE</b> demande l'abandon du projet passant par Le Blanc Mesnil et Drancy., car elle considère pouvoir vivre en toute sécurité, en absence de bruits sonore, le contournement de la région parisienne est indispensable à la sérénité d'une population qui subit déjà de nombreuses pollutions de tout types
Mail 228	*	*	*		*				*		<b>M et Mme MARSELLA</b> sont d'accord pour l'autoroute mais refusent un train d'1 km avec wagons dangereux ; Considèrent que le patrimoine est impacté que l'on en remet une couche pour les nuisances sonores et vibrations et demande de revoir projet pour éviter les zones denses de population
Mail 275			*		*				*		<b>Mme BASTIEN</b> fait état d'un arrêté d'interdiction de construction du préfet et : - ne comprend pas pourquoi on fait passer cette autoroute en pleine banlieue habitée et en plein centre ville de ces banlieues, - demande pourquoi on ne la détourne-ton pas à l'égard de la banlieue parisienne
Mail 293			*		*				*		<b>Mme BASTIEN</b> fait état d'un arrêté d'interdiction de construction du préfet et : - ne comprend pas pourquoi on fait passer cette autoroute en pleine banlieue habitée et en plein centre ville de ces banlieues, - demande quand auront lieu les passages - demande pourquoi l'étude n'est pas menée au niveau européen et elle aurait du être plus importante
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Le Blanc Mesnil</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
<b>COMMUNE DE BOBIGNY</b>											
Cour 19	*	*			*			*			<p><b>M. TESSON</b> Directeur des Services Techniques de Bobigny reprend les observations de la <b>DELIBERATION VOTEE LE 21 MAI 2014 EN CONSEIL MUNICIPAL</b>, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décide de s'opposer au passage de l'autoroute ferroviaire atlantique avec des trains de(un km de longueur en zone urbaine dense ;</li> <li>- décide de refuser d'ajouter des risques supplémentaires avec l'augmentation du transit de trains transportant des remorques de produits inflammables, explosifs, radioactifs, toxiques voire mortels au milieu dans Bobigny,</li> <li>- décide de s'opposer à l'augmentation des nuisances phoniques la nuit dans les villes de la Proche Couronne de Paris,</li> <li>- décide de demander à l'Etat de contraindre la SNCF à s'orienter vers le contournement est de l'Ile de France pour cette autoroute ferroviaire.</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Bobigny</b>
<b>COMMUNE DE CHAMARANDE</b>											
Mail 291	*	*					*	*			<p><b>Mme JOLIVET MAIRE DE CHAMARANDE</b> craint :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les risques d'augmentation du trafic routier sur la RN20 en cas de plateforme prévue ultérieurement dans l'Essonne,</li> <li>- l'impact sur l'environnement (vibrations et matières dangereuses),</li> <li>- l'impact sonore et demande si des protections antibruit sont prévues pour les logements en bordure de la voie ferrée,</li> <li>- l'impact pour les usagers de la ligne C (pendant les travaux et en phase d'exploitation)</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Chamarande</b>
<b>COMMUNE DE CHOISY-LE-ROI</b>											
Cour 2	*								*		<p><b>SERVICE DEVELOPPEMENT DURABLE DE CHOISY-LE-ROI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier fait impasse sur nuisances sonores subies par les riverains dont Choisy-le-Roi</li> <li>- Contradiction intérêt général et gêne subie par les riverains</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Choisy-le-Roi</b>
<b>COMMUNE DE ETRECHY</b>											
Mail 131	*						*	*			<p><b>M. THOMAS</b> déclare :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être opposé au projet en l'état,</li> <li>- que ce nouvel axe va dégrader encore plus les nuisances sonores,</li> <li>- que le projet devra être accompagné de murs antibruit.</li> </ul>
Mail 247	*				*	*		*			<p><b>ANONYME</b> affirme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être contre le projet, car pour le bruit nous sommes en dehors des limites fixées au Grenelle de l'environnement,</li> <li>- la mise en place de mur antibruit,</li> </ul>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											- une nouvelle communication et un prolongement du délai de consultation
Mail 250	*					*	*			*	<b>ANONYME</b> affirme être contre le projet, car pour le bruit nous sommes en dehors des limites fixées au Grenelle de l'environnement, - la mise en place de mur antibruit, - une nouvelle communication et un prolongement du délai de consultation
Mail 289	*	*					*			*	<b>Mme DAILLY, MAIRE D'ETRECHY</b> affirme être inquiète par ce projet car : - impact sur le trafic routier, - impact sur l'environnement (vibrations et matières dangereuses) - impact sonore et présence de groupe scolaire, crèche, foyer des anciens, centre de loisirs conservatoire musique et foyer d'insertion, Elle demande : - la mise en place de mur antibruit, - s'il y aura des conséquences sur la circulation des trains de la ligne C.
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Etrechy</b>
<b>COMMUNE DE GAGNY</b>											
Mail 5					*					*	<b>M. MARZIN</b> demande : Habitant sur la commune de Gagny en Seine St Denis, une voie ferrée pour le fret passe à côté de mon domicile. Je souhaiterais savoir si le projet prévoit le passage de cette autoroute ferroviaire sur cette voie. J'habite rue chemin de la fossette 93220 Gagny
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Gagny</b>
<b>COMMUNE DE JUVISY SUR ORGE</b>											
Mail 300	*	*					*	*		*	<b>M. VILLEMEUR</b> suscite 3 interrogations : - la sécurité du transport de camions pouvant transporter des substances dangereuses, - la nuisance sonore de trains circulant la nuit, la pose de protections phoniques n'étant pas envisagée. - l'utilisation des voies de la ligne C, déjà surchargées et victimes de trop fréquents dysfonctionnements, font craindre des répercussions sur le trafic en journée)
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Juvisy sur Orge</b>
<b>COMMUNE DE LARDY</b>											
Mail 189	*			*		*	*				<b>Mme MARQUIGNON</b> déclare : habiter à 50 m de la future autoroute ferroviaire atlantique et être très inquiète : - par le bruit engendré par ces nouveaux convois, - les problèmes de santé que cela va générer Elle demande des murs antibruit efficaces et dit avoir appris par hasard cette enquête et que les élus n'aient pas plus informé les riverains à moins

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											qu'ils n'aient pas été informés eux-mêmes
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>COMMUNE DE LOUVRES</b>											
Mail 52	*							*			<u>M. VERGET</u> déclare être favorable au projet sous condition de limiter les nuisances sonores lors du passage des convois en mettant des moyens de protection ou de limitation du bruit.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Louvres</b>
<b>COMMUNE DE MONTREUIL</b>											
Mail 209					*	*	*				<u>Mme ARCHIMBAUD</u> , sénatrice de Seine Saint Denis se dit favorable à un très large ferroutage en France, mais considère que le tracé doit être étudié de façon à ne pas rajouter en zone urbaine dense des nuisances et du danger ce qui implique une très large concertation des acteurs locaux et régionaux et il faut penser à la connexion entre de telles autoroutes ferroviaires et un nécessaire maillage fin de ferroutage à mettre en place, au plus près notamment des acteurs économiques de notre région et de notre département
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Montreuil</b>
<b>COMMUNE DE NOISY LE GRAND</b>											
Mail 77	*	*	*	*		*	*		*		<u>ANONYME</u> déclare : Ecologiste dont il est, est opposé au projet car il ne peut accepter que toutes les nuisances soient concentrées dans notre partie de l'Ile de France : - Risques du bruit et risques inflammables, explosifs, chimiques, radioactifs ; - Risques de collision entre wagons dans le cas de la gare de triage de Drancy-Le Bourget ; - Risques d'effets « domino » - Dépréciations immobilières (porter à connaissance préfet dans un périmètre de 620 m autour de la gare ; - Pollution sonore existante dégradant santé habitants (agacement anxiété, agressivité, fatigue...) - Opacité de la méthode, sans concertation des élu(e)s et des associations, sans même d'information préalable Il demande : -qu'en plus des impacts environnementaux (positifs par la diminution des Gaz à Effet de Serre, en cas de passage des marchandises de camions vers des trains), économiques (positifs au moins par la diminution des risques d'accidents routiers), soient étudiés l'impact social et l'impact médical sur les populations actuelles et futures, et ce sur l'ensemble du parcours de la potentielle future autoroute ferroviaire ; -qu'à proximité de toute habitation, les mesures techniques les plus performantes soient mises en place pour limiter la pollution sonore que soient rendues obligatoires les mesures permettant d'éviter l'effet domino en cas de choc entre des wagons contenant des matières dangereuses.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Noisy le Grand</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations											Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Transport matières dangereuses											
	Dépréciation immobilière											
	Pollution et santé											
Tracé : variantes et suggestions												
Concertation et qualité dossier												
Divers : autres problématiques												
								FAVORABLE				
								DEFAVORABLE				
								NON EXPRIME				
<b>COMMUNE DE ORMESSON SUR MARNE</b>												
Mail 258	*				*				*			<u>Mme GONZALEZ</u> estime qu'il est difficilement imaginable d'augmenter encore plus la pollution sonore. Une autoroute ferroviaire n'est pas souhaitable dans le Val de Marne et elle est contre le projet
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Ormesson sur Marne</b>
<b>COMMUNE DE PALAISEAU</b>												
Mail 2							*		*			<u>M. SALINI</u> fait observer : - Il est surprenant que l'enquête publique soit faite après la délégation de service public. Est-ce bien normal ? - Pourquoi donc faire une priorité du système le plus couteux et le moins compétitif pour développer le rail-route ? - Le projet est techniquement fragile comme le montre très bien RFF et la contre-expertise. - L'analyse économique et la contre-expertise mettent en évidence la fragilité des prévisions, et de réelles divergence d'analyse sur les bénéficiaires des avantages tirés de l'autoroute ferroviaire - Les opérations menées sous l'égide de la SNCF dans le domaine de "Lorry Rail" sont, selon la SNCF, consolidées au sein d'Europe Intermodal Holding. Les comptes de 2012 - seuls accessibles en ligne - font état de capitaux propres négatifs de 80 millions et d'un déficit de 55 millions d'euros. Une situation inquiétante qui mériterait d'être clarifiée et expliquée
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Palaiseau</b>
<b>COMMUNE DE PARIS</b>												
Mail 261					*		*		*			<u>FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT</u> estime que ce projet : - est loin des engagements du Grenelle (2007) et surtout de l'enquête publique TGV Tours-Bordeaux (22 sillons prévus alors que seulement 4 sont prévus dans dossier et 6 en 2029), - prévoit un itinéraire privilégié par Saintes et Niort, non pertinent avec traction convois en diesel
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Paris</b>
<b>COMMUNE DE ROUVRES</b>												
Mail 106	*						*		*			<u>M. COTILLE</u> : fait part de certaines nuisances : - L'accès ouverte le long de cette voie n'est pas sécurisé et est ouverte aux enfants. - La fréquentation de plus en plus importante de transports de Fret, apporte des vibrations et nuisances sonores Pose un certain nombre de questions : - Quelle sera la longueur des convois ? - Quelle sera la fréquence de passage ? - Y aura-t-il des convois le week-end ?

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels Nuisances sonores et vibrations Transport matières dangereuses Dépréciation immobilière Pollution et santé Tracé : variantes et suggestions Concertation et qualité dossier Divers : autres problématiques FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME											Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											Demande de : - Sécuriser, pour interdire l'accès à ces voies. - Réduire les vibrations et nuisances acoustiques par un mur antibruit ou la création d'un merlon de terre paysagé
	Mail 107	*					*			*	Idem Mail 106
	Mail 108	*					*			*	Idem Mails 106 et 107
	Mail 134	*					*			*	Idem Mails 106, 107 et 108
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>COMMUNE DE SAVIGNY SUR ORGE</b>											
Cour 53	*	*		*	*	*	*			*	<b>PORTES DE L'ESSONNE ENVIRONNEMENT:</b> est très réservée notamment en région parisienne. Il est, en effet, inadmissible de faire passer de tels convois sur le réseau ferré francilien déjà surchargé, voire saturé et à risque. De manière générale les risques sont sous-estimés et les études excluent régulièrement les réactions combinées de matières toxiques en cas d'accident. Très faible participation aux concertations et aux décisions (voulu par SNCF ou Etat). Une plateforme multimodale prévue dans le projet global au sud de Paris mais aucune véritable précision indiquée dans le dossier. Aucune voie d'évitement de plus d'1 km entre Pierrefitte et Etampes. Rien sur les lieux des 3800 interventions prévues et sur les infrastructures qui devront être adaptées en hauteur. Sur les nuisances sonores, ce seront des bruits en surplus s'ajoutant aux nuisances acoustiques autoroutières et aériennes critiques. C'est une atteinte supplémentaire à la qualité de vie. Qu'envisage, par ailleurs, la SNCF contre les vibrations liées au passage des trains de fret ? Enfin la grande interrogation est de savoir pourquoi il n'est pas proposé de contourner l'île de France sur cette ligne d'autoroute. Pas de réelle concertation avec tous les élus et les milieux associatifs sur l'ensemble du tracé au préalable . L'association émet donc un avis défavorable en l'état du dossier soumis à enquête publique.
Cour 54	*	*		*	*	*	*			*	<b>ASSOCIATION CAD (Conseil et Actions pour le Développement durable)</b> L'association évoque le problème du réseau ferré en Ile de France qui est déjà surchargé. Elle évoque ensuite les transports à risque déjà existants dans cette zone urbaine dense suscitant inquiétude sur le bruit, dangerosité et conséquences sur l'homme et son environnement. Elle critique également tout le long de la ligne l'absence de précisions et de concertation. Elle évoque ensuite le problème des quais (à raboter) avec les 3800 interventions sur toute la ligne, le problème des nuisances sonores se rajoutant à celles qui existent déjà , celles des vibrations avec apparition de dommages sur les habitations. Elle demande pourquoi il n'est pas proposé de contourner l'île de France (comme à Lyon ou Montpellier) et en conclusion déclare que la concertation n'a pas été proposée aux citoyens concernés par l'ensemble de la ligne, que le dossier n'apporte aucune réponse aux nombreuses questions et émet donc un avis défavorable.
Mail 243	*	*				*	*			*	<b>PORTES DE L'ESSONNE ENVIRONNEMENT :</b> - refus de voir les communes franciliennes traversées par des trains potentiellement dangereux car transportant des produits inflammables,

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											explosifs, toxiques, voire radioactifs. - risques technologiques et les risques de pollution accidentelle des eaux du projet d'AFA constituaient à l'échelle locale des enjeux environnementaux de première importance - un convoi engagé doit, quelle que soit la conjoncture, passer par l'Ile-de-France. Quid de l'impact sur le trafic voyageur de banlieue en cas de problème, - les convois rouleraient à environ 60 km/h. Le bruit généré en soi n'est donc pas plus important que n'importe quel autre train, sauf qu'il s'ajoutera aux autres bruits environnants, en principe moins importants puisque nocturnes. - à force de rajouter des nuisances générant un stress non pris en compte dans le projet, que devient la santé des Franciliens dont le sommeil est déjà perturbé par les bruits ambiants et par le trafic aérien - une gêne acoustique se fait entendre par le biais des structures des habitations qui entrent en vibration et rayonnement du bruit. Parfois, à force de passage, des dommages sur les bâtiments apparaissent, - la grande interrogation est de savoir pourquoi il n'est pas proposé de contourner l'Ile-de-France sur cette ligne d'autoroute ferroviaire alors que des plans de contournement existent à Lyon et à Montpellier pour ses homologues, - une réelle concertation avec tous les élus et les milieux associatifs sur l'ensemble du tracé au préalable. Elle aurait dû avoir lieu dans tous les départements ou régions traversés, à plus forte raison en Ile-de-France, la zone la plus densément peuplée de la ligne Tarnos-Dourges. Nous la réclamons, L'association PEE émet donc un avis défavorable en l'état du dossier soumis à enquête publique
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Savigny sur Orge</b>
<b>COMMUNE DE SAINT MICHEL SUR ORGE</b>											
Mail 89							*			*	<b>M. ADNET</b> déclare : - préparer un rapport avec son association au sujet de cette autoroute ferroviaire - souhaite des aménagements pour St Michel sur Orge - demande une plateforme au sud de Brétigny sur l'ancienne BA217
Cour 50						*	*	*			<b>L'AQG (Amical Quartier Gambetta)</b> constate que l'enquête publique n'a fait l'objet d'aucun affichage ni aucun article dans le journal de la ville alors que la voie ferrée traverse en surplomb la ville. L'AQG constate que l'infrastructure est parfois à la limite de la rupture (ponts notamment). Il est nécessaire également de créer une salle d'urgence en cas de catastrophe et de faire un central électrique à l'est du RER C près du chemin du Vieux Pavé, ainsi que de nombreux autres aménagements concernant la ligne d'alimentation, les terminaux, les quais, etc.) En conclusion, et en donnant un avis favorable au projet, l'AQG demande que l'investissement structurel soit beaucoup plus important pour ce projet et demande de doubler dès à présent l'enveloppe financière d'investissement
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint-Michel-sur-Orge</b>
<b>COMMUNE DE STAINS</b>											
Cour 45	*	*		*		*	*	*			<b>Mme CORDIER présidente de l'ANSE 93 (Association contre les Nuisances Sonores et pour le Respect de l'Environnement)</b> : indique que depuis 1992 son association milite auprès de la SNCF puis RFF pour obtenir des protections phoniques suffisantes .



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											Ayant appris le projet en cours elle demande donc à RFF maître d'ouvrage des projets successifs (dont ils subissent les conséquences très préjudiciables à la santé) d'un véritable mur antibruit à l'est du faisceau ferroviaire, le long de la rue Francis Auffray sur la commune de Stains. Elle regrette par ailleurs que le dossier ne soit pas consultable en mairie de Stains et qu'il n'y ait pas eu de véritable consultation. Est cependant favorable aux transports de marchandises par le train a condition que les conséquences néfastes soient maîtrisées (contrôle marchandises, sécurité riverains, protections phoniques et résorption points noirs existants)
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Stains</b>
<b>COMMUNE DE SUCY EN BRIE</b>											
Cour 46	*					*	*		*		<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HAUT VAL-DE-MARNE</b> déclare : - avoir été informée de la tenue d'une enquête publique par la presse locale du Val-de-Marne, - avoir constaté que cette autoroute ferroviaire devrait emprunter les voies de fret sur le tronçon de la grande ceinture traversant les villes de Sucy-en-Brie et Bonneuil-sur-Marne, - déplorer vivement que la communauté d'agglomération n'ait pas été consultée préalablement à l'élaboration du projet, - rappeler que le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement adopté en 2013 montre que le bruit ferroviaire représente actuellement avec des valeurs largement supérieures aux normes acceptables la troisième source de bruit générateur de nuisances pour les riverains, - que les documents soumis à enquête publique ne leur permettent pas d'évaluer l'impact de ce nouveau trafic sur ce secteur déjà fortement contraint.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Sucy-en-Brie</b>
<b>COMMUNE DE VALENTON</b>											
Mail 222	*	*					*			*	<b>AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALENTON :</b> - demande une enquête publique complémentaire pour les villes traversées par le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique et omises dans l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête publique de la présente procédure. - demande que soit apportées des justifications à la non prise en compte des risques technologiques liés à la proximité de sites classés SEVESO seuil bas. - demande que la transmission des vibrations, notamment par rapport aux ouvrages d'arts surplombant ou supportant les voies, et notamment ses conséquences en terme de pérennité des constructions, soit étudiée. - demande qu'une étude acoustique soit menée sur l'ensemble du linéaire du projet avec pour objectif une réduction des nuisances. - demande que l'impact du projet sur la faune soit étudié et des mesures de protection de cette dernière mise en œuvre. - demande de préciser le trafic attendu sur l'autoroute ferroviaire Atlantique. - demande d'indiquer que l'éventuelle création d'une plateforme de transbordement supplémentaire pour desservir l'Ile-de-France serait plus judicieuse en Grande Couronne, voire au nord de la Région Centre. - demande un engagement comparable à celui mis en œuvre pour le projet d'autoroute ferroviaire Atlantique en faveur du développement du transport combiné.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Valenton</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations											Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Transport matières dangereuses											
	Dépréciation immobilière											
	Pollution et santé											
Tracé : variantes et suggestions												
Concertation et qualité dossier												
Divers : autres problématiques												
								FAVORABLE				
								DEFAVORABLE				
								NON EXPRIME				
<b>COMMUNE DE VILLEMOMBLE</b>												
Mail 280							*		*			<b>M. CHOLLEY, MAIRE DE VILLEMOMBLE</b> émet un avis défavorable tant que les conséquences sur le temps de transport des voyageurs n'auront pas été abordées et traitées pour les réduire voire les éviter
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Ville moisson sur Orge</b>
<b>COMMUNE DE VILLEMOMBLE</b>												
Mail 144	*	*	*	*		*	*		*			<p><b>ANONYME</b> déclare :</p> <p>Ecologiste dont il est, est opposé au projet car il ne peut accepter que toutes les nuisances soient concentrées dans notre partie de l'île de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques du bruit et risques inflammables, explosifs, chimiques, radioactifs ;</li> <li>- Risques de collision entre wagons dans le cas de la gare de triage de Drancy-Le Bourget ;</li> <li>- Risques d'effets « domino »</li> <li>- Dépréciations immobilières (porter à connaissance préfet dans un périmètre de 620 m autour de la gare ;</li> <li>- Pollution sonore existante dégradant santé habitants (agacement anxiété, agressivité, fatigue...)</li> <li>- Opacité de la méthode, sans concertation des élu(e)s et des associations, sans même d'information préalable</li> </ul> <p>Il demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qu'en plus des impacts environnementaux (positifs par la diminution des Gaz à Effet de Serre, en cas de passage des marchandises de camions vers des trains), économiques (positifs au moins par la diminution des risques d'accidents routiers), soient étudiés l'impact social et l'impact médical sur les populations actuelles et futures, et ce sur l'ensemble du parcours de la potentielle future autoroute ferroviaire ;</li> <li>- qu'à proximité de toute habitation, les mesures techniques les plus performantes soient mises en place pour limiter la pollution sonore</li> <li>- que soient rendues obligatoires les mesures permettant d'éviter l'effet domino en cas de choc entre des wagons contenant des matières dangereuses.</li> <li>- que soit mise en place l'écotaxe</li> </ul>
Mail 216	*	*			*	*		*				<p><b>Mme MAZZOLA</b> déclare que son association est favorable aux transports de marchandises par le train plutôt que par la route mais émet des réserves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un manque d'information sur l'autoroute ferroviaire avant la mise en enquête publique</li> <li>- l'absence d'un plan lisible du tracé prévu en Seine-Saint-Denis dans les documents proposés en enquête publique ; où passent les trains ?</li> <li>- des études incomplètes dans notre secteur : le manque de précision de l'étude acoustique pour identifier les nuisances sonores, de l'étude d'impact des vibrations; des protections pour la résorption des points noirs de bruit étaient prévues depuis plusieurs années et ne sont toujours pas réalisées</li> <li>- une évaluation insuffisante de l'accroissement du transport des matières dangereuses en Seine-Saint-Denis, zone urbaine dense.</li> </ul>
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Villemomble</b>
<b>COMMUNE DE VIRY-CHÂTILLON</b>												
Mail 145	*								*			<p><b>Mme GIRAUD</b> estime que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- il en faut pas oublier les victimes liées au déraillement à Brétigny, commune aussi concernée par l'autoroute ferroviaire, qui prouve une défaillance</li> </ul>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 5**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concertation et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											matériel. - certaines fois les incidents de la nuit risquent de perturber encore plus les voyageurs allant travailler , - il y aura de toute façon des nuisances sonores et de vibrations pour les habitants de Viry.
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Viry-Châtillon</b>
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE</b>											
Cour 8	*							*			<b><u>PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :</u></b> - Favorable aux transports marchandises par rail mais il faut s'attaquer aux points noirs bruit - Spécialement sur la section n°25 du tracé entre Gonesse et Pierrefitte - Demande construction d'un véritable mur antibruit à l'est du faisceau ferroviaire le long de la rue Auffray sur la commune de Stains -
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus Communauté d'Agglomération Plaine Commune</b>
<b>Total secteur 5</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans le secteur 5</b>
	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	
	<b>0</b>				<b>9</b>			<b>7</b>			

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

LIGNE RFF : SECTEUR 6													
THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF		
	<b>COMMUNE D'AILLY SUR NOYE (Somme)</b>												
	Obs 1	*							*				<b>Mme Hélène MARCEL, Maire</b> de la commune : Favorable au projet. Mais, demande des mesures de protections <u>contre bruit et vibrations</u> , s'il s'avère alors qu'elles sont plus importantes qu'avant la mise en service. (Maire de la commune)
	<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Ailly Sur Noye</b>
<b>COMMUNE D'ALBERT (Somme)</b>													
											NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Albert</b>		
<b>COMMUNE DE CHAUNY (Aisne)</b>													
Cour 1	*							*		*	<b>Le maire, Marcel LALONDE</b> , observe que : L'emprise est située en zone de nuisances sonores Le projet engendre une augmentation du trafic routier. La commune de CHAUNY, comporte déjà un passage à niveau réputé très dangereux, inscrit au programme national de sécurisation (PN 58) ; cet ouvrage, malgré l'allègement du trafic routier, lié à la construction d'une rocade dans un proche avenir, restera très dangereux.		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Chauny</b>		
<b>COMMUNE DE CORBIE (Somme)</b>													
											NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Corbie</b>		
<b>COMMUNE DE COMPIEGNE (Oise)</b>													
Obs 1 Lettre 1 au registre								*			<b>Syndicat mixte du port fluvial de Longueuil-Ste-Marie (M. Yves ROME, son président</b> , également Sénateur et Président du conseil général de l'Oise) - Se dit favorable au projet, qui serait en convergence avec l'activité de la plateforme multimodale de Longueuil-Ste-Marie, y compris desserte ferroviaire, en cours de réalisation. - Attire l'attention sur la nécessité de réserver des sillons au profit de l'A.F.A. sur la ligne COMPIEGNE/ ORMOY-VILLERS - Souligne la pertinence de la plateforme multimodale de Longueuil-Ste-Marie, en raison de sa position proche d'une grande aire d'activité logistique (Nord de Paris) permettant d'envisager une autre plateforme de transbordement (= terminal de transbordement ?)		

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF		
	Obs 2 Lettre au registre							*				<p><b>Agglomération de la région de Compiègne (A.R.C.) : M. Jean-Guy HALLO</b>, directeur général des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Souligne l'intérêt du projet d'autoroute AFA, traversant la ville de Compiègne.</li> <li>- Souligne également la convergence avec l'activité de la plateforme multimodale de Longueil-Ste-Marie, y compris desserte ferroviaire, en cours de réalisation.</li> <li>- Attire l'attention sur l'intérêt, dans le cadre du projet AFA, des infrastructures ferroviaires existant à Verberie (Oise), et du raccordement à la voie ferrée COMPIEGNE- ORMOY-VILLERS.</li> <li>- Souligne la pertinence de la plateforme multimodale de Longueil-Ste-Marie, en raison de sa position proche d'une grande aire d'activité logistique (Nord de Paris) permettant d'envisager une autre plateforme de transbordement (= terminal de transbordement ?)</li> </ul> <p>Demande que compte soit tenu des flux marchandises et voyageurs, prévisibles à l'horizon 2020, dans la région de Compiègne, dans l'hypothèse d'une desserte TER, de l'aéroport de ROISSY.</p>	
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Compiègne</b>
	<b>COMMUNE DE NOYON (Oise)</b>												
											NEANT		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Noyon</b>		
<b>COMMUNE DE SAINT QUENTIN (Aisne)</b>													
Obs 1								*			<p><b>M. Y. DUCLOS, Demeurant à ST. QUENTIN</b></p> <p>«... Sensible et séduit par ce projet de transport ferroutage permettant de relier sur le territoire national, des régions très éloignées et économiser de l'énergie et diminuer les risques d'accident sur le parcours DOURGES / TARNOS. C'est une transition partielle vers un mode de transport moins polluant. C'est un projet intéressant.... »</p>		
Cour 44	*	*			*	*	*			*	<p><b>M. Xavier BERTRAND, maire de ST. QUENTIN :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle sera la vitesse des trains en gare de ST. QUENTIN, l'augmentation des niveaux sonores sera-t-elle limitée à 0,6 Db (A) ?</li> <li>- Quelle sera la nature précise des matières dangereuses transportées ?</li> <li>- Les deux tracés (par Amiens et par St. Quentin) resteront-ils tous deux opérationnels, à terme ?</li> <li>- Les 4 ARQ annoncés pour 2021, sont ils un maximum ou une moyenne ?</li> <li>- La fréquence 10 à 20 ARQ par jour annoncée, correspond elle à un phasage ultérieur à 2021 ?</li> <li>- Quel sera l'impact sur la fréquence et la ponctualité du trafic voyageur ?</li> <li>- Quels sont les coûts réels de ce projet ? (car les éléments présentés au dossier différent)</li> <li>- Est-il confirmé que le projet ne nécessite pas de travaux d'aménagement en gare de St. Quentin ?</li> </ul>		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint Quentin</b>		

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF
	<b>PREFECTURE DE LA SOMME</b>										
	NEANT										
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PREFECTURE DE L'OISE</b>											
NEANT											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture de L'OISE</b>
<b>PREFECTURE DE L' AISNE</b>											
NEANT											
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans la préfecture de L' AISNE</b>
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 6</b>											
<b>NANTEUIL LE HAUDUIN (Oise)</b>											
Cour 55		*			*	*	*		*		<p><b><u>Melle Annie BROCHET, demeurant à NANTEUIL-LE-HAUDUIN :</u></b></p> <p>Défavorable au projet, le dossier présenté est partiel et partial !</p> <p>Attire l'attention sur la fragilité de la ligne ferroviaire « K » également dénommée « La Plaine Hirson- Anor », partant de la Gare du Nord, 1<sup>o</sup> gare d'Europe, jusqu'à la frontière Belge..- Ligne qu'empruntera l'autoroute ferroviaire <u>surtout dans sa partie Francilienne</u> -</p> <p>Cette portion de ligne se situe au carrefour de multiples projets <u>nationaux</u> (« Grand Paris », Aéroport Ch. De Gaulle, etc...), <u>régionaux</u> (nouvelles infrastructures routières) et <u>communaux</u> (centre d'enfouissement sur les communes d'Ormoy-Villers et Peroy-les-Gombries (Oise) (Ligne de dévoiement du RER « B Nord »)</p> <p>Les éléments suivants, qui sont occultés dans le dossier, feront craindre des incidents récurrents et un ralentissement de la circulation sur l'autoroute ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vétusté du matériel ;</li> <li>- vols de câbles électriques,</li> <li>- fragilité des barrières de PN,</li> <li>- dysfonctionnement des aiguillages,</li> <li>- feux de talus,</li> <li>- voyageurs sur les voies,</li> <li>- aléas climatiques (neige, coulées de boues)</li> </ul>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→										AVIS	Commentaires
1	2	3	4	5	6	7	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME		
←Observations, courriers et/ou courriels											<p>Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF</p>
	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collision avec des animaux</li> </ul> <p>Par ailleurs, l'estimation des travaux est à revoir, compte tenu de la nécessité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les sous-stations électriques de Drancy et de Mitry-Mory,</li> <li>- Reconstruire les voies de garages,</li> <li>- Aménager les voies pour les trains de fret et les trains de chantier (sortie du Bourget, sortie du CREM de Villeparisis (Centre régional des engins mécaniques),</li> <li>- Aménager des plateformes de stockage intermédiaires,</li> <li>- Sécuriser les abords de gares de bifurcation,</li> <li>- Electrifier la ligne Crépy-en-Valois : Hirson,</li> <li>- Renforcer les ouvrages très anciens (ponts, tunnels)</li> </ul> <p>Attire l'attention sur la nécessaire protection des populations riveraines de l'autoroute ferroviaire, par rapport au transport de matières dangereuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositif d'information obligatoire, conformément à la législation sur les risques majeurs</li> <li>- protection de l'environnement, par rapport à la nature spécifique des certains déchets transportés (DI. DIB. DTQD etc.)</li> </ul> <p>dispositif particulier d'intervention sous la tutelle des Préfets, en cas de catastrophe. Signale à ce propos, 4 arrêts des trains quotidiens sur cet axe, à savoir à Plessis-Belleville, Nanteuil-le-Haudouin, Ormoy-Villers et Crépy-en Valois)</p>
Mail 215	*			*	*	*	*			<p><b><u>Personne anonyme, demeurant à NANTEUIL-LE-HAUDOUIN :</u></b></p> <p>Défavorable au projet, le dossier présenté est partiel et partial !</p> <p>Attire l'attention sur la fragilité de la ligne ferroviaire « K » également dénommée « La Plaine Hirson- Anor », partant de la Gare du Nord, 1<sup>er</sup> gare d'Europe, jusqu'à la frontière Belge..- Ligne qu'empruntera l'autoroute ferroviaire <u>surtout dans sa partie Francilienne</u> - Cette portion de ligne se situe au carrefour de multiples projets <u>nationaux</u> (« Grand Paris », Aéroport Ch. De Gaulle, etc...), <u>régionaux</u> (nouvelles infrastructures routières) et <u>communaux</u> (centre d'enfouissement sur les communes d'Ormoy-Villers et Peroy-les-Gombries (Oise) (Ligne de dévoiement du RER « B Nord »)</p> <p>Les éléments suivants, qui sont occultés dans le dossier, feront craindre des incidents récurrents et un ralentissement de la circulation sur l'autoroute ferroviaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vétusté du matériel ; vols de câbles électriques, fragilité des barrières de PN, dysfonctionnement des aiguillages, feux de talus,</li> <li>- voyageurs sur les voies, aléas climatiques (neige, coulées de boues) Collision avec des animaux</li> </ul> <p>Par ailleurs, l'estimation des travaux est à revoir, compte tenu de la nécessité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les sous-stations électriques de Drancy et de Mitry-Mory, Reconstruire les voies de garages,</li> <li>- Aménager les voies pour les trains de fret et les trains de chantier (sortie du Bourget, sortie du CREM de Villeparisis (Centre régional des engins mécaniques), Aménager des plateformes de stockage intermédiaires, Sécuriser les abords de gares de bifurcation,</li> <li>- Electrifier la ligne Crépy-en-Valois : Hirson, Renforcer les ouvrages très anciens (ponts, tunnels)</li> </ul> <p>Attire l'attention sur la nécessaire protection des populations riveraines de l'autoroute ferroviaire, par rapport au transport de matières dangereuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dispositif d'information obligatoire, conformément à la législation sur les risques majeurs</li> <li>- protection de l'environnement, par rapport à la nature spécifique des certains déchets transportés (DI. DIB. DTQD etc.)</li> </ul> <p>Dispositif particulier d'intervention sous la tutelle des Préfets, en cas de catastrophe. Signale à ce propos, 4 arrêts des trains quotidiens sur cet axe, à</p>	



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	
<b>COMMUNE DE BETHISY-ST. MARTIN (Oise)</b>											
Obs 1	*	*	*				*			*	Observation faite à COMPIEGNE : <b>M. CHIBA Silman, demeurant à BETHISY-ST-MARTIN :</b> - La nature des sols fait craindre des mouvements de terrain (vibrations des trains) – - 2 PN dans la commune, franchis par des enfants sur le trajet scolaire – - Village coupé en deux par la ligne ; les communes sur l'axe VERBERIE / BETHISY –ST.-MARTIN comptent une dizaine de PN, entraînant perturbation de la circulation routière et accessibilité des services de secours - Dépréciation immobilière à craindre pour les habitants proches – - Souligne l'attrait touristique du village et de sa région – - Crainte de transport <u>de matières dangereuses (chimique et nucléaire)</u> - <u>Nuisances sonores</u> -
Mail 19	*						*		*		<b>Mme Marie Agnès CUINIER,</b> demeurant à BETHISY-St- MARTIN -Défavorable au projet -Nuisances sonores (Train mettant 5 minutes pour passer à multiplier par le nombre de passages) -Perturbation de la circulation routière (files d'attente) : phase d'exploitation -Idem : phase de travaux de mise aux normes (PN fermé entraînant perte de temps et détours)
Mail 40	*								*		<b>Mme Aude LESPERANCE,</b> demeurant à BETHISY-ST.-MARTIN -Défavorable au projet -Nuisances sonores, surtout l'été – choix d'habiter à la campagne, pour éviter les inconvénients de la ville
Mail 95	*		*						*		<b>M. François HASARD,</b> demeurant à BETHISY-ST-MARTIN -Favorable à ce projet « écologique » -Mais nuisances en tous genres (Y a-t-il des aides pour les travaux ?) et moins-value immobilière.
Mail123	*	*			*		*	*			<b>Mme Ulla SPENCE</b> demeurant à BETHISY-ST-MARTIN - Favorable au projet (avantage écologique) - Viabilité économique très incertaine, au risque d'aggraver la situation des finances publiques - Crainte de transport de matières dangereuses : risques importants pour l'environnement, la sécurité et la santé des populations riveraines - Craintes de nuisances sonores et de vibrations accrues - Opte pour l'itinéraire Nord-Ouest (par Amiens et CREIL) - Opte pour un report d'une vingtaine d'années, dans l'attente de nombreuses améliorations techniques et financière.
Mail 238	*			*			*		*		<b>M. DRICOURT Alain, maire de BETHISY ST MARTIN</b> Avis négatif :

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											<ul style="list-style-type: none"> <li>- la voie ferrée traverse le village et longe à moins de 10 m, les habitations.</li> <li>- Quels risques sur les biens, la santé des riverains et la population en cas d'incidents ou d'accidents ?</li> <li>- 5 PN sont sur moins de 5 km de distance, dont 2 PN dans la commune, sont situés l'un de l'autre à 500m de distance, signifiant perturbation de la circulation routière, gênant l'intervention des secours, en cas de sinistre.</li> <li>- Nuisances sonores, en raison de la conformation des lieux (voies « encaissées » provoquant résonnance), à l'origine de troubles du sommeil pour des personnes au travail posté.</li> <li>- Nuisances environnementales</li> </ul>
	<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>COMMUNE DE BETHISY-SAINT- PIERRE (Oise)</b>											
Mail 266									*		<b>Mme Nicole DUFOSSE</b> , demeurant à BETHISY ST. PIERRE : Avis très défavorable
Mail 288	*	*							*	*	<b>M. Serge CZERNIEJEWICZ</b> , demeurant à BETHISY ST. PIERRE (à titre personnel): - Nuisances sonores nocturnes et vibrations accrues, en raison de la longueur des convois - Trafic routier perturbé par les fermetures prolongées des 2 PN - Transport de matières dangereuses induisant pollution et risques pour les personnes ; crainte de difficultés pour les services de secours, en cas de sinistre. - Demande de revoir la décision de supprimer un arrêt dans la commune (TER) dans un but de désenclavement
Mail 290	*	*							*	*	<b>Municipalité de BETHISY ST. PIERRE</b> , M. Serge CZERNIEJEWICZ (le maire et son conseil municipal) - Nuisances sonores nocturnes et vibrations accrues, en raison de la longueur des convois - Trafic routier perturbé par les fermetures prolongées des 2 PN - Transport de matières dangereuses induisant pollution et risques pour les personnes ; crainte de difficultés pour les services de secours, en cas de sinistre. - Demande de revoir la décision de supprimer un arrêt dans la commune (TER) dans un but de désenclavement
Mail 292	*	*							*	*	<b>Mme Sylviane CZERNIEJEWICZ</b> , demeurant à BETHISY ST. PIERRE - Nuisances sonores nocturnes et vibrations accrues, en raison de la longueur des convois - Trafic routier perturbé par les fermetures prolongées des 2 PN - Transport de matières dangereuses induisant pollution et risques pour les personnes ; crainte de difficultés pour les services de secours, en cas de sinistre. - Demande de revoir la décision de supprimer un arrêt dans la commune (TER) dans un but de désenclavement
Mail 294	*	*							*	*	<b>Mme Solène CZERNIEJEWICZ</b> , demeurant à BETHISY ST. PIERRE - Nuisances sonores nocturnes et vibrations accrues, en raison de la longueur des convois - Trafic routier perturbé par les fermetures prolongées des 2 PN - Transport de matières dangereuses induisant pollution et risques pour les personnes ; crainte de difficultés pour les services de secours, en cas de sinistre. - Demande de revoir la décision de supprimer un arrêt dans la commune (TER) dans un but de désenclavement

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF	
	Mail 295	*	*				*	*			<b>Maire de BETHISY ST. PIERRE</b> M. Serge CZERNIEJEWICZ - Nuisances sonores nocturnes et vibrations accrues, en raison de la longueur des convois - Trafic routier perturbé par les fermetures prolongées des 2 PN - Transport de matières dangereuses induisant pollution et risques pour les personnes ; crainte de difficultés pour les services de secours, en cas de sinistre. - Demande de revoir la décision de supprimer un arrêt dans la commune (TER) dans un but de désenclavement	
	<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Béthisy-Saint- Pierre</b>
	<b>COMMUNE DE LAIGNEVILLE (Oise)</b>											
Mail 12	*	*					*	*			<b>M. Francis ANTOINE</b> demeurant à LAIGNEVILLE : Favorable au projet dans sa conception Crainte de : - Nuisances sonores, jour et surtout nuit. Demande protection anti-bruit. Egalement, phénomène de vibrations déjà existant. - 2 PN mal protégées, ayant déjà connu des accidents - Transport de matières dangereuses	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Laigneville</b>	
<b>COMMUNE DE SILLY-LE-LONG (Oise)</b>												
Mail 114							*			*	<b>Municipalité de SILLY LE LONG</b> - Perturbation de la circulation routière dans la commune (augmentation fréquence et longueur des trains) - Demande aménagement routier suivant autour des 2 PN dangereux : aménagement d'un échangeur complet pour désengorger les villages de LE PLESSIS BELLEVILLE et LAGNY LE SEC	
Mail 115							*			*	<b>Anonyme</b> - Défavorable au projet - Perturbation de la circulation routière dans la commune (augmentation fréquence et longueur des trains) - Demande aménagement routier suivant autour des 2 PN dangereux : aménagement d'un échangeur	
Mail 135							*			*	<b>Mme Josiane BESAIN</b> , demeurant à SILLY LE LONG - Grande gêne pour la population ; - Y remédier par l'utilisation d'un échangeur routier.	
Mail 152							*			*	<b>Mme Laurence MUNSCH</b> , demeurant à SILLY LE LONG - Importante gêne à la circulation routière (en rapport avec la commune de LE PLESSIS BELLEVILLE), entraînant d'ores et déjà l'agressivité des personnes ; demande un aménagement, à savoir le passage de la ligne, soit sur un pont, soit en souterrain.	

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligne RFF		
	Mail 302							*				<b>Mme Danielle CHABOT</b> , demeurant à SILLY LE LONG Approuve le projet, dans son principe.	
	<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>3</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Silly-le-Long</b>
	<b>COMMUNE DE NERY (Oise)</b>												
Obs 1 Lettre au registre de Compiègne	*	*					*			*	<b>Commune de NERY, M. le maire, Claude PICARD :</b> - <u>Trafic routier perturbé</u> par les fermetures prolongées des 2 PN (limitrophe de Béthisy-St-Pierre) - Inquiétude quant à la nature des produits transportés, matières dangereuses ? Quelles dispositions prises en cas de grave sinistre ? - Crainte de vibrations et nuisances sonores accrues subies par les habitants proches, de jour comme de nuit, en raison de passages plus fréquents ; quelles sont les mesures prises ?		
Mail 263	*						*		*		<b>Mme Virginie DUFOSSE</b> , demeurant à NERY, hameau de Vaucelles . Déclare se faire l'interprète de ses voisins : Avis très défavorable, car projet dangereux et entraînant des nuisances sonores très importantes		
Mail 265	*						*		*		<b>M. Boris CZUBA</b> , demeurant à NERY : Avis négatif, trop de risques, nuisances sonores		
Mail 267	*						*		*		<b>Anonyme</b> demeurant à NERY Défavorable au projet : réseau non adapté, aucune sécurisation, nuisances sonores importantes		
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Nery</b>		
<b>COMMUNE DE SAINT- REMY- EN- L'EAU (Oise)</b>													
Mail 274	*					*	*			*	<b>M. Boris GOGNY-GOUBERT</b> , ancien maire, demeurant à ST. REMY EN L EAU Insiste sur la <u>mauvaise qualité du réseau ferré</u> , dans la commune, réseau construit au milieu du 19 <sup>e</sup> siècle : - Etat du <u>viaduc de Chantilly</u> par rapport à la longueur et au poids des convois annoncés ? - La <u>ligne est en dévers</u> , dans la traversée du village, sur 1100 mètres, jouxtant un fossé - Phénomène de <u>glissement de terrain</u> mal maîtrisé, sur un talus, à côté de la voie ferrée (phénomène de vibration) - Par ailleurs, la ligne <u>n'est pas totalement clôturée</u> , dans le village (danger pour les enfants) - Phénomène de <u>vibration</u> mettant également en danger 2 bâtisses inscrites à l'inventaire des M.H. Insiste sur la nécessité d'établir un <u>plan particulier d'interventions</u> , dans la commune (« guide de conduite à tenir ») - déjà réclamé lors de précédentes réunions. Evoque dossier incomplet, à l'égard des différents thèmes cités.		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de ST. Rémy en l'Eau (Oise)</b>		
<b>COMMUNE DE JAUX (Oise)</b>													
Mail 284	*					*	*			*	<b>M. Michel JEANNEROT</b> , maire de JAUX : Expose la situation géographique du village, dénommé « village-rue » d'une longueur de 3 kms, longé par la ligne ferroviaire - Crainte de nuisances sonores et de vibrations accrues		

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 6**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité du dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
											- Crainte de la perturbation accrue du trafic routier, en raison de la fermeture prolongée des PN de la commune et du village voisin de LE MEUX 60 - Evoque un dossier « énorme » et incomplet (étude acoustique vague et générale)
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Jaux (Oise)</b>
<b>COMMUNE DE SAINT MAXIMIN (Oise)</b>											
Cour 14								*			<u>Municipalité de SAINT MAXIMIN (Oise)</u> (Le maire) - Délibération du conseil municipal de la commune, en date du 16 mai 2014, (enregistrée en date du 2 juin 2014, à la préfecture du pas de calais) <u>en faveur du projet</u> , pour raisons écologiques.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint-Maximin (Oise)</b>
<b>COMMUNE DE CONDREN (Aisne)</b>											
Obs 1	*	*					*			*	Philippe GAUDEFROY, <b>Municipalité de CONDREN (Aisne)</b> : En raison de la proximité d'une école et d'une zone habitée, attire l'attention sur : Les <u>difficultés de circulation routière</u> en raison du temps de fermeture du PN, lors du passage des trains de 1050 mètres. Les <u>matières dangereuses</u> transportées ; Les <u>nuisances sonores</u> , suite à l'augmentation du trafic ferroviaire, jour et nuit « Y aura-t-il un impact sur les infrastructures existantes ? (création de nouvelles voies pour séparer le trafic de voyageurs et le trafic de fret ?) »
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Condren (Aisne)</b>
<b>Total secteur 6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus dans le secteur 6</b>
	<b>2</b>	<b>5</b>					<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>		

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 7**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires		
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF		
	<b>COMMUNE D'ARRAS</b>												
	Obs 1						*	*		*			<b>Monsieur Claude FERET</b> , adjoint au maire délégué à l'urbanisme aux travaux et à l'aménagement urbain de la commune d'Arras nous a remis un document daté du 21 mai 2014 qui nous était adressé signé de Monsieur Frédéric LETURQUE, maire de la commune d'Arras et de Monsieur Philippe RAPENAU, Président de la communauté urbaine d'Arras Ce document d'une page, concernant les craintes quant au nombre futur de TGV entre Arras et Paris.
	Obs 2						*			*			<b>Copie d'une lettre ouverte de Monsieur Frédéric LETURQUE</b> , maire de la commune d'Arras, à Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé des transports dans laquelle, concernant la suppression de liaisons TGV entre Arras et Paris, il exprimait le manque de concertation avec la Direction de la SNCF et la Direction de RFF.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune d'Arras</b>		
<b>COMMUNE DE CAMBRAI</b>													
Obs 1	*	*		*						*	<b>Monsieur BLAS</b> , s'interroge sur les points suivants : - la fréquence des trains, - le bruit, les études ont elles cerné le bruit que généreront ces transports circulant aux abords des habitations, - le trafic ; les incidences de ces trafics supplémentaires aussi bien de jour comme de nuit vis à vis du PN78 (avenue du Cateau), - la sécurisation des matières transportées.		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Cambrai</b>		
<b>COMMUNE DE CAUDRY</b>													
Obs 1	*					*				*	<b>Monsieur Guy BRICOUT</b> , Maire de la commune de Caudry, conseiller général attire l'attention sur les nuisances sonores et les vibrations que pourrait générer le projet dans sa commune (rue des Charbonniers et rue des Fours à Chaux).		
Obs 2							*			*	<b>L'UNEAL (8 signataires)</b> souhaiterait avoir un interlocuteur RFF concernant des travaux programmés au PN 77 dans la commune de Bertry.		
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Caudry</b>		
<b>COMMUNE DE DOUAI</b>													
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucune occurrence sur les thèmes retenus commune de Douai</b>		
<b>COMMUNE DE DOURGES</b>													
Obs 1							*			*	<b>Monsieur Eric DUCAHTEAU</b> résidant 217 bis rue Emile BASLY à (62141) EVIN MALMAISON_ : est venu se renseigner sur les travaux en cours à proximité du projet de la future plateforme de DOURGES. Il a reporté une observation sur le registre sous forme d'un message aux entreprises chargés des travaux concernant la circulation des véhicules <b>pendant la phase travaux</b> sur la départementale 161 qui traverse la commune en précisant qu'il y avait beaucoup de camions qui nuisent aux riverains de la rue de BASLY (nuisances sonores, vibrations, excès de vitesse...).		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Dourges</b>		

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**LIGNE RFF : SECTEUR 7**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations											Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
	Transport matières dangereuses											
	Dépréciation immobilière											
	Pollution et santé											
	Tracé : variantes et suggestions											
	Concertation et qualité dossier											
	Divers : autres problématiques											
	FAVORABLE											
	DEFAVORABLE											
	NON EXPRIME											
<b>COMMUNE D'IWUY</b>												
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucune occurrence sur les thèmes retenus commune d'Iwuy</b>
<b>COMMUNE DE VITRY-EN-ARTOIS</b>												
Obs 1	*					*				*		<b>Monsieur Jean Louis HERMANT, adjoint au Maire de PLOUVAIN</b> : se pose la question, depuis quand la SNCF demande l'autorisation de faire circuler des trains ? et sur les nuisances sonores.
Obs 2	*					*	*			*		<b>Monsieur Michel DEBAVELAERE, Maire adjoint délégué Chargé de l'Agriculture, ruralité et environnement de la commune de VITRY EN ARTOIS au nom du Conseil Municipal</b> : soulève la problématique du bruit et des vibrations pour les riverains proches notamment rue Jeanne NICOD, école maternelle et rue de BREBIERE au vu de la longueur des trains, des embouteillages dus à l'attente aux passages à niveau, de la saturation de l'autoroute A1, de l'absence de plans détaillés des itinéraires prévus et de la rentabilité du projet NON GARANTI ;
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Vitry en Artois</b>
<b>PREFECTURE DU PAS DE CALAIS (hors courriels et courriers adressé au Président traités par ailleurs)</b>												
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucune occurrence sur les thèmes retenus Préfecture du Pas de Calais</b>
<b>PREFECTURE DU NORD (DDTM)</b>												
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Aucunes occurrences sur les thèmes retenus Préfecture du Nord</b>
<b>AUTRES COMMUNES DU SECTEUR 7</b>												
<b>COMMUNE DE SAINT NICOLAS LES ARRAS</b>												
Mail 111							*			*		<b>Madame Gilberte BAILLY</b> signale à Messieurs les maires des communes voisines de Roeux, que je comprends que suite à l'accident de mon fils le 07/10/2008, aucun soutien de leur part ne m'est parvenu....!!! je comprends que ce projet d'autoroute ferroviaire était trop tentant, à ce moment là, et qu'ils n'ont pas voulu s'immiscer dans le procès que j'ai tenté EN VAIN !!! Merci pour leur franchise.
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>		<b>Occurrences sur les thèmes retenus commune de Saint-Nicolas-les-Arras</b>
<b>Total secteur 7</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>Total des occurrences sur les thèmes retenus dans le secteur 7</b>



**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**TOTAL DES OCCURRENCES LIGNE RFF**

THEMES→	1	2	3	4	5	6	7	AVIS			Commentaires
								FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
←Observations, courriers et/ou courriels	Nuisances sonores et vibrations	Transport matières dangereuses	Dépréciation immobilière	Pollution et santé	Tracé : variantes et suggestions	Concentration et qualité dossier	Divers : autres problématiques				Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel (mail) concernant la ligner RFF
Total Secteur 1	9	3	2	5	1	0	11	2	11	6	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 1
Total Secteur 2	134	40	13	59	40	12	23	1	65	91	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 2
Total secteur 3	161	49	78	56	27	22	111	12	84	106	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 3
Total Secteur 4	27	0	2	6	4	2	23	26	5	16	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 4
Total secteur 5	126	120	41	31	89	29	51	17	187	32	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 5
Total secteur 6	22	15	2	1	6	7	27	9	17	10	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 6
Total secteur 7	5	1	0	1	0	6	6	0	1	10	Occurrences sur les thèmes retenus ligne RFF secteur 7
Total ensemble Ligne RFF	484	228	138	159	167	78	252	67	370	271	Occurrences sur l'ensemble de la ligne RFF <b>Total 708</b>

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**TOTAL DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS LIGNE RFF**

<b>SECTEUR</b>	<b>OBSERVATION</b>	<b>COURRIERS</b>	<b>COURRIELS</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Total Secteur 1</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
<b>Total Secteur 2</b>	<b>144</b>	<b>0</b>	<b>23</b>	<b>167</b>
<b>Total Secteur 3</b>	<b>88</b>	<b>43</b>	<b>81</b>	<b>212</b>
<b>Total Secteur 4</b>	<b>31</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>48</b>
<b>Total Secteur 5</b>	<b>166</b>	<b>8</b>	<b>77</b>	<b>251</b>
<b>Total Secteur 6</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>33</b>
<b>Total secteur 7</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
<b>Total ensemble Ligne RFF</b>	<b>462</b>	<b>56</b>	<b>221</b>	<b>739</b>

## **DEPOUILLEMENT PLATEFORME DE TARNOS**

(Cette grille regroupe toutes les observations, courriers et/ou courriels relatifs au site de Tarnos déposés à Tarnos, ou par courriers et/ou courriels au siège de l'enquête)

**6 thèmes ont été retenus pour les accès à la plateforme de Tarnos et la plateforme elle même**

**Thème 1** : Le choix du site de Tarnos – Critères – avantages et inconvénients par rapport à d'autres sites possibles

**Thème 2** : Les nuisances générées par l'augmentation du trafic routier sur les accès au terminal de transbordement.

Sous thème 1 -1 : Sur la RD 85 (Itinéraire de contournement)

- Sonores,
- Fluidité du trafic,
- Pollution de l'air,
- Fonctionnement du quartier

Sous thème 1-2 : Sur la RD 85 F (Avenue du 1<sup>er</sup> mai)

- Sonores,
- Fluidité du trafic,
- Pollution de l'air,
- Fonctionnement du quartier

-

**Thème 3** : Les nuisances liées au fonctionnement de la future plateforme elle-même

- Environnementales (pollutions diverses, odeurs, etc....)
- Sonores
- Sur la circulation autour du site (passages à niveaux)
- etc.

**Thème 4** : Les conflits d'intérêts :

- Avec TURBOMECA,
- Avec les entreprises installées sur la zone industrialo-portuaire,
- Avec la commune de Tarnos (développement de la zone, urbanisme, installations projetées et/ou attendues, emplois attendus)

-

**Thème 5** : La mise en compatibilité du PLU de TARNOS

**Thème 6** : Divers (regroupe les diverses questions et/ou problématiques n'entrant pas dans les 4 premiers thèmes)

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

**NB** : Les thèmes retenus figurent en ordonnées et les observations et courriers figurent en abscisse. Une croix est portée au regard de chaque observation et/ou courrier lorsque le thème retenu y est évoqué.

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>← Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 1	*	*	*	*	*		*	<b>M. et Mme LEMONNIER</b> : Pourquoi le site de SETRADA a-t-il été choisi alors qu'il existe deux sites à HENDAYE et DAX (Sites NOVATRANS). De plus pourquoi le site de MOUGUERRE ne convient-il pas avec quelques aménagements ? Pose la question de la sécurité au giratoire de GRAND JEAN (Augmentation de la circulation).	
Obs 2	*	*	*	*	*		*	<b>M. PELAT</b> : -Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1 <sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE - Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines.	
Obs 3			*			*	*	<b>Mlle PERRIN</b> . Ayant un projet d'achat immobilier dans le quartier des "FORGES" à TARNOS à proximité de la voie ferrée, je suis évidemment opposée au projet à moins qu'il y ait des aménagements rajoutés contre les nuisances sonores pour les habitants à proximité de la voie ferrée.	
Obs 4	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. DEBOUTE</b> -Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1 <sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines	
Obs 5		*	*	*			*	<b>M. DARTHENUQCQ</b> : J'habite sur le rond-point de GRAND-JEAN, 2, allée Saint CIPRIEN. 1- Nous subissons le bruit en journée et une partie de la nuit des camions allant vers TURBOMECA. 2- Le passage des trains a entraîné des fissures des murs de la résidence " Bois de PETIT-JEAN". 3- La qualité de l'air a diminué obligeant à mon cabanon d'être lavé tous les jours.	
Obs 6							*	<b>M. DOUILLET</b> . Je suis pour l'autoroute ferroviaire à TARNOS pour le raisons suivantes: 1- Emplacement: Il y a de la place sur le site de SETRADA, près de la forêt, en dehors de zones d'habitations, près de la RD 85 avec accès direct au contournement prévu justement pour la circulation des camions desservant le port de Bayonne et la zone Saint-bernard pour un accès éventuel dans le futur. 2- Technique: la technique LORRY-RAIL est intéressante car elle permet un	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								accès direct au camion sur le wagon en position latérale. L'expérience malheureuse de NOVATRANS à DAX prouve que la technique de la remorque prise par une grue portique n'a pas réussie, et d'autre part en gare d'HENDAYE il y a un portique pour containers de wagon espagnol à Wagon français qui n'a pas réussi entièrement compte-tenu du nombre de camions passant la frontière. Et d'autre part le port de BAYONNE n'est pas LE HAVRE avec ses porte-conteneurs. La zone de fret de MOUGUERRE n'a pas les capacités pour recevoir les trains longs. En outre la desserte n'est pas aisée du fait de son implantation sur la ligne à voie unique BAYONNE-PUYOO. Le site de TARNOS est au contraire facilement accessible depuis le triage de BAYONNE et la gare de BOUCAU, sans passer par les voies principales de circulation. L'Autoroute ferroviaire est une avancée très importante dans le problème de la circulation sur nos routes, et je pense que le site de TARNOS est bien choisi.	
Obs 7	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>Mme BRU , secrétaire de la confédération des familles de TARNOS,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le choix du site est mauvais (inconvénients supérieurs aux avantages)</li> <li>-Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées)</li> <li>-Les nuisances routières sur l'avenue du 1<sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN)</li> <li>- Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue</li> <li>- Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE</li> </ul> <p>Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines</p>	
Obs 11	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>M. FERRE :</b> Lettre du 16 mai 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le choix du site est mauvais (inconvénients supérieurs aux avantages)</li> <li>-Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées)</li> <li>-Les nuisances routières sur l'avenue du 1<sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN)</li> <li>- Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue</li> <li>- Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE</li> </ul> <p>Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines</p>	
Obs 12	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>CONTRIBUTION DU CADE (COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT PAYS BASQUE ET SUD-LANDES 43 ASSOCIATIONS)</b></p> <p>Le CADE pose les questions suivantes: Doit-on gaspiller 288 millions d'euros inutilement? Pour le CADE la réponse est NON!, Doit-on risquer de déshabiller MOUGUERRE et HENDAYE pour créer TARNOS? Pour le CADE la réponse est NON, Doit-on confisquer tant de foncier pour si peu d'emplois? Pour le CADE la réponse est NON!, Doit-on aggraver la circulation et la pollution atmosphérique sur TARNOS?, Pour le CADE la réponse est NON!, Doit-on concentrer tant de camions si près d'une entreprise SEVESO? Pour le CADE la réponse est NON!, Et en terme de bilan carbone, il est évident qu'en optimisant l'existant on produit bien moins de carbone qu'en ouvrant de nombreux chantiers sur le parcours et en construisant de coûteux wagons MODHALOR.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le choix du site est mauvais (inconvénients supérieurs aux avantages)</li> <li>-Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées)</li> <li>-Les nuisances routières sur l'avenue du 1<sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN)</li> <li>- Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue</li> </ul>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								- Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines	
Obs 13	*	*	*	*	*	*	*	<b>PETITION signée par 161 personnes ( 89 contributions annexées à l'observation n°13 et 72 annexées à l'observation n°25)</b> <b>Association CONTRE LE TERMINAL DE L'AUTOROUTE FERROVIAIRE A TARNOS, Monsieur Jean-Claude SERAC</b> a déposé au nom de l'association sur le registre d'enquête une pétition rédigée par l'association et signée de 86 personnes. -Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1 <sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines	
Obs 14	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. FORCANS</b> : Ce projet menace notre cadre de vie. Refus de voir augmenter les pollutions (Particules, pollutions de l'eau et des nappes phréatiques). Refus de voir s'aggraver les nuisances sonores dues au trafic des camions ( Certains continuent à emprunter l'Avenue du 01 mai) Conditions de sécurité remises en question. NON au projet de terminal sur TARNOS	
Obs 15	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. VARRY</b> a déposé le 16 mai 2014 son argumentaire contre le projet de terminal de l'autoroute ferroviaire à TARNOS ; Je suis entièrement opposé à ce projet.	
Obs 16	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme BARROTTE</b> : Je suis totalement contre ce projet pour toutes les raisons énoncées nuisibles à notre commune et aux tarnosiens.	
Obs 17	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme VOILLEMIN</b> Cette autoroute ferroviaire est une mascarade qui permet à certains de s'enrichir avec de l'argent public mis à disposition de l'AFIP (Agence de financement des infrastructures de transport de France !... et l'Autoroute ferroviaire Atlantique est sa priorité. Je suis bien évidemment contre ce projet de terminal à TARNOS et Ailleurs.	
Obs 18	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. DUBUS</b> : NON à une pollution non maîtrisée. NON à un foncier consomme pour très peu d'emplois. NON à de l'argent public gaspillé. NON à un projet qui ne résoudra pas localement la problématique des camions sur les routes. NON à la dégradation de la qualité de vie de la population. OUI au transport de la Marchandise sur rail.	
Obs 19	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme SAINT-AUBIN</b> . Ce projet est une aberration économique. – Pourquoi dépense- t'on tant d'argent (Alors que dans tous les domaines on est à la réduction des budgets et que les citoyens sont soumis au même régime) pour une entreprise privée alors que les liaisons HENDAYE-DOURGES existent déjà et fonctionnent avec la SNCF qui voit dans ce même temps réduire ses effectifs fret ?. Ces nouveaux wagons ne peuvent circuler qu'en France alors que la SNCF peut prolonger ses services au-delà des frontières avec un coût de transport inférieur d'un tiers à celui de LORRY-RAIL. Ces wagons ne peuvent alimenter le port alors que nous sommes en zone portuaire. L'examen des autoroutes ferroviaires existantes montre que la société LORRY-RAIL a largement surdimensionné le trafic prévu et ce sera alors à l'Etat de compenser, les moyens financiers ne correspondant pas aux prévisions. LORRY-RAIL gardera les bénéfices et l'ETAT compensera les pertes !!... C'est une aberration environnementale :	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								Les nuisances sont très fortes sur TARNOS, les camions arrivant sur la commune avec la saturation des axes routiers, l'Autoroute A 63 étant éloignée du site, augmentation du bruit, des pollutions, aggravation de l'insécurité routière.	
Obs 20		*	*		*		*	<b>M. JOINFOTE</b> Totalemment opposé à ce projet générant des nuisances et pour un intérêt économique vraiment dérisoire. Attention à tous ces camions qui vont rejoindre l'autoroute... Il y en a déjà pas mal qui font peur à l'heure actuelle et en rajouter ne fait que redoubler le risque d'accident. Donc NON et NON à ce projet.	
Obs 21	*	*	*	*	*		*	<b>Mme FRANCOIS</b> Je me prononce contre ce projet de terminal de l'Autoroute ferroviaire à TARNOS à cause de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'impact Environnemental de 480 camions par jour passant par la RD 85 pour rejoindre l'Autoroute. C'est une aberration environnementale pour la vie quotidienne des habitants de TARNOS (Pollution, nuisances sonores, sécurité)</li> <li>- La dégradation des conditions de circulation induite par le projet aux environs de BAYONNE dont les axes routiers sont déjà bien saturés,</li> <li>- La pénalisation du développement économique de notre ville (Voir l'avis du conseil municipal et du maire) ce qui est un comble,</li> <li>- Comme tous les tarnosiens et les tarnosiennes j'aime par-dessus tous les plages et leur environnement boisé de notre cité. Faut-il accepter qu'ils soient sans cesse attaqués ? et leur attrait touristique toujours négligé ? (En est-il fini de la voie de contournement du Port de BAYONNE pour l'accès à la digue et à sa plage ? tant attendue...)</li> </ul>	
Obs 22	*					*	*	*	<b>M. MERCE :</b> Je me déclare contre ce projet pour des raisons environnementales évidentes à mes yeux, contre également pour des raisons de cadre de vie. Nous sommes suffisamment pollués par l'aciérie et ses retombées continues de résidus noirs, sans avoir à subir les échappements de tous ces camions. NON à ce projet.
Obs 23	*	*	*	*	*		*	*	<b>Mme d'HOUDAM :</b> Je suis CONTRE ce projet. <b>-Pour des raisons économiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons déjà MOUGUERRE et HENDAYE Pourquoi un pôle de plus ?</li> <li>- Ce projet est très coûteux (Chargement des camions ect... Faut-il rappeler que nous sommes très endettés ?)</li> <li>- Enfin de nombreux économistes disent que l'avenir est au moins de déplacement possible (Economie d'argent et de pollution)</li> </ul> <b>Pour des raisons environnementales :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 460 camions par jour à TARNOS ! Quelle pollution ! Ce n'est pas ça qui attirera les touristes !!! Préservons nos plages et nos forêts, sans parler de la circulation déjà difficile. Bien beau de former de grands projets (Rentables pour qui ?) Mais il vaut mieux rester raisonnables.</li> </ul>
Obs 24	*		*	*		*		*	<b>Mme DICHARRY Présidente de l'association « COLLECTIF LES BARTHES TARNOS »</b> dépose 12 feuilles signées par les adhérents de l'association opposés au projet d'Autoroute ferroviaire à TARNOS. Madame DICHARRY est elle-même opposée à ce projet qui va encore utiliser les subventions de l'Etat et les gaspiller. Utilisons les zones de fret de MOUGUERRE et d'HENDAYE dont les wagons sont rentabilisés et qui fonctionnent très bien à ce jour. Il suffit d'une simple volonté politique pour faire en sorte que l'activité de ces sites redémarre. Aidons la France à se relever en gérant bien les deniers publics.
Obs 25	*	*	*	*	*	*		*	<b>PETITION signée par 161 personnes ( 89 contributions annexées à l'observation n°13 et 72 annexées à l'observation n°25)</b> <b>Association CONTRE LE TERMINAL DE L'AUTOROUTE FERROVIAIRE A TARNOS (Siège : 3, Rue des Oiseaux - 40 220- TARNOS) Madame Pierrette FONTENAS</b> a déposé au nom de l'association sur le registre d'enquête une pétition rédigée par l'association et signée de 72 personnes. Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages)



## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								<p>-Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées)</p> <p>-Les nuisances routières sur l'avenue du 1<sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN)</p> <p>- Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue</p> <p>- Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE</p> <p>Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines</p>	
Obs 27	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>M. C. SINFORT:</b> Avec les habitants du quartier de l'Océan nous avons créé en 2006 l'association « <b>DOUTO</b> » pour lutter contre les dangers et les nuisances induites par le trafic des camions sur la RD 85. Nous avons lutté pendant dix ans pour obtenir une déviation, et voilà qu'avec le projet d'installation d'un terminal ferroviaire à proximité nos efforts sont menacés. Nous n'acceptons pas le flux ininterrompu de camions incompatible avec un trafic normal, et les paralysies engendrées aux passages à niveau. Pourquoi TARNOS a-t-elle été choisie alors que c'est l'Espagne qui est concernée. D'autres sites géographiques ont-ils été envisagés ? A-t-on mesuré l'impact du nouvel apport de dangers et nuisances sur qualité de vie des tarnosiens et sur les répercussions économiques ? Combien d'emplois créés ? La balance s'annonce bien négative.</p>	
Obs 28	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>M. JM SINFORT :</b> Je me joins aux doléances exprimées par mes concitoyens. Votre projet en plus des nuisances et des pollutions va grandement détériorer la qualité de vie des tarnosiens. De plus la saturation de la circulation pénalisera les entreprises voisines (TUBOMECA et Pôle BERTIN en pleine expansion) En contrepartie vous proposez la création de quelques emplois au regard des 10 hectares consommés. C'est bien peu !!! Il serait préférable de créer des lignes de ferries qui transporterait le fret vers DUNKERQUE et le Nord de l'Espagne ;</p>	
Obs 29							*	<p><b>M. BOUVINET</b> Président de l'association de défense des tarnosiens, agréée au titre de l'Urbanisme. Est venu consulter le dossier le 28 mai 2014, sans formuler d'avis.</p>	
Obs 30	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS</b></p> <p>-Projet aberration économique et environnementale</p> <p>- Le site de MOUGUERRE est dédié à ce type d'équipement au SCOT ?</p> <p>- Opportunité pour LORRY-RAIL qui peut réaliser le terminal de transbordement à moindre coût sans tenir compte de l'environnement des tarnosiens,</p> <p>- Le concept est mauvais, il vaut mieux privilégier le transport par caisses et conserver le wagon isolé,</p> <p>- L'argent public ne doit pas servir à couvrir les déficits d'une entreprise privée,</p> <p>- Le terminal de TARNOS est mal situé, à 7 km de l'autoroute A 63 à laquelle elle est reliée par la RD 85 utilisée par les tarnosiens pour se rendre sur le BAB et qui sera saturée par moments ?</p> <p>-Le terminal est implanté en agglomération avec des équipements publics communaux aux alentours, incompatibles avec la réalisation du projet,</p> <p>-Le projet génère des pollutions diverses (Eau, air, particules, odeurs déchets) qui auront un effet direct sur la santé des tarnosiens,</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								-Le Plan local d'urbanisme (PLU) ne permet pas la réalisation du projet. Le SCOT est également contre. -En conclusion ce projet néfaste pour l'intérêt public ne doit pas passer.	
Obs 31	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>M. S PRETET</u></b> Même argumentation que l'observation T 30	
Obs 32	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS Présidente de l'association CTAFT</u></b> Dépose 169 argumentaires signés par les opposants	
Obs 33	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>M. JOURDON</u></b> Contre le projet qui génère des nuisances environnementales, et qui est très coûteux à la charge des contribuables	
Obs 34	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>Mme NOGARO.</u></b> -Projet aberration économique et environnementale, ne dessert pas le territoire - Le site de MOUGUERRE est dédié à ce type d'équipement au SCOT ? - Opportunité pour LORRY-RAIL qui peut réaliser le terminal de transbordement à moindre coût sans tenir compte de l'environnement des tarnosiens, - Le concept est mauvais, il vaut mieux privilégier le transport par caisses et conserver le wagon isolé, - L'argent public ne doit pas servir à couvrir les déficits d'une entreprise privée, - Le terminal de TARNOS est mal situé, à 7 km de l'autoroute A 63 à laquelle elle est reliée par la RD 85 utilisée par les tarnosiens pour se rendre sur le BAB et qui sera saturée par moments ? -Le terminal est implanté en agglomération avec des équipements publics communaux aux alentours, incompatibles avec la réalisation du projet, -Le projet génère des pollutions diverses (Eau, air, particules, odeurs déchets) qui auront un effet direct sur la santé des tarnosiens, -Le Plan local d'urbanisme (PLU) ne permet pas la réalisation du projet. Le SCOT est également contre. - Le projet ne tient pas compte du développement communal projeté -En conclusion ce projet n'est pas d'intérêt général et ne doit pas passer.	
Obs 35	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>M. ORSINI</u></b> <b><u>Au titre de mes convictions personnelles</u></b> Projet aberration économique et environnementale, ne dessert pas le territoire - Le site de MOUGUERRE est dédié à ce type d'équipement au SCOT ? - Opportunité pour LORRY-RAIL qui peut réaliser le terminal de transbordement à moindre coût sans tenir compte de l'environnement des tarnosiens, - Le concept est mauvais, il vaut mieux privilégier le transport par caisses et conserver le wagon isolé, - L'argent public ne doit pas servir à couvrir les déficits d'une entreprise privée, - Le terminal de TARNOS est mal situé, à 7 km de l'autoroute A 63 à laquelle elle est reliée par la RD 85 utilisée par les tarnosiens pour se rendre sur le BAB et qui sera saturée par moments ? -Le terminal est implanté en agglomération avec des équipements publics communaux aux alentours, incompatibles avec la réalisation du projet, -Le projet génère des pollutions diverses (Eau, air, particules, odeurs déchets) qui auront un effet direct sur la santé des tarnosiens, -Le Plan local d'urbanisme (PLU) ne permet pas la réalisation du projet. Le SCOT est également contre. - Le projet ne tient pas compte du développement communal projeté <b><u>A titre Privé</u></b>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								Le passage à niveau de la rue Pierre SEMARD sera fermé plus d'une heure par jour Les conditions d'accès à mon domicile seront dégradées Mon habitation est située en bordure des rails et le bruit sera intolérable. Il n'est pas envisagé de murs anti-bruit -En conclusion ce projet n'est pas d'intérêt général et ne doit pas passer.	
Obs 36	*	*	*	*		*	*	<p><b><u>Fédération SEPANSO Landes.</u></b></p> <p><b><u>Prévision de trafic</u></b> On ne peut que regretter que RFF ait été aussi peu à l'écoute de la société civile. Reste à voir si le projet présente toutes les qualités requises pour être acceptable</p> <p><b><u>Choix techniques</u></b> La généralisation des conteneurs pour les transports maritimes et la croissance de ces transports aurait dû inciter RFF à vouloir capter l'acheminement de ces conteneurs, souvent transportés à leur arrivée dans les ports par des camions. Alors que le report modal apparaît dans maints discours officiels, on ne peut que regretter qu'il n'est pas fait l'objet de toute l'attention voulue. Ceci est d'autant plus étonnant que lors du débat public en 2006, la contre-expertise demandée par les associations de protection de l'Environnement, confiée au bureau d'études SMA pro trans, avait déjà permis d'examiner ce projet d'autoroute ferroviaire ; or les conclusions des experts auraient dû dissuader RFF de poursuivre ce projet.</p> <p><b><u>Retour d'expériences</u></b> Cet investissement global de 288M€, dont les perspectives d'amortissement paraissent aléatoires, sinon très lointaines, dans un contexte économique très incertain. Les perspectives géographiques du projet paraissent étriquées dans la mesure où le modèle français (Gabarit, matériel....) risque fort de ne pas susciter l'adhésion des autres Etats membres de l'Union Européenne.</p> <p><b><u>NOVATRANS</u></b> La SEPANSO regrette que les responsables des transports en France n'aient pas accru leurs efforts pour dynamiser les transports de marchandises par conteneurs. Il est en effet le plus souvent moins coûteux d'optimiser un système existant que de créer un nouveau système.</p> <p><b><u>Trains longs</u></b> La SEPANSO souhaite une remise à plat de toutes les données relatives au fret (Information du public en vertu de la convention d'Aarhus) afin que toutes les parties prenantes (Acteurs économiques, salariés, populations riveraines....) puissent fournir des pistes fiables pour que soient développés des systèmes complémentaires de transport de marchandises.</p> <p><b><u>Intégration du projet dans l'environnement de TARNOS</u></b> La SEPANSO tient à faire constater que le dossier comporte tellement de lacunes, qu'il est impossible d'émettre un avis catégorique sur le projet. Si le projet concerne essentiellement des voies existantes, il suppose aussi une consommation d'espace pour les plates-formes qui n'a pas été évaluée.</p> <p><b><u>Acceptabilité sociale</u></b> Il ressort des échanges que nous avons pu avoir avec divers citoyens que la plupart estiment que l'argent destiné à l'investissement proposé pourrait être utilisé plus judicieusement par RFF.</p> <p><b><u>Avis de l'Autorité Environnementale ( 24 pages)</u></b> L'Autorité Environnementale, sans l'écrire explicitement, considère que l'étude d'impact est insuffisante puisqu'elle demande toute une série d'études</p>	
Obs 37						*		<p><b><u>M. BODIN habitant BAYONNE</u></b> Favorable au projet sous réserve de la mise en place dès la mise en service de dispositifs phoniques par exemple permettant de protéger les riverains contre le bruit. En tout état de cause le projet doit respecter toutes les réglementations existantes</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 38	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. CLAUDE</b> Le projet génère des nuisances de toutes sortes qui s'ajouteront à celles existantes. Habitant très près du projet à vol d'oiseau je suis contre ce projet.	
Obs 39							*	<b>V SANTOCIDES ONDRES</b> Propriétaire d'un établissement touristique en passe d'être éco labellisé implanté en bordure de la voie ferrée s'interroge sur les conséquences du projet sur l'impact touristique et demande que des solutions adaptées soient proposées.	
Obs 40	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. GAUTHIER</b> Monsieur GAUTHIER a mis son bien immobilier en vente. Il est invendable à cause du projet Demande une indemnisation de son bien	
Obs 41	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS Présidente de l'association CTAFT</b> Dépose 114 argumentaires signés par les opposants	
Obs 42						*	*	<b>M. BAGNERES BOUCAU</b> Le projet doit faire l'objet d'une concertation avec les élus de BOUCAU sur la problématique des PN, l'aire de covoiturage en bordure de l'autoroute et la mise en place d'une base relais en bordure de l'autoroute afin d'avoir un navettage avec des tracteurs électriques entre la sortie 7 de l'autoroute A 63 et le site SETRADA	
Obs 43	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS Présidente de l'association CTAFT et Madame BIRLES</b> Dépose 21 argumentaires signés par les opposants	
Obs 44	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. HIQUET Maire adjoint pour le développement économique dernier mandat</b> Monsieur HIQUET dépose deux documents : Un document intitulé « Autoroute ferroviaire terminal TARNOS NON à une prescription par LORRY-RAIL du foncier portuaire et de la RD 85 » ( 2 pages) Un deuxième document : « Questions à Monsieur le Commissaire Enquêteur » (1 page) <b>Impacts sur le territoire</b> <b>Les Allées Shopping</b> - Existe-il une étude qui cumule les prévisions de circulation liées aux allées shopping avec celles de l'autoroute ferroviaire ? - Quand les CDAC et CNAC ont validé le projet commercial des allées shopping, le projet d'autoroute ferroviaire était-il connu des membres de la commission ? <b>Le BUS à haut niveau de service</b> - Dans le budget du projet existe-t-il une somme affectée à des travaux prévus pour la mise en place du terminal du BHNS qui est situé à l'intersection RD 85/ RD 810 ..... utilisé par les convois ? - Le projet d'autoroute ferroviaire était-il connu des concepteurs du projet BHNS, <b>La RD 85</b> - Le schéma d'aménagement portuaire confirme la nécessité à l'avenir de son élargissement pour les besoins du port. ( C'est le seul accès au port) - Est-il prévu dans le projet, un financement ou une participation financière pour ces travaux ? <b>Le port</b> La proximité du port a-t-elle été déterminante pour s'orienter vers le site SETRADA ? - Quel est le coût du foncier pour réaliser le terminal de TARNOS ?	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 45	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS Présidente de l'association CTAFT et Madame BIRLES</b> Dépose 81 argumentaires signés par les opposants	
Obs 46	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. CAMBERABERO</b> Contre le projet en s'appuyant sur les mêmes arguments que l'association CTAFT	
Obs 47	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme OUANDON</b> Contre le projet en s'appuyant sur les mêmes arguments que l'association CTAFT	
Obs 48	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. SAUBIETTE</b> Contre le projet en s'appuyant sur les mêmes arguments que l'association CTAFT	
Obs 49	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. IRJUD</b> Contre le projet en s'appuyant sur les mêmes arguments que l'association CTAFT	
Obs 49-bis	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme BIRLES</b> Contre le projet en s'appuyant sur les mêmes arguments que l'association CTAFT	
Obs 50						*	*	<b>M. B SAUSSIE</b> Le projet génère de nombreuses nuisances et va à contre-courant mettent de façon délibérée et volontaire la population de TARNOS en danger sanitaire. Soyez persuadés que la population locale aidée par des ONG n'hésitera pas à porter plainte auprès du Procureur du Pôle de santé Publique du Tribunal de Grande Instance, et auprès de l'Europe pour « Mise en danger d'autrui »	
Obs 51	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. LAVIGNE</b> Remet au commissaire enquêteur une pétition de l'association CTAFT signée de 27 administrés adhérents	
Obs 52	*	*	*				*	<b>M. MALVY</b> S'oppose au projet qui génère trop de nuisances notamment routières sans aucun équipement prévus (Rond-point ou feux tricolores)	
Obs 53						*	*	<b>M. BOUVIER</b> Contre ce projet dont l'intérêt général n'est en rien démontré tant du point de vue économique qu'environnemental. Et qu'en est-il du contrat de concession ?.	
Obs 54	*	*	*	*	*	*	*	<b>ELUS DU GROUPE TARNOS POUR TOUS (CONTRIBUTION) REPRESENTE PAR MONSIEUR GERARD CLAVERIE</b> Les élus du groupe TARNOS pour TOUS remettent une contribution qui a été lue en conseil municipal du 03 juin 2014 -Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1 <sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 55	*	*	*	*	*	*	*	<b>CONTRIBUTION D'EUROPE ECOLOGIE LES VERTS DU DEPARTEMENT DES LANDES</b> remise le 05 juin 2014 par Monsieur Gérard CLAVERIE secrétaire départemental Contribution identique à celle du groupe TARNOS pour TOUS annexée à l'observation n° 54	
Obs 56	*	*	*	*	*	*	*	<b>CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION « RENCONTRE ET AMITIES »</b> remise le 05 juin 2014 par Madame S.POMES Présidente de l'association Contribution qui soutient la pétition du CTAFT La contribution est signée de 19 personnes	
Obs 57	*	*	*	*	*	*	*	<b>CONTRIBUTION DE LA VILLE DE TARNOS</b> Déposée le 05 JUIN 2014 par Monsieur Jean-Marc LESPAGE Maire Un rapport d'analyse Trois délibérations du Conseil Municipal en date du 03 juin 2014 Un courrier de Monsieur le Maire à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Les trois délibérations sont défavorables au projet : La première délibération est contre le concept d'autoroute ferroviaire, le transport combiné étant plus favorable, La seconde est opposée au choix du site de TARNOS pour y implanter le terminal de transbordement, La troisième s'oppose à la mise en compatibilité du PLU Dans sa lettre au Président de la Commission d'enquête Monsieur le Maire insiste sur le fait que le dossier d'enquête publique ne comporte pas le contrat de délégation de service public (DSP) signé le 20 mars 2014 entre l'Etat (Ministère de l'Ecologie) et la société VIIA Atlantique, que la commune de TARNOS a saisi la CADA en vue de l'obtenir, mais que son courrier est resté sans réponse. En conséquence l'information n'a pas été complète et la commission d'enquête ne peut émettre un avis favorable	
Obs 58	*	*	*	*	*	*	*	<b>CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION « LES RIVERAINS DU SEIGNANX »</b> remise le 05 juin 2014 par Madame florence BILHERE Présidente de l'association La contribution comporte huit questions qui reprennent les observations formulées par les association de protection de l'environnement (CADE) et celles de l'association CTAFT	
Obs 59	*	*	*	*	*	*	*	<b>Monsieur DESTOUESSE responsable de la section du parti communiste français de TARNOS SEIGNANX</b> Monsieur DESTOUESSE dénonce les choix qui ont conduit au dossier d'enquête publique. L'Autoroute ferroviaire va détruire des emplois sur les sites de transport combiné existants. Le choix du site est désastreux pour l'environnement et le cadre de vis des tarnosiens. Utiliser de l'argent public pour cette opération est scandaleux. Cette autoroute ferroviaire et son terminal vont impacter durablement l'avenir industriel du port et du bassin de vie. Quel gâchis !!!!!.	
Obs 60	*	*	*	*	*	*	*	<b>LES ELUS COMMUNISTES DE LA COMMUNE D'ONDRES</b> S'opposent au projet qui génère des nuisances et utilise de l'argent public.	
Obs 61		*		*			*	<b>M. et Mme SALLABERRY ONDRES</b> Monsieur et Madame SALLABERRY sont riverains de la RD 85 et subissent des nuisances sonores. Le bruit dépasse les 90 DBA ; Ils demandent qu'un mur antibruit soit érigé le long de leur parcelle afin de protéger leur santé. Ils sont réveillés dès quatre heures du matin malgré un double vitrage et des volets isolants. Ils sont contre le doublement de la RD 85 car cela entrainerait une augmentation de la vitesse et des bouchons au niveau des ronds-points.	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 62							*	<p><b><u>M. BIESA</u></b> Très favorable au projet, âgé de 83 ans je trouve très normal que ce projet se fasse. Il ne pénalisera pas davantage le secteur de TARNOS ; La pollution actuelle convient très bien à la commune de TARNOS. Elle lui rapporte un bon paquet d'argent</p>	
Obs 63	*	*	*			*	*	*	<p><b><u>CONTRIBUTION DEPOSEE PAR MONSIEUR JACQUES CHABOY LE 05 JUIN 2014 (4 pages)</u></b> NON à l'AFA tel qu'il est présenté et NON au site de transbordement de TARNOS Oui à un ferroutage cohérent à dimension européenne au service et dans l'intérêt de tous les citoyens européens</p>
Obs 64	*	*	*	*	*	*	*	*	<p><b><u>M. DEBOUTE</u></b> -Le choix du site est mauvais (inconvénients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1<sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines</p>
Obs 65	*	*	*	*	*	*	*	*	<p><b><u>Mme FONTENAS Maire Honoraire de TARNOS Présidente de l'association CTAFT</u></b> et Madame BRU, Monsieur LAVIGNE, Madame MARRAS, Monsieur BONNECAZE Alain, Monsieur DEBOUTE Dominique Dépose 43 argumentaires signés par les opposants. Au total 1913 argumentaires signés ont été déposés. Remet au commissaire enquêteur 134 pétitions contre l'Autoroute ferroviaire à TARNOS recueillies sur le site du PCF de TARNOS. Au total 2047 contributions défavorables ont été signées.</p>
Obs 66							*		<p><b><u>MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DES LANDES</u></b> (Lettre du 27 mai 2014) Monsieur le Président du Conseil Général des LANDES souhaite que les observations formulées par les dirigeants de TURBOMECA dans le cadre de l'Enquête Publique soient prises en compte dans le choix du scénario final qui sera retenu, permettant de rechercher une solution acceptable tant pour la réussite de la plateforme de ferroutage, enjeu national, que pour garantir la sécurité et la fluidité des accès du site industriel pour l'entreprise, ses clients et ses salariés. Par ailleurs, cet aménagement devra s'accompagner d'une reconfiguration de la gare de péage d'ONDRES sur l'Autoroute de la Côte Basque A63 qui présente déjà des signes de saturation et devra accueillir 500 poids-lourds par jour supplémentaires</p>
Obs 67							*		<p><b><u>MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT DE TARNOS DE LA SOCIETE SAFRAN</u></b> (Lettre du 28 mai 2014) Monsieur le Directeur de l'établissement SAFRAN de TARNOS formule son inquiétude quant aux risques de bouchons aux barrières de péage, voire aux conditions de sécurité de la zone d'accès à l'Autoroute A63, ceci pouvant donc provoquer des retards, voire des incidents pour nos personnels et nos clients.</p>
Obs 68	*	*	*	*	*	*	*	*	<p><b><u>Mme BISBAU</u></b> Le dossier d'enquête ne prend pas en compte le cadre de vie et le développement économique de TARNOS Il appartient aux porteurs du projet d'améliorer la gare de péage d'ONDRES, d'améliorer la RD 85 par la mise en œuvre de protections contre le bruit, d'améliorer la sécurité, de respecter les normes anti-pollution de la forêt et des ruisseaux, de mener une coordination positive avec TURBOMECA, et de se coordonner avec la mise au gabarit européen des voies ferrées espagnoles.</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Obs 69							*	<b><u>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUCAU EN DATE DU 03 JUIN 2014</u></b> Le conseil Municipal de BOUCAU émet un avis défavorable au projet présenté	
Obs 69 bis	*	*	*	*	*	*	*	<b><u>CONTRIBUTION DE MME ISABELLE DUFAU</u></b> Le projet est mal financé, mal conçu, et mal implanté	
Cour 31						*	*	<b><u>LES AMIS DE LA TERRE : Mont-de-Marsan</u></b> Autoroute ferroviaire inutile. Elle ne transporte que 2% du trafic des poids-lourds circulant sur l'Autoroute A 63 ; Elle ne règle donc pas le problème du mur de camions traversant l'Aquitaine. Le projet est un non-sens industriel. Le projet ne peut pas atteindre la rentabilité, le trafic de transport de marchandises étant en baisse avec la crise. Nous sommes contre le versement d'une subvention d'équilibre La piste à suivre est de renforcer le transport combiné par caisses	
Mail 8	*	*	*			*	*	<b><u>Mme SUBBIAGHI -TARNOS</u></b> L'implantation d'un terminal d'autoroute ferroviaire sur Tarnos. Encore une fois, un projet de grande envergure à la charge du Contribuable vu que l'entretien des voiries empruntées par les poids lourds et à charge du Conseil Général un cofinancement par l'Etat et les régions concernées ainsi que des fonds européens donc NOUS Citoyens Français Encore une fois, un projet de grand envergure au détriment de l'aspect écologique....Pourtant ne sommes-nous pas dans une ère où la Protection de l'Environnement devient prioritaire????? C'est à n'y rien comprendre des charges supplémentaires aux frais des contribuables qui sont déjà suffisamment lourdes ( ET POURTANT EN CAS DE BENEFICES, NI LA VILLE NI SES HABITANTS NE SERONT CONCERNES PUISQUE L'ASPECT FINANCIER POSITIF DE CE PROJET NE REVIENDRA QU'A UN SEUL BENEFICIAIRE : La Société LORRY RAIL des impacts écologiques (pollutions olfactives, sonores ) destructeurs et irrémédiables!!!!!! Quelle joie de dire à nos enfants, NON on, ne va pas aller se promener aux abords du littoral tarnosien et boucalais, parce qu'il y a trop de camions en circulation, trop d'odeurs nauséabondes de gasoil et autres. Parce que c'est DANGEUREUX pour la Santé. Bref, un projet de grande envergure qui ne servira qu'à engraisser encore une fois des bureaucrates assoiffés d'argent et de pouvoirs au détriment d'une vie saine pour nous et nos enfants.	
Mail 9		*	*			*	*	<b><u>ANONYME - TARNOS</u></b> Site de Tarnos. -Globalement je suis pour la mise en service de l'autoroute ferroviaire au départ et à l'arrivée de Tarnos. Cela permet une diminution importante des camions sur le réseau routier et donc de diminuer le nombre d'accident. -Le site de Tarnos est déjà configuré pour le trafic ferroviaire, ce qui limite les travaux d'aménagement. De plus il se situe dans une zone industrielle. Contrairement à ce qui a été écrit sur un magazine local les temps d'attente aux passages à niveaux n'est pas de 10 minutes mais plutôt de 3 à 5 minutes suivant la vitesse de déplacement du convoi. Le passage à niveau rue Pierre Sépard serait à aménager afin de réduire ce temps d'attente. -Le nombre de camion qui transiterait serait supportable. Il faudrait améliorer l'accès au niveau du rond- point rue 1 er Mai vers le site de SETRADA par un accès direct, et diminuer les nuisances dues au bruit par la construction de murs ou moellons antibruit sur le parcours Av Clément Ader et Av du 1er Mai.	



## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires				
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>		Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Mail 11	*	*	*				*	*	<p><b><u>M. SALLABERRY - TARNOS</u></b></p> <p>Bonjour, Je suis totalement contre l'implantation d'un terminal ferroviaire à TARNOS. Je travaille dans l'entreprise en face et je pense que le flux important de camion risque de perturber les entrées et sortie de cet établissement comptant 1800 personnes.</p> <p>Ce qui sous-entend, bien sûr, que tous les camions adhèrent à cette solution de ferroutage, ce dont je ne suis pas persuadé. Je pense que ce projet va engendrer beaucoup de combat et de bruit, va couter beaucoup d'argent (essentiellement de l'argent public), pour pas grand-chose.</p> <p>En effet, les transporteurs qui voudront utiliser ce principe devront mettre en place une logistique très complexe avec un chauffeur pour amener le camion jusqu'au terminal, puis en prévoir un autre pour récupérer la remorque à l'arrivée et espérer que le tain soit à l'heure pour ne pas faire attendre ce deuxième salarié au risque de le payer à rien faire et au vu de la course aux économies que se livrent les transporteur, je doute fort que beaucoup d'entreprise tentent l'aventure. Un autre aspect me gêne dans l'implantation de ce terminal à TARNOS, c'est l'étude parallèle menée pour l'implantation d'un même terminal à VITORIA (Espagne) pour la même ligne.</p> <p>Donc que deviendra le terminal de TARNOS (qui du coup ne sera plus un terminal? Pourquoi ne pas engager directement l'étude pour une implantation directe chez nos voisins ibérique avec un financement européen et non seulement Français? A l'heure ou l'état nous prépare à faire de très grosses économies, il me paraîtrait judicieux de faire financer par l'Europe des travaux qui vont profiter essentiellement à l'Espagne et à la Belgique!! Je pense aussi qu'il est dommage de sacrifier un site de 10ha uniquement pour du transport alors qu'on pourrait le faire fructifier en créant une zone, peut-être, pour d'autre entreprise et créer des dizaines d'emplois pérennes.</p> <p>L'utilisation du site (déjà équipé) du Centre de Fret de Mouguerre (64), me paraît quant à lui beaucoup plus approprié, et le coup serait certainement moindre pour la réalisation de cette voie. Alors, bien sûr, on nous dit que le site est trop petit pour la longueur de train prévue, mais comme j'ai dit précédemment, est-on sûr que les trains seront pleins? Et ne vaut-il pas mieux un train de 500m plein, qu'un train de 1000m à moitié vide? Pour finir, je suis Tarnosien. J'aime ma ville, et je suis inquiet sur les nuisances que pourrais occasionner ce flux incessant (annoncé) de camion dans notre commune. Pollution sonore et pollution tout court, l'engorgement des voies de circulation près de l'autoroute (avec l'arrivée des Allées Shoppings le mélange risque d'être détonnant) et enfin la réputation que risque de récupérer notre ville comme étant la ville ou tous les camions s'arrêtent. C'est donc pour toutes ces raisons que je vous redis NON AU TERMINAL FERROVIAIRE A TARNOS!!!!!! Merci de m'avoir lu en espérant que mon avis puisse peser un peu. Thierry SALLABERRY</p>			
Mail 15	*	*	*	*			*	*	<p><b><u>M. CASSAING -TARNOS</u></b></p> <p>Madame, Monsieur, Il existe à Mouguerre un centre européen de fret permettant une liaison route/fer afin d'acheminer des trains de 750 m (aux normes européennes) . Ce dispositif est (était) exploité par Combitrans/Eurorail grâce à des terminaux de nouvelles génération en partenariat avec Ambrogio et Novatrans . Son activité a connu des déboires en 2012, mais le site existe, est déjà financé, et opérationnel. Si la SNCF n'a pas su le rendre rentable jusque là, il n'ya aucune raison pour que son déménagement à Tarnos, le soit. A ce jour, la capacité de Lorry Rail entre Le Boulou et le Luxembourg (cité en exemple) n'est que de 750 m et prévoit seulement d'être portée à 850 m. Pourquoi les 750 m correspondants aux normes européennes ne suffiraient ils pas pour la mise en place de la liaison Vaa ? D'autant plus que la liaison du Boulou n'a un taux de remplissage que de 90% (données exploitant en 2011). Le projet tarnosien prévoyant au moins jusqu'en 2019 des trains de 750 m, le site de Mouguerre serait parfait et suffirait à la mise en place du projet. Il éviterait ainsi la traversée de 6.9 km de ville entre la sortie d'autoroute (d'ailleurs sous dimensionnée) et le terminal de chargement des trains. Si le terminal de Tarnos était construit, à terme, ce sont 480 semi-remorques supplémentaires qui emprunteraient quotidiennement la RD85 conjointement aux véhicules accédant à l'autoroute, à la desserte existante du port, mais aussi en intégrant le trafic du nouveau centre commercial des Allées Shopping (livraisons, visiteurs...). De plus, la meilleure signalisation n'empêchera pas des camions de « s'égarer », comme on en a l'expérience sur la RD810. D'autre part, l'entrée du site de SETRADA oblige les poids lourds à emprunter une portion de l'avenue du 1er mai qui leur est interdite, se mêlant une nouvelle fois aux flux locaux. Enfin, si l'intérêt écologique général du projet est envisageable dans des conditions d'exploitation idéales, son impact sur la commune de Tarnos serait catastrophique. Alors que cette municipalité se débat depuis plus d'une décennie pour sortir des industries lourdes et polluantes, imposer ce projet constituerait un recul. Déjà balafrée par une autoroute à l'est, une ancienne nationale en son cœur et un port industriel à l'ouest, engorger quotidiennement une transversale de 7 km, avec 480 semi-remorques, traversant voire en gagnant sur des zones classées, serait écologiquement désastreux. Il existe, à n'en pas douter, d'autres sites que Tarnos, susceptibles de permettre une</p>			

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires
← Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								jonction autoroute/rail hors des zones d'agglomération, en limitant ainsi les nuisances et l'impact environnemental. En vous remerciant pour votre écoute et espérant un réexamen de ce dossier, Je vous prie d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués. T.C.
Mail 16	*	*	*	*			*	<p><b>M. LAPEBIE - TARNOS</b></p> <p>Bonjour, Je suis POUR le principe d'autoroute ferroviaire atlantique seul moyen , à mes yeux, de pouvoir apporter une alternative écologique au "tout camion". Si le projet semble viable, à ce jour une incertitude d'importance subsiste: le financement, surtout la participation de l'Europe. Comme le confirme le rapport du Commissaire général à l'investissement, le financement prévu a été déprogrammé pour cause de dérapage du calendrier, mais il pourrait être fait appel à une nouvelle enveloppe du fond FEDER (2014/2020) ou du RTE-T. Ce projet d'envergure est européen, une subvention importante de l'Europe se doit d'être versée! Qu'en est-il, l'Etat français a-t-il sollicité l'Europe pour ce financement? En tant que Tarnosien, je ne peux que me questionner sur la pertinence du site choisi. Le Mémoire VIIA explique ce choix (comparatif des sites de Mouguerre et de Laluque). Lors de la concertation, les problèmes de circulation sur la RD85 et l'accès à Setrada ont été soulevés. Une étude d'accessibilité, reprise dans ce mémoire, établit 4 possibilités. Compte tenu des divers enjeux, il est proposé un nouveau rond-point rue du 1er mai qui permettra l'entrée à l'autoroute ferroviaire et une possibilité d'accès à Turboméca. Cela semble aller dans le bon sens. Par contre le rapport RFF peut nous questionner. L'objectif de l'autoroute ferroviaire est de fixer 7% du trafic de transit soit 240 camions par sens pour 4 trains A/R de 1000 m. Pour l'heure, RFF dans le cadre de robustesse de trafic parle au mieux de 3 ARQ et la longueur de 1000m pose problème, des aménagements devront être réalisés pour lever toutes les contraintes (évaluées à 30M). Donc même si les conditions principales du choix du terminal de Tarnos sont respectées (près de la frontière, accès routier RD85 proche de l'autoroute, Setrada site ferroviaire conforme) si les contraintes émises par RFF ne peuvent être levées, pourquoi choisir un site qui ne pourrait pas capter l'objectif du 7% de trafic ? De plus, la circulation en zone urbaine de la RD85 n'est pas prise en compte dans cette enquête publique. La gestion des ronds-points "Garros" et "La Plaine" sont les raisons de levées de boucliers de certains tarnosiens sur un axe où en moyenne toutes les 2mn 30s un camion passera pour desservir le terminal de l'autoroute ferroviaire. En conclusion OUI pour le principe de l'AFA, sous couvert du financement de l'Europe et gros questionnement quant à la pertinence du site de Tarnos. Cordialement; Bernard Lapébie</p>
Mail 21						*	*	<p><b>Mme CAILLAU - Ciboure</b></p> <p>Le projet de LGV Bordeaux-Espagne comprend également cette autoroute ferroviaire. Dans le rapport annuel de 2012, la Cour des comptes a fait ce constat : « Il ressort que le concept peine à faire ses preuves sur les plans économique et financier (...) Les autoroutes ferroviaires ne pourront être une opportunité pour le fret ferroviaire qu'à la condition de démontrer leur capacité à fonctionner à terme sans aide financière publique récurrente (...) le modèle n'apparaît viable, dans l'avenir, qu'à des conditions exigeantes. » Les deux autoroutes ferroviaires existant déjà en Luxembourg – la liaison alpine Luxembourg-Luxembourg (175 km) et Perpignan-Luxembourg (1.045 km) – ont été des « expériences inabouties », « marquées par des retards », lancées sans « études suffisantes » et « déficitaires », selon la Cour des comptes. Le projet de LGV n'a pas lieu d'être, "étant donné l'état de nos finances.</p>
Mail 22						*	*	<p><b>M. LARRAMENDY - ASCAIN</b></p> <p>Les prévisions de trafic semblent totalement déraisonnables. De plus on ne voit pas très bien l'intérêt de vouloir embarquer des camions depuis Tarnos pour remonter au nord de l'Europe alors qu'un accroissement de navires du sud de l'Espagne et du nord du Portugal permettrait d'avoir un intérêt pour les transporteurs qui utiliseraient ainsi la période de navigation comme temps de repos pour les chauffeurs. C'est une dépense déraisonnable en période de disette économique. Le projet tel qu'il est présenté est économiquement déséquilibré à court et moyen terme et ne prend pas en compte les origines et destinations des transports de marchandises. Il faut redescendre sur terre. Une contre étude serait la bienvenue pour prouver que les allégations faites par les promoteurs du projet sont fausses.</p>
Mail 23						*	*	<p><b>M. RECARTE - URRUGNE</b></p> <p>- Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE</p> <p>Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraîne des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines</p> <p>Le fret ferroviaire est de moins en moins concurrentiel face aux autres modes de transport, le bateau et surtout le camion (le Grenelle de l'environnement</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								<p>envisage d'amener le fret ferroviaire et fluvial de 12% actuellement à 20% en 2020). Faute d'entretien, une très grande partie du réseau est délaissée ou doit être utilisée avec restrictions (vitesse réduite, charge réduite) ce que ne peut accepter aucun chargeur. Pour aggraver les choses, depuis 2009, le système wagon isolé est abandonné par la SNCF ce qui veut dire que les trains devront désormais transporter une unique marchandise (même moitié voitures/ moitié citernes ne sera plus accepté). La SNCF argue de plateformes de triage désuètes et de présence humaine (cheminots) trop importante (à rapprocher des 3500 suppressions d'emplois en 2010 principalement dans le fret !). Dans le projet GPSO, RFF nous parle aussi de l'autoroute ferroviaire : dans cette technique, c'est la remorque et son chargement qui sont embarqués sur des wagons spéciaux surbaissés (à cause des caténaires). La hauteur des wagons impliquant une restructuration totale des tunnels sur les lignes existantes explique pourquoi en France nous ne trouvons cette technique que sur l'Eurotunnel sous la Manche et sur la ligne BETTEMBOURG (Luxembourg)/LE BOULOU (Espagne) construite de toute pièces avec notre argent, ligne dont la fréquentation est faible en raison d'une désaffectation complète des chargeurs (pour cause de prix très supérieurs à la route). A noter aussi que la SNCF, polarisée sur le secteur « voyageurs » qui marchait bien, n'a jamais voulu envisager la solution combinée (= containers qui passent par exemple du bateau au train puis au camion) qui nous paraît fort mieux appropriée et que nos voisins suisses et allemands utilisent bien plus. Autre solution complètement écartée chez nous, les trains longs : pourquoi les trains qui quittent Rotterdam emportent 5400 tonnes en moyenne pour 3500 en France ? Pourquoi tous ces manques de volonté, pourquoi cet abandon d'un moyen de transport les moins polluants ? - à cause des lobbies des transporteurs routiers ? Sans aucun doute ! - à cause de la démission de l'Etat, des Régions, des Départements qui ne savent refuser le lobbying du « tout camion » et qui donc lui construisent les infrastructures routières demandées (nous sommes bien placés ici avec la A65 et la mise à 2 X 3 voies de l'A63 et de l'ancienne RN10) ? Sans aucun doute ! - à cause de la politique de la SNCF (et de RFF) qui a délibérément sacrifié le fret au profit des voyageurs ? Sans aucun doute ! - à cause de l'inefficacité de la mise en concurrence du fret qui s'est opérée principalement sur les (peu nombreux) tronçons « rentables en 2003, accélérant par la désaffectation des autres lignes fret ? Sans aucun doute. Voici maintenant un autre argument de RFF auquel il faut tordre le cou : il s'agit du fret en provenance ou en direction de la péninsule ibérique (Espagne et Portugal). RFF nous dit que la mise en service de la LGV va permettre un accroissement sensible du fret ferroviaire libérant ainsi le mur de camions composé, c'est vrai, par de nombreux poids lourds de ces deux pays. Cette idée est complètement erronée ainsi que l'a souligné le commissaire européen Etienne DAVIGNON dans son rapport : à cause d'un relief montagneux et difficile entraînant une main mise historique du camion sur le transport du fret mais surtout à cause d'un réseau ferré à écartement non européen (seuls les tronçons pour les TGV/AVE sont ou seront à écartement européen), la future LGV n'intéresse en rien les Espagnols (et donc les Portugais) pour le fret. Seule une liaison rapide Voyageurs Madrid/Paris ou Madrid/ Bilbao par l'Y basque compte pour eux. Outre tout cela, avec la délocalisation en Europe de l'Est des usines automobiles de la Péninsule, une très grande partie du fret</p>	
Mail 24							*	*	<p><b><u>M. SALLABERRY</u> - URRUGNE</b>                      Cette autoroute du rail ne servira à rien, sauf à endetter un peu plus nos enfants qui bientôt vont travailler que pour rembourser la dette public dont nous nous apprêtons à leur laisser en héritage. Je ne suis pas anti T G V . Dans bien des cas une adaptation de la voie existante serai bien suffisante pour faire passer des trains à une vitesse rapide (passons de très rapide à rapide) et ne perdre que trois minutes sur une distance de 25 Km. " nous en perdons beaucoup plus" en attente sur les quais des gares . Non messieurs les décideurs revenons sur terre et mettons autour de la table pour prendre des décisions sages</p>
Mail 25							*	*	<p><b><u>Mme NARBAITZ</u> - URRUGNE</b>                      GASPILLAGE INUTILE ET DESTRUCTEUR</p>
Mail 26							*	*	<p><b><u>Mme ANDRIEU</u> - ONDRES</b>                      Je suis contre ce projet qui représente une infrastructure trop coûteuse par rapport aux lignes ferroviaires déjà existantes et inexploitées entre Bordeaux et Hendaye.</p>
Mail 27							*	*	<p><b><u>Mme ARAMENDI</u> - URRUGNE</b>                      Sans augmenter le nombre de trains TER et avec un taux de remplissage à 60%, on pourrait faire circuler 8,5 fois plus de voyageurs. Le cout serait moindre et comme il faut faire des économies pour le gouvernement une des solutions est toute trouvée, plus besoin de toucher aux tunnels etc..etc..</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Mail 28							*	*	<b>M. LARÇABAL - MOUGUERRE</b> Je suis opposé à ce projet d'autoroute ferroviaire, car il va couter près de 200 M d'euros aux pouvoirs publics, donc aux contribuables, alors qu'il mettra en danger l'existence des centres d'Hendaye et Mouguerre, où existe le TCC transport combiné caisses. En ces temps d'économie des fonds publics, du rétrécissement des budgets sociaux, ce projet d'AF a un coté surréaliste et moralement inacceptable. L'entreprise AMBROGIO basée à Mouguerre, utilise le TCC avec une entreprise chemin de fer privée, pour commercer tant avec l'Europe du Nord que du sud. Merci de joindre mon avis à l'enquête publique. Martin Larçabal 13 mai 2014
Mail 29 & 30									<b>M. ARCUBY - : VILLFRANQUE</b> Projet inutilement coûteux: sans rentrer dans les détails, on sait que le trafic futur (réel) pourra largement s'effectuer sur les voies existantes rénovées, et cela pour longtemps; de plus, il est prévu dans le projet actuel d'embarquer tout le camion sur le rail, alors que la technique du combiné par caisses est plus performant et d'un coût au km bien moindre; on peut comprendre que les marchands de wagons (chers) pour l'autoroute ferroviaire fassent pression, mais je ne pense pas que ce soit le moment de gaspiller autant d'argent public dans la période difficile que nous vivons.
Mail 32	*	*	*	*			*	*	<b>Mme LACOUR - Tarnos</b> Pollution sonore, respiratoire, physique avec encombrement des routes départementales inadaptées, chimique... Projet en zone inondable (plusieurs semaines d'inondation en 6 mois) Projet désastreux pour la vie des résidents Site inadapté
Mail 33	*	*	*	*			*	*	<b>M. ANDRON - URRUGNE</b> Remise en état des voies existantes ( peu d'entretien de ces voies=DANGER ) et coût normal d'investissement. La LGV engendre des nuisances ( sonores, pollution et autres ) Gain de temps entre la LGV et la ligne existante, nul pour un coût exorbitant. ARRÊT DE LA MEGALOMANIE DE NOS DECIDEURS. Les comparatifs avancés par RFF et les associations devraient être mieux étudiées par les instances pour éviter les mensonges pour être objectif. A une période où l'on demande aux contribuables ( toujours les mêmes ) de faire preuve de responsabilité, d'autres jettent l'argent par les fenêtres. En ce qui concerne le financement, ne pas suivre les avancées de M. Rousset ( lui ne paye pas le train et M. Emmanuelli nous livre pieds et poings liés aux financiers étrangers )
Mail 39							*	*	<b>M. LEIJENAAR - URRUGNE</b> L'autoroute ferroviaire coûte beaucoup trop cher Il ne faut pas mettre des camions sur le rail, mais seulement les containers Je m'oppose donc à ce projet
Mail 41				*			*	*	<b>Mme DARNET - TARNOS</b> Je suis foncièrement contre ce projet d'autoroute ferroviaire, le dispositif impactant une zone protégée telle que celle de mon lieu de résidence.
Mail 42							*	*	<b>Mme PAPE - Oloron Ste Marie</b> Arrêtons ce grand gaspillage destructeur!
Mail 45	*	*	*	*			*	*	<b>M. MARCHETTI - Tarnos</b> Bonjour, je suis Contre car il y a déjà une circulation importante donc 500 camions de plus par cela va devenir l'enfer. La France est suffisamment désertique pour implanter ça ailleurs. Donc NON, NON
Mail 46		*	*	*			*	*	<b>M. BRETHOUX affirme : un projet qui va à contre sens Tarnos ville touristique donc avec un développement a qualité écologique et là on nous pollue la ville par des nuisances sonores, fumée de pot d'échappement, nuisance qui auront un impact sur nos enfants notre environnement. sans parler du fait de la circulation qui sera un calvaire.... merci.</b>
Mail 47	*	*	*	*			*	*	<b>ANONYME - 64122</b> -Le choix du site est mauvais (inconvenients supérieurs aux avantages) -Les nuisances routières (trafic trop important, sonores, pollution par les particules, CO2 ne sont pas maîtrisées) -Les nuisances routières sur l'avenue du 1 <sup>er</sup> mai aggraveront le fonctionnement du quartier et des entreprises installées (TURBOMECA, PÔLE BERTIN) - Les conflits d'usage avec les pôles communaux installés à proximité (crèche, terrains de sport, collège) ne sont pas maîtrisés. Les passages à niveaux seront

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								fermés une heure par jour, comment l'arrivée des secours est-elle prévue - Le concept d'autoroute ferroviaire est mauvais car concurrent du transport combiné par caisse. Le projet va déstabiliser les sites existant de MOUGUERRE et HENDAYE Le fonctionnement de l'Autoroute ferroviaire entraine des nuisances sonores et des vibrations dans les habitations riveraines	
Mail 48	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme BUSQUET - Tarnos</b> Nous avons fait construire rue de l'avenir il y a 1 an 1/2 Nous étions contents d'avoir fait construire sur Tarnos, nous n'avons pas fini nos aménagements que déjà notre futur s'assombrit, notre maison de par situation géographique vis a vis du passage de 400 camions jours risque d'être dévaluée, sans parler des nuisances sonores, à aujourd'hui nous entendons déjà grandement le passage existant, Il est regrettable qu'un tel projet s'implante dans une ville qui était jusqu'à présent ouverte à l'implantation d'entreprises créatrices d'emploi et ayant un urbanisme attractif pour la vie des concitoyens. Si le projet se fait mon regret sera d'avoir fait construire ici.	
Mail 50						*	*	<b>ANONYME - URRUGNE:</b> On nous dit : « La LGV va faire disparaître le mur de camions... » C'est totalement péroné : le fret par le rail, responsable d'énormes déficits, n'est vraiment pas la priorité de la SNCF. Beaucoup de voies non entretenues sont délaissées et l'abandon du transport par wagons isolés, laisse le champ libre au « tout-camion ». La technique récente de l'autoroute ferroviaire évoquée dans ce projet, se révèle ailleurs fort déficitaire car trop chère et donc peu utilisée par les transporteurs. Les Espagnols du fait de la particularité de leur réseau ferré et de leur géographie resteront au tout camion. Comment ne pas signaler enfin les infrastructures routières mises à disposition du camion (doublement de la RN10 et de la A63, construction de la A65, ...) ...et l'on vient nous parler de priorité au fret !!!	
Mail 53						*	*	<b>M. IRAZOQUI - URRUGNE</b> Ce projet ne se justifie ni par sa pertinence tant économique qu'environnementale ni par un intérêt quelconque exprimé par la population impactée par sa mise en œuvre. Je n'approuve aucunement les initiatives qui ont objet de déplacer les problèmes sans s'assurer de l'identification puis du traitement de leurs origines, et ce, pour satisfaire des appétits qui n'ont rien à voir avec l'intérêt général. Je suis aussi contre tout projet plus ou moins imposé sans mise en perspective avec des moyens alternatifs. Par conséquent, j'exprime ici mon désaccord et rejoins tous ceux qui n'approuvent pas ce projet d'autoroute ferroviaire Emile IRAZOQUI	
Mail 54							*	<b>M. RENAULT - Vieux Boucau les Bains</b> Cette très bonne initiative de réaliser un service de transbordement des poids lourds sur des trains ne semble pas comprise par une partie des populations qui leur fait craindre une augmentation de la pollution (!) et des nuisances. Problème de communication certainement. Pourtant le choix de la zone industrielle et portuaire de Tarnos est très pertinent car une route construite spécialement pour le fret routier la relie à l'autoroute A 63. Devant l'augmentation du trafic routier prévu, il serait important de rassurer les populations en ce qui concerne la sécurité et les nuisances et de créer un observatoire permettant de résoudre les	
Mail 58	*	*		*		*	*	<b>ANONYME - Tarnos</b> Bonjour, Je suis tarnosien et je me permets de présenter des observations sur l'opportunité de créer une autoroute ferroviaire à Tarnos juste derrière la grande zone d'aire de jeux de la Baye dans laquelle sont concentrés des terrains de football et de tennis. Il existe déjà une zone de fret à Mouguerre et je ne comprends pas pourquoi le terminal initialement prévu au Centre européen de Fret de Mouguerre a été dévié dans notre commune alors que des structures d'accueil existaient déjà là-bas. Sur un plan écologique, ce projet va considérablement impacter l'aire de jeux précédemment mentionnée puisqu'elle est située juste à côté de celle-ci et produira des nuisances environnementales sans précédent dans une zone naturelle verdoyante. D'un point de vue économique, cette autoroute ferroviaire risque de compromettre l'extension prévue par l'entreprise Turboméca qui souhaitait installer le SAV européen des turbines. Cette entreprise est, je le rappelle, le principal poumon économique de la commune. De surcroît, le trafic incessant des camions viendra congestionner la RD85 donnant accès à l'autoroute A64, route départementale sur laquelle est en plus prévue grande aire commerciale. Je vous remercie vivement de prendre en compte mes observations.	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								Cordialement,	
Mail 59	*		*	*		*	*	<p><b>ANONYME - TARNOS</b></p> <p>Le projet en question situé dans une zone urbaine, proche collège habitation commerces et accès à la plage principale de la ville me semble être une ineptie en matière écologique, sécuritaire et aussi économique. Autant faire un effort supplémentaire et emmener les trains sur la zone frontalière d'Hendaye. Le coût du réaménagement des voies et d'acquisition des nouveaux wagons nécessaire ne peut pas être supporté par un budget public en recherche d'économies. Le nombre de camions transporté sera trop peu important et le transport en container plus profitable, plus économe et surtout moins nocif pour la localité de Tarnos.</p>	
Mail 62			*	*		*	*	<p><b>Mme CARLI -TARNOS</b></p> <p>Ce projet va à l'encontre du développement économique de notre ville. Non au gaspillage de l'argent public. Non à la dégradation de notre cadre de vie. Pas de pollution supplémentaire Projet anti démocratique</p>	
Mail 63	*	*	*	*		*		<p><b>M. GOUARDES - Tarnos</b></p> <p>Ici, à Tarnos, le projet suscite de nombreuses réactions, de la confusion aussi dans les positionnements qui mériteraient d'être précisés S'agit-il de se déterminer - sur le principe du transfert de la route vers le rail? -sur le modèle de fret proposé: autoroute ferroviaire? -sur le choix de l'implantation du terminal sud à Tarnos? Pour le citoyen qui n'est pas un spécialiste de la question des Transports et du Rail en particulier, qui veut se faire une opinion en dehors des discours univoques, voire des pressions partisans, il faut aller chercher l'information, notamment sur Internet où elle est disponible, du rapport hautement technique à la vulgarisation compréhensible. On peut ainsi arriver à focaliser sur des points essentiels qui permettront de mettre en regard, l'intérêt général et les préoccupations individuelles. J'en ai donc retiré des éléments d'approche économiques/environnementales/sanitaires/sociales.</p> <p>S'agissant du refus du principe du retour vers le rail, il semble être une demande minoritaire. En tout cas, le 100% camions n'est pas une perspective souhaitable Et on peut regretter toutes les mesures (ou les choix délibérés) qui ont pénalisé le fret routier à l'avantage du lobby routier, à telle enseigne que le rail serait, semble-t-il dans l'incapacité d'absorber un report massif S'agissant du modèle proposé, il apparaît comme un moyen de capter en partie seulement le trafic longue distance dont nous voyons bien ici qu'il sature déjà l'A63 Dans le Nord, Je note des avis positifs du député Jacky Le Hénin ("une bonne nouvelle " La Voix du Nord) et de Didier le Reste (ex CGT Cheminots) Ici, outre l'avis favorable du département, de la Région, des avis d'acteurs économiques sont à examiner : -le CEF de Mouguerre attend une complémentarité -la CCI de Bayonne y voit des possibilités de développement du port Mais il y a aussi des craintes venant de la population, relayées par des élus, qu'on ne peut pas réduire aux effets du syndrome NIMBY. Elles sont d'autant plus légitimes que nous avons sur notre territoire ressenti les nuisances générées par des installation industrielles (Cf. Dossier Fertiladour, ADA, LCB...) des activités de stockage de véhicules entraînant des rotations de poids lourds (SETRADA)qui ont été dénoncées par des investigations de la presse, des associations de défense de l'environnement, des organisations syndicales et politiques Aussi, quel que soit le mode de transport de fret choisi dans l'intérêt général, et surtout quel que soit le site du terminal (Tarnos mais aussi ailleurs) la barre du seuil d'acceptabilité doit être haute.</p> <p>Le rôle de chacun (des élus en particulier) sera de veiller à ce que des mesures préventives précises et de qualité soient étudiées (celles annoncées paraissent insuffisantes), qu'un engagement sur des compensations ou dédommagements éventuels soient pris.</p> <p>Louis Gouardes</p>	
Mail 70			*			*	*	<p><b>M. et Mme FERRAND - BENESSE-MAREMNE</b></p> <p>NOUS SOMMES CONTRE L'AUTOROUTE FERROVIAIRE - Elle gaspille de la place - Elle gaspille de l'énergie -Elle transporte peu de masse (358 T en moyenne)- Elle nécessite que l'on retouche tous les tunnels (133 millions d'euros) alors qu'actuellement tous les jours un train combiné (containers sur wagons) fait l'aller-retour Mouguerre Dourges (Bayonne Lille) en transportant plus de 358T-Elle nécessite des bases importantes alors que le combiné par caisse peut s'installer avec plus de souplesse-Là où l'autoroute ferroviaire implique des pôles de départ et d'arrivée seulement, le combiné peut proposer des unités intermédiaires pouvant capter un maillage plus fin - Elle coûte 40% plus cher que le combiné (0,9 euros du km au lieu de 0,6 euros du km –</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Mail 71 & 72	*	*	*	*		*	*	<p><b>M. BRULLON - TARNOS</b></p> <p>Monsieur le Président de la Commission d'enquête, Je souhaite manifester mon opposition à ce projet d'autoroute ferroviaire atlantique qui doit relier Dourges à Tarnos. Tout d'abord en tant que résident à Tarnos où serait implanté un terminal : ce projet aurait un impact certain sur l'environnement des tarnosiens avec un afflux quotidien de camions qui saturerait les axes routiers du secteur, générant une augmentation des pollutions : pollution de l'air (CO2, particules fines), pollution de l'eau et des nappes phréatiques autour du terminal et des axes de circulation, pollution sonore avec le bruit causé par les va-et-vient des camions, le tout à proximité d'une zone classée Natura 2000... Le trafic des trains de grande longueur va par ailleurs couper la ville en deux plusieurs fois par jour au niveau des passages à niveau, bloquant ainsi la circulation. Le choix de l'implantation du terminal ferroviaire au sein d'une commune comme Tarnos est une aberration compte tenu des nuisances que ce projet impliquerait pour les habitants. Un tel terminal ferroviaire doit à l'évidence être implanté en dehors d'une agglomération, à proximité des axes autoroutiers notamment l'A63 et l'A64, comme l'est le centre européen de fret de Mouguerre. Parce qu'une entreprise privée trouve aujourd'hui plus rentable d'utiliser un site dont elle dispose déjà, on voudrait ainsi sacrifier la qualité de vie de dizaine de milliers de riverains... En tant que citoyen ensuite, je constate que ce projet se fait dans la précipitation, sans réelle concertation et avec un manque certain de clarté. Si l'on conçoit aisément qu'il faut développer le ferroutage pour préserver l'environnement, le présent projet n'est pas abouti et me paraît contraire à l'intérêt général :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour certains, il semblerait déjà qu'il existe à l'origine de ce projet un doute de conflit d'intérêt ;</li> <li>- Les solutions techniques retenues ne paraissent pas adaptées : des locomotives diesel qui ne respectent pas l'environnement, des wagons spéciaux qui ne permettent pas le transport de conteneurs standards et limitent ainsi grandement l'utilisation ;</li> <li>- Ce projet impacterait l'activité des terminaux de fret existant déjà à Mouguerre et à Hendaye, de sorte qu'en terme de création d'emploi, ce serait neutre ;</li> <li>- Une rentabilité économique qui n'est pas démontrée.</li> </ul> <p>En tant que contribuable enfin, il me paraît parfaitement anormal, alors même que la démonstration de la rentabilité du projet n'est pas faite, que de l'argent public finance un éventuel déficit d'exploitation d'une entreprise privée ! Ce n'est pas au contribuable qui est déjà lourdement imposé de prendre à sa charge l'échec d'un projet hasardeux. En conclusion, je suis favorable au développement du ferroutage mais avec d'autres solutions techniques que celles ici retenues, avec l'implantation de terminaux en dehors de toute agglomération pour limiter au maximum les nuisances générées, et avec un opérateur qui assumera seul</p>	
Mail 76								<p><b>M. BADIE - Saubrigues</b></p> <p>Elle gaspille de la place et de l'énergie.</p>	
Mail 87	*	*	*			*	*	<p><b>ANONYME - TARNOS</b></p> <p>Je suis un habitant de Tarnos, opposé à ce projet. Une gare de triage entourée par une noria de camions en plein cœur d'une petite ville: Est-ce le lieu le plus approprié pour implanter le terminal? Va-t-on rajouter un peu plus d'espace de friche industrielle dès que cette réalisation ne sera plus rentable. Certes à TARNOS , nous y sommes accoutumés. Ne pourrait-on pas envisager un autre développement écologique et économique pour une ville qui a la chance de posséder 5 kilomètres de plage, une belle forêt, un climat agréable et située dans un coin de France très apprécié?</p>	
Mail 88	*	*	*	*		*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b></p> <p>Bonjour, Je souhaite apporter un avis défavorable à la création du terminal d'autoroute ferroviaire à Tarnos. En effet, le trajet entre la sortie d'autoroute et le terminal n'est pas négligeable et présente plusieurs difficultés : 1- péage sous dimensionné 2- passage sur un rond-point qui donnera en 2015 sur un gros centre commercial 3- bifurcation vers ONDRES sujet à bouchons aux horaires de pointes de plus tout ce passage s'effectuera dans une zone d'habitation et zone naturelle enfin la plateforme elle-même est très proche de lieux d'habitation qui subissent déjà la proximité d'une zone industrielle. Merci.</p>	
Mail 90				*		*	*	<p><b>M. (ou Mme) IBARBURU - 64122</b></p> <p>Je suis contre la réalisation de cette autoroute ferroviaire. En effet, il me semble plus judicieux de mettre uniquement des containers et non les camions entiers sur les wagons. Ce type de transport coûte plus cher... Il y a une importante perte de place Il va falloir faire des travaux sur tous les tunnels, ce qui va engendrer des coûts supplémentaires....Pour quel bénéfice finalement ? De plus, Mr Essig est tour à tour « consultant » ou « expert » pour le compte de RFF. I Ce travail lui permet d'intégrer le Ministère de l'Ecologie, aux côtés de Jean-Louis Borloo où il est chargé de juin 2008 à juin 2009 d'une « mission de réflexion du fret ferroviaire ». Avec Philippe Idrac et le directeur du service des Transports, Philippe Essig conclut que la solution la plus adaptée pour l'Etat est l'autoroute</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires			
<b>←Observations et/ou courriers et mails</b>	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
											ferroviaire. On découvre alors que Philippe Essig est également, depuis 2003, le conseiller de la société Modalhor... qui détient le brevet de fabrication des wagons spécifiques de ces autoroutes ferroviaires ! Ainsi l'expert a été à la fois juge et partie ! N'y a-t-il pas conflit d'intérêt ?? Cordialement. M IBARBURU.
Mail 91				*		*	*				<b>M. RAOUL - TARNOS</b> Bonjour, Je ne suis pas d'accord pour l'autoroute ferroviaire pour une question écologique (pollution des camions en attente, destruction d'une partie des forêts), pour un problème de circulation (perdre du temps pour aller à mon travail sur Bayonne ne m'intéresse pas). Je pense que c'est une histoire de gros sous, mais je préfère que l'on modernise le parc de la nature pour les enfants pour ne plus voir des crottes de chiens ou des canettes de bière. J'aime ma ville de TARNOS respectons la nature. CORDIALEMENT Nicolas RAOUL
Mail 97	*	*	*	*	*	*	*				<b>ANONYME - TARNOS</b> Bonjour, Alors conseillère municipale de l'opposition en novembre 2013, j'ai voté CONTRE ce projet qui va dégrader la qualité de vie des citoyens. Porteur de nombreuses nuisances, il va impacter les projets de développement touristique et dévaluer la valeur des biens immobiliers. Sa contrepartie en "création d'emplois" est dérisoire par rapport à tout cela. Et même si subvention ! Il y a, elle n'ôtera pas notre fléchage "industriel" alors que nous avons un potentiel littoral, local conséquent. Il y a d'autres sites comportant moins (Mouguerre) ou pas d'habitations (Laluque) et pourquoi pas carrément l'Espagne qui peuvent répondre à la destination de ce terminal que le gouvernement, (avec l'Europe ?), nous impose. Cela a été fait en catimini. Sans compter que l'autoroute ferroviaire n'a pas atteint son optimisation. Quant au préalable à l'enquête publique, lors des réunions en préfecture, le représentant de l'Etat ou son suppléant ont joué l'Arlésienne. A la veille des élections européennes, il y a matière à méditer sur la prise en compte des citoyens et autres bons sentiments pour le bien-être en général. Pour toutes ces raisons, je me range aux côtés des opposants de toutes sensibilités à ce projet qui doit aboutir ailleurs.
Mail 99						*	*				<b>M. PARIENTY - TARNOS</b> Je poursuis car je viens de découvrir les observations précédentes. J'en profite donc pour dire aussi que je n'approuve pas la LGV. J'ai vu les travaux pharaoniques au-dessus de Bordeaux. Nous sommes un petit pays frontalier avec 6 pays (sauf erreur) : nous constituons une façade sur l'Atlantique et une zone de transit. Nous avons une qualité de vie appréciable et encore appréciée : configuration géographique, paysages, climat, ressources multiples. Pourquoi bétonner nos espaces au nom de la vitesse, si nos hommes d'affaires veulent voyager plus vite, qu'ils prennent l'avion ... Pourquoi ne pas combiner tous les avantages que nous avons avec un progrès "utile" au service de l'authenticité que nos locaux (tous secteurs confondus) entretiennent et revendiquent à juste titre. Chaque région a sa richesse. C'est notre histoire et ce que nous transmettrons aux générations futures. LGV = infrastructures gigantesques, coûteuses, paysages saccagés, patrimoines familiaux amputés, annexés, disparitions de commerces dans les petites villes et villages, chômage accru. LORRY RAIL = parcours unique sans étape, du transport de remorques peut-être même pas à hauteur de ses possibilités ... A terme, on sera quoi, un pays tertiaire ? Toutes ces réalisations grignotent nos champs, nos élevages... nos compétences. Ce sont nos voisins qui vont élever l'agneau de pré-salé ou du Pays Basque (qu'on trouve peut dans les restaurants locaux, il est exporté de la région à prix fort..) Comment se fait-il qu'on ne puisse pas profiter des produits locaux avant les autres...? A première vue, je semble hors sujet mais de plus près, j'y suis en plein coeur : et si la France résistait au progrès à outrance, à la course aux réalisations (on va avoir aussi une tour d'1,5 Km de haut ?), aux directives et devenait le village d'Astérix et Obélix du monde comme une espèce protégée dans une réserve ? Financièrement, alors que nous sommes en crise, rééquilibrions et utilisons les budgets pour l'entretien/la maintenance, le renouvellement de nos infrastructures, la construction de ce qui est nécessaire plutôt que d'engager des sommes folles pour des innovations pas conformes (trains trop larges..., LGV aussi inutile que l'aéroport de Bretagne, Lorry-rail qui vise la suppression des wagons isolés utiles à notre entrepreneurs... Après tout d'autres ont eu des rêves, je formule celui-là et espère le faire partager à d'autres Femmes et Hommes. Merci de votre écoute. Salutations Philippe Parienty
Mail 101	*	*	*	*		*	*				<b>Mme DENYS - Tarnos</b> Je ne souhaite pas que le terminal s implanté dans la ville de Tarnos, en effet je trouve ce projet dégradant pour nos conditions de vie, notre économie et



## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								l'écologie locale. Nous vivons dans un site préserve, zone de littoral, pourquoi le sacrifier? Aussi ma fille de 4 ans à un asthme sévère, nous venons de faire construire notre maison à côté de l'accès de l'A63, qui va indemniser l'aggravation de son état de santé lié à l'augmentation des particules de CO2, quel avenir pour nous dans ces conditions de vie? Sans parler des difficultés et du danger à sortir de chez nous sur un réseau envahi par des poids lourds! J'espère que vous serez attentifs à notre opinion. Bien cordialement, Emma Denys	
Mail 102	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. ROY - Tarnos</b> Je ne veux pas de ce projet dans ma ville, le lieu est inadapté et il n y a aucun intérêt pour l'économie locale. Je n y vois que des inconvénients: économie,	
Mail 103	*	*	*	*	*	*	*	<b>ANONYME - Biarritz</b> Je suis exploitante agricole proche d'une zone naturelle protégée à Tarnos. Dans le cadre du ce projet, des centaines de camions passeront sur une route entre d'un côté une zone résidentielle et de l'autre une zone agricole et naturelle (forêt + zone humide). Cette dernière permet à beaucoup d'utilisateurs de pratiquer leurs loisirs dans un espace forestier préservé proche de la ville. Localement, ce projet n'a aucun intérêt en terme de développement durable: - volet environnemental: nuisances sonores, pollutions dues à la circulation et aux aménagements nécessaires... -volet social : embouteillages pour les riverains, cloisonnement des espaces urbains/ruraux... - volet économique: le projet entre directement en concurrence avec le fret de Mouguerre à 10 minutes et Hendaye 30 minutes déséquilibre économique local.	
Mail 104	*	*	*	*	*	*	*	<b>ANONYME - Tarnos</b> Ce projet est incohérent avec l'aménagement de la ville. Les camions passeront sur une route à proximité de quartiers résidentiels. La rd 85 est bordée d'une piste cyclable fréquentée par les familles. Outre les nuisances environnementales, les riverains et usagers de la route et de la piste cyclable seront en insécurité totale!!!	
Mail 112	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme CAVADORE - Tarnos</b> Bien que favorable au ferroutage, je considère que le choix de Tarnos est une ENORME ABSURDITE ! - Augmenter ENCORE le trafic sur la RD85 semble inimaginable : cette route est une voie URBAINE, bordée d'habitations où circulent des cyclistes, des enfants, desservant des établissements scolaires, des équipements sportifs, des commerces très fréquentés, des entreprises... Cela met en DANGER les citoyens Tarnosiens qui l'empruntent ou la traversent quotidiennement. - C'est également la "route de la plage" très fréquentée, encore plus en été par un très grand nombre de personnes qui y accèdent facilement par l'autoroute. - A certaines heures de la journée elle est déjà presque saturée (sorties d'usines locales dans un sens, mais également retour des habitants qui travaillent à l'extérieur et qui rentrent par l'autoroute) et il faut parfois attendre presque 5 mn avant de pouvoir traverser ! - Le BRUIT des nombreux camions qui empruntent DEJA cette voie est DEJA extrêmement présent, la POLLUTION visible sur les murs des habitations riveraines. - la traversée par la RD85 d'une zone de forêt et de marécages avait déjà soulevé de fortes protestations lors de sa construction (et l'on ne parlait pas alors d'un trafic tel que celui impliqué par ce projet !) en raison de son impact certain sur un écosystème fragile. Qu'un tel projet puisse avoir vu le jour sur ce site à densité urbaine, qui ne peut pas absorber de surplus de trafic, dépasse l'entendement, alors que d'autres solutions existent sur des lieux plus appropriés hors zones d'habitation. IL DOIT ÊTRE ABANDONNE. Son aboutissement impliquerait un déni de démocratie et autoriserait les citoyens à rechercher au profit de quels intérêts privés leur sécurité et le bien public ont été bafoués.	
Mail 118	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme LALOI - TARNOS</b> Messieurs les membres de la Commission d'enquête, je vous fait part de mon OPPOSITION TOTALE d'une part au projet d'installation du terminal de transbordement de l'autoroute ferroviaire à Tarnos et d'autre part à un projet d'autoroute ferroviaire qui ressemble plus à une obscure tractation pour des intérêts privés qu'à une réelle préoccupation d'intérêt général. Le choix de Tarnos est une ABERRATION. Je remarque qu'à aucun moment dans l'étude d'impact, le trajet des camions jusqu'à l'A63 n'est analysé. A63, d'ailleurs si éloignée du site, 7 km, qu'elle ne figure pas sur la majorité des cartes présentées. La D85, injustement appelée voie de contournement, qui relierait le site de transbordement à l'autoroute, est une voie urbaine, c'est la route de la plage par les	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
← Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								<p>pistes cyclables (et oui à Tarnos, il y a la mer, une plage, des dunes...ça non plus, ce n'est pas sur les plans de l'étude) qui traversent la forêt, c'est la route d'accès à plusieurs quartiers résidentiels, avec des ronds-points DÉJÀ très ENCOMBRÉS aux heures de pointe. Expliquez-moi comment dans ces conditions, on peut "recréer un environnement respectueux de la santé et de la biodiversité " (extrait de la brochure Lorry-Rail) ? En tant qu'habitant de Tarnos, je ne peux que m'ériger CONTRE ce projet qui ne ferait qu'ajouter INSÉCURITE, POLLUTION, NUISANCES SONORES, DÉGRADATION de l'environnement et des routes, RISQUE ACCRU de COLLISION, ENGORGEMENT de l'accès/sortie autoroute, sans parler de la chute du prix de l'immobilier.</p> <p>Et concrètement, quand on connaît bien la ville, quelle option aurait le citoyen pour éviter cette route ? Une seule option possible : la D81... traversée par la voie ferrée qui serait régulièrement bloquée par le passage de trains longs avec locomotives diesel. Dans ce périmètre, étouffé d'un côté par les convois de camions et de l'autre par un passage à niveau fermé, on recense au moins, une école primaire, un collège, un lycée, une future crèche, une salle des fêtes, une école de musique, un skate parc, des terrains de foot, tennis, un centre commercial, un parc de la nature, une chapelle, une plage surveillée, des pistes cyclables et bien sûr, des habitations, mais rien de tout cela dans l'étude d'impact ! Si des services de secours devaient intervenir dans ce périmètre, quelle route devraient-ils emprunter ? Enfin, en tant que citoyenne et contribuable, je constate que le COÛT annoncé des aménagements nécessaires est EXORBITANT pour un projet dont la rentabilité économique n'est pas démontrée. Il est totalement INADMISSIBLE que de l'argent public finance un éventuel déficit d'exploitation de la ligne. Ce projet fait en catimini avec un manque d'étude préalable évident, ou volontaire, est contraire à l'intérêt général, et DOIT ÊTRE ABANDONNÉ.</p>	
Mail 122	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>M. LEGROS - Hossegor</b></p> <p>L'autoroute ferroviaire Atlantique Tarnos Dourges représente l'exemple parfait de ce que nous appelons les GPI2 (Grands Projets Inutiles et Imposés). Elle n'est qu'une composante d'un ensemble encore plus absurde : le GPSO. Au départ, elle fut mal portée sur les fonds baptismaux par le maître d'œuvre. En effet, lors d'une réunion concernant le GPSO, Monsieur Maudet, alors responsable de l'ensemble du GPSO pour RFF, a déclaré : " RFF a toujours été contre l'autoroute ferroviaire, c'est une solution qui nous a été imposée par le lobby de l'industrie ferroviaire.". De nombreux témoins peuvent confirmer ceci. Hélas, les lobbys dénoncés par Monsieur Maudet ont beaucoup de ressources. Ils sont parfaitement capables d'imposer un projet totalement anachronique, dont la seule qualité est de générer des flux financiers intéressants pour eux. Pourtant, l'inutilité de cette autoroute est facile à montrer.</p> <p>Concernant le trafic En 2006, RFF prévoyait dans un scénario dit moyen un trafic poids lourds international à Biriadou de 12 000 PL/jour. Ce scénario était basé sur une croissance du trafic de 3,2 % par an, avec 8100 PL/j comme base 2004. Les associations s'étaient élevées contre ces estimations fantasmagoriques. Nous dénonçons une croissance du PIB trop élevée.</p> <p>De plus, nous avons informé les instances que nous avons une information importante. En effet, l'Espagne était alors le troisième producteur automobile d'Europe, et nous savions que les constructeurs européens planifiaient une délocalisation d'une grande partie des productions espagnoles vers l'Europe de l'Est. En conformité avec nos informations, l'Espagne passait de 3 millions de véhicules/an à moins d'1 million entre 2004 et 2007. Ceci avant que la crise ne frappe ce pays. Or cette industrie représentait entre 40 et 50 % du fret entre le bloc ibérique, et l'Europe. Nous avons également soulevé l'incidence de l'augmentation prévisible des carburants sur la réduction des échanges, paramètre totalement écarté par RFF. Toute cette argumentation fut rejetée, et la crise systémique vint aggraver les choses. Nous avons raison, le trafic n'allait pas croître. Les données du CETE pour l'observatoire des trafics en Pays basque, confirment nos doutes sur la qualité de l'argumentaire de RFF : - Baisse des trains de marchandises du côté espagnol sur les grandes gares Basques et frontière -40 à -50 % entre 2006 et 2011. Le trafic ferroviaire de fret à Irun baissait dans la même période de 45 % à l'exportation, et de 49 % à l'importation. - Le trafic routier poids lourds reste stable avec une croissance de 0,2 % entre 2006 et 2011, sans variation entre 2010 et 2011. Il représente à Biriadou 33 % des véhicules PL (locaux et internationaux additionnés), soit 8600 poids lourds par jour pour 8600 en 2006. - Entre Gijon et St Nazaire, les autoroutes de la mer donnent une moyenne de 68 équivalent poids lourds par traversée. Elles n'existaient pas en 2004 - Le tonnage de Passages chute de 41 % (base 60 Mt), Bilbao de 17 % (base 40Mt), celui de Bayonne de 8 % base (4,5Mt). Bayonne réduit la casse, car sauvée par le bois de tempête massivement exporté depuis ce port. La Cour des Comptes dans son rapport public annuel de février 2012 précise : " Le transport international de marchandises a été divisé par trois en dix ans. Le transit de marchandises sur le territoire a connu une baisse encore plus prononcée. " Impact de l'autoroute ferroviaire sur le mur de camion : Lors du débat public sur le GPSO, RFF mettait en avant le mur de camions qui était en devenir. Examinons maintenant les données à la lumière de l'autoroute modèle</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								<p>Perpignan-Bettembourg. En ce qui concerne la lutte contre le mur de camions, nous sommes ici en présence du cautére sur une jambe de bois. Rappelons les faits : Un train de 750 m représente au total 40 semi-remorques possibles. Or sur l'AF Perpignan-Bettembourg, le taux de remplissage n'était que de 80 % en 2011. Cette autoroute en service depuis 2007 permet 20A/R en 7 jours, soit 2,9 A/R par jour (il y a des trains le dimanche et ils en font la publicité). En arrondissant à 3 A/R par jour, nous obtenons 6 trains, soit 240 camions possibles et avec le taux de remplissage du modèle, dont les mérites sont vantés, en 2011 nous obtenons 190 camions par jour. En comparant avec les 8 600 camion/jour à la frontière, nous enlevons royalement 2 % du trafic routier. Nous noterons au passage que dans la documentation fournie pour l'enquête publique, il est indiqué 4 A/R par jour pour modèle Perpignan-Bettembourg. Ceci est totalement faux, mais RFF nous a habitué à mentir sans vergogne. Il y a des trains tous les jours mais entre 1 et 4 trains : - 2 jours à 4 A/R - 2 jours à 3/A/R - 2 jours à 2 A/R - 1 jour à 1 A/R Il suffit pour s'en convaincre de visualiser la fiche des possibilités 2014 sur le site de Lorry Rail. Il est bon de rappeler aussi que Lorry Rail est une société Française dont le siège social est au Luxembourg, que la SNCF a dû racheter à cause de ses pertes continues. C'est la bonne technique de la privatisation des profits, et la socialisation des pertes. L'autoroute ferroviaire est un gaspillage d'énergie par rapport aux trains de fret classiques. Une remorque de semi-remorque pèse à vide 7 tonnes environ. Un container équivalent de 12 m 4,2 t (longueur identique). Transporter une semi-remorque, c'est donc un transport inutile de 3 t. Ceci enlève de la capacité d'emport d'un train, avec pour corollaire la modification onéreuse de nombreuses parties de l'infrastructure. Rentabilité 192 camions par jour, au mieux, pour un investissement d'environ 350 millions d'€ sans compter l'entretien, les coûts de fonctionnement, et les coûts supplémentaires "oubliés ". Là aussi RFF nous a montré sa grande capacité à sous évaluer les coûts et surévaluer les revenus.</p> <p>L'autoroute ferroviaire s'adresse à des transitaires qui ont les moyens de créer des infrastructures de livraison emport à chaque bout du trajet. Or l'une des extrémité (Espagne) est constituée essentiellement de petits artisans transporteurs qui ne disposent pas des moyens nécessaires pour utiliser l'autoroute ferroviaire. Géodis autre filiale de la SNCF, et gros transporteur routier, est soupçonnée, dans certains cas de sous-traitance en cascade, de faire payer les frais d'autoroutes par les chauffeurs. C'est dire si elle utilisera une autoroute ferroviaire dont le coût d'utilisation est notablement supérieure à la liaison routière.</p> <p>L'autoroute modèle Perpignan-Bettembourg a été épinglée par la Cour des Comptes dans son rapport public annuel de février 2012 : " Il en ressort que le concept peine à faire ses preuves sur les plans économique et financier. Les autoroutes ferroviaires ne pourront être une opportunité pour le fret ferroviaire qu'à la condition de démontrer leur capacité à fonctionner à terme sans aide financière publique récurrente. ... ..Le service d'autoroute ferroviaire ne pourra donc pas atteindre en 2015 les objectifs de l'Engagement national pour le fret ferroviaire de dix allers-retours par jour... " En conséquence, aucune rentabilité ne peut être attendue. Toujours selon la Cour des Comptes, même avec une large palette de subventions, l'autoroute ferroviaire ne peut pas couvrir ses charges de fonctionnement. Il lui est donc impossible d'amortir l'investissement. En matière de GPI2, nous savons parfaitement que l'expérience ne permet qu'une seule chose : persister dans l'erreur. Les pistes à suivre Pour nous, la seule solution est de ne pas réaliser ce GPI2 que constitue l'autoroute ferroviaire Tarnos/Dourges. Il faut au contraire redynamiser le transport multimodal par UTI (containers, caisses mobiles...). Il convient de mettre en place au plus vite des trains longs, avec les moyens de traction suffisants. Par exemple, sur l'autoroute modèle, il faut atteler une deuxième locomotive pour pouvoir atteindre le plateau de Bettembourg. Il conviendra aussi de revenir sur la suppression de la technique des wagons isolés, qui représentaient 40 à 50 % du trafic de fret ferroviaire. Voila des subventions intelligemment utilisées. Avec le passage imminent, ou déjà fait, du Pic de Hubbert pour le pétrole, le coût du carburant ne cessera de croître. Le transport doit donc être réduit à l'essentiel, à l'utile, avec des moyens d'une juste sobriété (pénalisation du transport routier de longue distance, suppression des transports indécents...). Toute gabegie doit être supprimée, et c'est bien dans cette catégorie que nous plaçons l'autoroute ferroviaire.</p>
Mail 127							*	<p><b>M. AVATNEO - Tarnos</b></p> <p>Le choix de la SETRADA de Tarnos comme site d'implantation est le meilleur du fait qu'il est déjà en zone Seveso, qu'il est à proximité des installations portuaires et qu'il y sera construit un établissement de maintenance créant des emplois... Cependant il est important de minimiser les nuisances occasionnées par l'afflux de circulation en prévoyant la construction de passages dénivelés et des murs anti-bruits. Ce projet d'autoroute ferroviaire doit être mis en service très rapidement car il a déjà pris beaucoup de retard. Il est urgent qu'il s'accompagne enfin d'une véritable prise en compte financière des couts de dégradation des infrastructures publiques par les poids lourds</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
Mail 138	*	*	*	*	*	*	*	<b>ANONYME - Tarnos</b> Bonjour une question me vient à l'esprit quant à la modification des lignes SNCF existantes...Aujourd'hui on voit passer sur nos réseaux des wagons transportant des containers et des citernes sur faux châssis. à ce qu'il me semble les containers ont un encombrement légal de 2500 mm ce qui est aussi le cas des semi-remorques et remorques. les essieux de remorque et semis remorques ont un empattement 2020 ( a peu près) or si aujourd'hui le réseau ferré en l'état actuel permet le cheminement de ces véhicules, en quoi une modification des rails est-elle nécessaire????? je pense que seul un aménagement des wagons pour le bridage des ensembles semi/wagon, ainsi que l'accès de ceux-ci serait nécessaire sans toucher aux rails existants ou sans modifier leur configuration en tant que résident de Tarnos et de plus proche des voies je m'oppose à ce projet qui ne générera que préjudice et désagrément aux citoyens sans créer d emplois supplémentaires. J'irai même plus loin, certaines entreprise locales vivent du transport terrestre, or si les véhicules s'acheminent par voie ferrée cela engendrera forcément mois de casse, moins d'usure moins d'entretien ce qui pour moi équivaut a la mort assurée de ces dites entreprises tarnosiennes et du secteur. pourquoi ne pas doubler ou aménager la LGV ??? cela serait peut-être moins couteux et préjudiciable?? Merci
Mail 147	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. PEDESPAN - Saint Paul les Dax</b> Je suis bien sûr en faveur du report modal vers le train du transport de marchandises! Cependant, avec l'Autoroute Ferroviaire (A.F), c'est la solution la plus onéreuse et la moins efficace qui a été retenue ! Avec l'A.F, on transporte surtout des camions et des remorques plutôt que du fret. Statistiquement on transporte un tiers de camions complets et deux tiers de remorques! Ce mode de transport (A.F) nécessite: - Des wagons surbaissés fabriqués par la société Modalohr (environ 400000 euros pièce), - Gaspille de la place, - Gaspille de l'énergie, - Transporte peu de masse (360 tonnes), - La retouche des tunnels et des ouvrages d'art, et ce malgré les wagons surbaissés de Modalohr, -Des bases logistiques importantes par rapport au transport combiné par caisse. Au total, la facture de l'Autoroute Ferroviaire s'élève à 285 millions d'euros.....une paille par ces temps de crise!! Il est au contraire indispensable d'aller vers une compatibilité avec le CONTAINER STANDARD qui seul peut assurer des transports multimodaux: Bateau, Train, Camion, Péniche. Ce n'est pas les camions qu'il faut mettre sur les trains mais les containers. Un porte container moderne venant d'Asie peut transporter jusqu'à 12 000 containers. Après que le navire ait touché son port de destination, ces containers pourraient être distribués en train dans toute l'Europe!! Déjà en 2006, le bureau d'études indépendant SMA Pro-Trans, choisi et payé par la Commission de débat Public, avait considéré ce projet de manière très critique Le projet d'A.F est un gaspillage d'argent et ne règle rien! Il est prévu de transporter 500 camions par jour, 2 sens confondus, alors qu'il passe 15 000 camions jour sur l'A 10. De plus l'A.F risque de concourir à la liquidation des bases fret de Mouguerre et Hendaye. Le transport de fret ferroviaire est en constante régression en France et en Espagne; ce n'est certainement pas l'A.F, beaucoup trop chère à la tonne transportée, qui enrayera cette tendance! Enfin, le choix de la société Modalohr a manqué de transparence
Mail 154	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. LALOI Rethel</b> Nous venons dans la région de Tarnos pour les vacances et ne voyons aucun côté positif au projet d'autoroute ferroviaire qui s'arrête à Tarnos. L'autoroute est beaucoup trop loin du site et les camions vont passer dans le village n'entraînant que des nuisances et de la pollution. L'accès et la sortie d'autoroute de Tarnos deviendrait un vrai cauchemar. Les camions qui repartent sur l'Espagne seraient tout autant nombreux voir plus important sur ce tronçon qui dessert des villes comme Biarritz, Bidart ou Saint Jean de Luz. C'est toute la région basco landaise qui serait encombrée, polluée, sacrifiée. Pas d'intérêt général, surtout des intérêts privés, trop de villages subiraient des nuisances sur le tracé et en bout de chaîne, le site de Tarnos n'est pas adapté : nous sommes CONTRE CE PROJET.
Mail 155	*	*	*	*	*	*	*	<b>M. DUPOY - TARNOS</b> Je suis opposé à ce projet qui démontre encore une fois que les raisons mercantiles priment sur l'avis des citoyens directement concernés:quid des problèmes de pollution, nuisances sonores et dégradation des chaussées engendrés par les aller-retour des quelques 400 camions annoncés devant transiter au milieu d'une zone habitée (soit 800 trajets jour pour l'instant) ? Quid du problème de l'encombrement de la seule rocade menant à l'A63 pour les Tarnosiens utilisant chaque jour (c'est mon cas) cet axe pour se rendre à leur travail? Quid du blocage pendant plusieurs minutes par jour du passage à niveau de la rue Lénine, seul axe de communication direct de dépose des enfants scolarisés au collège et résidant côté Tarnos nord? Idem pour l'accès au centre de loisirs? Idem pour l'accès au complexe sportif de La Baye? Idem pour l'accès

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								à l'Ecole de musique?... Quant à la solution de faire payer le contribuable s'il s'avérait que le résultat d'exploitation était déficitaire, cela me laisse sans voix !!! Non merci donc !!!!!!!	
Mail 156	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>Mme DUPOY - TARNOS</b></p> <p>Encore un projet décidé en haut lieu par des gens non concernés!!! Et bien messieurs venez à Tarnos, venez vous rendre compte des désagréments de votre projet pour notre petite commune: odeurs et bruits incessants vont être à l'honneur dans une commune habitée et touristique. Et vous nous parlez d'environnement. On se moque du monde!! Il est tout à fait possible de trouver des terrains sans habitants dans les Landes ou ailleurs et tout aussi prêts des nœuds routiers. Quid des allers et venues d'au minimum 400 camions? (Regardez une carte: Tarnos n'est pas à la frontière mais à 45 km de l'Espagne) Quid du blocage pendant 10mn plusieurs fois par jour de la voie ferrée qui coupe la ville en 2? Quid de l'accès au collège? au centre de loisirs? à l'école de musique? aux installations sportives? à la plage ???? (pour une région touristique dommage!!) Quelles seront les matières transportées en pleine ville? dangereuses, polluantes? Quid de la participation forcée du contribuable au financement du projet?? Quid de la participation forcée du contribuable pour combler les déficits d'exploitation? Par contre les bénéfiques, ils vont où: pas dans la poche de la ville de Tarnos?? Quid des avantages pour nous tarnosiens: aucun, même au niveau emploi c'est ridicule Verrat-on moins de camions et moins d'accidents causés par ces mêmes camions sur nos routes et autoroutes? j'en doute fort quand parallèlement on aménage des 2*3 voies Pourquoi ne pas faire ce projet de l'autre coté de la frontière, car la majorité des camions sont espagnols ou portugais? (la traversée du Pays Basque doit faire peur) Ce projet bien entendu doit avantager certaines personnes financièrement. Mais que ces mêmes personnes prévoient ce projet chez elles! Quant au semblant d'enquête publique menée dans un centre commercial!! Ce n'est pas sérieux!! Je ne suis pas contre le feroutage, comme il se pratique dans certains pays, mais pas au détriment une fois de plus des populations locales. Comment voulez-vous qu'on adhère à ce projet: population, mairie, conseil général,... tout le monde est contre. Bref c'est NON. Mais ce NON sera-t-il seulement entendu???</p>	
Mail 159						*	*	<p><b>ANONYME - Urrugne</b></p> <p>Trop d'argent dépensé serait mieux utilisé pour construire crèches, écoles, etc., que pour des rails que les camions ne prendront jamais pour trop cher</p>	
Mail 160		*	*			*	*	<p><b>M. SAINT-AVIT - Ciboure</b></p> <p>La politique de relance économique par les grands travaux: Ça ressemble étrangement à la politique Keynésienne, ça. Sauf que Keynes prévoyait ces travaux sur un temps bien limité. Dans le cas présent, l'autoroute ferroviaire et la LGV zébreront le territoire pour très très très très longtemps. Et tout cela pour qui? Sous couvert d'éliminer le mur de camions, de rendre l'air plus respirable en limitant les dégagements de particules fines et de CO2, dus aux camions; on va donner la jouissance de toutes ces infrastructures à qui? Et ben non, ce ne sera pas pour le gros des contribuables mais bien pour une poignée de boîtes privées (qui se chargeront bien de faire du chantage à l'emploi le moment venu). Ne soyons pas dupes. La musique, on la connaît et on nous la ressert régulièrement. Ce Grand Projet Inutile et Imposé sera destructeur d'environnement, à Tarnos comme sur tout le reste de la ligne et rendra obsolète des infrastructures déjà existantes et qui ne demandent qu'à être modernisées (Mouguerre, Hendaye pour ne parler que du Pays Basque). Arrêtez cette gabegie et soyez responsables. Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. Pensons à eux, ne leur laissons pas une terre stérilisée.</p>	
Mail 164	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b></p> <p>Le projet d'autoroute ferroviaire tel qu'il est envisagé est une aberration concernant la ville de Tarnos il ne prend pas en compte l'impact écologique sur le plan local, l'impact sur les conditions de circulation et sur la sécurité des riverains. 400 camions de plus c'est de la pollution, de l'insécurité du bruit, de la circulation (l'entrée d'autoroute a deux portiques à Tarnos certains matin il faut déjà 10mn pour y accéder avec 400 camions supplémentaires on fait comment?) Les routes que vont emprunter ces camions ne sont pas du tout adaptées et des habitations les longent. La zone de déchargement est dans la zone industrielle et la circulation engendrée va mettre au frein au développement des industries déjà présentes et qui génèrent bien plus d'emplois que ce projet. Et sur le plan écologique 400 camions de plus vont nous pourrir l'environnement local par contre qu'est-ce que 400 camions de moins sur l'autoroute vers l'Espagne? une</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								goutte d'eau. On se moque de nous. Je suis totalement contre ce projet.
Mail 185		*	*				*	<b>M. DUCASSE - BAYONNE</b> Un non-sens de faire circuler des centaines de camions sur l'A63 et sur les voies adjacentes, de Tarnos à la frontière franco-espagnole. Concernant ce tronçon, il s'agit d'un projet élaboré dans la précipitation, donc mal conçu avec une concertation à minima des habitants de ce bassin de vie.
Mail 186	*	*	*			*	*	<b>ANONYME - TARNOS</b> Contrairement au site de départ, le site d'arrivée se situe dans un environnement riche en : - habitations et établissements d'enseignement et locaux professionnels - Dans une zone touristique Le futur itinéraire que devront emprunter les camions sur la commune de TARNOS est emprunté l'été par nombre de touristes à pied, à vélo, en voiture. Il est également emprunté à tout moment de l'année par une desserte locale importante (voitures, camions venant du port) et se situe dans la desserte du futur centre commercial se situant à ONDRES. Compte tenu du trafic existant et des risques accidentogènes, il n'est pas raisonnable de rajouter dans le futur des centaines de camions par jour sur cet itinéraire. Par ailleurs, le choix de ce site (situé dans une zone industrialo-portuaire) obéira de manière conséquente le futur développement économique des acteurs économiques locaux. Le SCOT à cet effet a émis un avis défavorable à ce sujet. Je n'évoque pas même pas les effets négatifs pour la population résidant en masse dans un proche rayon de ce site (pollution, nuisances sonores, vibrations, risques d'accidents). Il serait judicieux de reconsidérer la pertinence de ce site et d'envisager une nouvelle implantation sur un site moins impactant pour les acteurs privés et professionnels. Merci de m'avoir lu
Mail 188				*	*		*	<b>ANONYME - Tarnos</b> AVIS DEFAVORABLE à ce projet. Aucun intérêt écologique et situé en zone urbaine. Je réside à 150m du lieu prévu et il y a une crèche à 100m... Une catastrophe !
Mail 202	*	*	*	*	*		*	<b>M. GERMAIN - Labenne</b> Monsieur le Commissaire Enquêteur, Je suis résolument contre ce projet qui ne résoudra en rien le problème du nombre de camions sur l'axe Hendaye-Bordeaux, vu le faible nombre de véhicules qui seront transportés (<400/j) par rapport au milliers (~9000) qui circulent sur l'axe routier. Par ailleurs, les nuisances, pollution, circulation locale, bruit, etc...seront en forte hausse pour la population locale et les infrastructures routières semblent sous-dimensionnées pour absorber correctement cette augmentation. Par ailleurs, les investissements seront importants puisque de nouveaux ouvrages (ponts, tunnels) devront être adaptés pour pouvoir assurer le passage des remorques de camions alors qu'une solution par conteneur permettrait l'utilisation de l'existant et serait compatible avec un transport modal qui viendrait se raccorder au port de Bayonne et se connecter avec d'autres modes de transport tel que le « merroutage ». On a beau nous répéter que les investissements seront transparents pour l'argent public, nous avons déjà été échaudés par de tels projets soi-disant indispensables qui comportent des clauses très bien cachées de subventions publiques en cas de non-retour sur investissement (Cf. A65). Et maintenant c'est trop tard, La manque de transparence affiché, puisque le maire de Tarnos, premier concerné n'a toujours pas eu accès au contrat de concession, nous porte à croire que de telles clauses sont aussi susceptibles de faire partie de ce contrat. Pour finir, la tenue d'un débat public obtenu au forceps à 3 jours de la fin de l'EP, n'est pas de nature à rassurer les habitants des communes concernées, de trop nombreuses zones d'ombre subsistent pour croire les arguments des partisans de ce projet. En vous remerciant de votre lecture. Avec tout mon respect pour votre intégrité. Philippe GERMAIN
Mail 204		*	*		*		*	<b>Mme PLANO - Tarnos</b> je vis en bordure de la rd 85, et j'estime que les nuisances sonores et environnementales telles que la pollution de l'air seront encore augmentées par la mise en service de l'autoroute ferroviaire. de plus cette portion de route est déjà très encombrée à certain moment de la journée et dangereuse pour les cyclistes (élèves du collège, lycée ...) et cyclomotoristes.
Mail 207		*	*		*		*	<b>Mme LETACONOUX - Lucbardez</b> Je suis opposée à ce projet d'autoroute ferroviaire. C'est une très mauvaise réponse à un vrai problème posé par le transport des marchandises en France. J'ai participé à la réunion publique qui s'est tenue à TARNOS le 01 juin 2014, et je suis effarée de la vacuité des arguments avancés par le Conseiller Régional de

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								<p>la Région Aquitaine : c'est d'intérêt général, européen (tout est dit) et avec ce projet, la transition énergétique est en marche ! Ce ne sont pas ces arguments qui risquent de convaincre les Tarnosiens impactés de plein fouet par ce projet ! Tout d'abord, je ne peux qu'être scandalisée par le calendrier retenu, qui fixe des dates pour une enquête publique, alors que le contrat de concession est déjà signé (le 20 mars 2014 entre l'Etat et VIAA ) De qui se moque t-on ? Au delà de l'impact direct sur les habitants de TARNOS, je retiens que ce projet ne répond à aucune attente en matière de transport ferroviaire du fret.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 millions d'euros de fonds publics dépensés pour transporter entre 280 et 480 camions/jour de Tarnos à Dourges environ 1000 km sans sortie intermédiaire, alors que le flux de camion sur l'A10 et la N10 est de 10 a 15 000 /jour !</li> <li>- Ce projet se limite au transit, pour lequel des solutions existent déjà, il s'agit du "merroulage" <a href="http://www.greenetvert.fr/2012/10/17/merroulage-camions-voyagent-bateau-espagnefrance/67701">http://www.greenetvert.fr/2012/10/17/merroulage-camions-voyagent-bateau-espagnefrance/67701</a></li> <li>- Les trains combinés (containers sur wagons) transportent déjà du fret entre Bayonne et Lille, plus de 358 tonnes tout en étant plus souples.</li> <li>- Transporter des camions complets sur des trains, c'est transporter 1/3 de charge inutile</li> <li>- Nécessité d'acheter à prix d'or des wagons spéciaux de 370 000 euros/pièce, mais pas assez surbaissés, ce qui nécessite de retoucher l'ensemble des tunnels qui jalonnent le parcours !</li> <li>- Le concessionnaire nous a précisé que le tarif serait de l'ordre de 0,75 euros/km, ce qui permettrait à cette "autoroute" d'être rentable : "Ben voyons", à partir du moment où les investissements nécessaires sont financés par des fonds publics ! tout baigne... - Aucun autre pays européen n'envisage de construire une "autoroute ferroviaire" comparable. D'autres solutions existent fonctionnent, et pourraient satisfaire les besoins et les attentes des transporteurs, encore faut-il que des moyens y soient consacrés et que l'argent public ne soit pas gaspillé dans un projet inutile et ruineux.</li> </ul> <p>Le fret ferroviaire mérite mieux qu'un enterrement de première classe pour laisser place à cette ineptie qu'est l'autoroute ferroviaire.</p>	
Mail 208		*	*				*	*	<p><b>Mme LEUENBERGER - Bayonne</b> Pour le transport des marchandises par le rail. Contre ce projet coûteux, écologiquement nul, socialement dévastateur, engagé sans concertation démocratique</p>
Mail 210		*	*		*		*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b> J'ai assisté à la réunion publique qui s'est tenue à Tarnos le 2 juin 2014. Les personnes participantes à la réunion ne m'ont pas convaincu sur ce projet. Au contraire, je m'interroge sur la pertinence d'une autoroute ferroviaire tant sur le plan économique qu'environnemental. L'état va dépenser des sommes importantes pour un projet qui ne paraît pas économiquement rentable. La baisse du nombre de camions empruntant l'autoroute n'est pas significative et ne justifie pas un tel projet sur le plan écologique. Non aux gaspillages. L'implantation sur la ville de TARNOS est un choix fait au détriment de la population et de l'intérêt collectif communal. je ne vois que des aspects négatifs pour la population: -augmentation du nombre de camions circulant jour et nuit à proximité de lieux d'habitations, de lieux de vacances (tourisme été). Bouchons, risque d'accidents de la route. -une augmentation du bruit, de la pollution atmosphérique. Ce projet est source de nuisances. je suis contre cette autoroute ferroviaire à Tarnos.</p>
Mail 211	*	*	*	*	*		*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b> Ma réflexion porte sur les impacts indirects du trafic routier du terminal de transbordement de Tarnos : Après une lecture approfondie de l'étude acoustique figurant dans le dossier (février 2014), je me pose des questions sur l'objectivité du diagnostic initial. Il va s'en dire que si l'étude sonore actuelle est minimaliste, voire très en deçà de la réalité, les niveaux sonores calculés en situation de projet seront inférieurs aux seuils de définition d'un bâtiment Point Noir Bruit du Bruit Routier (70 dB(A) le jour et 65 dB(A) la nuit). Aucun PNB ne créé par le projet et donc aucune protection acoustique n'est à prévoir du point de vue réglementaire. N'est-ce pas la le but inavoué de la société VIIA ? Lorsqu'on veut mener une étude d'impact acoustique d'un projet, les mesures qui vont permettre de dresser un état initial se font dans les conditions les plus défavorables de façon à être sûr d'être en dessous des seuils réglementaires. En l'occurrence, les périodes ou les niveaux acoustiques actuels sont les plus importantes sont les jours de semaine ouvrés, aux heures d'embauche des entreprises locales (Turboméca 1500 employés), le pôle Bertin (300 employés), et toutes les entreprises situés vers la zone portuaire combinées aux trafics des poids lourds. Les pics sonores se situent donc entre 7h et 9h puis de 17h à 19h. Les fiches en annexes du document, pour le point MP4, représentent des mesures faites le mardi 1 octobre 2013</p>

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires			
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
											entre 11h15 et 12h15 et le lundi 14 octobre 2013 entre 13h20 et 13h50, c'est à dire aux moments ou les employés ne circulent pas en voitures, mais pire encore, au moment ou les transporteurs routiers prennent leur déjeuner! Le but recherché par la société VIIA est atteint : l'augmentation des niveaux sonores sans franchir les seuils réglementaires, n'impose pas de les traiter au titre du projet ! Lors de la réunion publique du 2 juin à Tarnos, j'ai demandé au Maître d'ouvrage, pourquoi avoir choisi de faire des mesures aux alentours de midi ?, je n'ai pu que constater un certain embarras, mais bien sûr, pas de réponse. Devant une telle mauvaise foi, difficile de croire que le reste de l'étude d'impact aille dans le sens d'une réelle objectivité. En espérant convaincre les instances décisionnelles de demander à la Société VIIA des explications sur ce dossier d'impact et mener de nouvelles études honnêtes et impartiales.
Mail 214	*	*	*	*	*	*	*	*			<b>ANONYME - TARNOS</b> Sur le montage financier le projet ne bénéficie pas de fonds européen alors que les camions voués à être transportés sont européens principalement sur cet axe. La cour des comptes stipule que le projet arrivant au Boulou s'équilibre juste alors que le porteur de projet cherche de la rentabilité avec des trains longs - ce projet nécessite 400 millions d'euros publique pour une réduction mineure de pollution sur le trajet. Le dossier ne dit pas l'augmentation annuelle du trafic routier qui fera réduire le taux transportés de remorques de camions. d'année en année. Le projet n'est pas incompris il est jugé inadaptée et nécessitera de l'argent public pour un gain mineur et un impact considérable sur la ville de TARNOS qui n'a pas vocation à recevoir ce terminal dans ce site destinée aux PME. L'argument de l'économie de foncier n'est pas valable face aux nuisances occasionnées aux habitants. Nuisance d'augmentation du trafic routier sur des axes déjà très fréquentés et pollution par ces 480 camions qui rejoindront l'autoroute. Le maître d'ouvrage doit chercher un site en dehors d'une agglomération si l'Etat maintient sa volonté de faire ce projet critiqué par les plus hautes instances. Ce site au foncier bon marché existe au nord de Tarnos et de Ondres - près de la voie ferrée et de l'autoroute ou il y aura moins de distance et pas de gêne aux passages à niveau. Ce projet a été fait sans tenir compte des impacts exacts sur la ville de TARNOS et sans rechercher d'autres solutions d'implantation. Les études environnementales sont incomplètes et minorées dans leurs résultats. L'état ne peut imposer à des citoyens un projet bâclé tant sur les financements hasardeux que sur les études d'implantation optimum. Aucune économie à part 65 emplois ne sera engendré pour cette traversée de la France et de la Région Aquitaine. Les intervenants sont déjà endettés de 40 milliards pour RFF et autant pour la SNCF. Je considère ce projet non acceptable en l'état et m'y oppose.
Mail 217	*	*	*	*	*	*	*	*			<b>M. CÔME - BAYONNE</b> Monsieur le Commissaire Enquêteur, En tant que membre d'Europe-Ecologie-Les Verts Pays Basque Bayonne, et en tant que citoyen, je me permets relativement à cette consultation d'attirer votre attention sur les points suivants: -sur notre région, on est inutilement en train de mettre en opposition des villes comme Hendaye, Mouguerre, Tarnos, qui n'ont pas besoin de cela, sur les villes de Tarnos / Boucau , le passage des trains entraînerait l'immobilisation des voies routières adjacentes, pendant plus d'1/4 d'heure, à chaque passage de train, compte tenu de la distance actuelle des passages à niveaux. Quand on sait que cette voie est une alternative intéressante pour les locaux à la D810, qui va être réaménagée pour les travaux de mise en service des bus à Haut Niveau de service, on est enclin à s'inquiéter de l'évolution du trafic dans ce secteur - l'utilisation des wagons Modahor, entraîne des surcoûts injustifiés, empêche l'utilisation des containers classiques "transport combiné", moins onéreux et plus intéressant au niveau local. -par rapport à ce même point, la position de Monsieur Philippe Essig, ancien président de la SNCF, très lié à la société Modahor, et aussi conseiller de nos ministre et président de région n'est pas sans ambiguïtés. On a déjà assez d'affaires en-cours, sans en rajouter en dilapidant l'argent public -enfin pour moi, ce choix compromet l'évolution de ce réseau, au sein de l'Europe: au Sud avec l'Espagne, au nord avec le Benelux. On veut faire l'Europe: oui ou non? En conséquence, j'estime qu'il faut refuser ce projet en l'état. Jean- Yves CÔME
Mail	*	*	*	*	*	*	*	*			<b>M. CASSAING - Tarnos</b> Ce projet est un non-sens en l'état pour la ville de Tarnos. Ils est invraisemblable d'installer en milieu urbain un tel projet, qui plus est, situé à 7 km de l'accès



## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
221								<p>d'autoroute. Si le choix de ce type de transport intermodal est déjà discutable (coûts d'acquisition, d'exploitation, de mise en œuvre, bilan carbone désastreux comparé au transport de caisses, rentabilité impossible à évaluer...), les nuisances pour les riverains et usagers de la zone, y compris ceux du port et de l'entreprise Turboméca sont disproportionnées par rapport au bénéfice escompté. La RD85 bien que paraissant actuellement dimensionnée pour recevoir ce type de projet, va subir des modifications d'usage qui n'ont pas été prises en compte par l'enquête : le réseau de bus à haut niveau de service (BHNS) est appelé à parcourir cette artère, et un grand parking terminal y sera installé. A côté de la sortie d'autoroute, c'est le grand centre commercial et hôtelier des Allées Shopping qui provoquera un accroissement de l'usage de cette voie (livraisons, usages...). Enfin, la RD85 est bordée de zones forestières et naturelles protégées, dont l'équilibre sera menacé au premier accident ou pire incendie de poids-lourds (sans parler des transports de matières dangereuses...). D'autre part, l'enquête n'a à aucun moment pris en compte la nécessité de prévoir un parking de délestage entre la sortie d'autoroute et le site de chargement afin de gérer tout "engorgement" de celui-ci. Car si la surface générale en est importante, il suffit que son accès soit gêné pour occasionner un reflux des camions ne disposant pas de place pour s'arrêter et encore moins stationner entre l'autoroute et la Setrada.</p> <p>Le droit de grève étant certainement accordé aux futurs employés de Lorry Rail, que deviendront les 480 ensembles routiers par jours qui seront bloqués lors des mouvements syndicaux, par ailleurs toujours très suivis dans la commune ?... Une nouvelle fois, par la distance séparant la sortie d'autoroute et la zone de chargement, les nécessaires aménagements prévoir tout au long de ce parcours (sécurisation des bas côtés de la RD85, création d'un parking poids-lourds de désengorgement, installation de murs anti-bruits et d'écrans végétaux limitant la pollution,...), et les risques environnementaux en découlant, rendent le site de Tarnos impropre à l'installation de cette activité.</p>	
Mail 223	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>Mme CASSAING - Tarnos</b> Ce projet est un non sens absolue. Je m'y oppose fermement. Pourquoi ne traverse-t-il pas la France dans son intégralité ? Pour se situe-t-il dans une zone résidentielle ? Pourquoi ne pas avoir choisi un site moins densément peuplé ? Tarnos est une ville balnéaire avec 12 000 habitants à l'année et très fréquentée par les touristes l'été. Aurait-elle été choisie si elle avait été aussi populaire que Biarritz ou Hossegor ? Nous ne sommes pas dans une zone rurale peu attractive (les maisons individuelles coûtent tout de même au moins 300 000 euros sur la commune). Ici la population est jeune, se déplace pour travailler et ne pourra pas supporter le temps d'attente aux barrières automatiques. Ce projet est couteux et loin de rapporter des emplois il fera fuir nos touristes et brisera le dynamisme économique de notre bord de mer. Et je ne parle pas de la pollution engendrée par cette afflué de camions et par les embouteillages engendrés par les barrières. Ainsi, j'ai le sentiment que nous sommes totalement méprisés par ceux qui prennent des décisions au niveau national et européen et je suis très en colère.</p>	
Mail 224	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>ANONYME - BAYONNE</b> Après le scandale RFF SNCF sur les wagons incompatibles avec les voies, QUELLE HONTE d'avoir en France un Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie qui prône sur son site les bienfaits d'une autoroute ferroviaire aboutissant à TARNOS sans connaitre le dossier. !!! Sortez un peu de vos bureaux en haut lieu !!! Sur demande de Monsieur le Maire de Tarnos, que nous remercions, les porteurs de projets rencontrés lors de l'enquête publique à Tarnos ont ouvertement indiqués, avec désinvolture et mépris, que le projet à TARNOS ne sera (car pas une fois ils n'ont utilisé le conditionnel !!!???) bénéfique ni pour l'environnement, ni pour la sécurité : - augmentation des pollutions dues à la circulation des poids lourds ; - augmentation des nuisances notamment acoustiques ; - congestion routière et détérioration des conditions de circulation ; - hausse de l'accidentologie et moindre sécurité routière. Madame et messieurs les porteurs de projet ont eux-mêmes clairement démontrés que LE SITE DE TARNOS N'EST ABSOLUMENT COMPATIBLE avec ce projet qui doit être abandonné avant un nouveau scandale financier et environnemental.</p>	
Mail	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>Mme PICARD FELICES - BAYONNE</b> Monsieur le commissaire enquêteur, Je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants:</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires	
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
226								<p>- dans notre région, on est en train de mettre inutilement en concurrence les plateformes de fret des villes de Tarnos, Mouguerre et Hendaye</p> <p>- à Tarnos et Boucau, le passage de tels trains entrainerait l'immobilisation des voies routières adjacentes pendant un quart d'heure à chaque convoi compte-tenu de la distance entre les passages à niveaux actuels. Quand on sait que cette voie est une alternative intéressante pour les riverains de la D810 qui doit être réaménagée pour les travaux de mise en service de bus à Haut Niveau de Service, on ne peut que d'inquiéter de l'évolution du trafic dans ce secteur..</p> <p>- l'utilisation des wagons Modahor entraine des surcoûts injustifiés, empêche l'utilisation des containers classiques en transports combinés, moins onéreux et mieux adaptés aux transports locaux; d'autre part, la position de Mr Philippe Essig, ancien président de la SNCF, très lié à la société Modahor et aussi conseiller de ministres et de président de régions n'est pas sans ambiguïtés; il y a assez d'affaires en cours qui montrent la dilapidation de l'argent public.</p> <p>- enfin ce choix ne va pas dans le sens d'une vision européenne des transports, avec des containers harmonisés, et non des segmentations franco-françaises. En conséquence, j'estime qu'il faut refuser ce projet en l'état.</p> <p>Marie Picard Félices, conseillère municipale EELV de la commune de Bayonne.</p>	
Mail 227						*	*	<p><b>Mme DORDEINS - Mouguerre</b> cette autoroute ferroviaire est couteuse et inutile. Mieux vaut développer le combiné par caisse et l'évolution de ces caisses vers un container standard commun au bateau, au rail et à la route favorisant ainsi le report modal.</p>	
Mail 233	*					*	*	<p><b>ANONYME - TARNOS</b> L'avenue Jean Jaurès à Tarnos (très fortement urbanisée) subit déjà les nuisances de la ligne ferroviaire Paris/Hendaye (bruits, vibrations). Ce nouveau projet viendra impacter encore plus le cadre de vie des habitants, il me paraît nécessaire de prendre en compte la vie des gens en construisant un mur antibruit. Je tiens également à souligner que ce projet me semble financièrement démesuré par rapport au bénéfice qu'il va générer en terme de diminution du nombre de camions sur les routes.</p>	
Mail 249	*	*	*	*	*	*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b> Ce projet est une ineptie ! I aussi près des habitations en ce qui concerne la pollution et le bruit avec un terminal qui fonctionnerait 24 h /24, 7 jours sur 7. et ne parlons pas de la circulation : les passages à niveau seraient fermés de 10 à 15 minutes de suite et plusieurs fois pas jour ; les routes seraient à saturation avec 400 camions jours de plus qu'à ce jour. Que feraient les usagers (déjà nombreux à utiliser cet itinéraire pour se rendre à leur travail, dans les supermarchés, à l'école, au collège ou au lycée) et la protection des enfants au niveau du rond-point de Garros.... IL NE FAUT PAS QUE CE PROJET ARRIVE A SE FAIRE !!!</p>	
Mail 255	*	*	*			*	*	<p><b>ANONYME - Tarnos</b> Bonjour Dans une société polluée, bien sûr nous devons passer à des transports multicanaux et de ce fait baisser nos émissions de CO2/ notre consommation de gasoil... Mais quand est-il vraiment de ce projet ? Un projet où seul un le transport par camion est possible en sortant de cette future gare ? Sur une infrastructure routière ne pouvant se le permettre ? Comment réguler des camions qui passeront sur un départementale toutes les 2min 30 ? Des accès déjà sérieusement mis à mal aux heures de pointe ou par le futur projet des allées shopping d'Ondres. Pour info, pour faire Tarnos Castillon/Bidart, avenue de Bayonne, bien qu'étant plus proche de l'entrée d'autoroute Bayonne nord (21km) ou bien traverser le BAB (Bayonne, anglet, Biarritz : 18 km), il vaut mieux prendre la sortie d'Ondres, au nord de Tarnos (30km et 1E de péage en plus) car les accès bayonnais sont trop compliqués, et faire ces quelques km peut prendre 30 minutes, ou 1H..... oui 1H... Et donc, vous pensez enlever aux automobilistes la seule voie encore à peu près accessible... qui je vous le rappelle sans doute, n'est qu'en 1X1 voie.... Pourquoi ne pas le faire à Mouguerre, comme prévu initialement ? Et près d'une entrée d'autoroute, pas à côté des habitations comme ici, ou vous allez à la fois nous barrer les passages de voie ferrées alors que ce sont des axes principaux, polluer nos villes et augmenter nos bouchons ? Les agglomérations autour et internes au BAB n'ont déjà pas l'infrastructure routière pour supporter la circulation telle qu'elle est, allez-vous la déséquilibrer davantage ?</p>	

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS	Commentaires
←Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers FAVORABLE DEFAVORABLE NON EXPRIME	Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
								DANS QUEL BUT : passer des marchandises en Espagne ? Mais que le terminus soit de l'autre côté alors : Vitoria, San Seb, mais pourquoi faire passer des camions pour passer la frontière ? Je vous rappelle que les autoroutes sont largement encombrées en été !
Mail 260						*	*	<b>M. PAQUET - Lucbardez</b> Je suis de nouveau surpris que l'enquête publique est lieu après que le contrat est été signé par l'état (mars 2014)! A quoi sert elle exactement puisque un dédit de 6 m€ existe dans le contrat en cas de non réalisation des travaux!!! (voir ECOTAXE) Ceci étant dit je pense que ce type de fret n'a pas d'avenir est représente une nouvelle fois un cas de "copinage" à la française des élites! La solution la moins chère (crise oblige) reste le transport des conteneurs qui représente une norme internationale. Nous devons arrêter de vouloir toujours faire du neuf et cher alors qu'il existe une solution simple "conteneurs" déjà en partie existante.
Mail 269	*	*	*	*	*	*	*	<b>Mme INCHAUSPE - Tarnos</b> L'autoroute ferroviaire, un choix discutable, inadapté et imposé par le lobby par Pierre Recarte /vice-président du Cade 24/05/2013 Le Grenelle de l'environnement a promu les "autoroutes ferroviaires" pour rééquilibrer le transport de marchandises sur longue distance en faveur du rail. Cette priorité est affirmée alors que le fret ferroviaire continue à décliner en France depuis son apogée historique de 1974, où sa part de marché était deux fois plus élevée qu'aujourd'hui. En quoi consiste une autoroute ferroviaire ? Le ferroutage permet de transporter des camions complets sur des wagons surbaissés. L'"autoroute ferroviaire" est une variante du ferroutage. Les semi-remorques sont acheminés avec ou sans leurs tracteurs. C'est un "pont sans escale" entre deux terminaux de chargement, un transport régulier à un rythme cadencé. Le service emprunte les voies ferrées existantes, ce qui impose des wagons surbaissés et des travaux d'adaptation afin que les ponts et les tunnels présentent un gabarit compatible avec la hauteur des véhicules transportés. Deux autoroutes ferroviaires fonctionnent déjà en France : l'une relie Perpignan au Luxembourg, la seconde, la transalpine, met en communication la vallée de la Maurienne et Turin, en empruntant le tunnel ferroviaire du Mont Cenis. Le troisième axe, l'autoroute ferroviaire atlantique, est en projet et nous concerne directement, mais le concept suscite des interrogations. Un choix discutable Faire monter des camions entiers sur des wagons spéciaux (Modalohr) à 400 000 euros l'unité : telle est l'option retenue. Les experts estiment le prix du transport entre 1 et 1,20 euro le km alors que le transport par caisse est tarifé au plus à 0,60 euro le km. Pour "capter" plus de camions, l'autoroute ferroviaire Perpignan/Bettembourg a dû opter pour une solution mixte (camions et conteneurs) et offrir des voyages à perte (0,70 euro/km contre 0,90 euro auparavant). L'autoroute ferroviaire est une option discutable, elle gaspille de la place, de l'énergie, transporte peu de masse (358 tonnes en moyenne), nécessite des travaux d'aménagement, et coûte 40 % plus cher que le combiné. La meilleure solution, la seule qui ait la confiance des routiers, est le transport combiné de conteneurs par voie ferrée ou maritime. Le conteneur, c'est l'avenir du fret, comme peuvent en attester les nombreux pays qui l'ont adopté. Le conteneur, c'est l'unité commune au bateau, à la route et au rail. Contre toute logique, ce choix n'a pas été validé. Un choix peut-être imposé... Est-ce un choix réfléchi ou Jean-Louis Borloo, alors ministre de l'Écologie, s'est-il montré sensible au lobbying de M. Philippe Essig, ancien PDG de la SNCF ? M. Essig est tour à tour "consultant" ou "expert" pour le compte de RFF. Il est naturellement chargé du dossier des LGV. Dès lors, l'autoroute ferroviaire y apparaît comme la solution à tous les problèmes. Ce travail lui permet d'intégrer le ministère de l'Écologie, aux côtés de Jean-Louis Borloo, où il est chargé de juin 2008 à juin 2009 d'une "mission de réflexion du fret ferroviaire." Avec Philippe Idrac et le directeur du service des transports, Philippe Essig conclut que la solution la plus adaptée pour l'État est l'autoroute ferroviaire. Les opposants au projet de LGV découvrent alors que Philippe Essig est également, depuis 2003, le conseiller de la société Modalohr... qui détient le brevet de fabrication des wagons spécifiques de ces autoroutes ferroviaires ! Ainsi, l'expert a été à la fois juge et partie ! Curieusement, alors que son contrat avec le gouvernement courait jusqu'en juin, le ministère a choisi de le décharger du dossier début 2009. De 2002 à 2008, Philippe Essig était conseiller auprès d'Alain Rousset, président de la région ! <u>La Cour des comptes circonspecte</u> Dans le rapport annuel de 2012, la Cour des comptes fait ce constat : "Il ressort que le concept peine à faire ses preuves sur les plans économique et financier. [...] Les autoroutes ferroviaires ne pourront être une opportunité pour le fret ferroviaire qu'à la condition de démontrer leur capacité à fonctionner à terme sans aide financière publique récurrente. [...] Le modèle n'apparaît viable, dans l'avenir, qu'à des conditions exigeantes."

## ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA

THEMES →	1	2	3	4	5	6	AVIS				Commentaires	
← Observations et/ou courriers et mails												Résumé des principaux items et compléments apportés sur autres problématiques ou précisions importantes intéressant l'enquête développées dans l'observation, le courrier ou le courriel
												<p><u>Des spécialistes incroyables</u> Patrice Salini, ancien directeur du cabinet d'un secrétaire d'État aux Transports, consultant spécialisé des transports, écrivait dans Les Échos : "Peut-on parier sur l'autoroute ferroviaire ? Eh bien, le drame c'est que personne – sauf les politiques – ne le croit vraiment. [...] Le problème, c'est que cette technique ne peut aucunement prendre une part de marché massive (ou décisive) ni répondre à une organisation industrielle du transport combiné – où finalement les conteneurs demeurent l'outil idoine [...]". Sa "prolifération – qui demeure lente – ne peut aucunement faire office d'une stratégie de développement capable de relever le défi du développement durable". L'autorité environnementale très critique Rentabilité socio-économique douteuse, imprécisions sur les prévisions de trafic, étude d'impact trop générale, absence d'études sérieuses sur les nuisances acoustiques ou l'impact des vibrations sur les bâtiments, l'avis de l'Autorité environnementale (AE) sur le projet de l'autoroute ferroviaire atlantique conforte les opposants dans leur analyse. Cet avis, rendu fin décembre 2012, comprend bon nombre de critiques, réserves et recommandations qui montrent que ce projet n'existera jamais dans l'ampleur prévue. En 2006, RFF annonçait 4 allers retours dès 2007, 20 en 2013 et 30 en 2020. À ce jour, l'autoroute ferroviaire n'a pas encore démarré. L'AE indique qu'entre 2014 et 2029, il est prévu 4 allers et retours quotidiens et à terme 9 à 10 allers et retours quotidiens !</p> <p>De même, le coût apparaît prohibitif car la mise en service nécessite de nombreux travaux sur le réseau, estimés à 188 millions d'euros. L'autorité doute de la rentabilité socio-économique.</p> <p>Le bilan actualisé net sur la période 2013-2062 est négatif : -112 millions euros avec la prise en compte du coût d'opportunité des fonds publics. De plus, le bilan de RFF comme celui de la puissance publique est négatif : -314 millions d'euros pour RFF et -613 millions d'euros pour la puissance publique. "Cette situation fragilise l'équilibre global du projet" conclut l'autorité. Selon le ministre, "ce projet permettra, en régime de croisière, le transport de plus de 100 000 poids lourds par an", soit 13 jours de trafic de l'autoroute ! Piètre résultat alors que le transport de conteneurs par fer ou mieux par mer permet de transporter des volumes beaucoup plus importants de marchandises. Dans ce domaine, au moins, le lobbying a bien fonctionné ! Voilà pourquoi je suis contre le terminal A TARNOS et l'autoroute ferroviaire</p>
Mail 282	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	<p><u>M. PERRET - Tarnos</u> Je réside à mi-chemin entre le site retenu sur Tarnos et la Rue Clément Ader et de plus j'emprunte la RD 85 tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail à Bayonne.</p> <p>Nous vivons déjà avec (d'après votre étude) 1520 poids lourds/jour qui circulent sur cet axe et vous en prévoyez 2000 à terme ce chiffre s'additionnant aux plus de 3000 autres véhicules ; l'accès au rond-point de l'industrie ainsi que le passage du futur giratoire avenue du 1er mai sera donc quasi impossible en toute sécurité De plus votre document fait état d'un parking PL d'attente d'une vingtaine de places : où se stationneront les autres PL ? sur la voie publique au mépris de la sécurité des piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun ? La fermeture prolongée des passages à niveau va considérablement gêner les habitants et modifier le comportement des usagers des voies concernées reportant le trafic sur d'autres axes de circulation non adaptés Aucun chiffrage sérieux du niveau de pollution du secteur induit par votre projet et se rajoutant aux nuisances existantes à ce jour, n'a été présenté dans le dossier d'enquête publique ; êtes-vous en mesure de donner les résultats par type de polluant de prélèvements effectués sur cette zone et de mesurer l'impact induit par votre projet ? Ces informations n'ayant pas été fournies lors de l'enquête publique, je m'oppose au projet d'autoroute ferroviaire et son terminal à Tarnos jusqu'à son retrait, projet que je considère comme une ineptie économique et environnementale</p>
<b>Total</b>	<b>891</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>970</b>	<b>850</b>	<b>903</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	← Occurrences sur les thèmes retenus

**67 observations – 1 courrier - 79 courriels = 147**

**ANNEXE : LE DEPOUILLEMENT DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

**TOTAL DES OCCURRENCES PLATEFORME DE TARNOS**

THEMES→	1	2		3	4	5	6	AVIS			Occurrences
← Observations et/ou courriers et mails	Choix du site : critères et avantages	Nuisances trafic sur RD 85	Nuisances trafic sur RD 85 F	Nuisances dues à plateforme	Conflits d'intérêts	MEC du PLU de Tarnos	Divers	FAVORABLE	DEFAVORABLE	NON EXPRIME	
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>101</b>	<b>100</b>	<b>97</b>	<b>85</b>	<b>90</b>	<b>43</b>	<b>9</b>	<b>131</b>	<b>4</b>	← Occurrences sur les thèmes retenus

**TOTAL DES OBSERVATIONS, COURRIERS ET COURRIELS 1<sup>ère</sup> ENQUÊTE AFA**

LIGNE RFF et Plateforme de TARNOS	OBSERVATIONS	COURRIERS	COURRIELS	TOTAL
<b>Total ensemble Ligne RFF</b>	<b>462</b>	<b>56</b>	<b>221</b>	<b>739</b>
<b>Total Plateforme de TARNOS</b>	<b>67</b>	<b>1</b>	<b>79</b>	<b>147</b>
<b>Total 1<sup>ère</sup> enquête AFA</b>	<b>529</b>	<b>57</b>	<b>300</b>	<b>886</b>